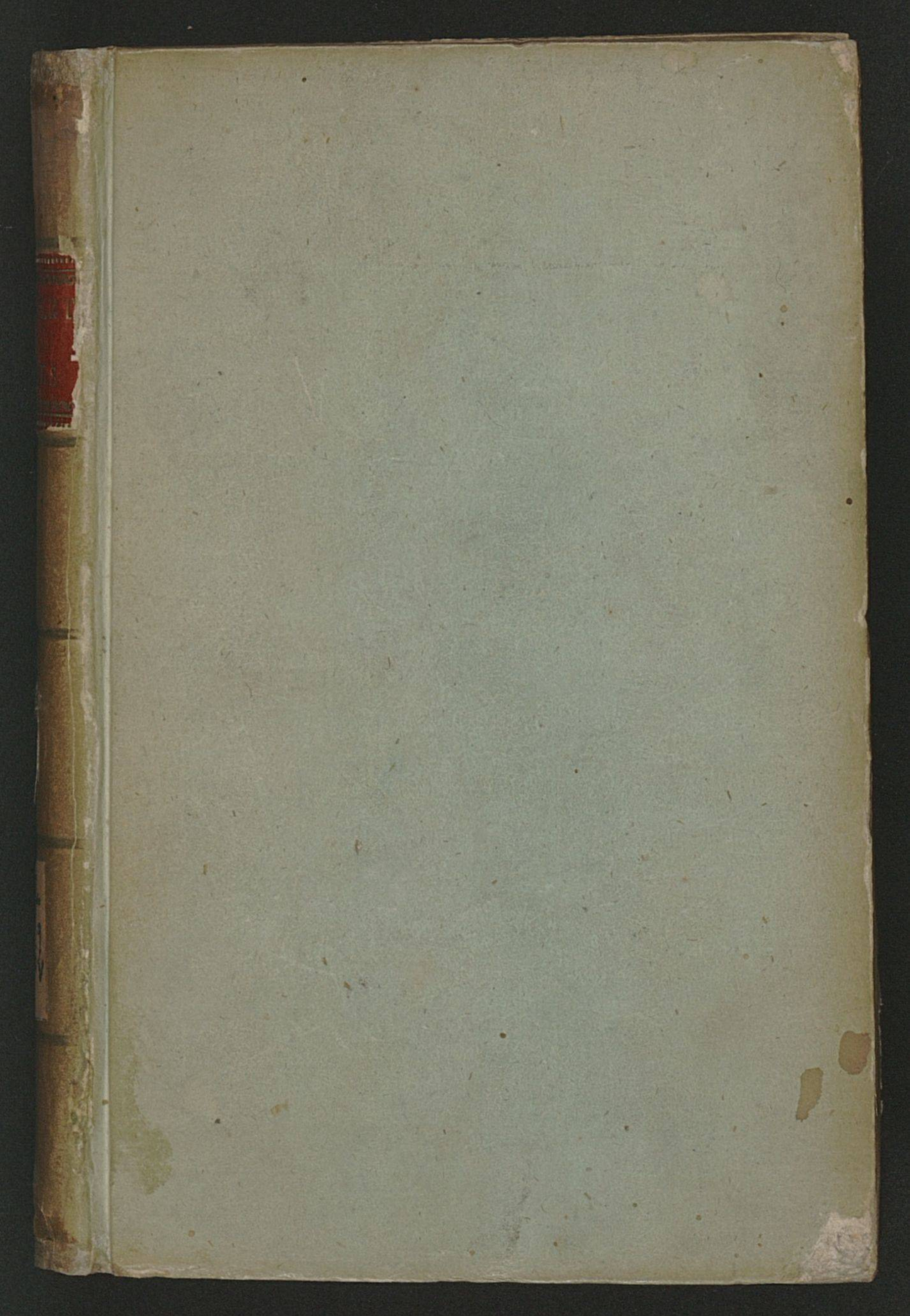


Vinet

MELANGES

DE

LITTERATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

TOME SECOND.

MELANGES
DE
LITTERATURE,
D'HISTOIRE,
ET DE
PHILOSOPHIE.

NOUVELLE EDITION.

Revue, corrigée & augmentée très considérablement par l'Auteur.

TOME SECOND.



A LEIDE,
CHEZ LES FRERES MURRAY.
MDCCLXXXIII.



RÉFLEXIONS

SUR LES

ÉLOGES ACADÉMIQUES.

LES Princes ſont, pour l'ordinaire, beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort; la plupart des Gens de Lettres ont un ſort contraire. Tant qu'ils reſpirent, on les critique ou on les oublie, ſelon qu'ils ſe diſtinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule; mais on les célebre preſque tous dès qu'ils ne ſont plus: il n'eſt pas même rare de voir les manes d'un Ecrivain illuſtre encenſés par

les mêmes plumes qui l'avoient déchiré de son vivant, & qui semblent destinées à se deshonorer également par leurs satyres & par leurs éloges.

Tant d'Académies dont nos Provinces sont inondées, & qui font perdre des hommes à l'Etat sans en faire acquérir aux Lettres, ont rendu communs ces panégyriques funebres. Les plus minces Littérateurs ayant souvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelqu'une de ces Sociétés, ce titre assure à leur mémoire une petite apothéose, à-la-vérité aussi obscure que leur vie.

Quelques Censeurs se sont élevés contre cette multiplicité fastidieuse d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumieres & leurs talens ont éclairé leurs Contemporains, & honoré leur Patrie, sont

les ſeuls dignes de nos hommages. Mais à quoi bon, diſent-ils, tranſmettre à la poſtérité des noms inconnus à leur propre ſiecle, & leur accorder ſolemnellement une place dans les Faſtes Littéraires, où l'on ne penſera jamais à les chercher? Nous avouerons ſans peine que l'uſage dont on ſe plaint a ſes abus; & quel uſage n'a pas les ſiens? Mais les abus nous paroiſſent légers en comparaiſon des avantages. Si les Anciens qui élevoient des ſtatues aux grands hommes, avoient eu le même ſoin que nous d'écrire la vie des Gens de Lettres, nous aurions, il eſt vrai, quelques mémoires inutiles, mais nous ſerions plus inſtruits ſur les progrès des Sciences & des Arts, & ſur les découvertes de tous les âges; hiſtoire plus intéreſſante pour nous que celle d'une foule de Souverains qui n'ont

fait que du mal aux hommes. D'ailleurs, ne craignons point que la postérité confonde les rangs, en faisant le panégyrique d'un Homme de Lettres; nous lui assignons à peu près, même sans le vouloir, la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les éloges de l'Académie des Sciences, ne sera pas plus tenté de mettre Parent à côté de Newton, que Tallard à côté de Vauban. Les hommes médiocres peuvent être élevés par l'Orateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les Gens de Lettres qui sont l'objet des éloges suivans, ne paroîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On y verra un des plus grands Mathématiciens de son siecle, un Philosophe pratique du premier ordre, un sage Législa-

teur du genre humain, un Grammairien de génie; enfin, ce qui est presque aussi rare, & peut-être plus estimable, un Théologien tolérant & modéré.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent; l'éloge d'un Homme de Lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connoître ce qu'il a été, & de peindre l'homme en même tems que l'écrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un côté aux Lecteurs instruits ce que les Sciences ou les Lettres doivent à celui qu'on loue, le point où il les a trouvées, & celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les Lecteurs philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits & de ses mœurs. Le caractere des

hommes célebres n'eſt pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens ; cette regle a cependant quelques reſtrictions. L'analyſe des écrits eſt indiſpenſable dans l'éloge hiſtorique d'un Homme de Lettres ; à l'égard du caractere & des mœurs ; s'il eſt du devoir de l'Hiſtorien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les Gens de Lettres dans la claſſe ordinaire de l'humanité, il eſt encore plus néceſſaire de tirer le rideau ſur les vices qui par malheur ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des Eloges Littéraires eſt de rendre les Lettres reſpectables, & non de les avilir. Si donc, par un malheur qui n'eſt pas ſans exemple, la conduite a deshonoré les Ouvrages, quel parti prendre ? Louer les Ouvrages. Et ſi d'un autre côté la conduite eſt ſans reproche, & les Ouvrages ſans

mérite, que dire alors? Se taire. On oublie qu'on doit parler d'un Homme de Lettres, ou plutôt on en fait indirectement la satyre, quand on se borne à célébrer en lui l'homme vertueux; titre très-estimable dans la Société, mais très-peu littéraire. Que penseroit-on d'un Général d'armée, dans l'éloge duquel on ne trouveroit ni batailles gagnées, ni villes prises?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs de nos Académies n'imposent point au Secretaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funebre de tous les Académiciens, l'expérience ayant prouvé que l'intrigue & la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces Compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance & de leur mort. Il seroit pourtant juste, il seroit même à

ſouhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en réſulteroit peut-être qu'on apporteroit dans le choix des ſujets une ſévérité plus conſtante & plus continuë; le Secretaire & ſa Compagnie, par contre-coup, ſeroient intéreſſés à ne ſe donner pour confreres que des hommes louables.

Le ton d'un éloge hiſtorique ne doit être ni celui d'un diſcours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philoſophiques ſont l'ame & la ſubſtance de ce genre d'écrits; tantôt on les entremêlera au récit avec art & briéveté, tantôt elles ſeront raſſemblées & développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des maſſes de lumiere qui ſerviront à éclairer le reſte. C'eſt en cela que l'illuſtre Secretaire de l'Académie des Sciences a ſurtout

tout excellé ; c'eſt par-là qu'il fera principalement époque dans l'Hiſtoire de la Philoſophie ; c'eſt par-là enfin qu'il a rendu ſi dangereuſe à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de ſuccès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (& pourquoi ne hazarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus & qui ne ſauroit effleurer ſa gloire ?) c'eſt quelquefois trop de familiarité dans le ſtyle, quelquefois trop de recherche & de rafinement dans les idées ; ici une ſorte d'affectation à montrer en petit les grandes choſes, là quelques détails puériles, peu dignes de la gravité d'un Ouvrage philoſophique. Voilà pourtant, qui le croiroit ! en quoi la plupart de nos faiſeurs d'éloges ont cherché à lui reſſembler ; ils n'ont pris du ſtyle de Mr. de Fontenelle que ces taches légeres, ſans

en imiter la précision, la lumiere & l'élégance. Ils n'ont pas senti que si les défauts de cet Ecrivain célebre blessent moins chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, c'est non seulement par les beautés, tantôt frappantes, tantôt fines, qui les effacent ; mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui, & que le propre du naturel, quand il ne plait pas, est au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient absolument, & ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume ; c'est une liqueur qui ne doit jamais changer de vase. Il a eu, comme tous les bons Ecrivains, le style de sa pensée ; ce style quelquefois négligé, mais toujours original & simple, ne peut représenter fidélement que le genre d'esprit qu'il avoit reçu de la nature, & ne sera que le masque d'un autre.

Or le style n'est agréable qu'autant qu'il est l'image naïve du genre d'esprit de l'Auteur, & c'est à quoi le Lecteur ne se méprend guere, comme on juge qu'un portrait ressemble sans avoir vu l'original. Ainsi, pour obtenir quelque place après Mr. de Fontenelle dans la carriere qu'il a si glorieusement parcourue, il faut nécessairement prendre un ton différent du sien; il faut de plus, ce qui n'est pas moins difficile, accoutumer le Public à ce ton, & lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduisant par une route qui ne lui est pas connue. Car le premier mouvement du Public, semblable en cela aux Critiques subalternes, est de juger par imitation: il court après la nouveauté, & il est toujours prêt à la proscrire. Il est vrai qu'il ne tarde pas à revenir de son injusti-

ce, au lieu que les Critiques ſubalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Je ne prétends point avoir obſervé dans les Eloges ſuivans les regles que je viens d'établir; mon objet n'a point été de rendre ces éloges agréables, je ſerai content ſi on les juge utiles.





ELOGE HISTORIQUE

DE MR.

JEAN BERNOULLI,

Professeur de Mathématiques à Basle, & Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse & de Russie, &c. mort au commencement de 1748, dans un âge fort avancé.

Mr. Bernoulli ne m'étoit connu que par ses Ouvrages; je leur dois presque entiérement le peu de progrès que j'ai fait en Géométrie, & la reconnoissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espece de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée; je laisse donc à des chercheurs de dates (*a*) & à des compilateurs

(*a*) Quelques Journalistes nous ayant paru fort avides

le ſoin de le faire naître & mourir. Je commence ſa vie où commence ſa réputation, & ſon hiſtoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *ſon hiſtoire*: car je la promets encore plus que ſon éloge; on ne peint point les hommes quand on les peint ſans foibleſſes; ôter au vrai mérite quelques taches légeres, c'eſt peut-être lui faire tort, & c'eſt ſûrement en faire à la vérité. Ainſi dans l'abrégé que je vais donner de la vie de Mr. Bernoulli, c'eſt-à-dire, de ſes travaux, l'homme illuſtre ſe fera ſouvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

Mr. Bernoulli annonça dans une très-grande jeuneſſe, ce qu'il devoit être un jour, par une Diſſertation ſur l'Effervescence & la Fermentation, qu'il publia & qu'il ſoutint en forme de theſe. Bientôt après il ſe fit connoître aux Géometres par le fameux Problême de la *Chaînette*, agité depuis long-tems parmi eux, & que le célebre Galilée avoit eſſayé de réſoudre. Ce problême conſiſte à trouver la courbure que prend une chaîne conſi-

de ces ſortes de dates, nous dirons ici, pour les rendre heureux, que Mr. Bernoulli étoit né le 7. Août 1667, & qu'il eſt mort le 1. Janvier 1748.

dérée comme un fil parfaitement flexible, chargé d'une infinité de petits poids, & suspendu dans un plan vertical par ses deux entrémités. Mr. Bernoulli détermina cette courbe, & trouva qu'elle étoit du nombre de celles que les Géometres ont nommées *courbes méchaniques*, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra, peu de tems après, que la courbure d'une voile enflée par le vent étoit la même que celle de la chaînette, & résolut ainsi deux problêmes très-difficiles au lieu d'un.

La flexion de la chaîne & de la voile en chaque point, dépend de la position de chaque petit côté de la courbe: il falloit donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La Géométrie des infiniment petits, peu connue alors, étoit seule capable d'y atteindre; mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre, il demandoit une main habile pour être employé avec succès; & d'ailleurs Mr. Bernoulli ne devoit en quelque sorte qu'à lui-même l'avantage de le posséder; car il avoit trop contribué par ses travaux à perfectionner cette Géométrie

naiſſante, pour n'être pas mis au nombre de ceux qui l'avoient créée.

Peu de tems après, il réſolut un autre problême, dont il avoue qu'il avoit été occupé pendant cinq ans; c'eſt celui du plus court crépuſcule. On ſçait que le crépuſcule, quelle qu'en ſoit la cauſe, commence le matin & finit le ſoir, quand le ſoleil eſt â 18 degrés au-deſſous de l'horiſon, c'eſt-à-dire, quand la portion du cercle vertical compriſe entre l'horiſon & le ſoleil caché au-deſſous, eſt un arc de 18 degrés: le crépuſcule doit donc durer autant de tems que le ſoleil en met à deſcendre de 18 degrès au-deſſous de l'horiſon. Or cet aſtre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puiſqu'il eſt tantôt plus près de notre zénith, & tantôt plus loin. Il eſt donc chaque jour plus ou moins de tems à parcourir ces 18 degrés: la difficulté conſiſte à trouver le jour de l'année où ce tems eſt le plus petit qu'il eſt poſſible; & Mr. Bernoulli donne pour cela une regle fort ſimple, mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a ſuivi pour la découvrir, ni les difficultés qui l'avoient arrêté ſi long-tems. Elles étoient vraiſemblablement les mêmes que

Mr. de Maupertuis a ſçu le premier appercevoir & réſoudre dans ſon *Aſtronomie Nautique.*

Mr. Bernoulli publia vers le même tems une eſpece de theſe ſur la Logique, que nous croyons pouvoir propoſer comme un modele des Ouvrages de cette eſpece. La Logique n'y paroît point ſous la forme barbare dont les Philoſophes de l'Ecole l'avoient défigurée. Elle eſt réduite à ce qu'elle a de néceſſaire, c'eſt-à-dire, à peu de préceptes, & la plupart ſont appuyés par des exemples tirés de la Géométrie. On peut en effet regarder cette derniere Science comme une Logique pratique; parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus ſimples & les plus ſenſibles de toutes, ſont par cette raiſon les plus ſuſceptibles d'une application facile & palpable des regles du raiſonnement.

Cette theſe fut ſuivie d'un Diſſertation ſur le Mouvement des muſcles, que Mr. Bernoulli compoſa pour recevoir le Doctorat en Médecine; car il étudioit auſſi cette derniere Science, & ſes Maîtres ſe glorifioient de compter parmi leurs diſciples un Mathématicien du premier ordre. Mais l'Anatomiſte & le

Médecin, qui étoient en lui fort subordonnés au Géometre, le sont aussi dans cette Dissertation ; il avoit choisi un sujet où pût briller sa Science favorite ; & l'ouvrage est sur-tout recommandable par l'heureux emploi que Mr. Bernoulli fait de la méchanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit : ses formules lui fournissent une table, où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soutenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les Actes de Leipzig de différens opuscules mathématiques, dignes de leur Auteurs ; mais le détail en seroit trop long, & ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva en 1697 au fameux Problême de la *Brachystochrone*, ou *Ligne de la plus vîte descente.* Voici l'énoncé de ce problême, tel que Mr. Bernoulli le proposa aux Géometres: *Deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, & ne soient cependant ni dans la même ligne horisontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui passe par ces*

deux points, & dont la propriété soit telle, qu'un corps pesant descendant le long de sa concavité, mette moins de tems à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe passant par les mêmes points. Galilée, qui avoit cru que la courbe de la chaîne étoit une parabole, avoit cru aussi que la ligne de la plus vîte descente étoit un cercle; & cet homme, immortel par ses découvertes astronomiques & méchaniques, n'avoit pas trouvé dans la Géométrie de son tems de secours suffisans pour résoudre la question.

Mr. Bernoulli, en proposant le problême, avoit averti que la ligne droite qu'on pouvoit tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'étoit pas cependant celle qu'un corps pesant mettroit le moins de tems à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raison métaphysique. Ce n'est qu'à l'aide d'un calcul très-subtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui est susceptible d'idées précises, n'en souffre point d'autres présenter des notions vagues pour des démonstrations exactes, c'est substituer de fausses lueurs à la lumiere, c'est retarder les progrès de l'esprit en vou-

lant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner, & les Sciences y font une perte réelle. Ce n'eſt pas que la Géométrie n'ait, comme toutes les autres Sciences, une métaphyſique qui lui eſt propre, & néceſſaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui avant que de toucher les objets, les apperçoit déjà, quoique confuſément, a ſans doute beaucoup d'avantage ſur un aveugle qui les rencontre bruſquement & par hazard: mais ce n'eſt pas aſſez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement; il faut, pour ainſi dire, nous aſſurer d'elle en la reconnoiſſant de plus près, & franchir l'intervalle qui nous en ſépare: or le calcul eſt le ſeul guide qui puiſſe conduire dans cette route, faire éviter les obſtacles qui s'y rencontrent, ou avertir qu'ils ſont inſurmontables. Mais comme ce guide ſeroit trop peu familier à la plupart de nos Lecteurs, nous ne pouvons tout au plus dans la queſtion dont il s'agit; que diminuer le paradoxe, & diſſiper les fauſſes raiſons qui pourroient faire croire que la ligne droite eſt celle de la plus vîte deſcente. Si un corps peſant ſe mouvoit uniformement, c'eſt-à-dire, s'il parcouroit tou-

jours en tems égaux des eſpaces égaux, il n'eſt pas douteux que la ligne droite, étant la plus courte de toutes, ſeroit auſſi celle qu'il décriroit en moins de tems. Mais un corps peſant deſcend d'un mouvement accéléré, & le tems qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, eſt la ſomme des tems qu'il met à en parcourir les différentes parties. S'il ſe meut ſur une ligne courbe qui paſſe par les deux points donnés, & qui tombe au-deſſous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord deſcendre plus verticalement, & par conſéquent avec un mouvement plus accéléré, que s'il décrivoit la ligne droite. Il n'y a donc rien d'abſurde à croire qu'il puiſſe parcourir la ligne courbe en moins de tems. Voilà juſqu'où la Métaphyſique peut nous conduire; c'eſt au calcul ſeul à achever le reſte & à faire intiérement évanouir le paradoxe, parce que c'eſt à lui ſeul à déterminer & à comparer entr'eux les deux tems. On trouve par ſon ſecours, que la *Brachyſtochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-ſamiliere aux Géometres. C'eſt celle que décrit le point de la cir-

conférence d'un cercle qui roule ſur un plan; ou pour lui donner une origine plus connue, c'eſt celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne & qui avance en même tems. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-ſingulieres, & celle d'être la courbe de la plus vîte deſcente, n'eſt pas une des moins remarquables.

Il ne ſera peut-être pas inutile de donner une idée de la ſolution de Mr. Bernoulli; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette ſolution ſinguliere peut fournir matiere à quelques obſervations importantes.

La Courbe Brachyſtochrone doit être telle, que ſi on y prend à volonté une très-petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion ſoit parcourue en moins de tems qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet, ſi cette derniere portion étoit parcourue en moins de tems que la premiere, & qu'on ôtât à la courbe la premiere portion qu'elle avoit, pour lui donner l'autre, la courbe dans ce nouvel état ſeroit parcourue en moins de tems que dans le premier état; & par

conſéquent elle ne ſeroit pas dans ſon premier état la courbe de la plus vîte deſcente; ce qui eſt contre la ſuppoſition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons, peut êre regardée comme compoſée de deux petites lignes droites, dont chacune eſt parcourue avec une vîteſſe différente, mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps eſt ſuppoſé tomber. Il faut donc trouver la poſition que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de tems qu'il eſt poſſible; l'équation différentielle qui détermine cette poſition eſt celle de la cycloïde, & on y parvient aſſez facilement.

Mais Mr. Bernoulli fit plus que de réſoudre le problême de la plus vîte deſcente; il prouva qu'il étoit analogue à un autre non moins difficile; c'eſt la recherche de la courbe que décrit un corpuſcule de lumiere, en traverſant un milieu dont les couches ſont d'une denſité variable. On ſait qu'un rayon qui paſſe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas ſon chemin dans la même ligne droite ſuivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la denſité du nouveau milieu diffe-

re plus de celle du milieu d'où il ſort. Si donc un rayon de lumiere traverſe un fluide compoſé d'une infinité de couches, chacune d'une denſité différente, il doit à chaque inſtant s'écarter un peu de ſa direction, & par conſéquent décrire une courbe. C'eſt ce que font les rayons en pénétrant notre atmoſphere, dont les couches élaſtiques ſe compriment les unes les autres par leur poids, & ſont par conſéquent d'autant plus comprimées & d'autant plus denſes, qu'elles ſont plus proche de nous. Mr. Bernoulli prouva qu'en ſuppoſant une certaine loi dans les denſités de ces couches, la courbe décrite par le rayon de lumiere devoit être une cycloïde, comme la courbe de la plus vîte deſcente en étoit une.

Il faut remarquer pourtant que dans ſa ſolution il admet un principe conteſté par pluſieurs grands Géometres & habiles Phyſiciens, ſavoir. qu'un corpuſcule de lumiere qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent, doit y aller dans le tems le plus court qu'il eſt poſſible. Mr. de Fermat avoit le premier avancé ce principe, croyant ébranler par des raiſons métaphyſiques l'ex-

pli-

plication ingénieuſe que Mr. Deſcartes avoit donnée de la réfraction ; Mr. Huyghens l'avoit enſuite adopté comme une conſéquence de ſon hypotheſe ſur la propagation de la lumiere ; enfin Mr. Leibnitz l'avoit ſoutenu comme favorable à ſes idées ſur le ſyſtême des *cauſes finales*. On appelle ainſi cette partie de la Phyſique, ou plutôt de la Métaphyſique, (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre) qui a pour but de découvrir les Loix de la Nature par la fin que ſon Auteur s'eſt propoſée en établiſſant ces Loix. Cette Théorie eſt fondée ſur les axiômes ſi vrais, mais ſi peu féconds & ſouvent ſi trompeurs, que rien ne ſe fait ſans raiſon ſuffiſante, que la Nature agit toujours par les voies les plus ſimples, & ſur quelques autres auſſi certains & auſſi inutiles. Le Chancelier Bacon, qui avoit ſenti combien cette maniere de philoſopher étoit une voie ſtérile pour les découvertes, la comparoit avec beaucoup de fineſſe & de vérité à une vierge conſacrée à Dieu qui ne produit rien ; d'autres grands hommes n'ont pas été ſi ſages, & quelques Savans qui n'étoient pas de grands hommes, n'ont pas craint, même au prix des plus ridicules abſurdi-

tés, d'introduire dans la Géométrie les causes finales ; témoin le P. Tacquet, Jésuite, qui trouvant quelques Phénomenes de Catoptrique en contradiction avec ce principe, que la Nature prend toujours le plus court chemin, croit concilier les phénomenes & le principe, en disant que la Nature prend le chemin le plus long, quand elle ne sauroit prendre le plus court. Les Partisans modernes des causes finales, plus circonspects & plus raisonnables, se contentent d'en faire l'application à quelques loix très-constatées d'ailleurs, & de la chercher dans d'autres, en se taisant sur le reste. Quoi qu'il en soit, & pour en revenir à la solution que donne Mr. Bernoulli du problême dont il s'agit, le principe métaphysique en apparence, sur lequel cette solution est appuyée, peut n'être regardé, si l'on veut, que comme un principe purement géométrique, & la solution n'y perdra rien de son mérite.

En proposant aux Géometres le problême de la plus vîte descente, Mr. Bernoulli leur avoit donné un certain espace de tems pour le résoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paroître que quatre solutions. L'une, qui étoit

de Mr. Newton, fut envoyée ſans nom d'Auteur; & Mr. Bernoulli dit que c'étoit *un ongle du lion* qu'il étoit facile de reconnoître; les trois autres étoient de Mr. Jaques Bernoulli, frere ainé de celui dont nous parlons, de Mr. Leibnitz & de Mr. le Marquis de l'Hôpital. Presque toutes les Nations ſavantes donnerent chacune un athlete, & peut-être un cinquieme auroit-il été difficile à trouver.

Mr. Jaques Bernoulli avoit donné à ſon frere les premieres leçons de Géométrie: il voyoit ſon éleve courir avec lui d'un pas égal la carriere dans laquelle il l'avoit fait entrer; & peut-être conſervoit-il un peu trop à ſon égard ce ton de ſupériorité dont il eſt ſi difficile de ſe défaire, quand une fois on l'a pris, mais que la reconnoiſſance même a bien de la peine à ſouffrir quand il eſt injuſte. Le rival ne vouloit plus être traité en diſciple: il ſembloit harceler, quoique légérement, ſon ancien maître, qui n'étoit pas homme à le ſouffrir; & les queſtions fréquentes que Mr. Jean Bernoulli propoſoit aux Mathématiciens dans les Actes de Leipzig, étoient des attaques indirectes qui s'adreſſoient à ſon ainé. Celui-ci ſe crut enfin aſſez provoqué pour

en venir à un coup d'éclat: faiſant donc un dernier effort, il propoſa publiquement à ſon frere le fameux problême des *Iſopérimetres*, & joignit même à ſon cartel la promeſſe d'une certaine ſomme. Il falloit trouver parmi toutes les courbes de même longueur qui paſſent par deux points donnés, celle qui renferme avec la ligne droite tirée entre ces deux points, le plus grand eſpace poſſible, & celles qui en tournant autour de cette ligne droite, engendrent le ſolide le plus grand, la ſurface courbe la plus grande, *&c.* La queſtion fut même propoſée avec plus de généralité que nous ne lui en donnons dans cet énoncé. On n'ignoroit pas que de toutes les figures iſopérimetres, c'eſt-à-dire d'un égal contour, le cercle eſt celle qui renferme le plus grand eſpace; mais voilà tout ce qu'on ſavoit ſur cette matiere: il reſtoit à trouver par une méthode directe & analytique, que le cercle avoit en effet cette propriété; il reſtoit à déterminer par cette même méthode la courbe qui par ſa révolution forme la plus grande ſurface, celle qui donne le plus grand ſolide, *&c.* enfin à trouver une infinité d'autres courbes fort différentes du cercle.

Mr. Jean Bernoulli résolut assez promptement toutes les questions de son frere, mais il donna sa solution sans analyse. Son adversaire prétendit que la solution étoit défectueuse, & non seulement ne se crut point débiteur de la somme, mais s'engagea publiquement à trois choses; 1. à deviner au juste l'analyse de son frere; 2. quelle qu'elle fût, à y faire voir des paralogismes, si on la vouloit publier; 3. à donner la solution complette du problême; ajoutant, que s'il se trouvoit quelqu'un qui s'intéressât assez à l'avancement des Sciences pour proposer quelque prix sur chacun de ces points, il s'engageoit à perdre autant, s'il ne s'acquittoit pas du premier; le double, s'il ne réussissoit pas au second; & le triple, s'il manquoit au troisieme. On verra par la suite de ce récit qu'il ne risquoit rien, au moins sur les deux derniers articles. Cette altercation produisit de la part des deux freres plusieurs Ecrits, où l'aigreur semble quelquefois prendre la place de l'émulation; mais puisque l'un des deux avoit tort, il falloit bien que l'un des deux se fâchât.

L'Académie Royale des Sciences de Paris fut prise pour juge du différend,

& c'étoit l'arbitre le plus reſpectable que puſſent choiſir les deux rivaux. La ſolution de Mr. Jean Bernoulli fut donc remiſe en 1701. à l'Académie dans un papier cacheté, & l'Auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que ſon frere auroit publié ſon analyſe du même problême. Mais il y eut ſur cette publication des difficultés qui durerent pluſieurs années; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de Mr. Bernoulli l'ainé, arrivée le 16 Août 1705; & le Mémoire de ſon frere fut publié bientôt après parmi ceux de l'Académie en 1706. Quelque élégante que paroiſſe ſa ſolution, il faut avouer qu'elle étoit en effet imparfaite à certains égards; l'Auteur en convint lui-même dans un Ecrit qu'il publia pluſieurs années après ſur cette matiere, & qui contenoit une nouvelle méthode pour réſoudre le problême; méthode un peu plus ſimple que celle de Mr. Jaques Bernoulli, mais d'ailleurs entiérement la même quant aux principes. Cette conformité, jointe à une rétractation ſi long-tems différée, a été vivement & plus d'une fois reprochée à Mr. Jean Bernoulli; on l'a ouvertement accuſé d'une foibleſſe dont les

plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avoit apperçu son erreur du vivant de son frere, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeoit, il eût publié cette erreur avec son Ouvrage? Mr. Leibnitz avoit paru approuver la premiere solution; & une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrans, ne devoit pas coûter beaucoup à reconnoître, même par un aveu public. Le Géometre n'y eût rien perdu, & le Philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des Mathématiciens d'une très-grande force auroient à peine suffi, n'étoient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipzig le calcul des quantités *exponentielles*, c'est-à-dire des quantités constantes ou variables, élevées à des puissances variables. La méthode de différentier & d'intégrer ces sortes de quantités étoit jusqu'alors inconnue, & Mr. Bernoulli ajouta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis si féconde. Les Actes de Leipzig de cette même année 1697 & des suivantes, contiennent encore plusieurs Ecrits importans, qu'il composa sur dif-

férentes queſtions mathématiques. Parmi ces Ecrits, on doit remarquer ſurtout ſes recherches ſur *le ſolide de la moindre réſiſtance*, c'eſt-à-dire ſa Méthode pour trouver un ſolide, qui étant mu dans un fluide en repos parallélement à ſon axe, rencontre moins de réſiſtance que tout autre ſolide de même baſe, mu ſuivant la même direction & avec la même vîteſſe. Mr. Newton avoit donné la ſolution de ce problême dans ſon admirable Ouvrage des *Principes Mathématiques*, mais ſans indiquer la route qu'il avoit ſuivie; & Mr. Fatio de Duillier venoit d'en publier une ſolution très-embarraſſée. Nous remarquerons, à l'occaſion de ce dernier, qu'il fut dans la ſuite un triſte exemple des égaremens dont les meilleurs eſprits ſont capables. Il préféra par choix & de bonne foi le métier d'Enthouſiaſte & de Prédicant qui le perdit, à la réputation de grand Géometre qu'il auroit pu facilement acquérir. Après avoir fait en Mathématique des progrès conſidérables, il ſe crut deſtiné à de plus grandes choſes, promit qu'il reſſuſciteroit des morts, aſſembla toute l'Angleterre pour en être témoin, & ne tint point parole.

Mr.

Mr. Bernoulli, effrayé des calculs de Mr. Fatio, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, & ne fut pas long-tems à le trouver. Les grands Géometres connoissent cette espece de paresse, qui préfere la peine de découvrir une vérité à la contrainte peu agréable de la suivre dans l'Ouvrage d'autrui; en général ils se lisent peu les uns les autres, (*b*) & peut-être perdroient-ils à lire beaucoup: une tête pleine d'idées empruntées n'a plus de place pour les siennes propres, & trop de lecture peut étouffer le génie au lieu de l'aider. Si elle est plus nécessaire dans l'étude des Belles-Lettres que dans celle de la Géométrie, la différence de leurs objets & des qualités qu'elles exigent, en est sans doute la cause. La Géométrie ne veut que découvrir des vérités, souvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnoître dès qu'on les a saisies; & elle ne demande pour cela qu'une justesse & une sagacité qui ne s'acquierent point. Si elle n'arrive pas précisément

(*b*) Nous ne disons point qu'ils ne se lisent pas, mais qu'ils se lisent peu: en ce genre, un coup d'œil jetté sur un Ouvrage, suffit aux maîtres pour le juger. Il n'en est pas de même en Littérature.

à ſon but, elle le manque entiérement, mais tout moyen lui eſt bon pour y arriver; & chaque eſprit a le ſien, qu'il eſt en droit de croire le meilleur: au contraire, le mérite principal de l'Eloquence & de la Poëſie, conſiſte à exprimer & à peindre; & les talens naturels, abſolument néceſſaires pour y réuſſir, ont encore beſoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modeles, &, pour ainſi dire, guidés par l'expérience de tous les ſiecles. Quand on a lu une fois un problême de Newton, on a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que la vérité s'y montre nue & ſans réſerve; mais quand on a lu & relu une page de Virgile ou de Boſſuet, il y reſte encore cent choſes à voir. Un Bel-eſprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de paſſer pour un Ecrivain ridicule, qu'un Géometre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que Mr. Bernoulli ſoutenoit contre ſon frere la diſpute des Iſopérimetres, une querelle beaucoup plus ſérieuſe l'occupoit. Il avoit publié une Diſſertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroiſſement ſouffroient une déperdition continuelle de parties, ſuc-

ceſſivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis, & par conſéquent notre Géometre en avoit. Ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une reſſource aſſez ordinaire à l'envie; ils chercherent à rendre le Chrétien ſuſpect. Plus jaloux de ſa ſupériorité que des intérêts de la Religion (car il n'eſt pas néceſſaire d'en avoir pour la faire ſervir de maſque à la haine) ils prétendirent que l'opinion de Mr. Bernoulli étoit dangereuſe, contraire au dogme de la Réſurrection, & favorable aux objections des Sociniens. Mr. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation ſi odieuſe; & s'il traita ſes Adverſaires avec toute la franchiſe Helvétique & Géométrique, il faut avouer que jamais indignation ne fut plus juſte.

L'accuſation que Mr. Bernoulli eut à ſoutenir dans cette occaſion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calviniſtes de Groningue, où il étoit Profeſſeur. La conduite qu'il tint avec eux, mérite de ſervir de modele à tous les Gens de Lettres injuſtement attaqués ſur un point ſi important; & nous croyons auſſi que cette circonſtance de ſon éloge

doit nous arrêter beaucoup plus longtems qu'aucune autre. Il vivoit dans un Pays, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes, & tolérant d'ailleurs par néceſſité, n'examinoit gueres ſi un Savant chargé d'enſeigner à quelques Eleves le calcul différentiel & intégral, croyoit ou ne croyoit pas à la réſurrection des morts: il ne pouvoit ſe diſſimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt à ménager un homme auſſi utile que lui par les Etrangers qu'il attiroit à Groningue; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité, que d'abuſer de ces avantages: il avoit le bonheur enfin de ſe trouver au milieu d'une République libre, où le Bras Séculier ne ſert pas l'empreſſement des Controverſiſtes avec tout le zele qu'ils ont coutume de deſirer, & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces conſidérations il crut ne devoir pas garder le ſilence ſur des reproches, trop ridicules ſans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât ſérieuſement, mais en même tems trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La maniere

dont il ſe défendit lui donna un nouveau mérite, & fut digne des motifs qui l'y déterminerent. Il avoit beaucoup d'avantage ſans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbéciles, diviſés entr'eux, & également dans l'erreur, ſur les points les plus eſſentiels de cette Religion qu'ils oſoient enſeigner aux autres, & qu'ils l'accuſoient de renverſer; ces Sectaires, dont les uns anéantiſſoient la toute-puiſſance divine & les autres la liberté humaine, (*c*) donnoient aſſurément beaucoup de priſe à qui n'eût été que Philoſophe, & à qui n'eût voulu que ſe venger. Mr. Bernoulli eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui ſans ſoutenir au fond ſa cauſe, auroient pu nuire à ce qu'il vouloit & devoit reſpecter. Beaucoup plus modéré que ſes Adverſaires, il crut devoir s'abſtenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point diſtinguer la Religion d'avec ſes Miniſtres, & toujours diſpoſé à ſecouer le joug ſa-

(*c*) On connoît la fameuſe diviſion des Réformés de Hollande en *Arminiens* & *Gomariſtes*. Les premiers donnoient à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres, les autres le lui ôtoient entiérement.

cré qu'ils lui impoſent : il ſe contenta de jetter ſur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pu répandre ſur leurs opinions & ſur leurs perſonnes. C'eſt l'objet d'une Harangue qu'il prononça, & qui étoit, ſelon le titre, une *Apologie de ſa réputation, de ſa religion, & de ſon honneur.* Les Magiſtrats, plus éclairés ſouvent qu'un Théologien dans ſa propre cauſe, lorſqu'ils ſont aſſez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des paſſions humaines, rendirent en cette occaſion à notre grand Géometre une juſtice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette diſpute, il n'a pas voulu que les pieces en fuſſent inſérées dans le recueil de ſes Ouvrages. Sa modération ſur ce point a été peut-être exceſſive. Ces pieces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'hiſtoire de la Philoſophie & de ſes perſécuteurs, c'eſt-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes ; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'hiſtoire de l'Eſprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaiſir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à ſoutenir alors, des perſécutions que le grand

Descartes avoit essuyées soixante ans auparavant dans le même pays, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; & la postérité auroit eu la satisfaction d'ajouter le nom de Mr. Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres qui depuis Socrate ont souffert pour la Philosophie. Contens de posséder la vérité pour eux-mêmes, ces grands Génies ne troubloient point l'Etat pour l'y faire entrer, & méritoient au moins qu'on les en laissât jouir. Mais à quoi ne doit on pas s'attendre, quand on ne veut épouser, ni les passions, ni les préjugés des hommes? La contradiction les choque moins que l'indifférence: bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires, des sectes les plus divisées pour les questions les plus obscures. Ce sont des peuples ennemis, animés les uns contre les autres par une guerre très-vive, qui se réunissent quelques instans pour exterminer un étranger, spectateur tranquille de leurs combats.

D'ailleurs il est plus que vraisemblable, comme nous l'avons déjà insinué, que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à Mr. Bernoulli des ennemis si

redoutables. La considération qu'il s'étoit acquise, les éleves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts, les honneurs que le Gouvernement & les Citoyens s'empressoient de rendre à un étranger, furent sans doute les ressorts secrets qui souleverent l'envie. Souvent il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles; & rien ne doit étonner en ce genre, quand on songe qu'une partie de la Terre a été bouleversée, & que le systême de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les indulgences.

Il est du moins certain que ni les ouvrages, ni les discours même de Mr. Bernoulli ne pouvoient fournir de prétexte raisonnable pour l'attaquer. Sincérement attaché à la Religion, il la respecta toute sa vie sans bruit & sans faste. On a trouvé parmi des papiers des preuves par écrit de ses sentimens pour elle; & il faudra augmenter de son nom la liste des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu; liste capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs esprits, mais suffisante au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuis-

ſans de quelques vérités néceſſaires aux hommes, que Paſcal a défendues, que Newton croyoit, & que Deſcartès a reſpectées.

Dans ce même tems il avoit une diſpute moins importante ſur le phoſpore du Barometre avec quelques membres de l'Académie des Sciences de Paris. Mr. Picard avoit découvert le premier en 1675, que ſon Barometre ſecoué dans l'obſcurité, donnoit de la lumiere, principalement à ſa partie ſupérieure. On tenta la même choſe ſur d'autres Barometres, mais il s'en trouva très-peu qui euſſent cette propriété. Mr. Bernoulli ayant réitérè l'expérience de différentes manieres, crut qu'une pellicule qui ſe formoit ſur la ſurface du mercure lorſqu'il n'étoit pas bien net. & l'air qui pouvoit reſter dans le Barometre, étoient les cauſes qui empêchoient la lumiere; & il conclut de-là, que pour qu'un Barometre eût la propriété d'être lumineux, il falloit que le mercure fût très-pur, qu'il ne traverſât point l'air quand on le verſoit dans le Barometre, & que le vuide du haut du tuyau fût auſſi parfait qu'il pouvoit l'être. L'Académie ayant réitéré l'expérience ſuivant

les vues de Mr. Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes nécessaires, ni toutes suffisantes: elle objecta à l'Auteur quelques Barometres, dont les uns ne rendoient point de lumiere, quoique construits d'après ces conditions, & dont les autres construits sans précaution, étoient cependant lumineux. Mr. Bernoulli répondoit sur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en étoit pas encore assez net, ni assez purgé d'air; & sur les autres, que le mercure en étoit peut-être plus pur qu'on ne l'imaginoit. Mr. Hartsoeker, dont le goût pour la contradiction étoit assez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaises raisons, le sentiment de Mr. Bernoulli; & celui-ci fit soutenir sur ce sujet en 1719, une these très-mortifiante pour son adversaire, qui de son côté ne le ménageoit pas. On crut voir renouveller ces guerres littéraires où les Auteurs du seizieme siecle se prodiguoient les épithetes les plus savantes & les plus injurieuses, & apparemment l'Allemagne n'avoit pas encore perdu cet usage. Au reste, on a lieu de juger par la lecture d'un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des

Sciences, en 1723, que Mr. Bernoulli étoit aſſez bien fondé à ſoutenir ſon opinion. Les conditions que nous venons de donner d'après lui pour le phoſphore du Barometre, ſont à-peu-près celles que donne Mr. Dufray dans ce Mémoire, & qu'il dit avoir apriſes d'un Vitrier Allemand.

En 1705, Mr. Bernoulli publia ſon excellente Diſſertation, intitulée *Motus Reptorius*; en faiſant gliſſer des courbes les unes ſur les autres, ſuivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles, dont la longueur eſt égale à celle des courbes génératrices.

Le Recueil de l'Académie en 1710 & 1711, nous offre deux autres Ouvrages. Dans celui de 1710 il ſe propoſe de trouver la courbe que décrit un corps lancé ſuivant une direction quelconque, avec une vîteſſe connue, & attiré vers un point fixe par une force centrale qui agiſſe ſuivant une loi quelconque. Mr. Newton avoit donné dans ſon Livre *des Principes* la ſolution de ce problême; Mr. Bernoulli prétendit qu'elle étoit obſcure & inſuffiſante, & on n'eſt pas peu ſurpris quand on voit que

la ſienne n'en differe preſqu'en rien Mr. Newton, ſelon lui, n'avoit pas ſuffiſamment démontré qu'un corps jetté ſuivant une direction connue, & attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au quarré de la diſtance, devoit décrire une ſection conique. Cependant il eſt évident qu'un corps ainſi lancé ne ſauroit ſe mouvoir que ſuivant une ſeule & unique loi, & que par conſéquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or Mr. Newton avoit déterminé la ſection conique ſur laquelle le projectile pouvoit ſe mouvoir; il avoit donc entiérement ſatisfait à la queſtion. Ce fut la réponſe des Géometres Anglois, intéreſſés à la gloire de leur compatriote, & uniquement occupés du ſoin de la défendre. On ſera peut-être étonné, ſi on connoît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchaſſent pas plutôt à la diminuer: mais n'en faiſons pas entiérement honneur à leur équité; les hommes tout injuſtes qu'ils ſont, ne le ſont pourtant que juſqu'à un certain point; & la ſupériorité, quand elle eſt extrême, fait pour eux comme une claſſe à part, qu'ils regardent ſans envie. Si les concitoyens de

Mr. Newton n'étoient pas jaloux de ſon mérite, c'eſt qu'ils le voyoient trop au-deſſus d'eux. Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans ſa propre Nation quelques rivaux, plus empreſſés d'obſcurcir ſes découvertes, que de les faire valoir. En lui laiſſant toute ſa réputation, ils avoient du moins la reſſource de croire la partager.

Mr. Bernoulli prétendit avec plus de fondement en 1711, que Mr. Newton étant tombé dans quelque mépriſe ſur la meſure des forces centrales dans les milieux réſiſtans; on faiſoit alors en Angleterre une nouvelle édition de l'Ouvrage de ce grand homme, & il ſe corrigea ſans répondre.

L'année 1714 vit paroître l'excellent *Eſſai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaiſſeaux.* La manœuvre eſt principalement fondée ſur les loix de la réſiſtance des fluides, & ces loix n'étoient encore que peu connues. Mr. le Chevalier Renau, dans un Livre qu'il avoit publié ſur cette matiere, s'étoit écarté des vrais principes; auſſi le chemin qu'il ſuivoit l'avoit-il conduit à pluſieurs erreurs. Mais ces erreurs étoient aſſez délicates pour avoir ſéduit pluſieurs ſa-

vans Géometres. Mr. Bernoulli donna dans son Essai la vraie théorie de la résistance du fluide au mouvement du vaisseau; fondé sur cette théorie, il se déclara ouvertement contre celle de Mr. le Chevalier Renau, & contre les conséquences qu'il en tiroit. Mr. Renau répondit à ses objections, & s'engagea par Lettres avec lui dans une dispute très-savante, dispute où la sagacité des deux adversaires ne se fit pas moins admirer que leur politesse mutuelle. Mr. Bernoulli montra dans cette occasion qu'il n'ignoroit pas les égards qu'il devoit à ceux qui en avoient pour lui; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, & laisser à ses adversaires le triste avantage de les violer seuls?

Cette même année 1714, il publia dans les Mémoires de l'Académie des Sciences & dans les Journaux de Leipzig ses recherches sur *les centres d'Oscillation*. Plusieurs poids étant attachés à la verge d'un pendule, considérée comme une ligne inflexible, sans pesanteur & sans masse, il est évident que si cette verge vient à faire des vibrations, son mouvement doit être fort différent de celui qu'elle auroit, n'étant chargée que

d'un ſeul corps: car les poids placés à différentes diſtances, tendent à deſcendre également dans le même tems: or cela ne ſe pourroit faire ſans que la verge ſe briſât; ſon inflexibilité exige néceſſairement que les poids les plus éloignés du centre de ſuſpenſion, décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entr'eux une eſpece de compenſation & de répartition de leurs mouvemens; la vîteſſe des poids inférieurs ſera plus grande, & celle des poids ſupérieurs ſera plus petite, que ſi chacun d'eux étoit ſeul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition, & la vîteſſe du pendule compoſé qui en réſultera? ou, ce qui revient au même, quelle eſt la longueur du pendule ſimple qui feroit ſes oſcillations dans le même tems que le pendule compoſé? voilà à quoi ſe réduit la queſtion. Le point qui détermine ſur la verge la longueur de ce pendule ſimple, eſt appellé *centre d'Oſcillation* du pendule compoſé.

Mr. Huyghens, ſi célebre par ſes nombreuſes découvertes, & à qui Newton doit peut-être autant qu'à Deſcartes, avoit trouvé le centre d'oſcillation par une méthode fort indirecte; Mr. Ja-

ques Bernoulli l'avoit enſuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile; enfin notre Géometre trouva une méthode fort ſimple pour réſoudre la queſtion. Cette méthode conſiſte en général à chercher d'abord quelle devroit être la gravité dans un pendule ſimple de même longueur que le composé, pour que les deux pendules fiſſent leurs oſcillations dans un tems égal. Enſuite, au-lieu de ce pendule ſimple d'une longueur connue & d'une peſanteur ſuppoſée, il ſubſtitue un pendule ſimple animé par la gravité naturelle, & détermine aiſément la longueur qu'il doit avoir pour faire ſes vibrations en même tems que l'autre.

La diſpute de Mr. Leibnitz avec Mr. Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, ſur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, & devint preſque une querelle nationale. On ne pouvoit ôter à Mr. Newton l'honneur de l'invention; la Métaphyſique lumineuſe qui l'avoit conduit à trouver les regles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avoit été entre ſes mains, enfin des dates anciennes & bien conſtatées, tout depoſoit en ſa faveur.

veur. Quoique ſon rival eût le premier publié la nouvelle Analyſe, ſa gloire n'étoit pas ſi aſſurée. On lui reprochoit le peu de clarté, ou plutôt la fauſſeté palpable de ſes principes, dont il paroiſſoit ſe méfier lui-même; le peu de chemin qu'il avoit fait dans une route, dont il ſembloit qu'il auroit dû voir l'étendue immenſe s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques Ecrits de Mr. Newton, dont on le ſoupçonnoit d'avoir eu connoiſſance. Ces préſomptions formoient contre lui un préjugé peu avantageux, mais enfin ce n'étoit qu'un préjugé; & nous n'avons garde de vouloir prononcer ſur une cauſe qui partage encore aujourd'hui tous les Savans de l'Europe. Mr. Leibnitz, offenſé des ſoupçons que les Anglois avoient jetté ſur ſes travaux, leur propoſa comme une eſpece de défi le problême des Trajectoires. Il s'agiſſoit de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou ſous un angle conſtant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipſes, &c. On croira ſans peine que ce problême ne fut qu'un jeu pour Mr. Newton, car pluſieurs autres Géometres Anglois rempli-

rent le défi. Ainſi Mr. Leibnitz n'avoit pas été fort heureux dans le piege qu'il avoit choiſi pour embarraſſer ſes adverſaires; & la grande diſpute ſur l'inventeur du Calcul différentiel eût été par-là décidée contre lui, ſi la ſolution bonne ou mauvaiſe d'un problême iſolé ſuffiſoit pour décider des queſtions pareilles (*d*).

Mr. Leibnitz étant mort en 1716. Mr. Bernoulli continua la diſpute avec l'Angleterre; il propoſa de nouveau aux Savans de cette Nation le problême des Trajectoires, mais avec des conditions qui le rendoient beaucoup plus difficile; & ceux-ci à leur tour lui en propoſerent d'autres qui ne l'étoient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils ſe portoient. La fraude même parut un peu s'y mêler; car dans le cours de cette diſpute Mr. Keill ayant propoſé à Mr. Bernoulli un problême très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la ſolution, & ſomma en vain ſon adverſaire de montrer la ſienne. Il étoit queſtion de déterminer la courbe décrite par un projecti-

(*d*) On peut voir ſur cette queſtion le Dictionnaire de l'Encyclopédie, au mot DIFFERENTIEL.

le, dans un milieu réſiſtant ſuivant une certaine loi qui renfermoit une infinité de cas, & dont un ſeul juſqu'alors avoit été réſolu.

De tous les Géometres Anglois qui parurent dans la lice en cette occaſion, il n'y en avoit point de plus célebre que Mr. Taylor, ſi connu par ſon Ouvrage intitulé *Methodus incrementorum directa & inverſa*, Ouvrage original & très-ingénieux, mais difficile encore aujourd'hui même pour les plus habiles. Mr. Taylor avoit trouvé à-peu-près en même tems que Mr. Bernoulli, & par une méthode ſemblable, la ſolution du problême des Centres d'oſcillation; l'un & l'autre ſe conteſterent la priorité de la découverte, & perſonne ne leur en eût refuſé à chacun la propriété. Au reſte nous devons dire à l'honneur de Mr. Taylor, que dans cette diſpute il ne ſortit jamais des bornes littéraires. Mr. Bernoulli, attaqué par toute une Nation, jaloux de ſoutenir l'honneur de la ſienne, & plus occupé du fond de la diſpute que de la forme, n'étoit pas ſi ſcrupuleux envers les Géometres Anglois. Peut-être étoit-il excuſable à l'égard de Mr. Keill, qui avoit en quelque maniere violé les regles

du Droit des Gens, & dont les procédés n'étoient pas moins blâmables que les discours. Pour Mr. Taylor, il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux Journalistes de Leipzig, sur la liberté avec laquelle on traitoit sa réputation dans leur Journal. Les différentes pieces de ce procès se trouvent dans ce recueil (année 1715. & suiv.) & elles sont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les mysteres de la plus haute Géométrie. Mais pourquoi font-elles plus d'honneur à l'esprit qu'au cœur humain?

On nous demandera sans doute le but & l'utilité de toutes ces sublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette question par une injure, comme faisoit Galilée (*e*): nous ne chercherons pas même à tirer de quelques-uns des problêmes dont nous avons parlé, des usages peu sensibles, & qu'on leur contesteroit peut-être. Mais la Géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle, indépendante de toute utilité vraie ou pré-

(*e*) On demandoit à Galilée à quoi servoit la Géométrie: il répondit que la Géométrie servoit principalement à *peser*, à *mesurer*, & à *compter*; à *peser* les ignorans, à *mesurer* les sots, & à *compter* les uns & les autres.

tendue? Quand elle n'auroit d'autre prérogative que de nous offrir ſans aucun mélange des connoiſſances évidentes & certaines, un ſi grand avantage ne la rendroit-il pas digne de notre étude? Elle eſt, pour ainſi dire, la meſure la plus préciſe de notre eſprit, de ſon degré d'étendue, de ſagacité, de profondeur & de juſteſſe. ſi elle ne peut nous donner ces qualités, on conviendra du moins qu'elle les fortifie, & fournit les moyens les plus faciles de nous aſſurer nous-mêmes, & de faire connoître aux autres juſqu'à quel point nous les poſſédons. Archimede eſt encore plus célebre par ſes recherches ſur la Parabole & ſur les Spirales, que par ſes Spheres mouvantes & les Baſcules. Deſcartes & Newton, dont les Ouvrages n'ont guere contribué qu'aux progrès de la Raiſon, ſeront l'un & l'autre immortels, tandis que les Inventeurs des Arts les plus néceſſaires ſont pour la plupart inconnus, parce que c'eſt plutôt le haſard que le génie qui les a guidés. Un Hiſtorien eſt loué de travailler à illuſtrer ſa Nation: quel reſpect ne mérite pas un petit nombre de génies rares, qui en montrant juſqu'où peuvent aller les forces de l'eſprit, ont éclairé

l'Univers & fait honneur à l'Humanité? Il a fallu des ſiecles pour les produire, & on ne peut eſpérer de les voir de tems de tems renaître, qu'en ne traitant point leurs diſciples de fainéans laborieux. Ainſi, quand les ſpéculations de la Géométrie tranſcendante ne ſeroient & ne pourroient jamais être d'aucun uſage, ce qu'on eſt bien éloigné de prouver, ces hommes reſpectables devroient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oiſifs, frivoles par état, & incapables de les apprécier. Si des travaux d'une utilité matérielle & ſenſible étoient la ſeule ou la principale meſure du mérite, le Laboureur & le Soldat, aujourd'hui victimes d'un mépris injuſte, devroient recevoir des honneurs auſſi peu mérités. Les talens de toute eſpece, les noms célebres en tout genre, ſeroient oubliés ou proſcrits; la barbarie renaîtroit bientôt, & avec elle tous les maux qu'elle traîne à ſa ſuite.

En 1724, Mr. Bernoulli compoſa ſon *Diſcours ſur les Loix de la communication du mouvement*, à l'occaſion du prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit propoſé. Ce Diſcours, l'un de ſes plus beaux

ouvrages, fut loué par ses juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondoit pas précisément à la question du prix: l'Académie demandoit les loix du choc des corps durs & il débutoit dans sa piece par soutenir que ces corps ne pouvoient exister. Il en donnoit pour raison, que dans le choc des corps durs la communication du mouvement devroit nécessairement être instantanée, & qu'ainsi ces corps devroient passer subitement d'un mouvement quelconque à un autre, sans passer par les degrés intermédiaires; ce qui est contraire au principe, *que tout se fait dans la Nature par des degrés insensibles.* On auroit pu démander à Mr. Bernoulli, si dans le choc de deux corps élastiques, égaux & semblables qui viennent se frapper directement en sens contraires, avec des vîtesses égales, le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup son mouvement dès l'instant que les deux corps se joignent, & si par conséquent il ne passe pas subitement & sans gradation à l'état de repos; état dans lequel il reste pendant tout le tems que les deux corps mettent à se comprimer & à se rétablir. Si cela est, comme on ne peut en dis-

convenir, & ſi d'un autre côté la matiere ne peut être ſuppoſée actuellement diviſée à l'infini, ce qui eſt évident, le point de contact ne ſauroit perdre ſon mouvement, ſans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde auſſi le ſien. Voilà donc dans l'hypotheſe abſtraite de Mr. Bernoulli deux parties de matiere qui paſſent ſans gradation du mouvement au repos. Ce principe, que tout ſe fait dans la Nature par degrés inſenſibles, eſt celui que Leibnitz & ſes ſectateurs ont appellé *loi de continuïté*. On ne peut nier qu'il ne ſoit très-philoſophique, & confirmé du moins par la plus grande partie des phénomenes. Mais c'eſt en faire un étrange uſage, que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'Univers de corps durs, c'eſt-à-dire, d'en exclure, ſelon l'expreſſion d'un Philoſophe moderne; les ſeuls corps peut-être qui y ſoient: car comment ſe former une idée de la matiere, ſi on n'accorde pas une dureté originaire & primitive aux élémens dont elle eſt compoſée, & qui ſont proprement les vrais corps? Au reſte, quand l'exiſtence des corps durs ſeroit phyſiquement impoſſible, il n'eſt pas moins certain qu'on peut

tou-

toujours conſidérer ces corps comme on conſidere en Géométrie des lignes & des ſurfaces parfaites en Méchanique des léviers inflexibles & ſans peſanteur; & c'étoit-là ſans doute le point de vue de la queſtion propoſée.

Mr. Bernoulli ſoutenoit dans la même piece une autre opinion, qui parut auſſi nouvelle, quoiqu'elle eût pour premier Auteur Mr. Leibnits, & qu'elle ait eu depuis bien des ſectateurs. C'étoit la meſure des forces vives ou des forces des corps en mouvement, par les produits des maſſes & des quarrés des vîteſſes. Pour réduire cette queſtion à l'énoncé le plus ſimple, il s'agit de ſavoir ſi la force d'un corps qui a une certaine vîteſſe, devient double ou quadruple quand ſa vîteſſe devient double. Juſqu'à Mr. Leibnitz tous les Méchaniciens avoient cru qu'elle étoit double; ce grand Philoſophe ſoutint le premier qu'elle étoit quadruple, & il le prouvoit par le raiſonnement ſuivant. La force d'un corps ne ſe peut meſurer que par ſes effets, & par les obſtacles qu'elle lui fait vaincre: or ſi un corps peſant peut monter à quinze pieds étant jetté de bas en haut avec une certaine vîteſſe, il doit monter, de

l'aveu de tout le monde, à 60 pieds étant jetté avec une vîteſſe double. Il fait donc dans ce dernier cas quatre fois plus d'effet, & ſurmonte quatre fois plus d'obſtacles: ſa force eſt donc quadruple de la premiere.

Cette preuve de Mr. Leibnits fut fortifiée par Mr. Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un reſſort avec une certaine vîteſſe, peut avec une vîteſſe double fermer tout à la fois, ou ſucceſſivement, quatre reſſorts ſemblables au premier, neuf avec une vîteſſe triple, *&c.* Il n'oublia pas d'inſiſter ſur une vérité très-importante, découverte par Mr. Huighens, ſavoir que dans le choc des corps élaſtiques la ſomme des forces vives, c'eſt-a-dire, des produits des maſſes par les quarrés des vîteſſes, demeure toujours la même; ce qu'on ne peut pas dire de la ſomme des produits des maſſes par les vîteſſes. Les partiſans des forces vives ont ſouvent fait valoir ce théorême en faveur de leur opinion, ſur-tout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général, & d'un uſage preſque univerſel dans les problêmes de Méchanique. Nous n'entrerons point

ici dans le détail des différens Ecrits que la queſtion des Forces vives a produits. Il ſemble qu'aujourd'hui les Géometres conviennent aſſez unanimement que c'eſt une pure queſtion de nom : & comment n'en ſeroit-ce pas une, puiſque les deux partis ſont d'ailleurs entiérement d'accord ſur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement ? Dans le mouvement d'un corps nous ne voyons clairement que deux choſes, l'eſpace parcouru & le tems employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous repréſente qu'un être vague, dont nous n'avons point d'idée nette, dont l'exiſtence même n'eſt pas trop bien conſtatée, & qu'on ne peut connoître tout au plus que par ſes effets. Tous les Géometres conviennent entr'eux ſur la meſure de ces effets, & cela doit leur ſuffire. Nous en ſaurons davantage, quand il plaira à l'Etre Suprême de nous dévoiler plus clairement l'eſſence des corps, & ſur-tout la maniere de comparer par le calcul leurs propriétés métaphyſiques, peut-être auſſi inappréciables que nos propres ſenſations.

M. Bernoulli ſe vengea de l'infortune littéraires qu'il avoit eue en 1724, en

remportant plusieurs années de suite le prix de l'Académie Royale des Sciences. Sa piece de 1730, sur la maniere d'expliquer par les tourbillons la forme & les propriétés des orbites des Planetes, est remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un systême que Newton croyoit avoir anéanti. La profonde Géométrie qui regne dans cet Ouvrage, la supériorité de l'Auteur sur ses concurrens; & peut-être la prédilection naturelle à des François pour l'hypothese qu'il défendoit, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui sans doute n'avoit pas échappé à la pénétration de ses juges.

En 1734 parut l'Essai de Mr. Bernoulli sur *la Physique Céleste*. Il tâchoit d'y expliquer par une hypothese nouvelle les principaux points du systême du Monde, & sur-tout la cause de l'inclination des orbites des Planetes, que l'Académie avoit proposée. Si on remarque dans cet Ouvrage un grand nombre des choses que la saine Physique refuseroit peut-être tre d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adresse avec laquelle l'Auteur fait valoir en sa faveur tout ce que les ressources d'un génie inventif peuvent

fournir de séduisant ou de plausible; & le suffrage de l'Académie, sans répondre du succès de ce travail, en a du moins été la récompense. De plus, la question qu'il falloit résoudre étoit du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le systême Newtonien; Mr. Bernoulli, qui d'ailleurs n'étoit pas trop favorable à ce systême, & qui ne trouvoit point dans celui de Descartes une explication satisfaisante de ce qu'il cherchoit, fut obligé d'en imaginer un autre; & qu'elle est l'hypothese qui satisfait à tout?

Voilà les principaux Ouvrages d'un homme dont les Mathématiques conserveront à jamais le nom. Un Ecrit beaucoup plus long que celui-ci n'eût pas suffi pour les indiquer tous; & ceux que nous avons omis feroient encore honneur aux plus grands Géométres.

Balle étoit sa patrie; il est juste de faire honneur à cette République d'un citoyen qu'elle a toujours distingué, puisque tant de personnages célebres ont fait après leur mort la gloire de leur Nation, qui les avoit oubliés pendant leur vie.

Il étoit depuis long-tems le premier des Associés étrangers de l'Académie

Royale des Sciences de Paris; ſans doute les Crouſaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, *&c.* dont les noms rempliſſoient alors cette liſte, ſe voyoient avec complaiſance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli euſſent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de Mr. Bernoulli a laiſſé un grand vuide, l'Académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ſes ſuccès dans les Mathématiques euſſent été fort précoces, & fuſſent l'effet d'un talent qui avoit dû reconnoître de bonne heure ſon objet & le ſaiſir, cette étude néanmoins n'étoit pas la premiere à laquelle il s'étoit livré. Son ame avide de connoiſſances s'étoit, pour ainſi dire, jettée d'abord ſur le premier aliment qu'on lui avoit préſenté. Les charmes des Belles-Lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de la carriere, les dédommagerent des avantages qu'il auroit pu trouver dans le Commerce, pour lequel il n'avoit aucun goût, quoiqu'il y eût été deſtiné par un pere, qui pour avoir un fils ſi rare, n'en reſſembloit pas moins à tous les peres. Il paſſa de-là à l'étude de la Médecine; & ce fut elle ſans doute qui le conduiſit inſen-

ſiblement au point où la nature l'appelloit, à cette Géométrie ſublime, ſi néceſſaire pour entrevoir le méchaniſme admirable du corps humain, & ſi inſuffiſante néanmoins pour en démêler tous les reſſorts. Mr. Bernoulli, auſſi incapable d'en impoſer à lui-même qu'aux autres, & fait pour appercevoir preſque au premier coup d'œil les limites preſcrites à nos connoiſſances, vit bientôt que l'uſage de la Géométrie dans cette matiere dégénéroit trop facilement en abus; malgré le ſuccès de la Diſſertation Phyſico-mathématique qu'il avoit publiée ſur le mouvement des muſcles, & dont nous avons parlé, il crut devoir dans la ſuite réſerver la Géométrie pour des objets moins utiles peut-être, mais plus ſatisfaiſans du moins par les lumieres qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'étoit pas tellement borné aux Mathématiques, qu'il perdît entiérement de vue tout le reſte. Il faiſoit quelquefois pour ſe délaſſer, des Vers Latins, peut-être auſſi mal qu'un homme né à *Pekin* feroit des Vers François, mais aſſez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi la foule des modernes qui ont mieux ai-

mé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occasion une remarque singuliere ; c'est que les Langues Grecque & Latine, tant qu'on les a parlées, n'ayent eu qu'un très-petit nombre d'excellens Poëtes, comme toutes les langues vivantes ; & qu'au contraire, depuis la renaissance des Lettres, nous croyions avoir tant d'Horaces & de Virgiles. La solution de ce paradoxe ne sera pas fort difficile à trouver, si on se demande à soi-même, pourquoi plusieurs Corps célebres qui ont produit une nuée de Versificateurs Latins, n'ont pas un seul Poëte François qu'on puisse lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup sur les Vers Latins de Mr. Bernoulli. Il faisoit mieux ou plus mal encore ; car dans sa jeunesse, à l'âge de dix-huit ans, il avoit soutenu une These en Vers Grecs, sur cette question, *que le Prince est pour les sujets* ; matiere du moins aussi intéressante qu'aucune de celles qu'il a traitées depuis ; mais qu'un Philosophe pouvoit se dispenser de traiter en Vers, & un Républicain de traiter en Grec.

Il est rare que les hommes célebres ayent des enfans qui leur ressemblent. Le

nôtre en a eu plusieurs d'un mérite distingué ; Nicolas Bernoulli, mort fort jeune à Pétersbourg, où le Czar l'avoit appellé, & où il étoit déjà l'un des principaux ornemens de l'Académie naissante ; Jean Bernoulli aujourd'hui Professeur d'Eloquence à Bâle, qui a remporté plusieurs prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & qui auroit été grand Mathématicien, s'il n'eût mieux aimé être Orateur ; enfin Daniel Bernoulli l'ainé & le plus illustre de tous, qui soutient par ses Ouvrages le nom de son pere. Ses talens sublimes & connus depuis long-tems brillent sur-tout dans son *Hydrodynamique*, où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conservation des forces vives, & déterminé les loix de ce mouvement par des méthodes sûres & non arbitraires. Il a partagé avec son pere le prix de l'Académie en 1734, & s'est montré digne de lui en l'égalant ; depuis plusieurs années ce prix est pour Mr. Daniel Bernoulli une espece de revenu ; fortune la plus flatteuse qu'un Savant puisse retirer de son travail, puisqu'il ne la doit qu'à lui seul.

Messieurs de Maupertuis & Clairaut,

célebres Géometres François, ont fait l'un & l'autre le voyage de Basle pour profiter des lumieres de Mr. Bernoulli; semblables à ces anciens Grecs qui alloient chercher les Sciences en Egypte, & revenoient ensuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richesses. Enfin c'est à Mr. Bernoulli qu'on doit Mr. Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe & à si juste titre; la reconnoissance de ce grand Géometre pour son illustre Maître égale la profondeur & la sagacité qu'on admire dans ses Ouvrages.

On a publié en 1743 (*f*) à Lausanne, le recueil de tous les Ecrits de Mr. Bernoulli: ce recueil précieux, fait avec un soin & une intelligence qui méritent la reconnoissance de tous les Géometres, est dû à l'un des plus célebres disciples de l'Auteur, feu Mr. Cramer Professeur de Mathématiques à Geneve, que l'étendue de ses connoissances dans la Géométrie, dans la Physique & dans les

(*f*) Nous disons 1743, quoique le titre porte 1742, parce qu'il est certain que le Recueil n'a paru qu'en 1743; la Lettre de Mr. Bernoulli au Libraire, qu'on voit à la tête du premier volume, est datée du 9. Janvier de cette derniere année, & la Préface de l'Editeur est du 1. Mars suivant.

Belles-Lettres rendoient digne de toutes les Sociétés ſavantes, & dont l'eſprit philoſophique & les qualités perſonnelles relevoient encore les talens.

De toutes les Académies qui avoient l'avantage de compter Mr. Bernoulli parmi leurs membres, aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie Royale des Sciences de Pruſſe. Cette Compagnie chargea ſon Secretaire de lui faire un éloge public, quoique ce ne ſoit point l'uſage de prononcer celui des Académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât à accorder ſouvent de pareilles diſtinctions; la mémoire d'un ſi grand homme méritoit cet hommage de la part d'un Corps où il comptoit des amis & des éleves illuſtres. Le recueil des Oeuvres de Mr. Bernoulli eſt dédié au Monarque, Protecteur de cette Académie célebre; & ſi elles méritoient de paroître ſous les auſpices d'un Prince philoſophe, oſons dire à la gloire des Lettres, & plus encore à celle du Prince, qu'il étoit digne de voir ſon nom à la tête de cet immortel Ouvrage.



ELOGE

DE Mr.

L'ABBÉ TERRASSON,

Mort au mois de Septembre 1750.

LES Ouvrages d'un grand Génie, ou d'un Savant illustre, fixent assez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ses talens: mais le spectacle de sa conduite, de ses mœurs, de ses foiblesses même, est une école de Philosophie: sur-tout, quelle instruction ne peut-on pas en retirer, lorsque par son caractere & sa façon de penser, il a mérité de servir de modele à ceux qui courent la même carriere?

Tel fut Mr. l'Abbé Terrasson. Il occupoit sans doute une place distinguée dans la Littérature, mais ce fut la moindre partie de sa gloire: ce qui le caractérise, c'est d'avoir été à la tête des Philosophes pratiques de son siecle: l'éloge

eſt d'autant plus grand, qu'il eſt plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-tems; la gloire & l'intérêt, quelquefois tous les deux enſemble, quelquefois l'un aux dépens de l'autre, ſont les deux grands reſſorts qui font mouvoir les hommes, & les Gens de Lettres ne ſont pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux menent rarement à la fortune, pluſieurs d'entre eux ne laiſſent pas de s'y méprendre, & de s'engager dans une carriere ſi noble, par un motif qui ne l'eſt pas. Quelques-uns ſemblent avoir renoncé à l'intérêt; ſacrifice mediocre, lorſqu'ils n'ont aucun deſir à ſatisfaire: mais ils n'en ſont ordinairement que plus vifs ſur cet amour de la réputation, qui, ſelon l'expreſſion de Tacite, eſt la derniere paſſion des Sages. En vain ſe repréſentent-ils que le nombre des bons Juges eſt petit, il leur ſuffit de penſer que le nombre des Juges eſt grand; & par une contradiction dont ils ont peine à ſe rendre raiſon, ils ſont avides de la réunion de ces ſuffrages, dont chacun en particulier, ſi on en excepte quelques-uns, ne les flatteroit nullement. Heureux quand ils ne travaillent pas à ſe les

procurer par les manœuvres & par l'intrigue!

Mr. l'Abbé Terraſſon étoit bien éloigné de cette maniere de penſer: il ne fut ſujet, ni à cet amour-propre ſi délicat qui fait quelquefois le ſupplice des Savans, ni à cette baſſe jalouſie qui les dégrade: il ne regardoit ſes Ouvrages que comme des enfans de ſon loiſir qu'il abandonnoit à la cenſure publique; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il étoit fort tranquille ſur le jugement des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il penſoit d'une Harangue qu'il devoit prononcer: *Elle eſt bonne*, répondit-il, *je dis très-bonne; tout le monde n'en penſera peut-être pas comme moi, mais cela ne m'inquiete guere.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentoit pas plus que celle de faire du bruit; la fortune vint à lui ſans qu'il la cherchât, elle le quitta ſans qu'il ſongeât à la retenir, & il ſe retrouva dans un état médiocre, avec cette même Philoſophie qui ne l'avoit jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conſervé au milieu des richeſſes la ſimplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'étoit pas ſans défiance de lui-même: *Je ré-*

ponds de moi, disoit-il, *jusqu'à un million*: ceux qui le connoissoient auroient bien répondu de lui par-delà.

Il regrettoit le tems où les Gens de Lettres moins répandus & moins distraits, vivoient davantage entre eux. Comme ils avoient moins d'intérêt de se nuire, ils étoient plus unis, & par conséquent plus respectés; leur société n'avoit peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui; mais la politesse ne se perfectionne que trop souvent aux dépens des mœurs; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, si commune & si hardie maintenant, l'étoit alors beaucoup moins, parce qu'elle étoit moins sûre de réussir. Ce n'est pas que le commerce du monde ne soit nécessaire aux Gens de Lettres, sur-tout à ceux qui travaillent pour plaire à leur siecle ou pour le peindre; mais ce commerce, devenu général & sans choix, est aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du nouveau Monde a été pour l'Europe; il est fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empressé de faire sa cour, Mr. l'Abbé Terrasson trouvoit plus aisé

de ne point vivre avec la plupart des Grands, que d'être avec eux à ſa place, ſans ſe dégrader, & ſans ſe compromettre. Il fuyoit ſur-tout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il eſtimoit beaucoup les Grands d'une ſociété ſimple & aimable, qui cultivent ſans prétention les Sciences & les Beaux-Arts, qui les aiment ſans vanité, & qui, s'il eſt permis de parler le langage du tems, ne font point ſervir leur naiſſance & leurs titres de ſauve-garde à leur eſprit.

Auſſi étoit-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en uſurpent le nom, ordinairement occupés du ſoin de rabaiſſer les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ſes protecteurs, & que le mérite médiocre avilit les ſiens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'étoit guere plus favorable à ces Sociétés particulieres, ſi à la mode aujourd'hui, qui s'érigent en arbitres des Auteurs. On avoit beau lui repréſenter que par le moyen de ces Sociétés, l'eſprit ſe répand & ſe communique de proche en proche. Il répondoit par une comparaiſon plus éner-

énergique que recherchée, que l'esprit d'une Nation ressemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à mesure qu'elles s'étendent, & qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en superficie. Il craignoit sur-tout que ces Juges sans droit & sans titre, faits pour prendre le ton des Gens de Lettres, ne prétendissent un jour le leur donner, & ne cherchassent à se rendre par cette usurpation le fléau des bons livres, & l'asile du mauvais goût. Selon lui, il ne falloit point attribuer à d'autres causes ce jargon qui se répand insensiblement dans les Ouvrages modernes, & qui devenant de jour en jour plus étrange, semble nous annoncer la décadence prochaine des Lettres; car le faux bel-esprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui pensoit comme Mr. l'Abbé Terrasson ne devoit guere solliciter de graces, même purement Littéraires. Il eût fallu lui apprendre jusqu'aux noms de ceux qui les distribuoient; son mérite seul avoit brigué pour lui celles qu'on lui avoit accordées.

On ne doit pas trouver surprenant qu'il ait eu pour les autres l'indifférence

qu'il avoit pour lui-même. Le ſpectacle ſi varié des paſſions qui agitent les hommes, amuſement ordinaire de la plupart des Sages, n'étoit pas même un ſpectacle pour lui. Plus philoſophe que Démocrite, il ſe contentoit de voir le ridicule de ſes contemporains, & ne daignoit pas en rire: on eût dit qu'il contemploit de la planete de Saturne cette Terre que nous habitons: il eſt vrai que les hommes ne ſont qu'un point pour qui les voit de-là; mais ne s'y place pas qui veut.

Sur-tout, ce qui l'occupoit le moins, c'étoient les démêlés des Princes, & les affaires d'Etat, dont les Philoſophes ne parlent guere que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal-à-propos, & toujours inutilement. Il avoit coutume de dire qu'il ne faut point ſe mêler du gouvernail dans un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager. Ce parti eſt aſſurément le meilleur dans une Monarchie bien gouvernée, & le plus ſûr au moins dans quelque Monarchie que ce puiſſe être.

L'ignorance où il étoit ſur la plupart des choſes de la vie, lui donnoit cette naïveté, qui eſt un agrément quand elle n'eſt pas un ridicule, qui du moins an-

nonce ordinairement la vertu, & dont par cette raison le vice emprunte quelquefois le masque. Comme elle le faisoit paroître simple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'esprit que de profil: on pourroit dire avec moins de finesse & plus de vérité, qu'il avoit un visage pour le peuple, & un autre pour les Philosophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun systême ni physique ni métaphysique, le Cartésianisme étoit celui qu'il sembloit avoir adopté. C'étoit, pour ainsi dire, un pli qu'il avoit pris de jeunesse; mais il ne trouvoit point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette secte, qui n'est pas aujourd'hui trop nombreuse, & volontiers intolérante comme bien des sectes opprimées ou négligées, peu s'en faut qu'elle ne décrie ses adversaires, comme de mauvais citoyens insensibles à la gloire de leur Nation. Les partisans de Descartes seroient peut-être bien étonnés, si ce grand homme revenoit au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du Cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'Eloge de Mr. l'Abbé Terrasson, sa philosophie

étoit ſans bruit, parce qu'elle étoit ſans effort; peut-être en avoit-il eu moins de mérite à l'acquérir: mais les vertus qu'on loue le plus, ſont ſouvent celles qui coûtent le moins. D'ailleurs, quelque ridicules que ſoient les préjugés, leur empire eſt ſi puiſſant, que ceux-même qui lui réſiſtent, s'applaudiſſent de leur courage; pour lui, ſans ſe prévaloir d'un avantage ſi rare, il en jouiſſoit paiſiblement; il n'avoit pas beſoin d'avertir les autres qu'il n'étoit ni complaiſant de perſonne, ni eſclave de ſon amour-propre; tout le monde le voyoit aſſez; & il aimoit mieux renfermer ſa philoſophie dans ſa conduite, que de la borner à ſes diſcours.

Il me reſte à dire un mot de ſes Ouvrages. Le premier fut ſa Diſſertation contre l'Iliade. Elle parut en 1715, dans le fort de la diſpute ſur Homere; diſpute auſſi peu utile que preſque toutes les autres, & qui n'a rien appris au genre humain, ſinon que Madame Dacier avoit encore moins de Logique que Mr. de la Motte ne ſavoit de Grec. Les coups que l'on portoit alors au Prince des Poëtes, lui firent peut-être moins de tort que la maniere dont ils étoient repouſ-

fés. Attaqué par des Gens d'esprit & par des Philosophes, il n'avoit guere dans son parti que des Gens de goût qui se taisoient, ou de pesans Erudits qui auroient admiré la Pucelle, si Chapelain l'avoit écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adversaires d'Homere, trop peu sensibles aux beautés de détail dont l'Iliade est remplie, & qui sont peut-être la partie la plus essentielle d'un Poëme Epique, s'attachoient trop à juger un Ouvrage de génie sur des regles d'où l'arbitraire n'est pas tout-à-fait exclus, & sur des usages qu'ils rapportoient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle sur les Anciens & les Modernes, qui faisoit aussi partie de cette dispute, je ne prétends point la renouveller ici, encore moins la terminer: j'observerai seulement que si les Grecs & les Romains nous sont supérieurs à certains égards, & inférieurs à d'autres, c'est peut-être moins à la différence de génie qu'il faut l'attribuer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation; & surtout à l'avantage qu'ils ont eu de parcourir avant nous certaines routes, & à celui que nous avons d'en trouver

d'autres tout ouvertes qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir.

Quoi qu'il en ſoit, l'Ouvrage de Mr. l'Abbé Terraſſon eut un ſuccès dont l'Auteur fut digne par ſa modération, & ſur-tout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les Belles-Lettres cet eſprit de lumiere & de philoſophie, ſi utile dans les matieres même de goût, quand il remonte à leurs vrais principes. Le ſeul cas où il ſoit dangereux, c'eſt lorſqu'égaré par une fauſſe Métaphyſique, il analyſe froidement ce qui doit être ſenti.

Madame Dacier, qui ne pouvoit pas reprocher à Mr. l'Abbé Terraſſon d'ignorer le Grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans une replique. Mr. Dacier s'en chargea, & accuſa entre autres choſes ſon adverſaire d'avoir fait dans ſon Ouvrage l'apologie de la morale du Théatre Lyrique, imputation auſſi injuſte que déplacée. Mr. l'Abbé Terraſſon daigna cependant y répondre, & il faut avouer que c'eſt la partie de ſa Diſſertation la plus inutile.

L'Ouvrage qui ſuivit, fut d'un goût bien différent. C'étoit des Réflexions ſur le fameux Syſtême qui a ruiné parmi nous tant de familles, pour en enrichir

tant d'autres. Mr. l'Abbé Terraſſon eut le courage d'en prendre la défenſe, parce que l'ayant enviſagé d'un œil philoſophique, il le jugeoit utile, & qu'il en ſéparoit le principe d'avec ce qui n'étoit qu'acceſſoire. A la veille du déſaſtre public & de la chûte des fortunes qu'il ne pouvoit prévoir, il juſtifia, pour ainſi dire, d'avance ce qu'on alloit accuſer bientôt d'être la cauſe de tant de malheurs; & aujourd'hui que les eſprits ne ſont plus échauffés ſur cette matiere par un intérêt préſent & perſonnel, l'opinion qu'il défendoit ne manqueroit peut-être pas de partiſans éclairés. Au reſte ce fut à cet Ouvrage qu'il dut l'opulence paſſagere dont nous avons parlé, & par bonheur pour lui elle ne fut que paſſagere: car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant, on auroit pu la lui reprocher, ſi le peu de durée de ſa fortune n'avoit répondu de la droiture de ſes motifs. Ce n'eſt pas que pour être ruiné, on en ſoit toujours plus honnête homme: mais le Philoſophe dont nous parlons, ruiné par le Syſtême qu'il avoit défendu, prouvoit au moins qu'il l'avoit défendu de bonne foi.

Il ſembloit que Mr. l'Abbé Terraſſon

fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le Roman de *Séthos*. Cet Ouvrage, quoique bien écrit, & estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mêlange de physique & d'érudition que l'Auteur y avoit répandu, & par lequel il avoit cru instruire & plaire, ne fut point du goût d'une Nation qui sacrifie tout à l'agrément, & que Mr. l'Abbé Terrasson avoit moins étudiée en Homme du monde qu'en Philosophe. Mais si le Roman de *Séthos* est inférieur de ce côté-là au Télémaque son modele, il n'y a rien aussi dans le Télémaque qui approche d'un grand nombre de caracteres, de traits de morale, de réflexions fines, & de discours quelquefois sublimes, qu'on trouve dans *Séthos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraison funebre (*), portrait que Tacite eût admiré, & dont Platon eût conseillé la lecture à tous les Rois.

Le dernier de ses Ouvrages est sa Traduc-

(*) Voyez le premier volume, page 62, & beaucoup d'autres endroits.

duction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il n'épargne pas les éloges à son Auteur dans la Préface, on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour prouver combien les admirateurs des Anciens sont aveugles. Ce n'est pas plaider de trop bonne foi la cause des Modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile, Historien crédule, Ecrivain du second ordre, & que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homere qu'il faut comparer à Milton, Démosthene à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Seneque à Montagne, Archimede à Newton, Aristote à Descartes, Platon & Lucrece au Chancelier Bacon ; & pour lors le procès des Anciens & des Modernes ne sera plus si facile à juger.

Mr. l'Abbé Terrasson étoit entré de bonne heure à l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secretaire. L'étendue de ses connoissances, & le talent qu'il avoit pour écrire, donnoient tout lieu de croire qu'il rempliroit avec honneur cette place importante. Mais lorsque Mr. de Fontenelle sortit d'une carriere qu'il étoit encore en état de

poursuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce successeur qu'il s'étoit destiné depuis long-tems, n'avoit plus assez de forces pour le remplacer.

Un Philosophe tel que nous venons de le dépeindre, savoit trop bien se suffire à lui-même, pour ne pas disparoître de dessus la scene, quand la vieillesse & les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il se renferma donc absolument chez lui, & ne se montroit tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvoit être à charge à personne. Il connoissoit trop bien sa Nation pour n'avoir pas senti de bonne heure combien elle est ingrate envers ceux-mêmes qui ont le plus contribué à son instruction ou à ses plaisirs. Il savoit que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin, est le privilege d'un petit nombre d'hommes rares : souvent même, quoiqu'ils méritent cet empressement par leurs qualités personnelles, & par l'agrément de leur commerce, c'est à la vanité qu'ils en sont principalement redevables. Mr. l'Abbé Terrasson retira donc de bonne heure *son ame de la presse*, suivant le conseil de Montagne,

& sa vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espece de stoïcisme dont il faisoit profession, ne l'empêchoit pas d'avoir des amis auxquels il ètoit fort attaché; Mr. le Marquis de Lassay & Mr. Falconet étoient de ce nombre; c'en est assez pour juger qu'il savoit les choisir, & sur-tout qu'il ne se trompoit pas en honnêtes gens. Au reste, il regardoit l'amitié comme un sentiment trop respectable & trop précieux pour être prodigué; il croyoit avec raison qu'on avoit très-peu d'amitié, quand on avoit beaucoup d'amis. Pleuré des siens, Mr. l'Abbé Terrasson est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu: on ne sauroit manquer de l'être, quand avec de l'esprit & des talens on n'a jamais nui à l'amour-propre, ni à l'avidité des autres.



ELOGE

DE Mr. LE PRESIDENT

DE MONTESQUIEU,

Mis à la tête du cinquieme Volume de l'Encyclopédie.

L'INTERET que les bons Citoyens prennent à l'*Encyclopédie*, & le grand nombre de Gens de Lettres qui lui consacrent leurs travaux, semblent nous permettre de la regarder comme un des monumens les plus propres à être dépositaires des sentimens de la Patrie, & des hommages qu'elle doit aux hommes célebres qui l'ont honorée. Persuadés néanmoins que Mr. de Montesquieu étoit en droit d'attendre d'autres Panégyristes que nous, & que la douleur publique eût mérité des interpretes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de nous-mêmes nos justes regrets de notre respect pour sa mémoire. Mais l'aveu de

ce que nous lui devons nous eſt trop précieux pour en laiſſer le ſoin à d'autres. Bienfaiteur de l'Humanité par ſes Ecrits, il a daigné l'être auſſi de cet Ouvrage, & notre reconnoiſſance ne veut que tracer quelques lignes au pied de ſa ſtatue.

Charles de Secondat, Baron de la Brede & de Monteſquieu, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Françoiſe, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Pruſſe, & de la Société Royale de Londres, nâquit au Château de la Brede près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, d'une Famille noble de Guyenne. Son triſaïeul, Jean de Secondat, Maître-d'hôtel d'Henri II. Roi de Navarre, & enſuite de Jeanne, fille de ce Roi, qui épouſa Antoine de Bourbon, acquit la Terre de Monteſquieu d'une ſomme de 10000 livres, que cette Princeſſe lui donna par un Acte authentique, en récompenſe de ſa probité & de ſes ſervices. Henri III. Roi de Navarre, depuis Henri IV. Roi de France, érigea en Baronie la Terre de Monteſquieu, en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince,

& enſuite Meſtre-de-camp du Régiment de Châtillon. Jean-Gaſton de Secondat, ſon ſecond fils, ayant épouſé la fille du premier Préſident du Parlement de Bordeaux, acquit dans cette Compagnie une Charge de Préſident à Mortier; il eut pluſieurs enfans, dont un entra dans le Service, s'y diſtingua, & le quitta de fort bonne heure: ce fut le pere de Charles de Secondat, Auteur de l'Eſprit des Loix. Ces détails paroîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un Philoſophe dont le nom a ſi peu beſoin d'ancêtres; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand ſur elle.

Les ſuccès de l'enfance, préſage quelquefois ſi trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat: il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être; & ſon pere donna tous ſes ſoins à cultiver ce génie naiſſant, objet de ſon eſpérance & de ſa tendreſſe. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Monteſquieu préparoit déjà les matériaux de l'Eſprit des Loix, par un extrait raiſonné des immenſes volumes qui compoſent le Corps du Droit Civil: ainſi autrefois Newton avoit jetté dès ſa premiere jeuneſſe les fondemens des Ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cepen-

dans l'étude de la Jurisprudence, quoique moins aride pour Mr. de Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivoit en Philosophe, ne suffisoit pas à l'étendue & à l'activité de son génie; il approfondissoit dans le même tems des matieres encore plus importantes & plus délicates, & les discutoit dans le silence avec la sagesse, la décence & l'équité qu'il a depuis montrées dans ses Ouvrages. (*a*)

Un Oncle paternel, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, Juge éclairé & citoyen vertueux, l'Oracle de sa Compagnie & de sa Province, ayant perdu un fils unique, & voulant conserver dans son Corps l'esprit d'élevation qu'il avoit tâché d'y répandre, laissa ses biens & sa Charge à Mr. de Montesquieu; il étoit Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis le 24 Février 1714, & fut reçu Président à Mortier le 13 Juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du Roi, sa Compagnie le chargea de présenter des Renomtrances à l'occasion d'un nouvel Impôt.

(*a*) Nous voulons parler ici d'un Ecrit qui n'a point paru, & dans lequel il se proposoit de prouver que la damnation de la plupart des Payens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

Placé entre le trône & le peuple il remplit en ſujet reſpectueux & en Magiſtrat plein de courage l'emploi ſi noble & ſi peu envié de faire parvenir au Souverain le cri des malheureux; & la miſere publique, repréſentée avec autant d'habileté que de force, obtint la juſtice qu'elle demandoit. Ce ſuccès, il eſt vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut auſſi paſſager que s'il eût été injuſte; à peine la voix des peuples eut-elle ceſſé de ſe faire entendre, que l'Impôt ſupprimé fut remplacé par un autre; mais le Citoyen avoit fait ſon devoir.

Il fut reçu le 3 Avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faiſoit que de naître. Le goût pour la Muſique, & pour les Ouvrages de pur agrément, avoit d'abord raſſemblé les membres qui la formoient. Mr. de Monteſquieu crut avec raiſon que l'ardeur naiſſante & les talens de ſes confreres pourroient s'exercer avec encore plus d'avantage ſur les objets de la Phyſique. Il étoit perſuadé que la Nature, ſi digne d'être obſervée par-tout, trouvoit auſſi par-tout des yeux dignes de la voir; qu'au contraire les Ouvrages de goût ne ſouffrant point de médiocrité, & la Capitale étant en ce

genre le centre des lumieres & des secours, il étoit trop difficile de rassembler loin d'elle un assez grand nombre d'Ecrivains distingués; il regardoit les Sociétés de bel-esprit, si étrangement multipliées dans nos Provinces, comme une espece ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle sans même en offrir l'apparence. Heureusement Mr. le Duc de la Force, par un prix qu'il venoit de fonder à Bordeaux, avoit secondé des vues si éclairées & si justes. On jugea qu'une expérience bien faite seroit préférable à un Discours foible ou à un mauvais Poëme; & Bordeaux eut une Académie des Sciences.

Mr. de Montesquieu, nullement empressé de se montrer au Public, sembloit attendre, selon l'expression d'un grand Génie, *un âge mûr pour écrire*; ce ne fut qu'en 1721, c'est-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les *Lettres Persanes*. Le *Siamois* des *Amusemens sérieux & comiques* pouvoit lui en avoir fourni l'idée, mais il surpassa son modele. La peinture des mœurs Orientales réelles ou supposées, & l'orgueil & du flegme de l'amour Asiatique, n'est que

le moindre objet de ces Lettres; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satyre fine de nos mœurs, & à des matieres importantes que l'Auteur approfondit en paroissant glisser sur elles. Dans cette espece de tableau mouvant, Usbek expose sur tout avec autant de légéreté que d'énergie, ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrans; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, & de tourner les plus importantes en plaisanterie; nos conversations si bruyantes & si frivoles; notre ennui dans le sein du plaisir même; nos préjugés & nos actions en contradiction continuelle avec nos lumieres; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur; nos Courtisans si rampans & si vains; notre politesse extérieure & notre mépris réel pour les étrangers, ou notre prédilection affectée pour eux; la bisarrerie de nos goûts, qui n'a rien au dessous d'elle que l'empressement de toute l'Europe à les adopter; notre dédain barbare pour deux des plus respectables occupations d'un citoyen, le Commerce & la Magistrature; nos disputes littéraires si vives & si inutiles; notre fureur d'écrire avant que de pen-

ſer, & de juger avant que de connoître. A cette peinture vive, mais ſans fiel, il oppoſe, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu ſage par le malheur; morceau digne du Portique. Ailleurs il montre la Philoſophie long-tems étouffée, reparoiſſant tout-à-coup, regagnant par ſes progrès le tems qu'elle a perdu, pénétrant juſques chez les Ruſſes à la voix d'un Génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres Peuples de l'Europe la ſuperſtition, ſemblable à une atmoſphere épaiſſe, empêche la lumiere qui les environne de toutes parts, d'arriver juſqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit ſur la nature des Gouvernemens anciens & modernes, il préſente le germe de ces idées lumineuſes, développées depuis par l'Auteur dans ſon grand Ouvrage.

Ces différens ſujets, privés aujourd'hui des graces de la nouveauté qu'ils avoient dans la naiſſance des Lettres Perſanes, y conſerveront toujours le mérite du caractere original qu'on a ſu leur donner: mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie ſeul de l'Ecrivain, & non du voile étranger dont il s'eſt couvert. Car Usbek a pris durant ſon ſé-

jour en France, non seulement une connoissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manieres même, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein & sans adresse: en relevant nos ridicules & nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages; il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, & il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le succès de cet Ouvrage, Mr. de Montesquieu ne s'en étoit point déclaré ouvertement l'Auteur. Peut-être croyoit-il échapper plus aisément par ce moyen à la satyre littéraire, qui épargne plus volontiers les Ecrits anonymes, parce que c'est toujours la personne & non l'ouvrage qui est le but de ses traits; peut-être craignoit-il d'être attaqué sur le prétendu contraste des Lettres Persanes avec l'austérité de sa place; espece de reproche, disoit-il, que les Critiques ne manquent jamais de faire, parce qu'il ne demande aucun effort d'esprit. Mais son secret étoit découvert, & déjà le Public le montroit à l'Académie Françoise.

L'événement fit voir combien le silence de Mr. de Montesquieu avoit été sage. Usbek s'exprime quelquefois assez librement, non sur le fond du Christianisme, mais sur des matieres que trop de personnes affectent de confondre avec le Christianisme même; sur l'esprit de persécution dont tant de Chrétiens ont été animés; sur les usurpations temporelles de la Puissance Ecclésiastique; sur la multiplication excessive des Monasteres, qui enleve des sujets à l'Etat sans donner à Dieu des adorateurs; sur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes; sur nos disputes de Religion, toujours violentes, & souvent funestes. S'il paroît toucher ailleurs à des questions plus délicates, & qui intéressent de plus près la Religion Chrétienne, ses réflexions appréciées avec justice, sont en effet très-favorables à la Révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la Raison humaine abandonnée à elle-même, est peu éclairée sur ces objets. Enfin, parmi les véritables Lettres de Mr. de Montesquieu, l'Imprimeur étranger en avoit inséré quelques-unes d'une autre main, & il eût fallu du moins, avant que de con-

damner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. Sans égard à ces conſidérations d'un côté la haine ſous le nom de zele, de l'autre le zele ſans diſcernement ou ſans lumieres, ſe ſouleverent & ſe réunirent contre les Lettres Perſanes. Des délateurs, eſpece d'homme dangereuſe & lâche, que même dans un Gouvernement ſage on a quelquefois le malheur d'écouter, allarmerent par un extrait infidele la piété du Miniſtere. Mr. de Monteſquieu, par le conſeil de ſes amis ſoutenu de la voix publique, s'étant préſenté pour la place de l'Académie Françoiſe, vacante par la mort de Mr. de Sacy, le Miniſtre écrivit à cette Compagnie que S. M. ne donneroit jamais ſon agrément à l'Auteur des Lettres Perſanes; qu'il n'avoit point lu ce Livre, mais que des perſonnes en qui il avoit confiance lui en avoient fait connoître le poiſon & le danger. Mr. de Monteſquieu ſentit le coup qu'une pareille accuſation pouvoit porter à ſa perſonne; à ſa famille, à la tranquillité de ſa vie. Il n'attachoit pas aſſez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dégaigner quand ils ſe préſen-

toient à lui, ni enfin pour en regarder la ſimple privation comme un malheur; mais l'excluſion perpétuelle, & ſur-tout les motifs de l'excluſion lui paroiſſoient une injure. Il vit le Miniſtre, lui déclara que par des raiſons particulieres il n'avouoit point les Lettres Perſanes, mais qu'il étoit encore plus éloigné de déſavouer un Ouvrage dont il croyoit n'avoir point à rougir; & qu'il devoit être jugé d'après une lecture, & non ſur une délation. Le Miniſtre prit enfin le parti par où il auroit dû commencer; il lut le Livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux placer ſa confiance: l'Académie Françoiſe ne fut point privée d'un de ſes plus beaux ornemens, & la France eut le bonheur de conſerver un Sujet que la ſuperſtition ou la calomnie étoient prêtes à lui faire perdre: car Mr. de Monteſquieu avoit déclaré au Gouvernement, qu'après l'eſpece d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit chercher chez les étrangers qui lui tendoient les bras, la ſûreté, le repos, & peut-être les récompenſes qu'il auroit dû eſpérer dans ſon pays. La Nation eût déploré cette perte, & la honte en fût pourtant retombée ſur elle.

Feu Mr. le Maréchal d'Eſtrées, alors Directeur de l'Académie Françoiſe, ſe conduiſit dans cette circonſtance en Courtiſan vertueux & d'une ame vraiment élevée; il ne craignit ni d'abuſer de ſon crédit, ni de le compromettre; il ſoutint ſon ami, & juſtifia Socrate. Ce trait de courage ſi précieux aux Lettres, ſi digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, & ſi honorable à la mémoire de Mr. le Maréchal d'Eſtrées, n'auroit pas dû être oublié dans ſon Eloge.

Mr. de Monteſquieu fut reçu le 2 Janvier 1728; ſon Diſcours eſt un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occaſion; le mérite en eſt d'autant plus grand, que les Récipiendaires génés juſqu'alors par ces formules & ces éloges d'uſage auxquels une eſpece de preſcription les aſſujettit, n'avoient encore oſé franchir ce cercle pour traiter d'autres ſujets, ou n'avoient point penſé du moins à les y renfermer; dans cet état même de contrainte il eut l'avantage de réuſſir. Entre pluſieurs traits dont brille ſon Diſcours, on reconnoîtroit l'Ecrivain qui penſe, au ſeul portrait du Cardinal de Richelieu, *qui apprit à la France le ſecret de ſes forces, & à l'Eſpa-*

gne celui de sa foiblesse, qui ôta à l'Allemagne ses chaînes & lui en donna de nouvelles. Il faut admirer Mr. de Montesquieu d'avoir su vaincre la difficulté de son sujet, & pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même succès.

Le nouvel Académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de tems auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entiérement à son génie & à son goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupoit, avec quelques lumieres & quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs, il sentoit qu'il y avoit des objets plus dignes d'occuper ses talens, qu'un Citoyen est redevable à sa nation & à l'Humanité de tout le bien qu'il peut leur faire; & qu'il seroit plus utile à l'une & à l'autre, en les éclairant par ses Ecrits, qu'il ne pouvoit l'être en discutant quelques contestations particulieres dans l'obscurité: toutes ces réflexions le déterminerent à vendre sa Charge; il cessa d'être Magistrat, & ne fut plus qu'Homme de Lettres.

Mais pour se rendre utile par ses Ouvrages aux différentes Nations, il étoit nécessaire qu'il les connût; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager.

Son but étoit d'examiner par-tout le Phyſique & le Moral; d'étudier les loix & la conſtitution de chaque Pays; de viſiter les Savans, les Ecrivains, les Artiſtes célebres; de chercher ſur-tout ces hommes rares & ſinguliers dont le commerce ſupplée quelquefois à pluſieurs années d'obſervations & de ſéjour. Mr. de Monteſquieu eût pu dire comme Démocrite: „ Je n'ai rien oublié pour „ m'inſtruire; j'ai quitté mon Pays & „ parcouru l'Univers pour mieux con„ noître la vérité: j'ai vu tous les per„ ſonnages illuſtres de mon tems"; mais il y eut cette différence entre le Démocrite François & celui d'Abdere, que le premier voyageoit pour inſtruire les hommes, & le ſecond pour s'en moquer.

Il alla d'abord à Vienne, où il vit ſouvent le célebre Prince Eugene: ce Héros ſi funeſte à la France (à laquelle il auroit pu être ſi utile) après avoir balancé la fortune de Louis XIV. & humilié la fierté Ottomane, vivoit ſans faſte durant la paix, aimant & cultivant les Lettres dans une Cour où elles ſont peu en honneur, & donnant à ſes Maîtres l'exemple de les protéger. Mr. de Monteſquieu crut entrevoir dans ſes diſcours quelques

reſtes d'intérêt pour ſon ancienne Patrie; le Prince Eugene en laiſſoit voir ſur-tout, autant que le peut faire un ennemi, ſur les ſuites funeſtes de cette diviſion inteſtine qui trouble depuis ſi long-tems l'Egliſe de France: l'Homme d'Etat en prévoyoit la durée & les effets; & les prédit au Philoſophe.

Mr. de Monteſquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie, contrée opulente & fertile, habitée par une Nation fiere & généreuſe, le fléau de ſes Tyrans & l'appui de ſes Souverains. Comme peu de perſonnes connoiſſent bien ce Pays, il a écrit avec ſoin cette partie de ſes voyages.

D'Allemagne il paſſa en Italie; il vit à Veniſe le fameux Law, à qui il ne reſtoit de ſa grandeur paſſée que des projets heureuſement deſtinés à mourir dans ſa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de haſard. Un jour la converſation rouloit ſur le fameux ſyſtême que Law avoit inventé; époque de tant de malheurs & de fortunes, & ſur-tout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le Parlement de Paris, dépoſitaire immédiat des loix dans les tems de minorité, avoit fait

éprouver au Miniſtre Ecoſſois quelque réſiſtance dans cette occaſion, Mr. de Monteſquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas eſſayé de vaincre cette réſiſtance par un moyen preſque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot par l'argent. *Ce ne ſont pas*, répondit Law, *des génies auſſi ardens & auſſi dangereux que mes compatriotes, mais ils ſont beaucoup plus incorruptibles*. Nous ajouterons ſans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un Corps libre pour quelques inſtans, doit mieux réſiſter à la corruption que celui qui l'eſt toujours. Le prémier en vendant ſa liberté, la perd: le ſecond ne fait pour ainſi dire, que la prêter, & l'exerce même en l'engageant; ainſi les circonſtances & la nature du Gouvernement font les vices & les vertus des Nations.

Un autre perſonnage non moins fameux, que Mr. de Monteſquieu vit encore plus ſouvent à Veniſe, fut le Comte de Bonneval. Cet homme ſi connu par ſes avantures, qui n'étoient pas encore à leur terme, & flatté de converſer avec un Juge digne de l'entendre, lui faiſoit avec plaiſir le détail ſingulier

de sa vie, le récit des actions militaires où il s'étoit trouvé, le portrait des Généraux & des Ministres qu'il avoit connus. Mr. de Montesquieu se rappelloit souvent ces conversations, & en racontoit différens traits à ses amis.

Il alla de Venise à Rome; dans cette ancienne Capitale du Monde, qui l'est encore à certains égards, il s'appliqua sur-tout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus, les ouvrages des Raphaëls, des Titiens, & des Michel-Ange: il n'avoit point fait une étude particuliere des Beaux-Arts; mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre, saisit infailliblement tout homme de génie: accoutumé à étudier la Nature, il la reconnoît quand elle est imitée, comme un portrait ressemblant frappe tous ceux à qui l'original est familier: malheur aux productions de l'Art dont toute la beauté n'est que pour les Artistes.

Après avoir parcouru l'Italie, Mr. de Montesquieu vint en Suisse; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin, & il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne; car FREDERIC ne régnoit pas encore. Il s'arrêta ensuite quelque

tems dans les Provinces-Unies, monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté. Enfin il se rendit en Angleterre, où il demeura deux ans. Digne de voir & d'entretenir les plus grands hommes, il n'eut à regretter que de n'avoir pas fait plutôt ce voyage: Locke & Newton étoient morts. Mais il eut souvent l'honneur de faire sa cour à leur Protectrice, la célebre Reine d'Angleterre, qui cultivoit la Philosophie sur le Trône, & qui goûta, comme elle le devoit, Mr. de Montesquieu. Il ne fut pas moins accueilli par la Nation, qui n'avoit pas besoin sur cela de prendre le ton de ses Maîtres. Il forma à Londres des liaisons intimes avec des hommes exercés à méditer, & à se préparer aux grandes choses par des études profondes; il s'instruisit avec eux de la nature du Gouvernement, & parvint à la bien connoître. Nous parlons ici d'après le témoignage public que lui ont rendu les Anglois eux-mêmes, si jaloux de nos avantages, & si peu disposés à reconnoître en nous aucune supériorité.

Comme il n'avoit rien examiné ni avec la prévention d'un enthousiaste, ni

avec l'auſtérité d'un Cynique, il n'avoit remporté de ſes voyages ni un dédain outrageant pour les étrangers, ni un mépris encore plus déplacé pour ſon propre pays. Il réſultoit de ſes obſervations, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y ſéjourner, l'Angleterre pour y penſer, & la France pour y vivre.

De retour enfin dans ſa Patrie, Mr. de Monteſquieu ſe retira pendant deux ans à ſa terre de la Brede: il y jouit en paix de cette ſolitude que le ſpectacle & le tumulte du monde ſert à rendre plus agréable; il vécut avec lui-même, après en être ſorti ſi long-tems; & ce qui nous intéreſſe le plus, il mit la derniere main à ſon Ouvrage *ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*, qui parut en 1734.

Les Empires, ainſi que les hommes, doivent croître, dépérir, & s'éteindre: mais cettte révolution néceſſaire a ſouvent des cauſes cachées que la nuit des tems nous dérobe, & que le myſtere ou leur petiteſſe apparente à même quelquefois voilée aux yeux des contemporains; rien ne reſſemble plus ſur ce point à l'Hiſtoire moderne que l'Hiſtoire an-

cienne. Celle des Romains mérite néanmoins à cet égard quelque exception ; elle présente une politique raisonnée, un systême suivi d'agrandissement, qui ne permet pas d'attribuer la fortune de ce peuple à des ressorts obscurs & subalternes. Les causes de la grandeur Romaine se trouvent donc dans l'Histoire, & c'est au Philosophe à les y découvrir. D'ailleurs il n'en est pas des systêmes dans cette étude comme dans celle de la Physique ; ceux-ci sont presque toujours précipités, parce qu'une observation nouvelle & imprévue peut les renverser en un instant ; au contraire, quand on recueille avec soin les faits que nous transmet l'Histoire ancienne d'un pays, si on ne rassemble pas toujours tous les matériaux qu'on peut desirer, on ne sauroit du moins espérer d'en avoir un jour davantage. L'étude réfléchie de l'Histoire, étude si importante & si difficile, consiste à combiner de la maniere la plus parfaite ces matériaux défectueux : tel seroit le mérite d'un Architecte, qui sur des ruines savantes traceroit de la maniere la plus vraisemblable le plan d'un édifice antique, en suppléant par le génie & par d'heureuses conjectures

res à des restes informes & tronqués.

C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager l'Ouvrage de Mr. de Montesquieu. Il trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail & de la patrie, qu'on leur inspiroit dès l'enfance; dans la sévérité de la discipline militaire; dans ces dissensions intestines qui donnoient du ressort aux esprits, & qui cessoient tout-à-coup à la vue de l'ennemi; dans cette constance après le malheur, qui ne désespéroit jamais de la République; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les Généraux; dans la protection qu'ils accordoient aux peuples révoltés contre leurs Rois; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs Dieux & leurs Coutumes; dans celle de n'avoir jamais deux puissans ennemis sur les bras, & de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'aggrandissement même de l'Etat, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires; dans les guerres éloignées qui forçant les Citoyens à une trop lon-

gue abſence, leur faiſoient perdre inſenſiblement l'eſprit républicain; dans le droit de Bourgeoiſie accordé à tant de Nations, & qui ne fit plus du Peuple Romain qu'une eſpece de monſtre à pluſieurs têtes; dans la corruption introduite par le luxe de l'Aſie; dans les proſcriptions de Sylla qui avilirent l'eſprit de la Nation, & la préparerent à l'eſclavage; dans la néceſſité où les Romains ſe trouverent de ſouffrir des Maîtres, lorſque leur liberté leur fut devenue à charge; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes, en changeant de Gouvernement; dans cette ſuite de monſtres qui régnerent preſque ſans interruption, depuis Tibere juſqu'à Nerva, & depuis Commode juſqu'à Conſtantin; enfin dans la tranſlation & le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puiſſance des Barbares, & qui après avoir langui pluſieurs ſiecles en Orient ſous des Empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit inſenſiblement comme ces fleuves qui diſparoiſſent dans des ſables.

Un aſſez petit volume à ſuffi à Mr. de Monteſquieu pour développer un tableau ſi intéreſſant & ſi vaſte. Comme l'Au-

teur ne s'appesantit point sur les détails, & ne saisit que les branches fécondes de son sujet, il a su renfermer en très-peu d'espace un grand nombre d'objets distinctement apperçus & rapidement présentés sans fatigue pour le Lecteur; en laissant beaucoup voir, il laisse encore plus à penser; & il auroit pu intituler son Livre, *Histoire Romaine à l'usage des Hommes d'Etat & des Philosophes.*

Quelque réputation que Mr. de Montesquieu se fût acquise par ce dernier Ouvrage & par ceux qui l'avoient précédé, il n'avoit fait que se frayer le chemin à une plus grande entreprise, à celle qui doit immortaliser son nom & le rendre respectable aux siecles futurs. Il en avoit dès long-tems formé le dessein, il en médita pendant vingt ans l'exécution; ou, pour parler plus exactement, toute sa vie en avoit été la méditation continuelle. D'abord il s'étoit fait en quelque façon étranger dans son propre pays, afin de le mieux connoître. Il avoit ensuite parcouru toute l'Europe, & profondément étudié les différens peuples qui l'habitent. L'Isle fameuse, qui se glorifie tant de ses loix & qui en profite si mal, avoit été pour lui dans ce long

voyage, ce que l'Isle de Crete fut autrefois pour Lycurgue, une Ecole où il avoit su s'instruire sans tout approuver. Enfin, il avoit, si on peut parler ainsi, interrogé & jugé les Peuples & les Hommes célebres qui n'existent plus aujourd'hui que dans les Annales du Monde. Ce fut ainsi qu'il s'éleva par degrés au plus beau titre qu'un Sage puisse mériter, celui de Législateur des Nations.

S'il étoit animé par l'importance de la matiere, il étoit effrayé en même tems par son étendue: il l'abandonna, & y revint à plusieurs reprises: il sentit plus d'une fois, comme il l'avoue lui-même, tomber les mains paternelles. Encouragé enfin par ses amis, il ramassa toutes ses forces, & donna *l'Esprit des Loix*.

Dans cet important Ouvrage, Mr. de Montesquieu, sans s'appesantir, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, sur des discussions métaphysiques relatives à l'homme supposé dans un état d'abstraction, sans se borner, comme d'autres, à considérer certains peuples dans quelques relations ou circonstances particulieres, envisage les habitans de l'Univers dans l'état réel où ils sont, & dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux.

La plupart des autres Ecrivains en ce genre ſont preſque toujours ou de ſimples Moraliſtes, ou de ſimples Juriſconſultes, ou même quelquefois de ſimples Théologiens; pour lui, l'Homme de tous les Pays & de toutes les Nations, il s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous, que des moyens par leſquels on peut nous obliger de le remplir; de la perfection métaphyſique des Loix, que de celle dont la nature humaine les rend ſuſceptibles; des Loix qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire; des Loix d'un peuple particulier que de celles de tous les peuples. Ainſi, en ſe comparant lui-même à ceux qui ont couru avant lui cette grande & noble carriere, il a pu dire comme le Correge quand il eut vu les ouvrages de ſes rivaux, *& moi auſſi je ſuis peintre* (b).

Rempli & pénétré de ſon objet, l'Auteur de l'Eſprit des Loix y embraſſe un ſi grand nombre de matieres, & les traite avec tant de briéveté & de profondeur, qu'une lecture aſſidue & méditée peut ſeule faire ſentir le mérite de ce

(b) On trouvera à la ſuite de cet Eloge l'Analyſe de l'Eſprit des Loix.

Livre. Elle ſervira ſur-tout, nous oſons le dire, à faire diſparoître le prétendu défaut de méthode dont quelques Lecteurs ont accuſé Mr. de Monteſquieu; avantage qu'ils n'auroient pas dû le taxer légérement d'avoir négligé dans une matiere philoſophique, & dans un Ouvrage de vingt années. Il faut diſtinguer le déſordre réel de celui qui n'eſt qu'apparent. Le déſordre eſt réel, quand l'analogie & la ſuite des idées n'eſt point obſervée; quand les concluſions ſont érigées en principes, ou les précedent; quand le Lecteur, après des détours ſans nombre, ſe retrouve au point d'où il eſt parti. Le déſordre n'eſt qu'apparent, quand l'Auteur mettant à leur véritable place les idées dont il fait uſage, laiſſe à ſuppléer aux Lecteurs les idées intermédiaires: & c'eſt ainſi que Mr. de Monteſquieu a cru pouvoir & devoir en uſer dans un Livre deſtiné à des hommes qui penſent, & dont le génie doit ſuppléer à des omiſſions volontaires & raiſonnées.

L'ordre qui ſe fait appercevoir dans les grandes parties de l'Eſprit des Loix, ne regne pas moins dans les détails: nous croyons que plus on approfondira l'Ou-

vrage, plus on en ſera convaincu. Fidele à ſes diviſions générales, l'Auteur rapporte à chacune les objets qui lui appartiennent excluſivement; & à l'égard de ceux qui par différentes branches appartiennent à pluſieurs diviſions à la fois, il a placé ſous chaque diviſion la branche qui lui appartient en propre: par-là on apperçoit aiſément & ſans confuſion l'influence que les différentes parties du ſujet ont les unes ſur les autres, comme dans un Arbre ou Syſtême bien entendu des Connoiſſances Humaines, on peut voir le rapport mutuel des Sciences & des Arts. Cette comparaiſon d'ailleurs eſt d'autant plus juſte, qu'il en eſt du plan qu'on peut ſe faire dans l'examen philoſophique des Loix, comme de l'ordre qu'on peut obſerver dans un Arbre Encyclopédique des Sciences: il y reſtera toujours de l'arbitraire; & tout ce qu'on peut exiger de l'Auteur, c'eſt qu'il ſuive ſans détour & ſans écart le ſyſtême qu'il s'eſt une fois formé.

Nous dirons de l'obſcurité qu'on peut ſe permettre dans un tel Ouvrage, la même choſe que du défaut d'ordre; ce qui ſeroit obſcur pour les Lecteurs vulgaires, ne l'eſt pas pour ceux que l'Au-

teur a eus en vue. D'ailleurs l'obſcurité volontaire n'en eſt point une: Mr. de Monteſquieu ayant à préſenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé abſolu & direct auroit pu bleſſer ſans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, & par cet innocent artifice les a voilées à ceux à qui elles ſeroient nuiſibles, ſans qu'elles fuſſent perdues pour les Sages.

Parmi les Ouvrages qui lui ont fourni des ſecours, & quelquefois des vues pour le ſien, on voit qu'il a ſur-tout profité des deux Hiſtoriens qui ont penſé le plus, Tacite & Plutarque; mais quoiqu'un Philoſophe qui a fait ces deux lectures, ſoit diſpenſé de beaucoup d'autres, il n'avoit pas cru devoir en ce genre rien négliger ni dédaigner de ce qui pouvoit être utile à ſon objet. La lecture que ſuppoſe l'Eſprit des Loix, eſt immenſe; & l'uſage raiſonné que l'Auteur a fait de cette multitude prodigieuſe de matériaux, paroîtra encore plus ſurprenant, quand on ſaura qu'il étoit preſqu'entiérement privé de la vue, & obligé d'avoir recours à des yeux étrangers. Cette vaſte lecture contribue non ſeulement à l'utilité, mais à l'agrément de l'Ouvrage:

ſans déroger à la majeſté de ſon ſujet, Mr. de Monteſquieu ſait en tempérer l'auſtérité, & procurer aux Lecteurs des momens de repos, ſoit par des faits ſinguliers & peu connus, ſoit par des alluſions délicates, ſoit par ces coups de pinceau énergiques & brillans, qui peignent d'un ſeul trait les peuples & les hommes.

Enfin, car nous ne voulons pas jouer ici le rôle des Commentateurs d'Homere, il y a ſans doute des fautes dans l'Eſprit des Loix, comme il y en a dans tout Ouvrage de génie, dont l'Auteur a le premier oſé ſe frayer des routes nouvelles. Mr. de Monteſquieu a été parmi nous pour l'étude des Loix ce que Deſcartes a été pour la Philoſophie; il éclaire ſouvent & ſe trompe quelquefois, mais en ſe trompant même il inſtruit ceux qui ſavent lire. La nouvelle édition qui vient de paroître, montre par les additions & corrections qu'il a faites, que s'il eſt tombé de tems en tems, il a ſu le reconnoître & ſe relever; par-là il acquiert du moins le droit à un nouvel examen, dans les endroits où il n'a pas été de l'avis de ſes Cenſeurs; peut-être même ce qu'il a jugé le plus digne de correction, leur a-t-il abſolument échappé,

tant l'envie de nuire eſt ordinairement aveugle.

Mais ce qui eſt à la portée de tout le monde dans l'Eſprit des Loix, ce qui doit rendre l'Auteur cher à toutes les Nations, ce qui ſerviroit même à couvrir des fautes plus grandes que les ſiennes, c'eſt l'eſprit de Citoyen qui l'a dicté. L'amour du Bien public, le deſir de voir les hommes heureux s'y montrent de toutes parts; & n'eût-il que ce mérite ſi rare & ſi précieux, il ſeroit digne par cet endroit ſeul d'être la lecture des Peuples & des Rois. Nous voyons déjà par une heureuſe expérience, que les fruits de cet Ouvrage ne ſe bornent pas dans ſes Lecteurs à des ſentimens ſtériles. Quoique Mr. de Monteſquieu ait peu ſurvécu à la publication de l'Eſprit des Loix, il a eu la ſatisfaction d'entrevoir les effets qu'il commence à produire parmi nous; l'amour naturel des François pour leur Patrie, tourné vers ſon véritable objet; ce goût pour le Commerce, pour l'Agriculture, & pour les Arts utiles, qui ſe répand inſenſiblement dans notre Nation; cette lumiere générale ſur les principes du Gouvernement, qui rend les Peuples plus attachés à ce qu'ils doi-

vent aimer. Ceux qui ont si indécemment attaqué cet Ouvrage, lui doivent peût-être plus qu'ils ne s'imaginent : l'ingratitude au reste est le moindre reproche qu'on ait à leur faire. Ce n'est pas sans regret & sans honte pour notre siecle que nous allons les dévoiler ; mais cette histoire importe trop à la gloire de Mr de Montesquieu, & à l'avantage de la Philosophie, pour être passée sous silence. Puisse l'opprobre qui couvre enfin ses ennemis, leur devenir salutaire !

A peine l'Esprit des Loix parut-il, qu'il fut recherché avec empressement, sur la réputation de l'Auteur ; mais quoique Mr. de Montesquieu eût écrit pour le bien du peuple, il ne devoit pas avoir le peuple pour juge ; la profondeur de l'objet étoit une suite de son importance même. Cependant les traits qui étoient répandus dans l'Ouvrage, & qui auroient été déplacés s'ils n'étoient pas nés du fond du sujet, persuaderent à trop peu de personnes qu'il étoit écrit pour elles : on cherchoit un Livre agréable, & on ne trouvoit qu'un Livre utile, dont on ne pouvoit d'ailleurs sans quelque attention saisir l'ensemble & les détails. On traita légérement l'Esprit des Loix ; le titre

même fut un ſujet de plaiſanterie; enfin, l'un des plus beaux monumens littéraires qui ſoit ſorti de notre Nation, fut regardé d'abord par elle avec aſſez d'indifférence. Il fallut que les véritables juges euſſent eu le tems de le lire: bientôt ils ramenerent la multitude, toujours prompte à changer d'avis; la partie du Public qui enſeigne, dicta à la partie qui écoute ce qu'elle devoit penſer & dire; & le ſuffrage des hommes éclairés, joint aux échos qui le répéterent, ne forma plus qu'une voix dans toute l'Europe.

Ce fut alors que les ennemis publics & ſecrets des Lettres & de la Philoſophie (car elles en ont de ces deux eſpeces) réunirent leurs traits contre l'Ouvrage. De-là cette foule de Brochures qui lui furent lancées de toutes parts, & que nous ne tirerons pas de l'oubli où elles ſont déjà plongées. Si leurs Auteurs n'avoient pris de bonnes meſures pour être inconnus à la poſtérité, elle croiroit que l'Eſprit des Loix a été écrit au milieu d'un Peuple de barbares.

Mr. de Monteſquieu mépriſa ſans peine les critiques ténébreuſes de ces Auteurs ſans talent, qui ſoit par une jalouſie qu'ils n'ont pas droit d'avoir, ſoit pour

ſatisfaire la malignité du Public qui aime la ſatyre & la mépriſe, outragent ce qu'ils ne peuvent atteindre; & qui, plus odieux par le mal qu'ils veulent faire que redoutables par celui qu'ils font, ne réuſſiſſent pas même dans un genre d'écrire que ſa facilité & ſon objet rendent également vil. Il mettoit les Ouvrages de cette eſpece ſur la même ligne que ces Relations hebdomadaires des affaires de l'Europe, dont les éloges ſont ſans autorité & les traits ſans effet, que des Lecteurs oiſifs parcourent ſans y ajouter foi, & dans leſquelles les Souverains ſont inſultés ſans le ſavoir, ou ſans daigner ſe venger. Il ne fut pas auſſi indifférent ſur les principes d'irreligion qu'on l'accuſa d'avoir ſemé dans l'Eſprit des Loix. En mépriſant de pareils reproches, il auroit cru les mériter, & l'importance de l'objet lui ferma les yeux ſur la valeur de ſes adverſaires. Ces hommes également dépourvus de zele & également empreſſés d'en faire paroître, également effrayés de la lumiere que les Lettres répandent, non au préjudice de la Religion, mais à leur déſavantage, avoient pris différentes formes pour lui porter atteinte. Les uns, par un ſtratagême auſſi

puéril que pusillanime, s'étoient écrit à eux-mêmes: les autres, après l'avoir déchiré sous le masque de l'anonyme, s'étoient ensuite déchirés entr'eux à son occasion. Mr. de Montesquieu, quoique jaloux de les confondre, ne jugea pas à propos de perdre un tems précieux à les combattre les uns après les autres; il se contenta de faire un exemple sur celui qui s'étoit le plus signalé par ses excès.

C'étoit l'Auteur d'une Feuille anonyme & périodique, qui croit avoir succédé à Pascal, parce qu'il a succédé à ses opinions; panégyriste d'Ouvrages que personne ne lit, & apologiste de Miracles que l'autorité séculiere a fait cesser dès qu'elle l'a voulu; qui appelle impiété & scandale le peu d'intérêt que les Gens de Lettres prennent à ses querelles; & qui s'est aliéné, par une adresse digne de lui, la partie de la Nation qu'il avoit le plus d'intérêt de ménager. Les coups de ce redoutable Athlete furent dignes des vues qui l'inspirerent; il accusa Mr. de Montesquieu de Spinosisme & de Déisme (deux imputations incompatibles); d'avoir suivi le systême de Pope (dont il n'y avoit pas un mot dans l'Ouvrage); d'avoir cité Plutarque, qui n'est

pas un Auteur Chrétien; de n'avoir point parlé du Péché originel & de la Grace. Il prétendit enfin que l'Esprit des Loix étoit une production de la Constitution *Unigenitus*; idée qu'on nous soupçonnera peut-être de prêter par dérision au Critique. Ceux qui ont connu Mr. de Montesquieu, l'Ouvrage de Clément XI. & le sien, peuvent juger par cette accusation de toutes les autres.

Le malheur de cet Ecrivain dut bien le décourager: il vouloit perdre un Sage par l'endroit le plus sensible à tout Citoyen, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire comme Homme des Lettres; la *Défense de l'Esprit des Loix* parut. Cet Ouvrage, par la modération, la vérité, la finesse de plaisanterie qui y regnent, doit être regardé comme un modele en ce genre. Mr. de Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvoit le rendre odieux sans peine; il fit mieux, il le rendit ridicule. S'il faut tenir compte à l'aggresseur d'un bien qu'il a fait sans le vouloir, nous lui devons une éternelle reconnoissance de nous avoir procuré ce chef-d'œuvre. Mais ce qui ajoute encore au mérite de ce morceau précieux, c'est que l'Auteur

s'y eſt peint lui-même ſans y penſer; ceux qui l'ont connu, croient l'entendre, & la poſtérité s'aſſurera, en liſant ſa *Défenſe*, que ſa converſation n'étoit pas inférieure à ſes Ecrits; éloge que bien peu de grands Hommes ont mérité.

Une autre circonſtance lui aſſure pleinement l'avantage dans cette diſpute: le Critique qui, pour preuve de ſon attachement à la Religion, en déchire les Miniſtres, accuſoit hautement le Clergé de France, & ſur-tout la Faculté de Théologie, d'indifférence pour la Cauſe de Dieu, en ce qu'ils ne proſcrivoient pas authentiquement un ſi pernicieux Ouvrage. La Faculté étoit en droit de mépriſer le reproche d'un Ecrivain ſans aveu, mais il s'agiſſoit de la Religion; une délicateſſe louable lui a fait prendre le parti d'examiner l'Eſprit des Loix. Quoiqu'elle s'en occupe depuis pluſieurs années, elle n'a rien prononcé juſqu'ici; & fût-il échappé à Mr. de Monteſquieu quelques inadvertances légeres, preſque inévitables dans une carriere ſi vaſte, l'attention longue & ſcrupuleuſe qu'elles auroient demandée de la part du Corps le plus éclairé de l'Egliſe, prouveroit au moins combien elles ſeroient excuſables.

Mais

Mais ce Corps, plein de prudence, ne précipitera rien dans une si importante matiere : il connoît les bornes de la Raison & de la Foi ; il sait que l'Ouvrage d'un Homme de Lettres ne doit point être examiné comme celui d'un Théologien ; que les mauvaises conséquences auxquelles une proposition peut donner lieu par des interprétations odieuses, ne rendent point blâmable la proposition en elle-même ; que d'ailleurs nous vivons dans un siecle malheureux, où les intérêts de la Religion ont besoin d'être ménagés, & qu'on peut lui nuire auprès des Simples, en répandant mal-à-propos sur des Génies du premier ordre le soupçon d'incrédulité ; qu'enfin, malgré cette accusation injuste, Mr. de Montesquieu fut toujours estimé, recherché, accueillli par tout ce que l'Eglise a de plus respectable & de plus grand : eût-il conservé auprès des Gens de bien la considération dont il jouissoit, s'ils l'eussent regardé comme un Ecrivain dangereux ?

Pendant que des insectes le tourmentoient dans son propre pays, l'Angleterre élevoit un monument à sa gloire. En 1752, Mr. Dassier, célebre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de plu-

ſieurs Hommes illuſtres, vint de Londres à Paris pour frapper la ſienne. Mr. de la Tour, cet Artiſte ſi ſupérieur par ſon talent, & ſi eſtimable par ſon déſintéreſſement & l'élevation de ſon ame, avoit ardemment deſiré de donner un nouveau luſtre à ſon pinceau, en tranſmettant à la poſtérité le portrait de l'Auteur de l'Eſprit des Loix; il ne vouloit que la ſatisfaction de le peindre, & il méritoit, comme Apelle, que cet honneur lui fût réſervé: mais Mr. de Monteſquieu, d'autant plus avare du tems de Mr. de la Tour que celui-ci en étoit plus prodigue, ſe refuſa conſtamment & poliment à ſes preſſantes ſollicitations. Mr. Daſſier eſſuya d'abord des difficultés ſemblables: „ Croyez-vous", dit-il enfin à Mr. de Monteſquieu, „ qu'il n'y ait pas „ autant d'orgueil à refuſer ma propoſi„ tion qu'à l'accepter"? Déſarmé par cette plaiſanterie, il laiſſa faire à Mr. Daſſier tout ce qu'il voulut.

L'Auteur de l'eſprit des Loix jouiſſoit enfin paiſiblement de ſa gloire, lorſqu'il tomba malade au commencement de Février 1755. Sa ſanté naturellement délicate commençoit à s'altérer depuis longtems par l'effet lent & preſqu'infaillible

des études profondes, par les chagrins qu'on avoit cherché à lui susciter sur son Ouvrage; enfin par le genre de vie qu'on le forçoit de mener à Paris, & qu'il sentoit lui être funeste. Mais l'empressement avec lequel on recherchoit sa société étoit trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret; on vouloit, sans s'en appercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il étoit se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations & de l'inquiétude publique; sa maison ne désemplissoit point de personnes de tout rang qui venoient s'informer de son état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Sa Majesté, pénétrée de la perte que son Royaume alloit faire, en demanda plusieurs fois des nouvelles: témoignage de bonté & de justice qui n'honore pas moins le Monarque que le sujet. La fin de Mr. de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il étoit cher, & qui n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis; & d'un plus grand nombre de spectateurs, il conser-

va juſqu'au dernier moment la paix & l'égalité de ſon ame. Enfin, après avoir ſatisfait avec décence à tous ſes devoirs, plein de confiance en l'Etre éternel auquel il alloit ſe rejóindre, il mourut avec la tranquillité d'un Homme de bien, qui n'avoit jamais conſacré ſes talens qu'à l'avantage de la Vertu & de l'Humanité. La France & l'Europe le pérdirent le 10 Février 1755, à l'âge de ſoixante-ſix ans révolus.

Toutes les Nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourroit appliquer à Mr. de Monteſquieu ce qui a été dit autrefois d'un illuſtre Romain, que perſonne en apprenant ſa mort n'en témoigna de joie, que perſonne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus. Les Etrangers s'empreſſerent de faire éclater leurs regrets; & Milord Cheſterfield, qu'il ſuffit de nommer, fit imprimer dans un des Papiers publics de Londres un article en ſon honneur, article digne de l'un & de l'autre; c'eſt le portrait d'Anaxagore tracé par Périclès (*c*). L'Académie Royale des Sciences &

(*c*) Voici cet éloge en Anglois, tel qu'on le lit dans la Gazette appellée *Evening-poſt*, ou *Poſte du ſoir:*
On the 10th of this month, died at Paris, univerſally

des Belles-Lettres de Prusse, quoiqu'on n'y soit point dans l'usage de prononcer l'éloge des Associés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illustre Jean Bernoulli; Mr. de Maupertuis, tout malade qu'il étoit, a rendu lui-même à son ami ce dernier devoir, & n'a voulu se reposer sur personne d'un soin si cher & si triste. A tant de suffrages éclatans en faveur de Mr. de Montesquieu, nous croyons pouvoir joindre sans indiscrétion les éloges que lui a donnés en notre présence le Monarque même auquel cette Académie célebre doit son lustre, Prince fait pour sentir les pertes de la Philosophie, & pour l'en consoler.

Le 17 Février, l'Académie Françoise

and sincerely regretted, Charles Secondat, Baron of Montesquieu, and President à mortier on the Parliament of Bordeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, whose prejudices in matters of Religion and Governement (*il faut se ressouvenir que c'est un Anglois qui parle*) he had long lamented, and endeavoured (not without some success) to remove. He well knew, and justly admired the happy constitution of this country, where fix'd and known Laws equally restrain Monarchy from Tyranny, and liberty from licentiousness. His Works will illustrate his name, and survive him, as long as right reason, moral obligation, and the true spirit of laws, shall be understood, respected and maintained.

lui fit, ſelon l'uſage, un Service ſolemnel, auquel, malgré la rigueur de la ſaiſon, preſque tous les Gens de Lettres de ce Corps qui n'étoient point abſens de Paris, ſe firent un devoir d'aſſiſter. On auroit dû dans cette triſte Cérémonie, placer l'Eſprit des Loix ſur ſon cercueil, comme on expoſa autrefois, vis-à-vis le cercueil de Raphaël, ſon dernier Tableau de la Transfiguration. Cet appareil ſimple & touchant eût été une belle Oraiſon funebre.

Juſqu'ici nous n'avons conſidéré Mr. de Monteſquieu que comme Ecrivain & Philoſophe; ce ſeroit lui dérober la moitié de ſa gloire, que de paſſer ſous ſilence ſes agrémens & ſes qualités perſonnelles.

Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté toujours égales. Sa converſation étoit légere, agréable, & inſtructive par le grand nombre d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme ſon ſtyle, pleine de ſel & de ſaillies, ſans amertume & ſans ſatyre. Perſonne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt; il ſavoit que la fin d'une hiſtoire plaiſante en eſt toujours le but; il ſe hâtoit donc d'y arri-

ver, & produisoit l'effet sans l'avoir promis.

Ses fréquentes distractions ne le rendoient que plus aimable; il en sortoit toujours par quelque trait inattendu qui réveilloit la conversation languissante; d'ailleurs elles n'étoient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes: le feu de son esprit, le grand nombre d'idées dont il étoit plein, les faisoient naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux; le desir de plaire à ceux avec qui il se trouvoit, le rendoit alors à eux sans affectation & sans effort.

Les agrémens de son commerce tenoient non seulement à son caractere & à son esprit, mais à l'espéce de régime qu'il observoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & long-tems soutenue, il n'épuisoit jamais ses forces, il quittoit toujours le travail avant que d'en ressentir la moindre impression de fatigue.

Il étoit sensible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant; jamais il n'a cherché à augmenter la sienne par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures & honteuses, qui desho-

norent la perſonne ſans ajouter au nom de l'Auteur.

Digne de toutes les diſtinctions & de toutes les récompenſes, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié; mais il a oſé, même dans des circonſtances délicates, protéger à la Cour des Hommes de Lettres perſécutés, célebres & malheureux, & leur a obtenu des graces.

Quoiqu'il vécût avec les Grands, ſoit par néceſſité, ſoit par convenance, ſoit par goût, leur ſociété n'étoit pas néceſſaire à ſon bonheur. Il fuyoit dès qu'il le pouvoit à ſa Terre; il y retrouvoit avec joie ſa philoſophie, ſes livres & le repos. Entouré de gens de la campagne dans ſes heures de loiſir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du Monde & dans l'hiſtoire des Nations; il étudioit encore dans ces ames ſimples que la nature ſeule a inſtruites, & il y trouvoit à apprendre; il converſoit gaiement avec eux, il leur cherchoit de l'eſprit comme Socrate; il paroiſſoit ſe plaire autant dans leur entretien que dans les Sociétés les plus brillantes, ſur-tout quand il terminoit leurs différends & ſoulageoit leurs peines par ſes bienfaits.

Rien n'honore plus sa mémoire que l'œconomie avec laquelle il vivoit, & qu'on a osé trouver excessive dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, Mr. de Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la foiblesse de sa vue & l'impression de ses Ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie.

Il avoit épousé en 1715 Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel au Régiment de Maulévrier; en a eu deux filles & un fils, qui par son caractere, ses mœurs & ses Ouvrages, s'est montré digne d'un tel pere.

Ceux qui aiment la vérité & la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes: il pensoit

Que chaque portion de l'Etat doit être également soumise aux Loix; mais que

les Privilèges de chaque portion de l'Etat doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au Droit naturel, qui oblige tous les Citoyens à concourir également au Bien public; que la possession ancienne étoit en ce genre le premier des titres & le plus inviolable des droits, qu'il étoit toujours injuste & quelquefois dangereux de vouloir ébranler:

Que les Magistrats, dans quelque circonstance & pour quelque grand intérêt de Corps que ce puisse être ne doivent jamais être que Magistrats, sans parti & sans passion comme les Loix qui absolvent & punissent sans aimer ni haïr.

Il disoit enfin, à l'occasion des Disputes Ecclésiastiques qui ont tant occupé les Empereurs & les Chrétiens Grecs, que les Querelles Théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les Ecoles, deshonorent infailliblement une Nation aux yeux des autres: en effet, le mépris même des Sages pour ces querelles ne la justifie pas; parce que les Sages faisant par-tout le moins de bruit & le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une Nation est jugée.

L'importance des Ouvrages dont nous

avons eu à parler dans cet Eloge, nous en a fait passer sous silence de moins considérables, qui servoient à l'Auteur comme de délassement, & qui auroient suffi pour l'Eloge d'un autre. Le plus remarquable est *le Temple de Gnide*, qui suivit d'assez près les Lettres Persanes. Mr. de Montesquieu, après avoir été dans celles-ci, Horace, Théophraste & Lucien, fut Ovide & Anacréon dans ce nouvel Essai: ce n'est plus l'amour despotique de l'Orient qu'il se propose de peindre, c'est la délicatesse & la naïveté de l'amour pastoral, tel qu'il est dans une ame neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'Auteur, craignant peut-être qu'un tableau si étranger à nos mœurs ne parût trop languissant & trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes; il transporte le Lecteur dans des lieux enchantés, dont à-la-vérité le spectacle intéresse peu l'amant heureux, mais dont la description flatte au moins l'imagination quand les desirs sont satisfaits. Emporté par son sujet, il a répandu dans sa prose ce style animé, figuré & poétique, dont le Roman de Télémaque a fourni parmi nous le

premier modele. Nous ignorons pourquoi quelques Cenſeurs du Temple de Gnide ont dit à cette occaſion, qu'il auroit eu beſoin d'être en vers. Le ſtyle poétique, ſi on entend, comme on le doit, par ce mot un ſtyle plein de chaleur & d'images, n'a pas beſoin, pour être agréable, de la marche uniforme & cadencée de la verſification ; mais ſi on ne fait conſiſter ce ſtyle que dans une diction chargée d'épithetes oiſives, dans les peintures froides & triviales des ailes & du carquois de l'amour, & de ſemblables objets, la verſification n'ajoutera preſque aucun mérite à ces ornemens uſés ; on y cherchera toujours en vain l'ame & la vie. Quoi qu'il en ſoit, le Temple de Gnide étant une eſpece de Poëme en proſe, c'eſt à nos Ecrivains les plus célebres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper ; il mérite de pareils Juges ; nous croyons du moins que les peintures de cet Ouvrage ſoutiendroient avec ſuccès une des principales épreuves des deſcriptions poétiques, celle de les repréſenter ſur la toile. Mais ce qu'on doit ſur tout remarquer dans le Temple de Gnide, c'eſt qu'Anacréon même y eſt toujours obſervateur & phi-

losophe. Dans le IV. Chant, il paroît décrire les mœurs des Sibarites, & on s'apperçoit aisément que ces mœurs sont les nôtres. La préface porte surtout l'empreinte de l'Auteur des Lettres Persanes. En présentant le Temple de Gnide comme la Traduction d'un Manuscrit Grec, plaisanterie défigurée depuis par tant de mauvais Copistes, il en prend occasion de peindre d'un trait de plume l'ineptie des Critiques & le pédantisme des Traducteurs, & finit par ces paroles dignes d'être rapportées: „ Si „ les gens graves desiroient de moi „ quelque Ouvrage moins frivole, je „ suis en état de les satisfaire: il y a „ trente ans que je travaille à un Livre „ de douze pages, qui doit contenir „ tout ce que nous savons sur la Méta- „ physique, la Politique & la Morale, „ & tout ce que de très-grands Auteurs „ ont oublié dans les volumes qu'ils ont „ publiés sur ces matieres."

Nous regardons comme une des plus honorables récompenses de notre travail, l'intérêt particulier que Mr. de Montesquieu prenoit à l'Encyclopédie, dont toutes les ressources ont été jusqu'à présent dans le courage & l'émulation

de ses Auteurs. Tous les Gens de Lettres, selon lui, devoient s'empresser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile; il en a donné l'exemple avec Mr. de Voltaire, & plusieurs autres Ecrivains célebres. Peut-être les traverses que cet Ouvrage a essuyées, & qui lui rappelloient les siennes propres, l'intéressoient-elles en notre faveur. Peut-être étoit-il sensible, sans s'en appercevoir, à la justice que nous avions osé lui rendre dans le premier Volume de l'Encyclopédie, lorsque personne n'osoit encore élever sa voix pour le défendre. Il nous destinoit un article sur *le Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers; nous le donnerons en cet état au Public; & nous le traiterons avec le même respect que Rome témoigna autrefois pour les dernieres paroles de Seneque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard, & en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entiere, nous pourrions écrire sur son tombeau:

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ tristis, Extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit.

Tacit. *in Agricol.* c. 43.

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

ANALYSE
DE L'ESPRIT DES LOIX,

Pour ſervir de ſuite à l'Eloge de Mr. le Préſident de Monteſquieu.

LA plupart des Gens de Lettres qui ont parlé de l'*Eſprit des Loix*, s'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une idée juſte, nous allons tâcher de ſuppléer à ce qu'ils auroient dû faire, & d'en développer le plan, le caractere & l'objet. Ceux qui en trouveront l'analyſe trop longue, jugeront peut-être après l'avoir lue, qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen de bien faire ſaiſir la méthode de l'Auteur. On doit ſe ſouvenir d'ailleurs que l'hiſtoire des Ecrivains célebres n'eſt que celle de leurs penſées & de leurs travaux, & que cette partie de leur éloge en eſt la plus eſſentielle & la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abſtraction faite de toute Religion, ne connoiſſant dans les différends qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établiſſement des Sociétés comme une eſpece de Traité contre ce Droit injuſte; Traité deſtiné à établir entre les différentes parties du genre humain une ſorte de balance. Mais il en eſt de l'équilibre moral comme du phyſique, il eſt rare qu'il ſoit parfait & durable; & les Traités du genre humain ſont comme les Traités entre nos Princes, une ſemence continuelle de diviſions. L'intérêt, le beſoin & le plaiſir ont rapproché les hommes; mais ces mêmes motifs les pouſſent ſans ceſſe à vouloir jouir

des avantages de la société sans en porter les charges; & c'est en ce sens qu'on peut dire avec l'Auteur, que les hommes, dès qu'ils sont en société, sont en état de guerre. Car la guerre suppose dans ceux qui se la font, sinon l'égalité de force, au moins l'opinion de cette égalité, d'où naît le desir & l'espoir mutuel de se vaincre: or dans l'état de société, si la balance n'est jamais parfaite entre les hommes, elle n'est pas non plus trop inégale: au contraire, dans l'état de nature les hommes ne seroient point en état de guerre proprement dite; car ou ils n'auroient rien à se disputer, ou si la nécessité les y obligeoit, on ne verroit que la foiblesse fuyant devant la force, des oppresseurs sans combat & des opprimés sans résistance.

Voilà donc les hommes, réunis & armés tout-à-la-fois, s'embrassant d'un côté, si on peut parler ainsi, & cherchant de l'autre à se blesser mutuellement. Les Loix sont le lien plus ou moins efficace, destiné à suspendre ou à retenir leurs coups; mais l'étendue prodigieuse du Globe que nous habitons, la nature différente des régions de la Terre & des Peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent sous un seul & même Gouvernement, le genre humain a dû se partager en un certain nombre d'Etats, distingués par la différence des loix auxquelles ils obéissent. Un seul Gouvernement n'auroit fait du genre humain qu'un corps exténué & languissant, étendu sans vigueur sur la surface de la Terre; les différens Etats sont autant de corps agiles & robustes, qui en se donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, & dont l'action réciproque entretient par-tout le mouvement & la vie.

On peut distinguer trois sortes de Gouvernemens ; le Républicain, le Monarchique, le Despotique. Dans le Républicain, le peuple en corps à la souveraine puissance; dans le Monarchique, un seul gouverne par des loix fondamentales ; dans le Despotique, on ne connoît d'autre loi que la volonté du Maître, ou plutôt du Tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'Univers que ces trois especes d'Etats ; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des Etats qui appartiennent uniquement & rigoureusement à quelqu'une de ces formes ; la plupart sont, pour ainsi dire, mi-partis ou nuancés les uns des autres : ici la Monarchie incline au Despotisme : là le Gouvernement Monarchique est combiné avec le Républicain ; ailleurs ce n'est pas le peuple entier, c'est seulement une partie du peuple qui fait les loix. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte & moins juste. Les trois especes de Gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées, qu'elles n'ont proprement rien de commun ; & d'ailleurs tous les Etats que nous connoissons participent de l'une ou de l'autre. Il étoit donc nécessaire de former de ces trois especes des classes particulieres, & de s'appliquer à déterminer les loix qui leur sont propres ; il sera facile ensuite de modifier ces loix dans l'application à quelque Gouvernement que ce soit, selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers Etats, les loix doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire, à ce qui les constitue, & à leur *principe*, c'est-à-dire, à ce qui les soutient & les fait agir ; distinction importante, la clé d'une infinité de loix, & dont l'Auteur tire bien des conséquences.

Les principales loix relatives à la *nature* de la Démocratie, ſont, que le peuple y ſoit à certains égards le Monarque, à d'autres le Sujet ; qu'il éliſe & juge ſes Magiſtrats, & que les Magiſtrats en certaines occaſions décident. La nature de la Monarchie demande qu'il y ait entre le Monarque & le Peuple beaucoup de pouvoirs & de rangs intermédiaires, & un Corps dépoſitaire des loix, médiateur entre les Sujets & le Prince. La nature du Deſpotiſme exige que le Tyran exerce ſon autorité, ou par lui ſeul, ou par un ſeul qui le repréſente.

Quant au *principe* des trois Gouvernemens, celui de la Démocratie eſt l'amour de la République, c'eſt-à-dire de l'égalité; dans les Monarchies, où un ſeul eſt le diſpenſateur des diſtinctions & des récompenſes, & où l'on s'accoutume à confondre l'Etat avec ce ſeul homme, le principe eſt l'honneur, c'eſt-à-dire, l'ambition & l'amour de l'eſtime; ſous le Deſpotiſme enfin, c'eſt la crainte. Plus ces principes ſont en vigueur, plus le Gouvernement eſt ſtable; plus ils s'alterent & ſe corrompent, plus il incline à ſa deſtruction. Quand l'Auteur parle de l'égalité dans les Démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, abſolue, & par conſéquent chimérique; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également ſoumis aux loix, & également intéreſſés à les obſerver.

Dans chaque Gouvernement les loix de l'éducation doivent être relatives au *principe* ; on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, & non celle des parens & des maîtres, qui ſouvent y eſt contraire, ſur-tout dans certains Etats. Dans les Monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urba-

nité & les égards réciproques; dans les Etats Despotiques, la terreur & l'avilissement des esprits; dans les Républiques on a besoin de toute la puissance de l'éducation; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la Patrie.

Les loix que le Législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque Gouvernement; dans la République, entretenir l'égalité & la frugalité; dans la Monarchie, soutenir la Noblesse sans écraser le peuple; sous le Gouvernement Despotique, tenir également tous les Etats dans le silence. On ne doit point accuser Mr. de Montesquieu d'avoir ici tracé aux Souverains les principes de pouvoir arbitraire, dont le nom seul est si odieux aux Princes justes, & à plus forte raison aux citoyens sages & vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver: la perfection de ce Gouvernement en est la ruine; & le Code exact de la tyrannie, tel que l'Auteur le donne, est en même tems la satyre & le fléau le plus redoutable des Tyrans. A l'égard des autres Gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages; le Républicain est plus propre aux petits Etats, le Monarchique aux grands; le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus; le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des loix, le Monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois Gouvernemens doit en produire dans le nombre & l'objet des loix, dans la forme des jugemens & la nature des peines. La constitution des Monarchies étant invariable & fondamentale, exige plus de loix civiles & de tribunaux, afin que

la justice soit rendue d'une maniere plus uniforme & moins arbitraire. Dans les Etats modérés, soit Monarchies, soit Républiques, on ne sauroit apporter trop de formalités aux loix criminelles. Les peines doivent non seulement être en proportion avec le crime, mais encore les plus douces qu'il est possible, sur-tout dans la Démocratie ; l'opinion attachée aux peines sera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les Républiques, il faut juger selon la loi, parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer. Dans les Monarchies, la clémence du Souverain peut quelquefois l'adoucir, mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les Magistrats expressément chargés d'en connoître. Enfin, c'est principalement dans les Démocraties que les loix doivent être séveres contre le luxe, le relâchement des mœurs & la séduction des femmes. Leur douceur & leur foiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les Monarchies, & l'Histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

Mr. de Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque Gouvernement en particulier, les examine ensuite dans le rapport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres, mais seulement sous le point de vue le plus général, c'est-à-dire sous celui qui est uniquement relatif à leur nature & à leur principe. Envisagés de cette maniere, les Etats ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les Républiques devant par leur nature renfermer un petit Etat, elles ne peuvent se défendre sans alliance, mais c'est avec des Républiques qu'elles doivent s'allier; la force défensive de la Monarchie consiste principalement à avoir

des frontieres hors d'insulte. Les Etats ont, comme les hommes, le droit d'attaquer pour leur propre conservation: du droit de la guerre dérive celui de conquête; droit nécessaire, légitime & malheureux, *qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine*, & dont la loi générale est de faire aux vaincus le moins de mal qu'il est possible. Les Républiques peuvent moins conquérir que les Monarchies; des conquêtes immenses supposent le Despotisme ou l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de conquête doit être de rendre meilleure, autant qu'il est possible, la condition du peuple conquis; c'est satisfaire tout-à-la-fois la loi naturelle & la maxime d'Etat. Rien n'est plus beau que le Traité de paix de Gelon avec les Carthaginois, par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir leurs propres enfans. Les Espagnols, en conquérant le Pérou, auroient dû de-même obliger les habitans à ne plus immoler des hommes à leurs Dieux; mais ils crurent plus avantageux d'immoler ces peuples mêmes; ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaste désert; ils furent forcés à dépeupler leur pays, & s'affoiblirent pour toujours par leur propre victoire. On peut être obligé quelquefois de changer les loix du peuple vaincu; rien ne peut jamais obliger de lui ôter ses mœurs ou même ses coutumes, qui sont souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus sûr de conserver une conquête, c'est de mettre, s'il est possible, le peuple vaincu au niveau du peuple conquérant, de lui accorder les mêmes droits & les mêmes privileges; c'est ainsi qu'en ont souvent usé les Romains, c'est ainsi sur-tout qu'en usa César à l'égard des Gaulois.

Jusqu'ici, en considérant chaque Gouverne-

ment tant en lui-même que dans ſon rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonſtances particulieres tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples: c'eſt ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les Gouvernemens, du moins des Gouvernemens modérés, & par conſéquent juſtes, eſt la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'eſt point la licence abſurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les loix permettent. Elle peut-être envisagée ou dans ſon rapport à la conſtitution, ou dans ſon rapport au citoyen.

Il y a dans la conſtitution de chaque Etat deux ſortes de pouvoirs, la puiſſance légiſlative & l'exécutrice; & cette derniere a deux objets, l'intérieur de l'Etat & le dehors. C'eſt de la diſtribution légitime & de la répartition convenable de ces différentes eſpeces de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la conſtitution. Mr. de Monteſquieu en apporte pour preuve la conſtitution de la République Romaine, & celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du Gouvernement des anciens Germains, que les affaires peu importantes y étoient décidées par les Chefs, & que les grandes étoient portées au tribunal de la Nation, après avoir auparavant été agitées par les Chefs. Mr. de Monteſquieu n'examine point ſi les Anglois jouiſſent ou non de cette extrême liberté politique que leur conſtitution leur donne, il lui ſuffit qu'elle ſoit établie par leurs loix: il eſt encore plus éloigné de vouloir faire la ſatyre des autres Etats;

il croît au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours desirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, & qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un Etat moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen, consiste dans la sûreté où il est à l'abri des loix, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature & la proportion des peines, que cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des biens que la Religion procure; les crimes contre les mœurs, par la honte; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil; les crimes contre la sûreté, par les supplices. Les Ecrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être; accusations non juridiques, espions, lettres anonymes, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en sont l'instrument & à ceux qui s'en servent, doivent être proscrites dans un bon Gouvernement Monarchique. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'Empereur Constance: *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquoit pas un ennemi.* C'est une très-bonne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'Etat de poursuivre les crimes, & qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens & l'infamie.

La grandeur des Impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi dans les Dé-

mocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs ſans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il ſe paye à lui-même, & qui aſſure la tranquillité & le ſort de chaque membre. De plus, dans un Etat Démocratique, l'emploi infidele des deniers publics eſt plus difficile, parce qu'il eſt plus aiſé de le connoître & de le punir, le dépoſitaire en devant compte, pour ainſi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque Gouvernement que ce ſoit, l'eſpece de tributs la moins onéreuſe, eſt celle qui eſt établie ſur les marchandiſes, parce que le citoyen paye ſans s'en appercevoir. La quantité exceſſive de troupes en tems de paix, n'eſt qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'Etat, & un inſtrument de ſervitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le Fiſc public, eſt ſans comparaiſon moins à charge au peuple, & par conſéquent plus avantageuſe, lorſqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laiſſe toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'Etat. Tout eſt perdu ſur-tout (ce ſont ici les termes de l'Auteur) lorſque la profeſſion de Traitant devient honorable; & elle le devient dès que le luxe eſt en vigueur. Laiſſer quelques hommes ſe nourrir de la ſubſtance publique pour les dépouiller à leur tour, comme on l'a quelquefois pratiqué dans certains Etats, c'eſt réparer une injuſtice par une autre, & faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec Mr. de Monteſquieu, aux circonſtances particulieres indépendantes de la nature du Gouvernement, & qui doivent en modifier les loix. Les circonſtances

ces qui viennent de la nature du pays sont de deux sortes; les unes ont rapport au climat, les autres au terrein. Personne ne doute que le climat n'influe sur la disposition habituelle des corps, & par conséquent sur les caracteres; c'est pourquoi les Loix doivent se conformer au physique du climat dans les choses indifférentes, & au contraire le combattre dans les effets vicieux: ainsi dans les pays où l'usage du vin est nuisible, c'est une très-bonne Loi que celle qui l'interdit: dans les pays où la chaleur du climat porte à la paresse, c'est une très-bonne Loi que celle qui encourage au travail. Le Gouvernement peut donc corriger les effets du climat, & cela suffit pour mettre l'Esprit des Loix à couvert du reproche très-injuste qu'on lui a fait d'attribuer tout au froid & à la chaleur; car outre que la chaleur & le froid ne sont pas la seule chose par laquelle les climats soient distingués, il seroit aussi absurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'usage des esclaves établi dans les pays chauds de l'Asie & de l'Amérique, & reprouvé dans les climats temperés de l'Europe, donne sujet à l'Auteur de traiter de l'esclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit sur la liberté que sur la vie les uns des autres, il s'ensuit que l'esclavage, généralement parlant, est contre la Loi naturelle. En effet, le droit d'esclavage ne peut venir ni de la guerre, puisqu'il ne pourroit être alors fondé que sur le rachat de la vie, & qu'il n'y a plus de droit sur la vie de ceux qui n'attaquent plus; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre, puisque tout citoyen étant redevable de sa vie à l'Etat, lui est à plus forte rai-

ſon redevable de ſa liberté, & par conſéquent n'eſt pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel ſeroit le prix de cette vente? ce ne peut être l'argent donné au vendeur, puiſqu'au moment qu'on ſe rend eſclave, toutes les poſſeſſions appartiennent au maître : or une vente ſans prix eſt auſſi chimérique qu'un contrat ſans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une Loi juſte en faveur de l'eſclavage, c'étoit la Loi Romaine qui rendoit le débiteur eſclave du créancier; encore cette Loi, pour être équitable, devoit borner la ſervitude quant au degré & quant au tems. L'eſclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats deſpotiques, où les hommes libres, trop foibles contre le Gouvernement, cherchent à devenir, pour leur propre utilité, les eſclaves de ceux qui tyranniſent l'Etat; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve ſi fort le corps & affoiblit tellement le courage, que les hommes n'y ſont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment.

A côté de l'eſclavage civil on peut placer la ſervitude domeſtique, c'eſt-à-dire, celle où les femmes ſont dans certains climats : elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Aſie, où elles ſont en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire uſage de leur raiſon; nubiles par la Loi du climat, enfans par celle de la nature. Cette ſujettion devient encore plus néceſſaire dans les pays où la polygamie eſt établie; uſage que Mr. de Monteſquieu ne prétend pas juſtifier dans ce qu'il a de contraire à la Religion, mais qui dans les lieux où il eſt reçu, & (à ne parler que politiquement) peut être fondé juſqu'à un certain point, ou ſur la nature du pays, ou ſur le rapport du nombre

des femmes au nombre des hommes. Mr. de Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation & du divorce, & il établit sur de bonnes raisons que la répudiation une fois admise, devroit être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique & civile, il n'en a pas moins sur la servitude politique, c'est-à-dire, sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts & plus courageux que ceux du Midi; ceux-ci doivent donc en général être subjugués, ceux-là conquérans; ceux-ci esclaves, ceux-là libres. C'est aussi ce que l'Histoire confirme: l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du Nord; l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des Loix relatives à la nature du terrein, il est clair que la Démocratie convient mieux que la Monarchie aux pays stériles, où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espece de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de Loix pour un peuple agriculteur, que pour un peuple qui nourrit des troupeaux: pour celui-ci, que pour un peuple chasseur; pour un peuple qui fait usage de la monnoie, que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la Nation. La vanité qui grossit les objets, est un bon ressort pour le Gouvernement; l'orgueil qui les déprise est un ressort dangereux. Le Législateur doit respecter jusqu'à un certain point les préjugés, les passions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avoit donné aux Athéniens, non les meilleures Loix en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent avoir: le caractere gai de ces peuples demandoit des Loix

plus faciles ; le caractere dur des Lacédémoniens, des Loix plus séveres. Les Loix sont un mauvais moyen pour changer les manieres & les usages; c'est par les récompenses & l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il est pourtant vrai en même tems, que les Loix d'un peuple, quand on n'affecte pas d'y choquer grossiérement & directement ses mœurs, doivent influer insensiblement sur elles, soit pour les affermir, soit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette maniere la nature & l'esprit des Loix par rapport aux différentes especes de pays & de peuples, l'Auteur revient de-nouveau à considérer les Etats, les uns par rapport aux autres. D'abord, en les comparant entr'eux d'une maniere générale, il n'avoit pu les envisager que par rapport au mal qu'ils peuvent se faire ; ici il les envisage par rapport aux secours mutuels qu'ils peuvent se donner. Or ces secours sont principalement fondés sur le commerce. Si l'esprit de commerce produit naturellement un esprit d'intérêt opposé à la sublimité des vertus morales, il rend aussi un peuple naturellement juste, & en éloigne l'oisiveté & le brigandage. Les Nations libres qui vivent sous des Gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les Nations esclaves. Jamais une Nation ne doit exclure de son commerce une autre Nation, sans de grandes raisons. Au reste, la liberté en ce genre n'est pas une faculté absolue accordée aux Négocians de faire ce qu'ils veulent, faculté qui leur seroit souvent préjudiciable ; elle consiste à ne gêner les Négocians qu'en faveur du commerce. Dans la Monarchie, la Noblesse ne doit point s'y adonner, encore moins le Prince. Enfin, il est des Nations auxquel-

les le commerce est désavantageux; ce ne sont pas celles qui n'ont besoin de rien, mais celles qui ont besoin de tout: Paradoxe que l'Auteur rend sensible par l'exemple de la Pologne, qui manque de tout excepté de bled, & qui par le commerce qu'elle en fait, prive les Paysans de leur nourriture pour satisfaire au luxe des Seigneurs. Mr. de Montesquieu, à l'occasion des Loix que le commerce exige, fait l'histoire de ses différentes révolutions; & cette partie de son Livre n'est ni la moins intéressante, ni la moins curieuse. Il compare l'appauvrissement de l'Espagne, par la découverte de l'Amérique, au sort de ce Prince imbécille de la fable, prêt à mourir de faim, pour avoir demandé aux Dieux que tout ce qu'il toucheroit se convertît en or. L'usage de la monnoie étant une partie considérable de l'objet du commerce, & son principal instrument, il a cru devoir en conséquence traiter des opérations sur la monnoie, du change, du paiement des dettes publiques, du prêt à l'intérêt, dont il fixe les loix & les limites, & qu'il ne confond nullement avec les excès si justement condamnés de l'usure.

La population & le nombre des habitans ont avec le commerce un rapport immédiat; & les mariages ayant pour objet la population, Mr. de Montesquieu approfondit ici cette importante matiere. Ce qui favorise le plus la propagation, est la continence publique; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu, & même y nuisent. On a établi avec justice, pour les mariages, le consentement des peres; cependant on y doit mettre des restrictions: car la Loi doit en général favoriser les mariages. La Loi qui défend le mariage des meres avec les fils, est (indépendam-

ment des préceptes de la Religion) une très-bonne Loi civile; car ſans parler de pluſieurs autres raiſons, les contractans étant d'âge très-différent, ces ſortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La Loi qui défend le mariage du pere avec la fille, eſt fondée ſur les mêmes motifs; cependant (à ne parler que civilement) elle n'eſt pas ſi indiſpenſablement néceſſaire que l'autre à l'objet de la population, puiſque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes; auſſi l'uſage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples, que la lumiere du Chriſtianiſme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle-même au mariage, c'eſt un mauvais Gouvernement que celui où l'on aura beſoin d'y encourager. La liberté, la ſûreté, la modération des impôts, la proſcription du luxe, ſont les vrais principes & les vrais ſoutiens de la population; cependant on peut avec ſuccès faire des Loix pour encourager les mariages, quand malgré la corruption il reſte encore des reſſorts dans le peuple qui l'attachent à ſa patrie. Rien n'eſt plus beau que les Loix d'Auguſte pour favoriſer la propagation de l'eſpece; par malheur il fit ces Loix dans la décadence, ou plutôt dans la chûte de la République; & les citoyens découragés, devoient prévoir qu'ils ne mettroient plus au monde que des eſclaves; auſſi l'exécution de ces Loix fut-elle bien foible durant tout le tems des Empereurs payens. Conſtantin enfin les abolit en ſe faiſant chrétien, comme ſi le Chriſtianiſme avoit pour but de dépeupler la ſociété, en conſeillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établiſſement des Hôpitaux, ſelon l'eſprit dans lequel il eſt fait, peut nuire à la popula-

tion, ou la favoriser. Il peut & il doit même y avoir des hôpitaux dans un Etat dont la plupart des citoyens n'ont que leur industrie pour ressource, parce que cette industrie peut quelquefois être malheureuse; mais les secours que ces hôpitaux donnent, ne doivent être que passagers, pour ne point encourager la mendicité & la fainéantise. Il faut commencer par rendre le peuple riche, & bâtir ensuite des hôpitaux pour les besoins imprévus & pressans. Malheureux les pays où la multitude des hôpitaux & des monasteres, qui ne sont que des hôpitaux perpétuels, fait que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent!

Mr. de Montesquieu n'a encore parlé que des Loix humaines: il passe maintenant à celles de la Religion, qui dans presque tous les Etats sont un objet si essentiel du Gouvernement. Par-tout il fait l'éloge du Christianisme, il en montre les avantages & la grandeur, il cherche à le faire aimer; il soutient qu'il n'est pas impossible, comme Bayle l'a prétendu, qu'une société de parfaits Chrétiens forme un Etat subsistant & durable. Mais il s'est cru permis aussi d'examiner ce que les différentes Religions (humainement parlant) peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie & à la situation des peuples qui les professent. C'est dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit sur cette matiere, & qui a été l'objet de tant de déclamations injustes. Il est surprenant surtout, que dans un siecle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance; comme si c'étoit approuver une Religion que de la tolérer; comme si enfin l'Evangile même ne proscrivoit pas tout autre moyen de le répandre, que la dou-

ceur & la perſuaſion. Ceux en qui la ſuperſtition n'a pas éteint tout ſentiment de compaſſion & de juſtice, ne pourront lire ſans être attendris, la remontrance aux Inquiſiteurs, ce Tribunal odieux, qui outrage la Religion en paroiſſant la venger.

Enfin, après avoir traité en particulier des différentes eſpeces de Loix que les hommes peuvent avoir, il ne reſte plus qu'à les comparer toutes enſemble, & à les examiner dans leur rapport avec les choſes ſur leſquelles elles ſtatuent. Les hommes ſont gouvernés par différentes eſpeces de Loix; par le Droit naturel, commun à chaque individu; par le Droit divin, qui eſt celui de la Religion; par le Droit eccléſiaſtique, qui eſt celui de la police de la Religion; par le Droit civil, qui eſt celui des membres d'une même Société; par le Droit politique, qui eſt celui du gouvernement de cette ſociété; par le Droit des gens, qui eſt celui des ſociétés les unes par rapport aux autres. Ces droits ont chacun leurs objets diſtingués, qu'il faut bien ſe garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de déſordre ni d'injuſtice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui preſcrivent le genre des Loix, & qui en circonſcrivent l'objet, regnent auſſi dans la maniere de les compoſer. L'eſprit de modération doit, autant qu'il eſt poſſible, en dicter toutes les diſpoſitions. Des Loix bien faites ſeront conformes à l'eſprit du Légiſlateur, même en paroiſſant s'y oppoſer. Telle étoit la fameuſe Loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenoient point de part dans les ſéditions, étoient déclarés infames. Elles prévenoient les ſédi-

séditions, ou les rendoient utiles en forçant tous les membres de la République à s'occuper de ses vrais intérêts. L'Ostracisme même étoit une très-bonne Loi; car elle étoit d'un côté honorable au citoyen qui en étoit l'objet, & prévenoit de l'autre les effets de l'ambition; il falloit d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, & on ne pouvoit bannir que tous les cinq ans. Souvent les Loix qui paroissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du Gouvernement, les conjonctures, & le génie du peuple changent tout. Enfin le style des Loix doit être simple & grave: elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du Législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette Loi, qui défendant aux aveugles de plaider, apporte pour raison qu'ils ne peuvent pas voir les ornemens de la Magistrature.

Mr. de Montesquieu, pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples, le plus célebre de la Terre, & celui dont l'Histoire nous intéresse le plus; les Romains & les François. Il ne s'attache qu'à une partie de la Jurisprudence du premier; celle qui regarde les successions. A l'égard des François, il entre dans le plus grand détail sur l'origine & les révolutions de leurs Loix civiles, & sur les différens usages abolis ou subsistans, qui en ont été la suite: il s'étend principalement sur les Loix féodales, cette espece de Gouvernement inconnu à toute l'Antiquité, qui le sera peut-être pour toujours aux siecles futurs, & qui a fait tant de bien & tant de mal. Il discute sur-tout ces Loix dans le

rapport qu'elles ont à l'établissement & aux révolutions de la Monarchie Françoise; il prouve, contre Mr. l'Abbé du Bos, que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules, & qu'il n'est pas vrai, comme cet Auteur le prétend, qu'ils ayent été appellés par les peuples pour succéder aux droits des Empereurs Romains qui les opprimoient : détail profond, exact & curieux, mais dans lequel il nous est impossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale, mais très-informe & très-imparfaite, de l'Ouvrage de Mr. de Montesquieu; nous l'avons séparée du reste de son Eloge, pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.





ELOGE

DE Mr. L'ABBÉ

MALLET,

Mis à la tête du ſixieme Volume de l'Encyclopédie.

EDME MALLET, Docteur & Profeſſeur Royal en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société Royale de Navarre, nâquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, & ce qui en eſt ſouvent la ſuite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ſes études avec ſuccès au College des Barnabites de Montargis, fondé par les Ducs d'Orléans, il vint à Paris, & fut choiſi par Mr. de la Live de Bellegarde Fermier-Général, pour veiller à l'inſtruction de ſes enfans. Les principes de goût, & les ſentimens honnêtes qu'il eut ſoin de leur inſpirer,

produifirent les fruits qu'il avoit lieu d'en attendre. C'eſt aux ſoins de cet Inſtituteur, ſecondés d'un heureux naturel, que nous devons Mr. de la Live de Jully, Introducteur des Ambaſſadeurs, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui cultive les Beaux-Arts avec ſuccès ; amateur ſans oſtentation, ſans injuſtice & ſans tyrannie.

Mr. l'Abbé Mallet paſſa de cet emploi pénible dans une carriere non moins propre à faire connoître ſes talens; il entra en Licence en 1742. dans la Faculté de Théologie de Paris. Les ſuccès par leſquels il s'y diſtingua, ne furent pas équivoques. C'eſt l'uſage en Sorbonne à la fin de chaque Licence de donner aux Licenciés les places, à-peu-près comme on le pratique dans nos Colleges: les deux premieres de ces places ſont affectées de droit aux deux Prieurs de Sorbonne; les deux ſuivantes (par un arrangement fondé ſans doute ſur de bonnes raiſons) ſont deſtinées aux deux plus qualifiés de la Licence: le mérite dénué de titres n'a dans cette Liſte que la cinquieme place; elle fut donnée unanimement à Mr. l'Abbé Mallet.

Pendant ſa Licence il fut aggrégé à la

Maiſon & Société Royale de Navarre. Les hommes illuſtres qu'elle a produits, Gerſon, Duperron, Launoi, Boſſuet, & tant d'autres, étoient bien propres à exciter l'émulation de Mr. l'Abbé Mallet, & avoient déterminé ſon choix en faveur de cette Maiſon célebre.

Tout l'invitoit à demeurer à Paris; le ſéjour de la Capitale lui offroit des reſſources aſſurées, & le ſuccès de ſa Licence des eſpérances flatteuſes. Déjà la Maiſon de Rohan l'avoit choiſi pour élever les jeunes Princes de Guemené-Montbaſon; mais ſa mere & ſa famille avoient beſoin de ſes ſecours: aucun ſacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'apperçut pas qu'il eût de ſacrifice à faire; il alla remplir auprès de Melun en 1744 une Cure aſſez modique, qui en le raprochant de ſes parens le mettoit à portée de leur être plus utile. Il y paſſa environ ſept années dans l'obſcurité, la retraite & le travail, partageant ſon peu de fortune avec les ſiens, enſeignant à des hommes ſimples les maximes de l'Evangile, & donnant le reſte de ſon tems à l'étude: ces années furent de ſon aveu les

plus heureuſes de ſa vie, & on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de ſa mere, & les meſures qu'il avoit priſes pour rendre meilleure la ſituation de ſa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751. pour y occuper dans le College de Navarre une Chaire de Théologie, à laquelle le Roi l'avoit nommé ſans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avoit point ſollicitée. Néanmoins la maniere diſtinguée dont il la rempliſſoit, ne l'empêchoit pas de trouver du tems pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753. ſon *Eſſai ſur les Bienſéances Oratoires*, & ſes *Principes pour la lecture des Orateurs*. La ſolitude où il vivoit dans ſa Cure avoit déjà produit en 1745. ſes *Principes pour la lecture des Poëtes*. Malgré le beſoin qu'il avoit alors de Protecteurs, il n'en chercha pas pour cet Ouvrage; il l'offrit à Meſſieurs de la Live ſes éleves; ce fut ſa premiere & ſon unique Dédicace.

Ces différens Ecrits, & quelques autres du même genre qu'il a mis au jour, étant principalement deſtinés à l'inſtruction de la Jeuneſſe, il n'y faut point chercher, comme il nous en avertit lui-

même des Analyses profondes & de brillans paradoxes : il croyoit, & ce sont ici ses propres paroles (*a*), qu'en matiere de goût les opinions établies depuis long-tems dans la République des Lettres, sont toujours préférables aux singularités & aux prestiges de la nouveauté ; maxime qu'on ne peut contester en général, pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les Ouvrages dont nous parlons, l'Auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands Maîtres, & à les appuyer par des exemples choisis, tirés des Auteurs anciens & modernes.

Tant de travaux ne servoient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complette de l'excellente Histoire de Davila, qui a paru depuis sa mort, avec une Préface. Il avoit formé le projet de deux autres Ouvrages considérables, pour lesquels il avoit déjà recueilli bien des matériaux ; le premier étoit une Histoire générale de toutes nos guerres depuis l'établissement de la Monar-

(*a*) Préface des Principes pour la lecture des Poëtes, pag. 75

chie jusqu'à Louis XIV. inclusivement; le second étoit une Histoire du Concile de Trente, qu'il vouloit opposer à celle de Fra Paolo donnée par le P. Le Courrayer. Ces deux savans hommes, si souvent combattus, & plus souvent injuriés, auroient enfin été attaqués sans fiel & sans amertume, avec cette modération qui honore & qui annonce la vérité.

Des circonstances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie, nous crûmes que Mr. l'Abbé Mallet, par ses connoissances, par ses talens & par son caractere, étoit très-propre à seconder nos travaux. Il voulut bien se charger de deux parties considérables, celle des Belles-Lettres & celle de la Théologie. Tranquille comme il étoit sur la pureté de ses intentions & de sa doctrine, il ne craignit point de s'associer à une entreprise qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Aussi, malgré leur jalouse vigilance, les articles nombreux que Mr. l'Abbé Mallet nous avoit donnés sur les matieres les plus importantes de la Religion, demeurerent absolument sans atteinte. Mais si

ces articles furent à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les Auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Ecclésiastique* (*b*), cherchoient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusoit de penser comme eux. De ces deux imputations la derniere parut la plus importante au sévere dispensateur des Bénéfices, feu Mr. l'ancien Evêque de Mirepoix, que son âge avancé & sa délicatesse excessive sur l'objet de l'accusation rendoient facile à prévenir. Ce Prélat, à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriser les Auteurs de l'Encyclopédie, fit en cette occasion ce que les hom-

(*b*) On peut juger par un trait peu remarquable en lui-même, mais décisif, du degré de croyance que cette Gazette mérite. Nous avons dit dans l'éloge de Mr. de Montesquieu, que ce grand homme *quittoit son travail sans en ressentir la moindre impression de fatigue;* & nous avions dit quelques lignes auparavant, que *sa santé s'étoit altérée par l'effet* LENT *& presqu'infaillible des études profondes.* Pourquoi, en rapprochant ces deux passages, a-t-on supprimé les mots *lent & presqu'infaillible*, qu'on avoit sous les yeux? c'est évidemment parce qu'on a senti qu'un effet *lent* n'est pas moins réel, pour n'être pas ressenti sur le champ, & que par conséquent ces mots détruisoient l'apparence même de la contradiction qu'on prétendoit faire remarquer. Telle est la bonne foi de ces Auteurs dans des bagatelles, & à plus forte raison dans des matieres plus sérieuses.

mes en place devroient toujours faire ; il examina, reconnut qu'on l'avoit ſurpris, & récompenſa d'un Canonicat de Verdun la doctrine & les mœurs de l'Accuſé. Un événement ſi humiliant pour les ennemis de Mr. l'Abbé Mallet, montra clairement que leur crédit étoit égal à leurs lumieres, & fort au-deſſous de l'opinion qu'ils vouloient en donner.

Notre eſtimable Collegue méritoit ſurtout les bontés du Souverain par ſon attachement inviolable à nos libertés & aux maximes du Royaume, deux objets que les Auteurs de l'Encyclopédie ſe feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut ſe convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VI. Volume, que Mr. l'Abbé Mallet penſoit ſur cette importante matiere en Citoyen, en Philoſophe, & même en Théologien éclairé ſur les vrais intérêts de la Religion. Un autre de ſes articles, le mot *Communion*, ne doit pas faire moins d'honneur à ſa modération & à ſa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité, & ſur le célebre Arnauld, dont les talens & les lumieres ont ſi étrangement dégénéré dans ceux qui

se disent ses disciples, & sur le fameux P. Pichon, proscrit par les Evêques de France, & abandonné enfin courageusement par ses confreres même. Mr. l'Abbé Mallet, quoiqu'attaqué en différentes occasions par les Journalistes de Trévoux, ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avoient d'abord donnés au Livre de ce Religieux; son peu de ressentiment & son indulgence ordinaire le portoient à excuser une distraction si pardonnable. *Il est naturel*, nous disoit-il avec un Ancien, *de louer les Athéniens en présence des Athéniens.*

Toute l'Europe a entendu parler de la These qui fit tant de bruit en Sorbonne il il y a plus de sept ans, & dont l'Auteur étoit Mr. l'Abbé de Prades, alors Bachelier en Théologie, depuis Lecteur & Secretaire des Commandemens de S. M. le Roi de Prusse, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Berlin. L'accusé demandoit avec instance à être entendu; il promettoit de se soumettre sans réserve: mais il se proposoit de représenter à ses Juges (& nous ne sommes ici qu'Historiens) qu'il avoit cru voir sa doctrine sur les miracles dans les Ouvrages de deux Théo-

logiens d'un grand poids dans la Faculté (*c*), & que cette ressemblance, apparente ou réelle, avoit causé son erreur. Plusieurs Docteurs craignirent, peut-être avec quelque fondement, les inconvéniens qui pouvoient résulter d'un examen de cette espece, dût-il se terminer à la décharge des deux Auteurs. Ils opinerent donc à condammer le Bachelier sans l'entendre: Mr. l'Abbé Mallet, moins prévoyant & plus équitable, fut avec beaucoup d'autres d'un avis contraire; mais le nombre l'emporta.

Il mourut le 25 Septembre 1755. d'une esquinancie qui le conduisit en deux jours au tombeau.

Son esprit ressembloit à son style: il l'avoit juste, net, facile & sans affectation; mais ce qui doit principalement faire le sujet de son Eloge, c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis, sa candeur, son caractere doux & modeste. Dès qu'il parut à Verdun; il y acquit l'estime & la confiance générale de son Chapitre, qui le chargea dès

(*c*) L'Auteur (défunt) du *Traité dogmatique sur les faux Miracles du temps*, & l'Auteur (aussi défunt) des *Lettres Théologiques* sur ces mêmes Miracles éphémeres, & sur ces convulsions qui deshonorent notre siecle.

ce moment de ſes affaires les plus importantes; il fut toujours conſidéré de même par ſes Supérieurs les plus reſpectables. Quoique très-attaché à la Religion par principes & par état, il ne cherchoit point à en étendre les droits au-delà des bornes qu'elle s'eſt preſcrites elle-même. Les articles *Déiſme* & *Enfer* pourroient ſervir à montrer combien il ſavoit diſtinguer dans ces matieres délicates les limites de la Raiſon & de la Foi. Il ne mérita jamais, ni par ſes diſcours, ni par ſa conduite, le reproche qu'on a quelquefois fait aux Théologiens, d'être par leurs querelles une occaſion de trouble (*d*). L'affliction que lui cauſoient les diſputes préſentes de l'Egliſe, & le funeſte triomphe qu'il voyoit en réſulter pour les ennemis de la Religion, lui faiſoient regretter que dès la naiſſance de ces diſputes le Gouvernement n'eût pas impoſé un ſilence efficace ſur une matiere qui en eſt ſi digne. Pendant la

(*d*) Les Auteurs d'un Dictionnaire qui eſt entre les mains de tout le monde ont étendu ce reproche beaucoup au-delà de ce qu'ils pouvoient ſe permettre. *Les Théologiens*, dit *le Dictionnaire de Trévoux*, au mot PERTURBATEUR, *ſont ordinairement les perturbateurs de l'Etat.* Que de clameurs, ſi cette phraſe ſe fût trouvée dans l'Encyclopédie!

derniere assemblée du Clergé, il fit à la priere d'un des principaux Membres de cette assemblée plusieurs Mémoires Théologiques, qui établissoient de la maniere la plus nette & la plus solide la vérité, la concorde & la paix. Il paya son zele de sa vie, ce travail forcé ayant occasionné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution, tolérant même autant qu'un Chrétien doit l'être, il ne vouloit employer contre l'Erreur que les armes de l'Evangile, la douceur, la persuasion & la patience. Il ne cherchoit point sur-tout à grossir à ses propres yeux & à ceux des autres la Liste déjà trop nombreuse des Incrédules, en y faisant entrer (par une mal-adresse si commune aujourd'hui) la plupart des Ecrivains célebres. *Ne nous brouillons point*, disoit-il, *avec les Philosophes.*



ELOGE DE Mr. DU MARSAIS,

Mis à la tête du ſeptieme Volume de l'Encyclopédie.

LA vie ſédentaire & obſcure de la plupart des Gens de Lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, ſurtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. Mr. du Marſais a été de ce nombre ; il a vécu pauvre & preſqu'ignoré dans le ſein d'une patrie qu'il avoit inſtruite : le détail de ſa vie n'occupera donc dans cet Eloge que la moindre place, & nous nous attacherons principalement à l'Analyſe raiſonnée de ſes Ouvrages. Par-là nous acquitterons, autant qu'il eſt en nous, les obligations que l'Encyclopédie & les Lettres ont eues à ce Philoſophe : nous devons d'autant plus d'honneur à ſa

mémoire, que le sort lui en a plus refusé de son vivant, & l'histoire de ses Ecrits est le plus beau monument que nous puissions lui consacrer. Cette Histoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous proposons dans nos Eloges, d'en faire un objet d'instruction pour nos Lecteurs, & un recueil de mémoires sur l'état présent de la Philosophie parmi nous.

CESAR CHESNEAU, Sieur du Marsais, Avocat au Parlement de Paris, nâquit à Marseille le 17 Juillet 1676. Il perdit son pere au berceau, & resta entre les mains d'une mere qui laissa dépérir la fortune de ses enfans par un désintéressement romanesque. Sentiment louable dans son principe, estimable peut-être dans un Philosophe isolé, mais blâmable dans un chef de famille. Le jeune du Marsais étoit d'autant plus à plaindre, qu'il avoit aussi perdu en très-bas âge, & peu après la mort de son pere, deux oncles d'un mérite distingué, dont l'un, Nicolas Chesneau, savant Médecin, est Auteur de quelques Ouvrages. (a) Ces

(a) Ces Ouvrages sont 1. *La Pharmacie-Théorique*. Paris, Frédéric Leonard 1679. in 4. Il en donna en 1682. une seconde édition fort augmentée.

2. Un Traité de Chimie à la suite de cette seconde édition.

3. Ob-

Ces oncles lui avoient laiſſé une Bibliotheque nombreuſe & choiſie, qui bientôt après leur mort fut vendue preſqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint ſa ſeptieme année, pleura beaucoup de cette perte, & cachoit tous les Livres qu'il pouvoit ſouſtraire. L'excès de ſon affliction engagea ſa mere à mettre à part quelques Livres rares, pour les lui réſerver quand il ſeroit en âge de les lire; mais ces Livres même furent diſſipés peu de tems après: il ſembloit que la fortune, après l'avoir privé de ſon bien, cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'inſtruire.

L'ardeur & le talent ſe fortifierent en lui par les obſtacles; il fit ſes études avec ſuccès chez les Peres de l'Oratoire de Marſeille: il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, & la ſeule qui ait produit un Philoſophe célebre, parce

3. *Obſervationum Nicolai Cheſneau, Maſſilienſis, Doctoris Medici, Libri V. in-8.* Paris, Leonard, 1672.

4. Diſcours & abrégé des vertus & propriétés des eaux de Barbotan en la Comté d'Armagnac. *Bordeaux*, 1679. *in*-8.

On a fait à Leyde en 1719. une nouvelle édition des Ouvrages de Cheſneau, mais on a oublié les deux premiers.

qu'on y eſt moins eſclave que dans les autres, & moins obligé de penſer comme ſes Supérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore aſſez grande pour Mr. du Marſais. Il en ſortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu Avocat le 10 Janvier 1704. Il s'attacha à un célebre Avocat au Conſeil, ſous lequel il commençoit à travailler avec ſuccès. Des eſpérances trompeuſes qu'on lui donna, lui firent quitter cette profeſſion. Il ſe trouva ſans état & ſans bien, chargé de famille, &, ce qui étoit encore plus triſte pour lui, accablé de peines domeſtiques. L'humeur chagrine de ſa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite ſage le droit d'être inſociable, fit repentir pluſieurs fois notre Philoſophe d'avoir pris un engagement indiſſoluble; il regrette à cette occaſion, dans un écrit de ſa main trouvé après ſa mort parmi ſes papiers, que notre Religion, ſi attentive aux beſoins de l'Humanité, n'ait pas permis le divorce aux Particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes: il déplore la condition de l'homme, qui jetté ſur la Terre au haſard, ignorant les malheurs, les paſſions

& les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ſes fautes, & meurt ſans avoir eu le tems d'en profiter.

Mr. du Marſais aimant mieux ſe priver du néceſſaire que du repos, abandonna à ſa femme le peu qu'il avoit de bien, & par le conſeil de ſes amis entra chez Mr. le Préſident de Maiſons, pour veiller à l'éducation de ſon fils: c'eſt le même que Mr. de Voltaire a célébré dans pluſieurs endroits de ſes Oeuvres, qui dès l'âge de vingt-ſept ans fut reçu dans l'Académie des Sciences, & dont les connoiſſances & les lumieres faiſoient déjà beaucoup d'honneur à ſon Maître, lorſqu'il fut enlevé à la fleur de ſon âge.

Ce fut dans cette maiſon, & à la priere du pere de ſon Eleve, que Mr. du Marſais commença ſon Ouvrage ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane, qu'il acheva enſuite pour Mr. le Duc de la Feuillade, nommé par le Roi à l'Ambaſſade de Rome. Il étoit perſuadé que tout François doit connoître les principes de cette importante matiere, généralement adoptés dans le premier âge du Chriſtianiſme, obſcurcis depuis par l'ignorance & la ſuperſtition, & que l'Egliſe de France a eu le bonheur de conſerver preſque

seule. Mais cet objet qui nous intéresse de si près, est rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les savans Ecrits de Messieurs Pithou & Dupuy sur nos Libertés, un peu rebutans par la forme, sont trop peu lus chez une Nation qui compte pour rien le mérite d'instruire quand il n'est pas accompagné d'agrément, & qui présere l'ignorance de ses droits à l'ennui de les apprendre. Mr. du Marsais, plein du desir d'être utile à ses concitoyens, entreprit de leur donner sur ce sujet un Ouvrage précis & méthodique, assez intéressant par les détails pour attacher la paresse même; où la Jurisprudence fût guidée par une philosophie lumineuse, & fût appuyée d'une érudition choisie, répandue sobrement & placée à propos. Tel fut le plan qu'il se forma, & qu'il a exécuté avec succès. Si néanmoins dans le siecle où nous vivons tant de science & de logique est nécessaire pour prouver que le Souverain Pontife peut se tromper comme un autre homme; que le Chef d'une Religion de paix & d'humilité ne peut dispenser ni les Peuples de ce qu'ils doivent à leurs Rois, ni les Rois de ce qu'ils doivent à leurs Peuples;

que tout uſage qui va au détriment de l'Etat eſt injuſte, quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente; que le pouvoir des Souverains eſt indépendant des Paſteurs; que les Eccléſiaſtiques enfin doivent donner aux autres Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux Loix.

Le Traité de Mr. du Marſais, ſous le titre d'*Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, eſt diviſé en deux Parties. L'Auteur établit dans la premiere, les principes généraux ſur leſquels ſont fondées les deux Puiſſances, la ſpirituelle & la temporelle: dans la ſeconde il fait uſage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du Pape, de l'Egliſe & des Evêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la Raiſon, par nos Loix & par nos Annales, & les conſéquences qui réſultent de ces maximes, font toute la ſubſtance de l'Ouvrage.

Ceux qui croiront avoir beſoin de recourir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique pour ſe prémunir contre l'infaillibilité que les Ultramontains attribuent, ſans la croire, aux Souverains Pontifes, peuvent lire les preuves de la huitieme maxime; ils y

verront St. Pierre repris par St. Paul, & reconnoiſſant qu'il s'étoit trompé; le Pape Eleuthere approuvant d'abord les prophéties des Montaniſtes, qu'il proſcrivit bientôt après; Victor blâmé par St. Irenée, pour avoir excommunié mal-à-propos les Evêques d'Aſie; Libere ſouſcrivant aux formules des Ariens; Honorius anathématiſé, comme Monothélite, au ſixieme Concile général, & ſes Ecrits brûlés; Jean XXII. au quatorzieme ſiecle condamné par la Sorbonne ſur ſon opinion de la viſion béatifique, & obligé de ſe retracter; enfin le grand nombre de contradictions qui ſe trouvent dans les déciſions des Papes, & l'aveu même que pluſieurs ont fait de n'être pas infaillibles, dans un tems où ils n'avoient point d'intérêt à le ſoutenir. Les faits qui peuvent ſervir à combattre des prétentions d'un autre genre, ſont recueillis dans cet Ouvrage avec le même choix & la même exactitude. On y lit que Grégoire VII. celui qui a le premier levé l'étendard de la rebellion contre les Rois, ſe repentit en mourant de cette uſurpation, & en demanda pardon à ſon Prince & à toute l'Egliſe; que Ferdinand, ſi mal-à-propos nommé le Pieux, & ſi

digne du nom de traître, enleva la Navarre à la Maison de France, sur une simple Bulle du Pape Jules II; que la Cour de Rome, si on en croit nos Jurisconsultes, a évité pour cette raison, autant qu'elle l'a pu, de donner à nos Rois le titre de Rois de Navarre; omission, au reste peu importante en elle-même, & que nos Rois ont sans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de Rois de France étant le plus beau qu'ils puissent porter. Enfin Mr. de Marsais ajoute que les Bulles de Sixte V. & de Grégoire XIV. contre Henri IV. furent un des plus grands obstacles que trouva ce Prince pour remonter sur le Trône de ses Peres. Il fait voir encore, ce qui n'est pas difficile, que l'absolution (réelle ou supposée) donnée à la Nation Françoise par le Pape Zacharie, du serment de fidélité qu'elle avoit fait aux descendans de Clovis, ne dispensoit point la Nation de ce serment: d'où il s'ensuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même Nation une Couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non seulement, ajoute l'Auteur, les

Papes n'ont aucun pouvoir ſur les Empires; ils ne peuvent même, ſans la permiſſion des Princes, rien recevoir des ſujets, à quelque titre que ce puiſſe être. Jean XXII. ayant entrepris de faire une levée d'argent ſur notre Clergé, Charles le Bel s'y oppoſa d'abord avec vigueur: mais enſuite le Pape lui ayant donné la dixme des Egliſes pendant deux ans, le Roi pour reconnoître cette condeſcendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il vouloit. Les Chroniques de Saint Denis, citées par Mr. du Marſais, racontent cette convention avec la ſimplicité de ces tems-là: Le Roi, diſent-
„ elles, conſidérant *donnés m'en, je t'en*
„ *donnerai*, octroya au Pape de lever".

L'Auteur prouve avec la même facilité par le raiſonnement & par l'Hiſtoire, les maximes qui ont rapport à la Juriſdiction Eccléſiaſtique des Evêques, & qui font une partie ſi eſſentielle de nos Libertés. Selon l'aveu d'un des plus ſaints Pontifes de l'ancienne Egliſe, les Evêques ne tiennent pas leur autorité du Pape, mais de Dieu même: ils n'ont donc pas beſoin de recourir au St. Siege pour condamner des Erreurs, ni, à plus forte raiſon, pour des points de Diſcipline.

ne. Ils ont droit de juger avant le Pape & après le Pape ; ce n'a été qu'à l'occaſion de l'affaire de Janſénius, en 1650, qu'ils ſe ſont adreſſés à Rome, avant que de prononcer eux-mêmes. L'uſage des appellations au Pape n'a jamais été reçu en Orient, & ne l'a été que fort tard en Occident. L'Evêque de Rome n'ayant de juriſdiction immédiate que dans ſon Dioceſe, ne peut excommunier ni nos Rois ni leurs Sujets, ni mettre le Royaume en interdit. C'eſt par les Empereurs, & non par d'autres, que les premiers Conciles généraux ont été convoqués ; & le Pape même n'y a pas toujours aſſiſté, ſoit en perſonne, ſoit par ſes Légats. Ces Conciles ont beſoin d'être autoriſés, non par l'approbation du Pape, mais par la Puiſſance Séculiere, pour faire exécuter leurs Loix. Enfin c'eſt aux Rois à convoquer les Conciles de leur Nation, & à les diſſoudre.

Il faut au reſte, comme Mr. du Marſais l'obſerve après pluſieurs Ecrivains, diſtinguer avec ſoin la Cour de Rome, le Pape, & le Saint Siege ; on doit toujours conſerver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puiſſe déſapprouver les ſentimens du Pape, & l'ambition de la Cour

de Rome. Il eſt triſte, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours ſu faire cette diſtinction ſi eſſentielle; & que pluſieurs Eccléſiaſtiques, & ſur-tout certains Ordres Religieux, ſoient encore ſecrettement attachés parmi nous aux ſentimens Ultramontains, qui ne ſont pas même regardés comme de Foi dans les Pays d'Inquiſition.

Mr. du Marſais dit à la fin de ſon Livre, qu'il avoit eu deſſein d'y joindre une Diſſertation hiſtorique qui expoſât par quels degrés les Papes ſont devenus Souverains. Cette matiere auſſi curieuſe que délicate étoit bien digne d'être traitée par un Philoſophe qui ſans doute auroit ſu ſe garantir également du fiel & de la flatterie; en avouant le mal que quelques Papes ont fait pour devenir Princes, il n'auroit pas laiſſé ignorer le bien que pluſieurs ont fait après qu'ils le ſont devenus: aux entraves funeſtes que la Philoſophie a reçues par quelques Conſtitutions Apoſtoliques, il eût oppoſé la renaiſſance des Arts en Europe, preſqu'uniquement dûe à la magnificence & au goût des Souverains Pontifes. Il n'eût pas manqué d'obſerver qu'aucune liſte de Monarques ne préſente, à nombre

égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la poſtérité. Enfin il ſe fût conformé ſur cette matiere à la maniere de penſer du Public, qui malgré ſa malignité naturelle, eſt aujourd'hui trop éclairé ſur la Religion, pour faire ſervir d'argumens contre elle les ſcandales donnés par quelques Chefs de l'Egliſe. L'indifférence avec laquelle on recevroit maintenant parmi nous une ſatyre des Papes, eſt une ſuite heureuſe & néceſſaire des progrès de la Philoſophie dans ce ſiecle.

Nous ſavons, & nous l'apprenons avec regret au Public, que Mr. du Marſais ſe propoſoit encore de joindre à ſon Ouvrage l'examen impartial & pacifique d'une querelle importante, qui tient de près à nos Libertés, & que tant d'Ecrivains ont agitée dans ces derniers tems avec plus de chaleur que de logique. L'Auteur, en Philoſophe éclairé & en Citoyen ſage, avoit réduit toute cette querelle aux queſtions ſuivantes, que nous nous bornerons ſagement à énoncer, ſans entreprendre de les réſoudre: Si une ſociété d'hommes qui croit devoir ſe gouverner à certains égards par des loix indépendantes de la Puiſſance temporelle, peut exiger que cette Puiſſance concoure

au maintien de ces loix? Si dans les Pays nombreux où l'Eglise ne fait avec l'Etat qu'un même corps, la liberté absolue que les Ministres de la Religion reclament dans l'exercice de leur ministere, ne leur donneroit pas un droit qu'ils sont bien éloignés de prétendre sur les privileges & sur l'état des Citoyens? En cas que cet inconvénient fût réel, quel parti les Législateurs devroient prendre pour le prévenir; ou de mettre au pouvoir spirituel de l'Eglise des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra dans l'Etat la division & le trouble; ou de tracer entre les matieres spirituelles & les matieres civiles une ligue de séparation invariable? Si les principes du Christianisme s'opposeroient à cette séparation, & si elle ne produiroit pas insensiblement & sans effort la tolérance civile, que la politique a conseillée à tant de Princes & à tant d'Etats?

Telles étoient les questions que Mr. du Marsais se proposoit d'examiner: éloigné, comme il l'étoit, de tout fanatisme par son caractere, & de tout préjugé par ses réflexions, personne n'étoit plus en état de traiter cet important sujet avec la modération & l'équité qu'il

exige. Mais comme ce n'eſt point par des Livres qu'on ramene au vrai des eſprits ulcérés ou prévenus, cette modération & cette équité n'euſſent peut-être ſervi qu'à lui faire des ennemis puiſſans & implacables. Quoique les matieres qu'il a diſcutées dans ſon Ouvrage, ſoient beaucoup moins délicates que celle-ci, quoiqu'en traitant ces matieres il préſente la vérité avec toute la prudence dont elle a beſoin pour ſe faire recevoir, il ne jugea pas à propos de laiſſer paroître de ſon vivant ſon *Expoſition des Libertés de l'Egliſe Gallicane.* Il craignoit, diſoit-il, des perſécutions ſemblables à celles que Mr. Dupuy, le défenſeur de ces Libertés dans le dernier ſiecle, avoit eues à ſouffrir de quelques Evêques de France, déſavoués ſans doute en cela par leurs Confreres. La ſuite de cet Eloge fera voir d'ailleurs que Mr. du Marſais avoit de grands ménagemens à garder avec l'Egliſe, dont il avoit pourtant défendu les droits plus encore qu'il ne les avoit bornés. Il ſe plaint dans une eſpece d'Introduction qui eſt à la tête de ſon Livre, qu'on ne puiſſe expoſer impunément en France la Doctrine conſtante du Parlement & de la Sorbonne ſur l'in-

dépendance de nos Rois, & ſur les droits de nos Evêques; tandis que chez les Nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement & ſans crainte contre la juſtice & la vérité. Nous ignorons ſi ces plaintes étoient fondées dans le tems que Mr. du Marſais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ſes vrais intérêts. Ceux entre les mains deſquels le manuſcrit de l'Auteur eſt tombé après ſa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part au Public. Les Ouvrages pleins de vérités hardies & utiles, dont le genre humain eſt de tems en tems redevable au courage de quelqu'Homme de Lettres, ſont aux yeux de la poſtérité la gloire des Gouvernemens qui les protegent; la cenſure de ceux qui ne ſavent pas les encourager, & la honte de ceux qui les proſcrivent.

La Suppreſſion de ce Livre eût été ſans doute une perte pour les Citoyens; mais les Philoſophes doivent regretter encore plus que Mr. du Marſais n'ait pas publié ſa *Réponſe à la Critique de l'Hiſtoire des Oracles*: on n'a trouvé dans ſes papiers que des fragmens imparfaits de cette Réponſe, à laquelle il ne paroît-pas

avoir mis la derniere main. Pour la faire connoître en détail, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Feu Mr. de Fontenelle avoit donné en 1686, d'après le Médecin van Dale, l'Hiſtoire des Oracles, un de ſes meilleurs Ouvrages, & peut-être celui de tous auquel le ſuffrage (*b*) unanime de la poſtérité eſt le plus aſſuré. Il y ſoutient, comme tout le monde ſait, que les oracles étoient l'ouvrage de la ſuperſtition & de la fourberie, & non celui des démons, & qu'ils n'ont point ceſſé à la venue de Jéſus-Chriſt. Le P. Baltus, Jéſuite, vingt ans après la publication de ce Livre, crut qu'il étoit de ſon devoir d'en prévenir les effets dangereux, & ſe propoſa de le réfuter. Il ſoutint, avec toute la modération qu'un Théologien peut ſe permettre, que Mr. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du Chriſtianiſme, pour avoir prétendu que les Prêtres Payens étoient des impoſteurs ou des dupes. Cependant, en avançant une opinion ſi ſinguliere, le

(*b*) Il n'y a peut-être qu'une phraſe à retrancher de cet Ouvrage; ce ſont ces trois lignes de la Préface: „ Il me „ ſemble qu'il ne faudroit donner dans le ſublime *qu'à* „ *ſon corps défendant*: il eſt ſi peu naturel! J'avoue que le „ ſtyle bas *eſt encore quelque choſe de pis*".

Critique avoit eu l'art de lier ſon ſyſtême à la Religion, quoiqu'il y ſoit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux Incrédules. La cauſe du Philoſophe étoit juſte, mais les Dévots étoient ſoulevés; &, s'il répondoit, il étoit perdu. Il eut donc la ſageſſe de demeurer dans le ſilence, & de s'abſtenir d'une défenſe facile & dangereuſe, dont le Public l'a diſpenſé depuis en liſant tous les jours ſon Ouvrage, & en ne liſant point celui de ſon adverſaire. Mr. du Marſais, jeune encore, avide de ſe ſignaler, & n'ayant à riſquer ni places ni fortune, entreprit de juſtifier Mr. de Fontenelle contre les imputations du P. Baltus. Il accuſoit le Critique de n'avoir point entendu les Peres de l'Egliſe, & de ne les avoir pas cités exactement; il lui reprochoit des mépriſes conſidérables, & un plagiat moins excuſable encore du Profeſſeur Mœbius, qui avoit écrit contre van Dale. Aſſuré de la bonté de ſa cauſe, le défenſeur de Mr. de Fontenelle ne craignit point de faire part de ſon Ouvrage à quelques confreres du P. Baltus; il ne vouloit par cette démarche, que donner des marques de ſon eſtime à une Société long-tems utile aux Lettres,

& qui se souvient encore aujourd'hui avec complaisance du crédit & des hommes célebres qu'elle avoit alors. Nous avons peine à nous persuader que dans une matiere aussi indifférente en elle-même, cette Société se soit crue blessée par l'attaque d'un de ses Membres; nous ignorons par qui & comment la confiance de Mr. du Marsais fut trompée, mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impression & même l'examen de l'Ouvrage; on accusa faussement l'Auteur d'avoir voulu le faire paroître sans approbation ni privilege, quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce Livre avoit été approuvé par plusieurs personnes savantes & pieuses, & qu'il demandoit à le mettre au jour, non par vanité d'auteur, mais pour prouver son innocence: il offrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'Inquisition, & imprimer avec *la permission des Supérieurs* dans les Terre du Pape; on étoit résolu de ne rien écouter, & Mr. du Marsais eut une défense expresse de faire paroître son Livre, soit en France, soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la

premiere époque, & peut-être la ſource des injuſtices qu'il eſſuya; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un Monarque reſpectable, alors dans ſa vieilleſſe, & d'une délicateſſe louable ſur tout ce qu'il croyoit bleſſer la Religion; on lui avoit inſpiré quelques ſoupçons ſur la maniere de penſer de l'Antagoniſte du Pere Baltus; eſpece d'armes dont on n'abuſe que trop ſouvent auprès des Princes, pour perdre le mérite ſans appui, ſans hypocriſie & ſans intrigue. L'Auteur abandonnna donc entiérement ſon Ouvrage; & le P. Baltus, libre de la guerre dont il étoit menacé, entra dans une carriere plus convenable à ſon état; il avoit trop légérement ſacrifié les prémices de ſa plume à défendre ſans le vouloir les oracles des Payens; il l'employa plus heureuſement dans la ſuite à un objet ſur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre, à la défenſe des prophéties de la Religion Chrétienne.

Comme l'Ouvrage de Mr. du Marſais ſur les Oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelqu'idée à nos Lecteurs d'après les fragmens qui nous ont été remis. La Préface contient quelqnes réflexions générales ſur l'abus qu'on

peut faire de la Religion, en l'étendant à des objets qui ne sont pas de son ressort; on y expose ensuite le dessein & le plan de l'Ouvrage, dans lequel il paroît qu'on s'est proposé trois objets; de prouver que les démons n'étoient point les auteurs des oracles; de répondre aux objections du Pere Baltus, d'examiner enfin le tems auquel les oracles ont cessé, & de faire voir qu'ils ont cessé d'une maniere naturelle.

Le desir si vif & si inutile de connoître l'avenir, donna naissance aux oracles des Payens. Quelques hommes adroits & entreprenans mirent à profit la curiosité du peuple pour le tromper: il n'y eut point en cela d'autre magie; l'imposture avoit commencé l'Ouvrage, le fanatisme l'acheva: car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire; quelquefois même certains Prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faisoient rendre, semblables à ces Empyriques dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons; c'est donc par la

foi ſeule que nous pouvons apprendre ce qu'ils ſont capables de faire dans l'ordre ſurnaturel ; & puiſque la Révélation ne leur attribue pas les oracles, elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorſqu'Iſaïe défia les Dieux des Payens de prédire l'avenir, il ne mit point de reſtrictions à ce défi, qui n'eût plus été qu'imprudent, ſi en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiſer. Daniel ne crut pas que le ſerpent des Babyloniens fût un démon ; il *rit* en philoſophe, dit l'Ecriture, de la crédulité du Prince & de la fourberie des Prêtres, & empoiſonna le ſerpent. D'ailleurs les Partiſans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux, & par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire) de les regarder ſans exception comme ſuppoſés : tout ſe réduiſoit à cacher plus ou moins adroitement l'impoſture. Enfin les Payens même n'ont pas cru généralement que les oracles fuſſent ſurnaturels. De grandes ſectes de Philoſophes, entr'autres les Epicuriens, ſe vantoient, comme les Chrétiens, de faire taire les oracles & de démaſquer les Prêtres. Valere-Maxime & d'autres

diſent: il eſt vrai que des ſtatues ont parlé: mais l'Ecriture dément ce témoignage, en nous apprenant que les ſtatues ſont muëttes. Les Hiſtoriens profanes, lorſqu'ils racontent ſur un ſimple ouï-dire des faits extraordinaires, ſont moins croyables que les Hiſtoriens de la Chine ſur l'antiquité qu'ils donnent au Monde. Caſaubon ſe moque avec raiſon d'Hérodote, qui rapporte ſérieuſement pluſieurs de ces oracles ridicules de l'Antiquité, & d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'euſſent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excuſable; parce que les Payens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la Raiſon, le ſeul guide qu'ils euſſent alors. Quand une fauſſe Religion, ou quelque Secte que ce puiſſe être, vante les prodiges opérés en ſa faveur, & qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une maniere naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'eſt donc plus conforme aux principes & aux intérêts du Chriſtianiſme, que de regarder le Paganiſme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a ſubſiſté que par des moyens humains.

Auſſi l'Ecriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, & la plupart des Peres paroiſſent penſer de même. Pluſieurs d'entr'eux ont expreſſément traité les oracles d'impoſtures, & aucun n'a prétendu que ce ſentiment offensât la Religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans les oracles, paroiſſent n'y avoir été déterminés que par une façon particuliere de penſer tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du Chriſtianiſme. Selon la plupart des Payens, les Dieux étoient les auteurs des oracles favorables, & les mauvais Génies l'étoient des oracles funeſtes ou trompeurs. Les Chrétiens profiterent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons: ils y trouvoient d'ailleurs un avantage; ils expliquoient par cette ſuppoſition le merveilleux apparent qui les embarraſſoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, ſervoit à les fortifier dans cette idée; ils croyoient les démons corporels, & St. Auguſtin s'eſt expreſſément retracté d'avoir donné de ſemblables explications. Les Chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées & plus ſaines ſur la nature

des démons; mais en rejettant les principes, plusieurs ont retenu la conséquence. C'est donc en vain que certains Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ont pas dans l'Eglise l'autorité des Peres, & qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aérien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la Religion. Il faut mettre ces faits, & les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'Abbé Conrad, & des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables Mysteres. Rien n'est plus propre à avilir la Religion (si quelque chose peut l'avilir,) rien n'est du moins plus nuisible auprès des Peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes: c'est Osa qui croit que l'Arche chancelle, & qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tra-

dition; puiſqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition & par conſéquent de foi, que celles qui ont été conſtamment reconnues pour telles par l'Egliſe. Le défenſeur des Oracles ſe contredit enſuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il ſoutient n'eſt que de foi humaine, c'eſt-à-dire du genre des choſes qu'on peut ſe diſpenſer de croire ſans ceſſer d'être Chrétien; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puiſque la foi humaine ne peut tomber que ſur ce qui eſt de l'ordre natruel, & que les oracles, ſelon lui, n'en ſont pas. Le témoignage des Hiſtoriens de l'Antiquité, ajoute Mr. du Marſais, eſt formellement contraire à ce que le P. Baltes prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des ſtatues creuſes: mais quand cette prétention ſeroit fondée, elle ſeroit favorable à la cauſe de Mr. de Fontenelle, puiſqu'il eſt encore plus aiſé de faire parler un Prêtre qu'une ſtatue. Il n'eſt point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduiſent les oracles à des cauſes naturelles, diminuent par ce moyen la goire de Jéſus-Chriſt qui les a fait ceſſer; ce ſeroit au contraire affoiblir véritablement cette

te gloire, que d'attribuer les oracles aux démons; car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le IV. Siecle du Chriſtianiſme, en évoquant *efficacement* les Enfers par la magie & par les enchantemens, en avoit obtenu réponſe. Les permiſſions particulieres que l'Ecriture dit avoir été accordées au démon, ne nous donnent pas droit d'en ſuppoſer d'autres: rien n'eſt plus ridicule dans l'ordre ſurnaturel, que l'argument qui prouve l'exiſtence d'un fait miraculeux par celle d'un fait ſemblable. Ajouter foi trop légérement aux prodiges, dans un ſiecle où ils ne ſont plus néceſſaires à l'établiſſement du Chriſtianiſme, c'eſt ébranler, ſans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les Livres ſaints. On ne croit plus de nos jours aux poſſédés, quoiqu'on croye à ceux de l'Ecriture. Jeſus-Chriſt a été tranſporté par le démon, il l'a permis pour nous inſtruire; mais de pareils miracles ne ſe font plus. La métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bête, dont il ne nous eſt pas permis de douter, n'eſt arrivée qu'une fois. Enfin Saül à évoqué l'ombre de Samuel, & l'on n'ajoute plus de foi

aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Peres, ne ſont pas de foi ;à plus forte raiſon les prétendus miracles du Paganiſme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le ſentiment de ces Auteurs (d'ailleurs très-graves) ſur des objets étrangers au Chriſtianiſme, devoit être la regle de nos opinions, on pourroit juſtifier par ce principe le traitement que les Inquiſiteurs ont fait à Gallilée.

On aura peine à croire que le Pere Baltus ait reproché ſérieuſement à Mr. de Fontenelle d'avoir adopté ſur les oracles le ſentiment de l'Anabaptiſte van Dale; comme ſi un Anabaptiſte étoit condamné à déraiſonner en tout même ſur une matiere étrangere aux erreurs de ſa ſecte. La réponſe de Mr. du Marſais à cette objection, eſt que le Religieux qui a pris la défenſe des oracles, a ſuivi auſſi le ſentiment du Luthérien Mœbius; & qu'hérétique pour hérétique, un Anabaptiſte vaut bien un Luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient ceſſé à la venue de Jéſus-Chriſt, ne l'ont cru que d'après l'oracle ſuppoſé ſur l'Enfant Hebreu; oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même;

aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du Sauveur du Monde, mais peu à peu, à mesure que Jésus-Christ a été connu & adoré. Cette maniere de finir n'a rien de surprenant, elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse Religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affoiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, & conclue dans les autres, enfin les Edits des Empereurs Chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture: des circonstances favorables l'avoient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparoître; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la premiere époque de leur cessation; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient? D'ailleurs l'Histoire ancienne prouve invinciblememt que

plusieurs oracles avoient été détruits avant la venue du Sauveur du Monde, par des guerres & par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grece n'existoient plus ou presque plus, & quelquefois l'oracle se trouvoit interrompu par le silence d'un honnête Prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muët depuis que les Princes craignent l'avenir; ils ont défendu aux Dieux de parler, & les Dieux ont obéi. Enfin tout est plein dans les Auteurs profanes d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux IV. & V. Siecles, & il y en a encore aujourd'hui chez les Idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jésus-Christ, suffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent Mr. de Fontenelle & son défenseur; puisqu'il est évident que le Fils de Dieu descendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup imposer silence aux Enfers.

Telle est l'analyse de l'Ouvrage de Mr. du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il étoit destiné à être malheureux en tout. Mr. de Maisons le pere chez qui il étoit entré,

& qui en avoit fait ſon ami, étoit trop éclairé pour ne pas ſentir les obligations qu'il avoit à un pareil Gouverneur, & trop équitable pour ne pas les reconnoître; mais la mort l'enleva dans le tems où l'éducation de ſon fils étoit prête à finir, & où il ſe propoſoit d'aſſurer à Mr. du Marſais une retraite honnête, juſte fruit de ſes travaux & de ſes ſoins. Notre Philoſophe, ſur les eſpérances qu'on lui donnoit de ſuppléer à ce que le pere de ſon éleve n'avoit pu faire, reſta encore quelque tems dans la maiſon; mais le peu de conſidération qu'on lui marquoit, & les dégoûts même qu'il eſſuya, l'obligerent enfin d'en ſortir, & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit ſacrifié les douze plus belles années de ſa vie. On lui propoſa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de ſon fils qui étoit alors âgé de ſeize ou dix-ſept ans; & Mr. du Marſais accepta cette propoſition. Quelques amis l'accuſerent injuſtement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt, toute ſa conduite prouve aſſez qu'il n'étoit ſur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; & il a pluſieurs fois aſſuré qu'il n'eût jamais quitté ſon premier éle-

ve, ſi par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avoit rendu ſa ſituation inſupportable.

La fortune qui ſembloit l'avoir placé chez Mr. Law, lui manqua encore; il avoit des Actions qu'il vouloit convertir en un bien plus ſolide: on lui conſeilla de les garder; bientôt après tout fut anéanti, & M. Law obligé de ſortir du Royaume, & d'aller mourir dans l'obſcurité à Veniſe. Tout le fruit que Mr. du Marſais retira d'avoir demeuré dans cette maiſon, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des ſervices importans à pluſieurs perſonnes d'un rang très-ſupérieur au ſien, qui depuis n'ont pas paru s'en ſouvenir; & de connoître (ce ſont encore ſes propres termes) la baſſeſſe, la ſervitude & l'eſprit d'adulation des Grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profeſſion ſi noble & ſi utile, qui a pour objet l'éducation de la Jeuneſſe, eſt peu honorée parmi nous, tant nous ſommes éclairés ſur nos intérêts; mais la ſituation de ſes affaires, & peut-être l'habitude, lui avoient rendu cette reſſource indiſpenſable; il rentra donc encore dans la même carriere, & tou-

jours avec un égal ſuccès. La juſtice que nous devons à ſa mémoire, nous oblige de repouſſer à cette occaſion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que Mr. du Marſais étant appellé pour préſider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maiſons du Royaume, avoit demandé *dans quelle Religion on vouloit qu'il les élevât.* Cette queſtion ſinguliere avoit été faite à Mr. Law, alors de la Religion Anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit été pendant quelque tems auprès de ſon fils. Mr. du Marſais avoit ſu le fait, & l'avoit ſimplement raconté: il étoit abſurde de penſer qu'en France, dans le ſein d'une famille Catholique, où perſonne ne le connoiſſoit encore, & où il avoit intérêt de donner bonne opinion de ſa prudence, il eût haſardé un diſcours ſi extravagant, & qui pouvoit être regardé comme une injure; mais on trouva plaiſant de le lui attribuer, & par cette raiſon on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non ſeulement contre la vérité; mais même contre la vraiſemblance. Cependant nous ne devons pas laiſſer ignorer à ceux qui liront cet Eloge, que ce conte ridicule, répé-

té & même orné en paſſant de bouche en bouche, eſt peut-être ce qui a le plus nui à Mr. du Marſais. Les plaiſanteries que notre frivolité ſe permet ſi légérement ſans en prévoir les ſuites, laiſſent ſouvent après elles des plaies profondes; la haine profite de tout: & qu'il eſt doux pour cette multitude d'hommes que bleſſe l'éclat des talens, de trouver le plus léger prétexte pour ſe diſpenſer de leur rendre juſtice!

Cette imputation calomnieuſe, & ce que nous avons rapporté au ſujet de l'Hiſtoire des Oracles, ne ſont pas les ſeules perſécutions que Mr. du Marſais ait eſſuyées. Il nous eſt tombé entre les mains un fragment d'une de ſes Lettres ſur la légéreté des ſoupçons qu'on forme contre les autres en matiere de Religion: il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puiſqu'il en avoit été ſi ſouvent l'objet & la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui ſe diſoient philoſophes, l'avoient accuſé d'impiété, pour avoir ſoutenu contre les Cartéſiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ses adverſaires donnoyent pour preuve de cette accuſation, l'impoſſibilité qu'il y avoit, ſelon eux, de

de concilier l'opinion qui attribue du ſentiment aux bêtes, avec les dogmes de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'ame, de la liberté de l'homme, & de la juſtice divine dans la diſtribution des maux (*). Mr. du Marſais répondoit que l'opinion qu'il avoit ſoutenue ſur l'ame des bêtes, n'étoit pas la ſienne; qu'avant Deſcartes elle étoit abſolument générale, comme conforme aux premieres notions de l'expérience & du ſens-commun, & même au langage de l'Ecriture; que depuis Deſcartes même elle avoit toujours prévalu dans la plupart des Ecoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes, Enfin que c'étoit apparemment le ſort de quelque opinion que ce fût ſur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irreligion ceux qui la ſoutenoient, puiſque Deſcartes lui-même en avoit été accuſé de ſon tems, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous; d'abord des partiſans des idées innées, & depuis peu de leurs adverſaires; pluſieurs autres opinions ſemblables ont eu cette ſingu-

(*) *Voyez* dans le ſeptieme volume de l'Encyclopédie l'article FORME SUBSTANTIELLE.

liere destinée, que le pour & le contre ont été successivement traités comme impies; tant le zele aveuglé par l'ignorance, est ingénieux à se forger des sujets de scandale, & à se tourmenter lui-même & les autres.

Mr. du Marsais, après la chûte de Mr. Law, entra chez Mr. le Marquis de Beaufremont; le séjour qu'il y fit durant plusieurs années, est une des époques les plus remarquables de sa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occasion à Mr. du Marsais de se dévoiler au Public pour ce qu'il étoit, pour un Grammairien profond & philosophe, & pour un esprit créateur dans une matiere sur laquelle se sont exercés tant d'excellens Ecrivains. C'est principalement en ce genre qu'il s'est acquis une réputation immortelle, & c'est aussi par ce côté important que nous allons désormais l'envisager.

Un des plus grands efforts de l'esprit humain, est d'avoir assujetti les Langues à des regles; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les Langues, formées d'abord sans principes, ont été plus l'ouvrage du besoin que de la raison; & les Philosophes réduits à débrouiller ce chaos

informe, ſe ſont bornés à en diminuer le plus qu'il étoit poſſible l'irrégularité, & à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit conſtruit au haſard: car c'eſt aux Philoſophes à régler les Langues, comme c'eſt aux bons Ecrivains à les fixer. La Grammaire eſt donc l'ouvrage des Philoſophes; mais ceux qui en ont établi les regles, ont fait comme la plupart des Inventeurs dans les Sciences: ils n'ont donné que les réſultats de leur travail, ſans montrer l'eſprit qui les avoit guidés. Pour bien ſaiſir cet eſprit ſi précieux à connoître, il faut ſe remettre ſur leurs traces; mais c'eſt ce qui n'appartient qu'à des Philoſophes comme eux. L'étude & l'uſage ſuffiſent pour apprendre les regles, & un degré de conception ordinaire pour les appliquer; l'eſprit philoſophique ſeul peut remonter juſqu'aux principes ſur leſquels les regles ſont établies; & diſtinguer le Grammairien de génie du Grammairien de mémoire. Cet eſprit apperçoit d'abord dans la Grammaire de chaque Langue les principes généraux qui ſont communs à toutes les autres, & qui forment la Grammaire générale; il démêle enſuite dans les uſages particuliers à chaque

Langue, ceux qui peuvent être fondés en raiſon, d'avec ceux qui ne ſont que l'ouvrage du haſard ou de la négligence: il obſerve l'influence réciproque que les Langues ont eue les unes ſur les autres, & les altérations que ce mêlange leur a données, ſans leur ôter entiérement leur premier caractere: il balance leurs avantages & leurs deſavantages mutuels; la différence de leur conſtruction, ici libre, hardie & variée, là réguliere, timide & uniforme; la diverſité de leur génie, tantôt favorable, tantôt contraire à l'expreſſion heureuſe & rapide des idées; leur richeſſe & leur liberté, leur indigence & leur ſervitude. Le développement de ces différens objets eſt la vraie métaphyſique de la Grammaire. Elle ne conſiſte point, comme cette Philoſophie ténébreuſe qui ſe perd dans les attributs de Dieu & les facultés de notre ame, à raiſonner à perte de vue ſur ce qu'on ne connoît pas, ou à prouver laborieuſement par des argumens foibles des vérités dont la Foi nous diſpenſe de chercher les preuves. Son objet eſt plus réel & plus à notre portée; c'eſt la marche de l'eſprit humain dans la génération de ſes idées, & dans l'uſage qu'il fait des

mots pour tranſmettre ſes penſées aux autres hommes. Tous les principes de cette Métaphyſique appartiennent, pour ainſi dire, à chacun, puiſqu'ils ſont au dedans de nous, il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyſe exacte & réfléchie; mais le don de cette analyſe n'eſt pas donné à tous. On peut néanmoins s'aſſurer ſi elle eſt bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumiere vive tous les bons eſprits auxquels elle ſera préſentée: en ce genre c'eſt preſque une marque ſûre de n'avoir pas rencontré le vrai que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le ſoient long-tems. Auſſi Mr. du Marſais n'a-t-il eſſuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour aſſurer pleinement ſon triomphe: avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la Philoſophie dans les ſujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de Mr. du Marſais ſur l'étude des Langues, fut ſon *Expoſition d'une Méthode raiſonnée pour apprendre la Langue Latine*; elle parut en 1722: il la dédia à Meſſieurs de Beaufremont ſes éleves, qui en avoient fait le plus heureux eſſai, & dont l'un, ayant

commencé dès l'alphabet par ſon illuſtre Maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus ſinguliers & les plus rapides.

La méthode de Mr. du Marſais a deux parties, l'uſage & la raiſon. Savoir une Langue, c'eſt en entendre les mots; & cette connoiſſance appartient proprement à la mémoire, c'eſt-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui ſe développe la premiere chez les enfans, qui eſt même plus vive à cet âge que dans aucun autre, & qu'on peut appeller l'eſprit de l'enfance. C'eſt donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, & qu'il faut même exercer ſeule. Ainſi on fera d'abord apprendre aux enfans, ſans les fatiguer, & comme par maniere d'amuſement, ſuivant différens moyens que l'Auteur indique, les mots Latins les plus en uſage. On leur donnera enſuite à expliquer un Auteur Latin rangé ſuivant la conſtruction Françoiſe, & ſans inverſion. On ſubſtituera de plus dans le texte, les mots ſous-entendus par l'Auteur, & on mettra ſous chaque mot Latin le terme François correſpondant: vis-à-vis de ce texte ainſi diſpoſé pour en faciliter l'intelligence, on placera le

texte de l'Auteur tel qu'il eſt; & à côté du François littéral, une traduction Françoiſe conforme au génie de notre Langue. Par ce moyen, l'enfant repaſſant du texte Latin altéré au texte véritable, & de la verſion interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera inſenſiblement à connoître par le ſeul uſage les façons de parler propres à la Langue Latine & à la Langue Françoiſe. Cette maniere d'enſeigner le Latin aux enfans, eſt une imitation exacte de la façon dont on ſe rend familieres les Langues vivantes, que l'uſage ſeul enſeigne beaucoup plus vîte que toutes les méthodes. C'eſt d'ailleurs ſe conformer à la marche de la nature. Le Langage s'eſt d'abord établi, & la Grammaire n'eſt venue qu'à la ſuite.

A meſure que la mémoire des enfans ſe remplit, que leur raiſon ſe perfectionne, & que l'uſage de traduire leur fait appercevoir les variétés dans les terminaiſons des mots Latins & dans la conſtruction, & l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaiſons, les conjugaiſons & les premieres regles de la Syntaxe, & on leur en montre l'application dans les Auteurs mêmes

qu'ils ont traduits : ainſi on les prépare peu à peu, & comme par une eſpece d'inſtinct, à recevoir les principes de la Grammaire raiſonnée, qui n'eſt proprement qu'une vraie Logique, mais une Logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'eſt alors qu'on leur enſeigne le méchaniſme de la conſtruction, en leur faiſant faire l'anatomie de toutes les phraſes, & en leur donnant une idée juſte de toutes les parties du diſcours.

Mr. du Marſais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode ſur la méthode ordinaire. Les inconvéniens de celle-ci ſont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance & de régime, ſans préparation, & ſans qu'ils puiſſent ſentir l'uſage de ce qu'on leur fait apprendre ; de leur donner enſuite des regles de Syntaxe très-compoſées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du François en Latin ; de vouloir forcer leur eſprit à produire, dans un tems où il n'eſt deſtiné qu'à recevoir ; de les fatiguer en cherchant à les inſtruire ; & de leur inſpirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit ſonger qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire on en-

ſeigne le Latin à-peu-près comme un homme qui pour apprendre à un enfant à parler, commenceroit par lui montrer la méchanique des organes de la parole; Mr. du Marſais imite au contraire celui qui enſeigneroit d'abord à parler, & qui expliqueroit enſuite la méchanique des organes. Il termine ſon Ouvrage par une application du plan qu'il propoſe, au Poëme Séculaire d'Horace: cet exemple doit ſuffire aux Maîtres intelligens pour les guider dans la route qui leur eſt ouverte.

Rien ne paroît plus philoſophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'eſprit, & plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts; elle étoit nouvelle; elle contenoit de plus une critique de la maniere d'enſeigner qu'on pratique encore parmi nous, & que la prévention, la pareſſe, l'indifférence pour le Bien public s'obſtinent à conſerver, comme elles conſacrent tant d'autres abus ſous le nom d'uſage. Auſſi l'Ouvrage fut-il attaqué, & principalement dans celui de nos Journaux dont les Auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à Mr. du Marſais un

grand nombre d'objections, auxquelles il satisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorsqu'il se chargea, près de trente ans après, de la partie de la Grammaire dans le Dictionnaire Encyclopédique, il fut célébré comme un grand Maître, & presque comme un Oracle, dans le même Journal où ses premiers Ouvrages sur cette matiere avoient été si mal accueillis. Cependant, bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé par l'expérience & par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faisoit de la méthode ordinaire. Mais sa réputation le mettoit alors au-dessus de la critique; il touchoit d'ailleurs à la fin de sa carriere, & il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plupart des Critiques de profession ont un avantage dont ils ne s'apperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais dont ils profitent comme s'ils en connoissoient toute l'étendue; c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes, & la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, & de le blâmer de-nouveau pour l'approuver encore.

Mr. du Marsais, encouragé par le suc-

cès de ce premier essai, entreprit de le développer dans un Ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables Principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la Langue Latine.* Il donna en 1729 la Préface de cet Ouvrage, qui contient un détail plus étendu de sa Méthode, plusieurs raisons nouvelles en sa faveur, & le plan qu'il se proposoit de suivre dans la Grammaire générale. Il la divise en six articles; savoir, la connoissance de la proposition & de la période entant qu'elles sont composées de mots, l'orthographe, la prosodie, l'étymologie, les préliminaires de la Syntaxe, & la Syntaxe même. C'est tout ce qu'il publia pour lors de son Ouvrage, mais il en détacha l'année suivante un morceau précieux, qu'il donna séparément au Public, & qui devoit faire le dernier objet de sa Grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des Tropes*, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut-être pris dans une même Langue. L'Auteur expose d'abord dans cet Ouvrage, à-peu-près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *Figure*, ce qui constitue en général le style figuré, & montre

combien ce ſtyle eſt ordinaire non ſeulement dans les Ecrits, mais dans la converſation même ; il fait ſentir ce qui diſtingue les *figures de penſée* communes à toutes les Langues, d'avec les *figures de mots* qui ſont particulieres à chacune, & qu'on appelle proprement *Tropes*. Il détaille l'uſage des Tropes dans le diſcours, & les abus qu'on peut en faire ; il fait ſentir les avantages qu'il y auroit à diſtinguer dans les Dictionnaires Latins-François, le ſens propre de chaque mot d'avec les ſens figurés qu'il peut recevoir ; il explique la ſubordination des Tropes ou les différentes claſſes auxquelles on peut les réduire, & les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin, pour rendre ſon Ouvrage complet, il traite encore des autres ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, outre le ſens figuré ; comme le ſens adjectif ou ſubſtantif, déterminé ou indéterminé, actif, paſſif ou neutre, abſolu ou relatif, collectif ou diſtributif, compoſé ou diviſé, & ainſi des autres. Les obſervations & les regles ſont appuyées par-tout d'exemples frappans, & d'une Logique dont la clarté & la préciſion ne laiſſent rien à deſirer.

Tout mérite d'être lu dans le Traité

des Tropes, juſqu'à l'*Errata*; il contient des réflexions ſur notre orthographe, ſur ſes bizarreries, ſes inconſéquences & ſes variations. On voit dans ces réflexions un Ecrivain judicieux, également éloigné de reſpecter ſuperſtitieuſement l'uſage, & de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet Ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en ſon genre, fut plus eſtimé qu'il n'eut un prompt débit; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur. La matiere, quoique traitée d'une maniere ſupérieure, intéreſſoit trop peu ce grand nombre de Lecteurs oiſifs qui ne veulent qu'être amuſés: le titre même du Livre, peu entendu de la multitude, contribua à l'indifférence du Public, & Mr. du Marſais nous a rapporté ſur cela lui-même une anecdote ſinguliere. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment ſur cet Ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de ſon *Hiſtoire des Tropes*: il prenoit les Tropes pour un nom de Peuple.

Cette lenteur de ſuccès, jointe à des occupations particulieres, & peut-être

à un peu de pareſſe, a privé le Public de la Grammaire que l'Auteur avoit promiſe; perte très-difficile à réparer dans ce ſiecle même, où la Grammaire, plus que jamais cultivée par des Philoſophes, commence à être mieux approfondie & mieux connue. Mr. du Marſais ſe contenta de publier en 1731. l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, diſpoſé ſuivant ſa méthode; le texte pur d'abord, enſuite le même texte ſans inverſion & ſans mots ſous-entendus; au-deſſous de ce texte la verſion interlinéaire, & au-deſſous de cette verſion la vraie traduction en Langue Françoiſe. C'eſt le dernier Ouvrage qu'il a donné au Public; on a trouvé dans ſes papiers pluſieurs verſions de ce genre, qu'il ſeroit facile de mettre au jour, ſi on les jugeoit utiles.

Il avoit compoſé pour l'uſage de ſes éleves ou pour le ſien, d'autres Ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que *ſa Logique* ou *Réflexions ſur les opérations de l'Eſprit.* Ce Traité contient ſur l'art de raiſonner tout ce qu'il eſt utile d'apprendre, & ſur la Métaphyſique tout ce qu'il eſt permis de ſavoir. C'eſt dire que l'Ouvrage eſt très-court, & peut-être pourroit-on l'abréger encore.

L'éducation de Meſſieurs de Beaufremont finie, Mr. du Marſais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la Jeuneſſe. Il prit une Penſion au Fauxbourg Saint Victor, dans laquelle il élevoit ſuivant ſa méthode un certain nombre de jeunes gens, mais des circonſtances imprévues le forcerent d'y renoncer. Il voulut ſe charger encore de quelques éducations particulieres, que ſon âge avancé ne lui permit pas de conſerver long-tems: obligé enfin de ſe borner à quelques leçons qu'il faiſoit pour ſubſiſter, ſans fortune, ſans eſpérance, & preſque ſans reſſource, il ſe réduiſit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que nous eûmes le bonheur de l'aſſocier à l'Encyclopédie; les articles qu'il lui a fournis, & qui ſont en grand nombre dans les ſix premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet Ouvrage, & ſont ſupérieurs à tous nos éloges. La Philoſophie ſaine & lumineuſe qu'ils contiennent, le ſavoir que l'Auteur y a répandu, la préciſion des regles & la juſteſſe des applications, ont fait regarder avec raiſon cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un ſuccès ſi général & ſi juſte

ne pouvoit augmenter l'eſtime que les Gens de Lettres avoient depuis long-tems pour l'Auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de Gens du Monde, dont la plupart ignoroient juſqu'à ſon nom. Enhardi & ſoutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire uſage pour ſe procurer le néceſſaire qui lui manquoit. Il écrivit à un Philoſophe, du petit nombre de ceux qui habitent Verſailles, pour le prier de s'intéreſſer en ſa faveur auprès des diſtributeurs des graces. Ses Ouvrages & ſes travaux, recommandation trop inutile, étoient la ſeule qu'il pût faire parler pour lui. Il ſe comparoit dans ſa Lettre au Paralytique de trente-huit ans, qui attendoit en vain que l'eau de la piſcine fût agitée en ſa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle devoit avoir à la Cour, où les intérêts perſonnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le ſervent foiblement, & des ennemis ardens, attentifs aux occaſions de lui nuire. Les ſervices de Mr. du Marſais, ſa vieilleſſe, ſes infirmités, les prieres de ſon ami, ne purent rien obtenir. On convint de la juſtice de ſes de-

demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les Gens en place puiſſent faire à un Homme de Lettres, ce n'eſt pas de lui refuſer l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux; c'eſt de le laiſſer dans l'oppreſſion ou dans l'oubli, en voulant paroître ſes protecteurs. L'indifférence pour les talens ne les offenſe pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à ſe couvrir d'un faux air d'intérêt: heureuſement elle ſe démaſque bientôt elle-même, & les moins clairvoyans n'y ſont pas long-tems trompés.

Mr. du Marſais, avec moins de délicateſſe & plus de talent pour ſe faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques Citoyens riches & généreux, les ſecours qu'on lui refuſoit d'ailleurs. Mais il avoit aſſez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en eſt pas le principe, ou quand on ne peut eſtimer la main dont ils viennent. C'eſt parce qu'il étoit très-capable de reconnoiſſance, & qu'il en connoiſſoit tous les de-

voirs, qu'il ne vouloit pas placer ce sentiment au hasard. Il racontoit à cette occasion avec une sorte de gaieté que ses malheurs ne lui avoient point fait perdre un trait que Moliere n'eût pas laissé échapper, s'il eût pu le connoître: *Mr. du Marsais*, disoit un riche avare, *est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami, il est pauvre, & il ne m'a jamais rien demandé.*

Sur la fin de sa vie il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux; son fils, qui avoit fait une petite fortune au Cap François où il mourut il y a quelques années, lui donna par la disposition de son testament l'usufruit du bien qu'il laissoit. Peut-être un pere avoit-il droit d'en attendre davantage, mais c'en étoit assez pour un vieillard & pour un philosophe. Cependant la distance des lieux & le peu de tems qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances Mr. le Comte de Lauraguais, qui a su préférer dans l'Académie Royale des Sciences le simple titre d'Académicien à celui d'Honoraire, eut occasion de voir Mr. du Marsais, & fut

touché de sa situation. Il lui assura une pension de 1000 livres, dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse du Philosophe : action de générosité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illustre Collegue, quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, paroissoit pouvoir se promettre encore quelques années de vie, lorsqu'il tomba malade au mois de Juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il étoit, & demanda les Sacremens, qu'il reçut avec beaucoup de présence d'esprit & de tranquillité ; il vit approcher la mort en sage qui avoit appris à ne la point craindre, & en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La République des Lettres le perdit le 11. du même mois, après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de son esprit étoient la netteté & la justesse, portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille ; & son ame toujours égale paroissoit peu agitée par les différens événemens de la vie,

même par ceux qui ſembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté; foibleſſe, ſi c'en eſt une, pardonnable aux Philoſophes même, & bien naturelle à un Homme de Lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompenſe de ſes travaux. Peu jaloux d'en impoſer par les dehors ſouvent groſſiers d'une fauſſe modeſtie, il laiſſoit entrevoir ſans peine l'opinion avantageuſe qu'il avoit de ſes Ouvrages; mais ſi ſon amour-propre n'étoit pas toujours caché, il ſe montroit ſous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ſes diſcours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit: il avoit l'eſprit plus ſage que brillant, la marche plus ſûre que rapide, & plus propre aux matieres qui dépendent de la diſcuſſion & de l'analyſe, qu'à celles qui demandent une impreſſion vive & prompte. L'habitude qu'il avoit priſe d'enviſager chaque idée par toutes ſes faces, & la néceſſité où il s'étoit trouvé de parler preſque toute ſa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la converſation une diffuſion qui paſſoit quelquefois dans ſes Ecrits, &

qu'on y remarqua ſur-tout à meſure qu'il avança en âge. Souvent dans ſes entretiens il faiſoit précéder ce qu'il avoit à dire par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but, mais dont on appercevoit enſuite le motif, & quelquefois la néceſſité. Son peu de connoiſſance des hommes, ſon peu d'uſage de traiter avec eux, & ſa facilité à dire librement ce qu'il penſoit ſur toutes ſortes de ſujets, lui donnoient une naïveté ſouvent plaiſante, qui eût paſſé pour ſimplicité dans tout autre que lui; & on eût pu l'appeller le La Fontaine des Philoſophes. Par une ſuite de ce caractere, il étoit ſenſible au naturel, & bleſſé de tout ce qui s'en éloignoit; auſſi, quoiqu'il n'eût aucun talent pour le Théatre, on aſſure qu'il ne contribua pas peu par ſes conſeils à faire acquérir à la célebre Le Couvreur cette déclamation ſimple d'où dépend l'illuſion du ſpectateur, & ſans laquelle les repréſentations dramatiques, dénuées d'expreſſions & de vérité, ne ſont que des plaiſirs d'enfant. Enfin il étoit, dit Mr. de Voltaire, du nombre de ces ſages obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de

tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la communication de la raiſon, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. Il ſe félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup inſtruit, diſoit-il, ſur les maladies épidémiques de l'Eſprit Humain, & qui le conſoloient de n'avoir pas vécu ſous Alexandre ou ſous Auguſte. Le premier de ces événemens étoit le fameux Syſtême dont il avoit été une des victimes; Syſtême très-utile en lui-même, s'il eût été bien conduit, & ſi ſon Auteur & le Gouvernement n'avoient pas été ſéduits & entraînés par le fanatiſme du Peuple. Le ſecond événement étoit l'étrange Folie des convulſions & des miracles qui les ont annoncées; autre eſpece de fanatiſme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule; qui a porté le coup mortel aux hommes parmi leſquels il eſt né, & qui les a fait tomber dans un mépris où ils reſteront, ſi la perſécution ne les en tire pas.

Nous avions tout lieu de craindre que la mort de Mr. du Marſais ne laiſſât

dans l'Encyclopédie un vuide immenſe & irréparable ; nous nous ſommes heureuſement adreſſés pour le remplir à d'excellens diſciples de ce grand Maître, aſſez bien inſtruits de ſes principes, non ſeulement pour les développer avec netteté & les appliquer avec juſteſſe, mais pour ſe les rendre propres, pour les étendre, & même pour oſer quelquefois les combattre. Mr. Douchet, Profeſſeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire, & Mr. Beauzée ſon Collegue, ont bien voulu ſe charger à notre priere de continuer le travail de Mr. du Marſais. Mr. Paris de Meyzieu, Directeur-Général des Etudes & Intendant en ſurvivance de la même Ecole, Auteur de l'*Article* ECOLE ROYALE MILITAIRE, a contribué, par l'intérêt qu'il prend à l'Encyclopédie, à nous procurer cet important ſecours ; il veut bien encore y joindre ſes lumieres, & concourir, autant que ſes occupations pourront le lui permettre, à la perfection d'une partie ſi utile de notre Ouvrage. Pluſieurs des articles que Mrs. Douchet & Beauzée nous ont donnés, ſe trouvent dans le ſeptie-

me volume de l'Encyclopédie ; & s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du Public ſur ces nouveaux Collegues, nous oſerions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illuſtre Prédéceſſeur.



MÉMOIRES
ET REFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

Defcends du haut des Cieux, augufte Vérité :
Répands fur mes Ecrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre.

Henriade, Chant I.



MÉMOIRES
ET REFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

LA Science de l'Hiſtoire, quand elle n'eſt pas éclairée par la Philoſophie, eſt la derniere des Connoiſſances Humaines. L'étude en ſeroit plus intéreſſante, ſi on eût un peu plus écrit l'hiſtoire des Hommes, & un peu moins celle des Princes, qui n'eſt dans ſa plus grande partie que les faſtes du vice ou de la foibleſſe. C'eſt bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'eſprit, très-peu verſé dans l'Hiſtoire, ſe conſoloit de ſon ignorance, en conſidérant que ce qui ſe paſſe ſous nos yeux ſeroit l'Hiſtoire un jour. Il ſeroit à ſouhaiter

que tous les cent ans on fît un extrait des faits hiſtoriques réellement utiles, & qu'on brûlât le reſte. Ce ſeroit le moyen d'épargner à notre poſtérité l'inondation dont elle eſt menacée, ſi on continue d'abuſer de l'Imprimerie pour apprendre aux ſiecles futurs des choſes dont on ne s'embarraſſe guere dans les ſiecles où elles ſe paſſent. Je ne doute point qu'un deſir ſi raiſonnable ne ſoit pour bien des Savans un crime de léſé-érudition, digne des injures & des anathêmes de tous les Compilateurs; mais j'appelle de ces anathêmes au jugement des Sages. Eux ſeuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'hiſtoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de Mémoires ſur Chriſtine Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître ſon Héroïne, je doute qu'il y ſoit parvenu. Je connois pluſieurs Savans, aſſez aguerris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu ſoutenir celle de ſon Ouvrage, ni dévorer paiſiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'hiſtoire de Chriſtine ſe

trouve absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux, & dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le desir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette Princesse singuliere dont on a parlé si diversement, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le Peintre a dessiné d'une maniere difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paroît avec ses justes proportions, & débarrassée de tous les objets étrangers dont le mêlange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vue, mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon Ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'Original même, & d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet Ecrit utile, par les principes que j'aurai soin d'y répandre, & sur-tout par les réflexions qu'il me donnera occasion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, la superstition & la tyrannie.

Mon premier dessein étoit de donner

ſur ces Mémoires une hiſtoire abrégée de Chriſtine. Mais la marche uniforme & le ſtyle un peu monotone auquel on a jugé à propos d'aſſujettir l'Hiſtoire, auroit été pour moi une entrave continuelle. Je ne ſai par quelle raiſon on eſt convenu preſque généralement de réduire l'Hiſtoire à une eſpece de gazette renforcée, exacte pour les faits & pour le ſtyle. On prétend que l'Hiſtorien doit s'abſtenir de réflexions, & les laiſſer faire à ceux qui liſent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de ſuggérer des réflexions au Lecteur, c'eſt d'en faire. Tout conſiſte à ſavoir les ménager, les préſenter avec art, les lier de maniere au ſujet, qu'elles augmentent l'intérêt au-lieu de le refroidir. En un mot les réflexions me paroiſſent auſſi eſſentielles pour rendre l'Hiſtoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonſtrations de Géométrie pour fixer dans l'eſprit l'énoncé des propoſitions. L'Hiſtorien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépoſe, & les réflexions feroient ſoupçonner ſa partialité. Mais il me ſemble que la maniere ſeule de narrer les faits, rend un Hiſtorien auſſi ſuſpect que le peuvent faire les réflexions;

& partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un Auteur qui écrit l'Histoire de son tems; j'aurois beau faire l'éloge ou la satyre de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'Histoire de Christine que je vais donner; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette Princesse; ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une Lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon Lecteur; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grace au Public des Lettres que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au Roi son Pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croît l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de

celui de Guſtave-Adolphe ſon Pere, pour conſidérer quelques momens ce conquérant ſi fameux.

Tandis qu'uni avec la France, & ſecrettement applaudi de la Cour de Rome jalouſe de la Puiſſance Autrichienne, il vengeoit de l'oppreſſion de Ferdinand les Proteſtans de l'Empire, toute la Baviere retentiſſoit d'oraiſons, d'exorciſmes, de litanies & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prouvoient qu'il étoit l'Antechriſt, & des Miniſtres Luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur aſſure néanmoins que ce Prince uſa modérément de ſes victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux ſentimens que Guſtave avoit conçus pour les Catholiques, en étudiant dans ſa jeuneſſe à Pavie ſous le célebre Gallilée, que l'Inquiſition traita depuis comme hérétique, parce qu'il étoit Aſtronome. Mais outre que le voyage de Guſtave en Italie eſt aſſez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du ſyſtême de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un Prince Luthérien. Quoi qu'il en ſoit, le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zele d'un Souverain Pon-

tise pour sa Religion une haine encore plus grande pour l'Empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-quint avoient fait plus de mal à l'Eglise Romaine, que les Suédois de Gustave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il est à desirer pour l'honneur de Gustave & de l'Humanité qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon Auteur attribue à Gustave pour les Lettres, parce qu'il avoit lu des Livres de Tactique & d'Art Militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu Roi de Prusse aimoit les Sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux Chirurgiens d'armée. Le Compilateur est si prévenu pour ses Souverains, qu'il loue sur l'amour des Lettres jusqu'à Charles XII. qui n'avoit lu en sa vie que les Commentaires de César. C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux Princes on les dispense de les mériter. Mais la postérité qui juge les Ecrivains & les Rois, saura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'hiſtoire de Guſtave, ce ſont les réflexions ſages qu'on lui attribue ſur les conquérans. On les croiroit de Socrate, & Guſtave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la Maiſon d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuſe. Je ne connois preſque que le Czar Pierre, dont les conquêtes ayent tourné à l'avantage de ſes peuples; encore ſeroit-ce une queſtion de morale à décider, ſi un Prince pour augmenter le bonheur de ſes Sujets doit faire le malheur de ſes voiſins. Pour aſſûrer le repos de l'Empire, & humilier la Maiſon d'Autriche, il n'étoit pas néceſſaire que Guſtave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât aſſez de jalouſie & d'ombrage à ſes Alliés pour que Louis XIII. réfusât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur ſeroit demeuré au Roi de Suede. Guſtave ſoutenoit avec raiſon qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite; mais le mérite principal d'un Souverain eſt l'amour de l'humanité, de la juſtice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puiſſance ou même que

de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtisans, sont les derniers pour le sage.

Ce Prince ayant été tué, comme l'on sait, à la bataille de Lutzen par un coup assez singulier pour qu'on y ait cherché du mystere, Christine encore enfant lui succèda. Dans le plan que le célebre Chancelier Oxenstiern donna pour la Régence, on remarque un éloignement pour le Despotisme, qui doit honorer la mémoire d'un Ministre d'Etat. Il paroît incliner pour un Gouvernement mêlé du Monarchique & du Républicain; & l'on ne peut disconvenir que cette forme n'ait plusieurs grands avantages, sans prétendre d'ailleurs toucher à la question délicate du meilleur Gouvernement possible, dont la solution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la situation, des circonstances, du génie des Rois & des Peuples. Mais on ne sauroit soupçonner un esprit aussi éclairé qu'Oxenstiern d'avoir donné la préférence, comme quelques uns l'ont cru, au Gouvernement Aristocratique, que le Droit naturel & l'Expérience démontrent être le pire de tous. 1632.

Ceux qui furent chargés de l'éducation

de Christine, eurent ordre de lui inspirer de bonne heure de ne pas donner toute sa confiance à un seul; maxime excellente sans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abusé pour se défier également du vice & de la vertu, pour ne prendre jamais de conseil, & pour se croire prudens & fermes lorsqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Christine montra de bonne heure une pénétration d'esprit singuliere: on assure que dès son enfance elle lisoit en original Thucidyde & Polybe. & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philosophie est encore plus nécessaire à un Prince que l'Histoire; j'en excepte celle de la Bible, à laquelle les Etats de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de tems, comme étant, disent-ils dans un Mémoire exprès, la source de toutes les autres. On ne peut que louer les Etats d'avoir insisté sur les principes de Religion qu'on devoit inspirer à la jeune Reine; mais il semble que tous les autres objets ayent été un peu trop oubliés en faveur de celui-là; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur la minorité de Christine, ni sur la maniere dont elle se conduisit avec la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement, ni sur les plaintes réciproques, & peut-être également justes, de la Reine & de ses Alliés. Eclaircir ces démêlés politiques, est sans doute un grand projet: mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux; doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secrettes & anciennes, dont l'Histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principanx Acteurs. Je garderai donc sur tous ces faits un silence prudent; c'est l'Histoire privée de Christine & non l'Histoire de son Royaume que j'ai pour objet dans cet Ecrit; & je ne la considere même un moment sur le Trône de Suede, que pour l'envisager ensuite plus à mon aise & de plus près dans la retraite.

Une des choses dont on doit savoir le plus de gré à Christine, c'est la considération qu'elle témoigna pour le célebre Grotius. Cet homme illustre par ses Ouvrages, mais dont la plus grande gloire est d'avoir été l'ami de Barneveldt, &

le défenseur de la liberré de son Pays, étoit allé chercher un asyle en France contre la persécution des Gomaristes. Il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas sur ses talens littéraires; car il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque foiblesse. Le protecteur de *Myranne* & de l'*Amour tyrannique*, qui persécutoit & récompensoit tout-à-la-fois Corneille, non seulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts de se retirer. Gustave-Adolphe l'accueillit, Oxenstiern le renvoya en France avec le titre d'Ambassadeur, & Christine bientôt après lui confirma ce titre: elle trouvoit par-là le moyen de récompenser d'une maniere digne d'elle
1635. un homme d'un mérite rare, de morti-
1645. fier les Hollandois qu'elle n'aimoit pas, & de piquer le Cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius, que son génie & son naturel éloignoient de toute espece de souplesse, & que son titre en dispensoit, jouit du plaisir de traiter en égal un Ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine, que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité; sans doute ce suffrage

de plus n'étoit pas néceſſaire à la réputation d'un ſi grand homme; mais il faut ſavoir gré aux Princes d'être juſtes, & même de connoître avec le Public les hommes illuſtres & vertueux. Quand Chriſtine n'auroit témoigné de conſidération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même: ſi elle eſt une foibleſſe dans les Rois comme dans les autres hommes, c'eſt du moins une foibleſſe qui peut les mener aux grandes choſes.

Après la victoire de Norlingue où le 1646.
Prince de Condé & Turenne, à la tête des troupes de France, vengerent l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Chriſtine écrivit au Prince de Condé une Lettre de remerciment. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce Prince avoua dans ſa réponſe, qu'il devoit une grande partie du ſuccès au Vicomte de Turenne. Si le fait eſt vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble á ſa gloire en l'avouant; mais il n'en paroît dans ſa réponſe aucun veſtige.

On ne ſera point ſurpris que Chriſti- 1647.
ne, auſſi paſſionnée pour les Lettres & pour le repos que ſon Pere l'étoit pour la

Guerre, ait hâté la conclusion de la Paix de Westphalie. L'animosité & la jalousie des Ministres y mettoient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à régler. Les Plénipotentiaires de Suede, aussi divisés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenstiern, fils du grand Chancelier de Suede, & Alder Salvius Chancelier de la Cour. Le premier se conduisoit en tout par les conseils de son pere qui déplaisoit à Christine, parce qu'il lui étoit trop nécessaire, & parce qu'il cherchoit d'ailleurs, contre le desir de la Reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suede, l'affoiblissement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuse, & l'avantage des Protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils, effrayé du chaos des affaires : „ Ne „ sais-tu pas, mon fils, combien le se„ cret de gouverner le Monde est peu „ de chose"?

Salvius, collegue d'Oxenstiern, & d'un caractere plus liant, avoit toute la confiance & toute la faveur de la Reine, & cependant n'étoit pas sans mérite.

Chris-

Christine, comme tous les Princes, aimoit mieux être flattée que servie, mais en même tems étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour-propre l'honneur de son discernement & ses vrais intérêts. En faisant Salvius Sénateur de Suede, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au Sénat ce discours que tous les Rois devroient savoir par cœur. „ Quand il „ est question de bons avis & de sages „ conseils, on ne demande point seize „ quartiers, mais ce qu'il faut faire. „ Salvius seroit sans doute un homme „ capable s'il étoit de grande famille.... „ Si les enfans de famille ont de la capacité, ils feront fortune comme les „ autres, sans que je prétende m'y restreindre".

Cette Paix de Westphalie tant desirée 1648.
se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plupart des Puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la Maison d'Autriche, qu'il desiroit comme Prince temporel, & l'affoiblissement des Protestans, qu'il souhaittoit comme Souverain

Pontife : il publia une Bulle où il refusoit le titre de Reine de Suede à Christine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme siecle, lorsque les Princes croyoient avoir besoin pour l'être, de Brefs & de Bénédictions ; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de son Maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent se tut, & il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté lui fit refuser tous les partis qui se présentoient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, & que la Suede la pressât de se marier. Le Roi d'Espagne Philippe IV. un de ceux qui aspiroient à épouser la Reine, s'en désista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les Protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, étoit Charles-Gustave, cousin de Christine, Prince Palatin, à qui elle avoit été destinée dès l'enfance ; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès lors le dessein d'abdiquer le Trône, elle réussit

à le faire déclarer par les Etats son successeur. Par cette démarche elle vint à bout, & de se conserver libre, & d'assurer le repos de la Suede, & de prévenir aussi l'ambition de quelques Maisons Suédoises qui auroient pu après sa mort disputer la Couronne. On assigna à Charles-Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa Cour. Mais la Reine dit que c'étoit un secret de la Famille Royale de ne donner aucune Terre à un Prince héréditaire; secret qui ne mérite guere ce nom, & que les Princes despotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Christine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le Prince Charles-Gustave pendant qu'elle gouverna la Suede : quoiqu'elle aimât peu le Trône, son génie indépendant ne vouloit rien qui la gênât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ces tems-là qu'arriverent les troubles de la France, la guerre de la Fronde, cette guerre plus fameuse par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle pensa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, son retour, son nouvel exil, l'emprisonnement des Princes, les assemblées bruyantes du Parlement, qui

tumultueux alors, & depuis citoyen, rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, & décretoit des armées de prise de corps. L'amour de Christine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occasion d'une nouvelle guerre au dehors, & peut-être le goût qu'elle avoit toujours conservé pour le Prince de Condé, l'engagerent à prendre part à ces troubles; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche, au Duc d'Orléans, aux Princes, au Parlement même, des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son Résident des plaintes de la Cour de France, & des reprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse, fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire; & Mazarin resta maître, jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'Etat.

1650. L'amour que Christine avoit ou affec-

toit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célebre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'Index à Rome pour avoir cru sur le mouvement de la Terre les Observations Astronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour avoir substitué au jargon des Scholastiques la vraie méthode de philosopher. Christine, charmée de quelques Ecrits de ce grand homme, lui avoit fait proposer plusieurs de ces questions de Morale que les Philosophes agitent depuis long-tems, sans qu'elles soient décidées, & sans que les hommes en soient meilleurs & plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du Souverain Bien, que Descartes faisoit consister dans le bon usage de notre volonté; par la raison, disoit-il, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoissances, ne dépendent pas de nous; comme si le bon usage de notre volonté étoit moins soumis que le reste à l'Etre tout-puissant. Cette solution, toute insuffisante qu'elle étoit, plut assez à Christine pour qu'elle souhaittât ardemment d'en

voir l'Auteur, comme un homme qu'elle croyoit heureux, & dont elle envioit la condition. Mr. Chanut, Ambaſſadeur de France en Suede, & ami du Philoſophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réuſſir. La différence des climats étoit une des raiſons principales qui détournoit Deſcartes de ce voyage. Il écrivit à ſon ami:
„ qu'un homme né dans les jardins de la
„ Touraine, & retiré dans une terre où
„ il y avoit moins de miel à-la-vérité,
„ mais peut-être plus de lait que dans
„ la terre promiſe aux Iſraélites, ne
„ pouvoit pas aiſément ſe réſoudre à la
„ quitter pour aller vivre au pays des
„ ours, entre des rochers & des glaces".
Cette raiſon étoit très-ſuffiſante pour un Sage, à qui la ſanté ne pouvoit être trop précieuſe, parce que c'eſt un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne ſeroit-il pas permis de croire que Deſcartes, ami de la ſolitude comme il l'étoit, & voulant chercher à ſon aiſe la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône? Un Prince a beau être Philoſophe, ou affecter de l'être, la Royauté forme en lui un caractere ineffaçable, toujours à craindre pour ceux

qui l'approchent, & incommode pour la Philosophie, quelque soin que le Monarque prenne de la rassurer. Le Sage respecte les Princes, les estime quelquefois, & les fuit toujours (*a*). Nous sommes l'un pour l'autre un assez grand théatre, écrivoit Descartes à un Philosophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager sa retraite, dans le tems où Christine vouloit l'en faire sortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne résiste guere aux Rois quand ils insistent, Descartes se rendit bientôt après à Stockholm, dans la résolution, ainsi qu'il le disoit lui-même, de ne rien déguiser à cette Princesse de ses sentimens, ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses lettres qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la Reine; elle le dispensa de tous les assujettissemens des Courtisans, mais ce fut pour lui en imposer d'autres qui dérangerent tout-à-fait sa maniere de vivre, & qui joints à la rigueur du climat, le conduisirent au tombeau au bout

(*a*) S'il y a des exceptions à cette regle, heureux le Souverain pour qui elles sont faites! Socrate, accusé par Anytus devant l'Aréopage, se fût réfugié auprès de Marc-Aurele, s'il eût vécu de son temps.

de quatre mois. Descartes trouvoit à Christine beaucoup d'esprit & de sagacité; néanmoins il paroît que le goût dominant du Philosophe fut toujours pour la malheureuse Princesse Palatine sa premiere disciple; soit que les malheurs qu'il avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle; soit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un Chef de secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des Philosophes, le desir de voir adopter exclusivement ses opinions & ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son tems entre la Philosophie & l'Etude des Langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'Erudits dont Christine étoit environnée, & qui faisoient dire aux étrangers que bientôt la Suede alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres & assez fortes pour se brouiller sans retour avec le Maître de Grec de la Reine, le savant Isaac Vossius,

ſius, ce Théologien incrédule & ſuperſtitieux, de qui Charles II. Roi d'Angleterre diſoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Les repréſentations de Deſcartes n'empêcherent pas la Reine d'apprendre le Grec, mais elles ne changerent rien aux ſentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit ſur ſon ſommeil le tems qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle ſongeoit à établir; enfin elle lui marqua tant de conſidération, qu'on prétendit que les Grammairiens de Stockholm avoient avancé par le poiſon la mort du Philoſophe. Mais cette maniere de ſe défaire de ſes ennemis, dit Sorbiere, eſt un honneur que les Gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Néanmoins, quelque paſſionnée que Chriſtine ſe ſoit montrée pour la Philoſophie de Deſcartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait conſulté ſur les Affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure Ecole de l'Europe en ce genre, c'eſt-à-dire, dans le Sénat de Suede, quel ſecours auroit-elle pu tirer d'un Philoſophe, qui par ſa conduite en Hollande avoit montré combien peu il ſavoit

traiter avec les hommes, & qu'une retraite de trente ans avoit empêché de les connoître? On a même prétendu qu'elle montra aussi peu de zele pour les opinions de Descartes, qu'elle avoit témoigné d'estime pour sa personne; & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valoient bien les nouvelles.*

1651. Christine eut bientôt dans ses Etats des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des Idées innées & des Tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise de ne se point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de Maître. L'épuisement des finances dérangées par ses profusions causoit un mécontentement général; ce fut alors qu'elle pensa pour la premiere fois à descendre du Trône. Elle se rendit en plein Sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, & le fit savoir par lettres au Prince Charles-Gustave. Celui-ci assez habile pour dissimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejetta les offres de Christine, pria Dieu & la Suede de la conserver long-tems, & se para avec beau-

coup d'ostentation de sentimens qu'il n'avoit guere. La solitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avoit prise de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême circonspection qu'il mettoit dans tous ses discours & dans toutes ses démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du desir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il se flattoit peut-être que le Sénat acceptant la démission de Christine, lui procureroit l'avantage de régner en lui laissant l'honneur de la modestie. Mais il fut trompé dans ses espérances. Soit que Christine eût simplement voulu calmer des sujets mécontens, & s'affermir sur le Trône par leur suffrage, soit qu'elle vît son abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, soit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulut le conserver par caprice, elle se rendit ou fit semblant de se rendre aux sollicitations de son successeur & de ses sujets.

Christine écrivit l'année suivante 1652, 1652.
à Mr. Godeau, Evêque de Vence, dont nous avons tant de Vers & si peu de Poésies. Ce Prélat l'avoit louée par let-

tres; la Reine de Suede lui dit dans sa réponse: „ Que les honnêtes gens de „ France sont si *accoutumés à louer*, qu'el„ le n'ose se plaindre d'une coutume si „ générale, & qu'elle lui en est même „ obligée". Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa lettre quelque envie de convertir la Reine. En remerciant l'Evêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même tems au Prince Fréderic de Hesse pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique deux ans après, si l'on ne savoit combien peu de tems il faut aux hommes, & sur-tout aux Princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Protestant qui a parlé de ces deux lettres, remarque avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue: on pourroit dire avec plus de raison, que peutêtre Christine n'avoit pas encore été as-

ſez tourmentée par les Miniſtres pour prendre leurs dogmes en averſion. Car telle eſt l'injuſtice incroyable des hommes, que de la haine des Miniſtres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a qu'un pas : commence-t-on à ſe détacher d'eux, ce qui étoit reſpectable devient indifférent ; abuſent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent ceſſe de l'être. Cette Logique n'eſt ſans doute ni ſolide ni équitable, mais c'eſt la Logique des paſſions ; il faut les ménager comme on fait un malade ; & le plus ſûr moyen d'apprendre aux hommes à être juſtes, c'eſt de commencer par l'être à leur égard.

Au reſte, ſi on examine les raiſons mêmes que Chriſtine propoſoit au Prince de Heſſe pour reſter dans ſa Religion, il eſt facile de juger qu'elle avoit pour la ſienne un aſſez grand fond d'indifférence. Quoique Luthérienne, & par conſéquent preſque auſſi éloignée du Calviniſme que de l'Egliſe Romaine, elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniſte à ne point changer. Elle paroît mépriſer cette fureur ſtupide avec laquelle des hommes qui ſe diſoient ſages, ont tant écrit ſur des choſes qu'il ne falloit que croire.

„ Je laiſſe, dit-elle, à ceux qui font pro-
„ feſſion de traiter les controverſes, à
„ s'égorger là-deſſus ſelon leur plaiſir".
Elle ne repréſente au Prince de Heſſe que les motifs de l'honneur, de la conſtance, de l'avantage de ſa Maiſon & de ſes Etats: motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie Religion, mais proportionnés à la vanité & à la foibleſſe humaine.

Les libéralités de Chriſtine prodiguées avec peu de diſcernement & de meſure, lui attirerent bientôt des panégyriques de tous les Savans de Suede & des Pays étrangers. Son Hiſtorien en compte deux cens qui ſont oubliés aujourd'hui, comme preſque tous les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein Sénat, eſt preſque le ſeul qui ſoit reſté; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne ſon Ouvrage de l'éloquence de ces tems-là, ont encore moins contribué à le conſerver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'eſt point l'Ouvrage qui a immortaliſé le Monarque, c'eſt le Monarque qui a fait paſſer l'Ouvrage à la poſtérité; peut-être même ce panégyrique

eût-il fait tort à Trajan, si à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foiblesse qu'il avoit eue de l'entendre.

Je passe sous silence toutes les marques de bonté que Christine donna à Saumaise, cet homme si savant & si désagréable, qui en apprenant tant de choses, avoit aussi appris à interprêter les songes, la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poing entre Messieurs Bourdelot & Meiboom, & d'autres anécdotes aussi intéressantes. Je passe sous silence aussi les noms de tous les Savans que Christine attira dans ses Etats ou qu'elle y trouva, & son commerce épistolaire avec eux. Elle eut mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius, qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuscrits, & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'Historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, & fait presque un crime à Heinsius de s'être plaint. Les Monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bon-

ne foi entr'eux, mais il ne leur eſt pas encore permis d'étendre cette regle aux particuliers.

1653. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les lettres dont il eſt queſtion, c'eſt l'offre que Chriſtine fit à Scudéri, ſi l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de ſon Alaric, en y joignant un préſent conſidérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme l'éloge de Mr. de la Gardie qui avoit encouru la diſgrace de la Reine. Scudéri répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit ſacrifié. Une réponſe ſi noble fait regretter que le Poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

1653. Parmi les Savans que Chriſtine accueilloit, on ne trouve pas un ſeul Anglois. Cette Nation, devenue depuis ſi fameuſe & ſi féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne ſongeoit guere qu'à ſa liberté, ſon agrandiſſement & à ſon commerce. L'exécution récente de ce Prince faiſoit beaucoup de bruit en Suede: pluſieurs ne trouvoient pas mauvais, dit Mr. Chanut Ambaſſadeur de Fran-

ce, qu'il y eût un exemple public d'un Roi d'Angleterre dépouillé de ſon autorité pour avoir violé le contrat fait avec ſes ſujets; mais tous généralement blâmoient l'excès d'injuſtice & de fureur où la Nation s'étoit portée. Il n'eſt guere vraiſemblable que Chriſtine apprenant cette nouvelle, ait tenu ce diſcours qu'on lui attribue. „ Les Anglois ont fait couper la tête à leur Roi, qui n'en faiſoit „ rien, & ils ont bien fait". Comment concilier ce diſcours avec la lettre qu'elle écrivit en même tems au fils de l'infortuné Monarque, lettre dans laquelle elle ſe recrie contre cet Arrêt d'un Parlement ſanguinaire? L'horreur que Chriſtine en conçut, fut une des cauſes qui retarderent la concluſion du Traité que l'Ambaſſadeur de Cromwel négocioit alors auprès d'elle. Cet Ambaſſadeur, qui ne vint à bout de ſon entrepriſe qu'avec beaucoup de peine & de tems, ſe plaignit qu'on ne lui parloit à ſes audiences que de Philoſophie, de Divertiſſemens & de Ballets.

De tous les Miniſtres étrangers qui étoient à la Cour de Suede, Pimentel, Miniſtre d'Eſpagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere

audience qu'il eut de Christine, il se retira sans dire un seul mot, & lui avoua le lendemain qu'il avoit été interdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, Ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la Reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire son secret dès qu'elle avoit accordé ses bonnes graces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France & à la Suede même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

1654. Nous voici arrivés au moment où elle abdiqua la Couronne. Le dessein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant, se réveilla en elle avec tant de force que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminerent. ,, Je n'en-
,, tends toujours que la même chose, di-
,, soit-elle en parlant des affaires; je vois
,, bien qu'il faut que je me remette à
,, l'étude & à la conversation des Sa-
,, vans". Elle croyoit, pour employer

une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses Secretaires entroient pour lui faire signer des dépêches, & l'ennui du Gouvernement lui causa une mélancolie si affreuse, qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à Mr. Chanut sur la résolution qu'elle avoit prise. Les discours que sa démarche alloit faire tenir, ne paroissent pas l'occuper beaucoup. „ Je ne m'inquiéte point, „ lui écrit-elle, du *plaudite*; il est difficile „ cile qu'un dessein mâle & vigoureux „ plaise à tout le monde; je me contenterai „ terai d'un seul approbateur, je me „ passerois même d'en avoir. Que j'aurai „ rai de plaisir à me souvenir d'avoir „ fait du bien aux hommes!" Pourquoi donc vouloir-cesser de leur en faire?

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine; elle auroit été plus généralement approuvée (sans le mériter peut-être) si la conversion de cette Princesse, qui arriva peu de tems après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Eglise Romaine. Car en général on est toujours assez porté à louer les Souverains qui descendent du Trône; on a si peu d'idées des devoirs immenses d'un Prince, qu'on regarde son abdica-

tion comme une ſacrifice éclatant. Précipiteroit-on ainſi ſon jugement, ſi l'on vouloit approfondir ce que le nom de Monarque impoſe à celui qui le porte? Eſclave de la juſtice & de la décence, obligé d'obſerver le premier les loix dont il eſt le dépoſitaire, il eſt comptable envers l'Etat de tout le mal qui ſe fait ſous ſon nom & de tout le bien qui ne ſe fait pas. Combien peu de Rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet? Si donc un Prince poſſede les talens néceſſaires pour gouverner, c'eſt un crime de les rendre inutiles par une démiſſion volontaire. Il n'auroit d'excuſe qu'en ſe donnant un ſucceſſeur capable de le remplacer; mais outre qu'un tel ſucceſſeur eſt bien rare, c'eſt ſouvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire, & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir eſſentiel. Cependant il eſt certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorſqu'en les rempliſſant ils renoncent à de grands avantages. Le devoir dont nous parlons eſt de ce nombre,

& les Princes qui ont quitté le Trône mériteroient des éloges, si cette démarche avoit été le fruit de la justice qu'ils se rendoient, & du peu de talent qu'ils se sentoient pour régner. Mais la plupart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juste par un motif louable. L'amour de l'oisiveté, le desir de satisfaire en paix à des goûts vils ou subalternes, sont presque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; aussi cette volonté renaît-elle souvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les Princes puissent se procurer en descendant du Trône, c'est de s'assurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le tems de leur pouvoir, de voir éclipser les flatteurs, & de se trouver seuls avec leur vertu, s'ils sont assez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flatte beaucoup les Souverains; & l'exemple des Rois qui se privent volontairement de leurs courtisans, n'est pas contagieux.

On assure que Christine, avant que d'abdiquer la Couronne, eut dessein de

faire avec le Prince Charles-Gustave une espece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit se réserver la plus grande partie du Royaume, être absolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de rester en tel endroit de Suede qu'il lui plairoit; enfin elle prétendoit que son successeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles, qui avoit cherché d'abord à dissuader Christine de son entreprise, mais qui apparemment la voyoit alors en situation de ne plus reculer, rejetta ces conditions, & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Christine ayant appris sa réponse, dit qu'elle ne lui faisoit ces propositions que pour connoître son caractere; qu'elle voyoit à présent combien Charles-Gustave étoit digne de régner, puisqu'il connoissoit si bien les droits d'un Monarque: ce compliment forcé de Christine à son successeur étoit-il bien sincere?

Charles-Gustave, pour témoigner à la Reine sa reconnoissance, fit frapper alors une médaille, dont la légende disoit qu'il tenoit le Trône de Dieu & de Christine: cette médaille déplut aux Etats, qui prétendoient avec raison que

c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au Trône. On ne peut nier, puisque la Religion nous l'enseigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu; mais c'est le consentement des peuples qui est le signe visible de cettte autorité légitime, & qui en assure l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Christine à rester en Suede, de crainte qu'elle ne changeât de religion: comme si cette Princesse, après avoir fait le sacrifice du Trône à sa liberté, n'eût pas acquis le droit d'user de cette liberté, toute entiere, & n'eût pu aller à la Messe à Stockholm sans troubler l'Etat. Mais soit que la Reine voulût se mettre à l'abri des persécutions ecclésiastiques, si redoutables pour les Souverains même qui ont le pouvoir en main, soit qu'elle eût pris dès-lors la résolution d'aller passer le reste de ses jours hors de son pays, elle quitta la Suede peu de jours après son abdication, & fit graver une médaille dont la légende étoit, *que le Parnasse vaut mieux que le Trône*; médaille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens, que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontiere de Suede à un petit ruisseau qui séparoit alors le

Danemarc de ce Royaume: „ me voi-
„ là enfin en liberté, dit-elle, & hors
„ de Suede, où j'eſpere ne retourner ja-
„ mais.". Charles-Guſtave lui fit offrir
encore ſon cœur & ſa main, mais elle ré-
pondit qu'il n'étoit plus tems.

Traveſtie en homme durant une par-
tie de ſon voyage, elle traverſa le Dane-
marc & l'Allemagne, peu occupée des
diſcours que ſon abdication faiſoit te-
nir, & montrant ſur cela une philoſophie
ſupérieure à celle qui l'avoit portée à cet-
te abdication même. Le Prince de Con-
dé ſe trouvant à Bruxelles lorſque Chriſ-
tine y paſſa, demanda où étoit cette
Reine, qui avoit ſi facilement abandon-
né la Couronne, pour laquelle nous au-
tres, diſoit-il, nous combattons, & a-
près laquelle nous courons tout le tems
de notre vie ſans pouvoir l'atteindre.
Ses ennemis prétendoient que dès ſon
arrivée à Bruxelles, elle commençoit dé-
jà à ſe repentir d'avoir abdiqué, le bruit
s'en répandit en Suede; & le grand
Chancelier Oxenſtiern, alors au lit de
la mort, ne put s'empêcher de dire:
„ Je lui ai prédit qu'elle ſe repentiroit
„ de cette démarche; mais c'eſt tou-
„ jours la fille de Guſtave." Ce furent
les

les dernieres paroles de ce grand homme.

Déjà Christine préparoit son changement de Religion, en visitant tous les Monasteres & toutes les Eglises qui se trouvoient sur sa route, sur-tout lorsque ces bâtimens renfermoient quelques curiosités particulieres. Enfin, après avoir embrassé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéranisme à Inspruck, & prit cette devise assez peu dévote : *Fata viam invenient* : les destins dirigeront ma route.

Cette action fut pour les Catholiques 1655.
un grand triomphe ; comme si la maniere de penser de cette Princesse eût ajouté quelque nouveau degré de force aux preuves sur lesquelles la Religion Romaine est fondée ; & comme si on ne pouvoit pas embrasser une Religion vraie par des motifs purement humains. Les Protestans au contraire ont témoigné avec aussi peu de raison un grand désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Christine, indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie, où elle comptoit se retirer, & jouir des Arts que ce Pays renferme. Ils alléguent pour preuve de cette indif-

férence quelques lettres ou quelques discours de Christine, dont il faudroit que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de Sainte Brigitte de Suede, elle répondit : *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les Sages.* On ne peut nier, & une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une Religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux même qui abjurent une Religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si Christine s'est faite Catholique pour voir plus à son aise des statues, elle ne mérite pas d'en avoir une ; & si elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ses peuples, elle est au-dessous des plus méprisables Monarques.

Il est certain que pendant son séjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette ville est remplie. Un jour

qu'elle admiroit une ſtatue de marbre du Cavalier Bernin, qui repréſentoit la Vérité, un Cardinal qui étoit près d'elle en prit occaſion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes: *Toutes les Vérités*, répondit-elle, *ne ſont pas de marbre.*

Son changement de Religion fut funeſte à l'Evêque Jean Matthiœ, ſon Précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit propoſé pluſieurs Projets pour la réunion des Egliſes Proteſtantes. Les Réformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Egliſe Romaine, ne haïſſent la perſécution que quand elle les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiœ, accuſé quoique ſans raiſon d'avoir eu part à la prétendue apoſtaſie de Chriſtine, fut dépoſé de ſon Evêché par les Etats du Royaume.

Cette Princeſſe, qui n'avoit jamais eu 1656.
de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occaſion de quelques mauvais diſcours que tinrent d'elle des domeſtiques Eſpagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-là que ſon amour & ſa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint ſi grand, qu'elle prit bientôt la réſolution d'y aller

faire un voyage, & de montrer à cette Nation paſſionnée pour la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le trône pour philoſopher. Elle eſſuya en traverſant les villes de France toutes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains ſont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le ſein de l'Egliſe, Chriſtine, toujours femme & Princeſſe, reçut aſſez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du Monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empreſſement à la baiſer: eſt-ce, diſoit-elle, parce que je reſſemble à un homme?

La célebre Ninon, qu'elle voulut voir en paſſant à Senlis, fut la ſeule de toutes les femmes Françoiſes à qui elle donna des marques d'eſtime. Cette perſonne ſinguliere, qui par ſon eſprit, par ſa maniere de penſer & par ſa conduite même, étoit parvenue à jouer avec beaucoup de conſidération le rôle de Courtiſane, étoit plus propre qu'aucune autre femme à frapper l'eſprit d'une Princeſſe auſſi ſinguliere qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle re-

çut, mais il ne faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où après avoir été complimentée par tous les Corps, elle essuya de nouveau de longs & tristes festins qu'on lui donna, & jusqu'à des tragédies de College dont elle se moqua plus hardiment. Elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit causé.

Christine vit à Paris beaucoup de Savans, reçut des pieces de vers sans nombre, & les apprécia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis long-tems beaucoup d'estime pour le fameux Ménage, qui nous a laissé dans ses Ecrits tant de choses frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans son voyage de Suede à Rome, elle lui avoit écrit en passant par Bruxelles de la venir trouver ; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, & que c'étoit à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en sut pas mauvais gré ; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchoit que les hommes célebres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle ; place qu'un Savant

poſſédoit pour la premiere & apparemment pour la derniere fois. Comme c'étoit une eſpece de titre de célébrité que d'avoir été préſenté à la Reine, Ménage ne pouvoit ſuffire à tous ceux qui l'en prioient, & ne refuſoit perſonne: ce qui fit dire à Chriſtine, que ce Mr. Ménage connoiſſoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être ſatisfaite de Paris que de la Cour, où elle n'avoit que très-peu réuſſi. Les femmes & les courtiſans ne purent goûter une Princeſſe qui s'habilloit en homme, qui bruſquoit les flatteurs, qui faiſoit compliment ſur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuſer par de jolis contes, & dont l'eſprit enfin avoit quelque choſe de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès deſquels toutes ſes connoiſſances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne ſera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on ſonge au peu d'impreſſion que fit en 1717 ſur cette même Cour le Czar Pierre le Grand, bien ſupérieur à Chriſtine; la plupart des courtiſans ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manieres de

leur pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'inſtruire, & qui avoit quitté le trône pour s'en rendre digne. Il ſemble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention ſubalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

Chriſtine avoit pris tant de goût pour 1657.
la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un ſecond voyage. On crut que des vues politiques l'y amenoient; mais ce voyage ne fut remarquable que par la mort tragique de Monaldeſchi, ſon Grand-Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on ſait, aſſaſſiner preſque en ſa préſence à Fontainebleau dans la galerie des Cerfs. Les circonſtances de cette mort ſont aſſez connues; mais ce qui l'eſt moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Chriſtine, ce ſont les Diſſertations qu'écrivirent de ſavans Juriſconſultes pour la juſtifier. Ces diſſertations, triſte monument de la flatterie des Gens de Lettres envers les Rois, ſont la honte de leurs Auteurs ſans être l'apologie de celle qui en fut l'objet.

Je suis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat; & je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la Cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siecle éclairé, on ait agité sérieusement, si une Reine qui a quitté le trône, n'a pas *conservé* le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si Christine sur le trône même de Suede auroit eu ce droit barbare: question qui eut bientôt été décidée au tribunal de la Loi Naturelle & des Nations. L'Etat, dont la constitution doit être sacrée pour les Monarques, parce qu'il subsiste toujours tandis que les sujets & les Rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les Loix. C'est l'intérêt des Princes même, dont les Loix font la force & la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce feroit

faire injure aux Rois que d'imaginer que ces principes puissent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une Monarchie. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies & si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal Christine descendue du trône devoit faire juger Monaldeschi; si c'étoit à celui de la Suede, ou de Rome, ou de la France. Peu importoit à quel tribunal, pourvu que ce ne fût pas au sien.

Il paroît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystere: il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, ou ce meur- 1657.
tre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre. Cromwel, qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son

Roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, auſſi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'expoſer le ſecret de ſes affaires aux regards perçans d'une femme qui paſſoit pour intriguante; il ne pouvoit d'ailleurs ſe réſoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïſſoit, & ne jugeoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception ſi inutile. Auſſi Chriſtine ſe dégoûta bientôt de ce voyage, elle ne fit que celui de l'Académie Françoiſe, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels *le même oppoſa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la ſoutenir.* Il n'eſt pas inutile de remarquer que dans la même aſſemblée, on lut devant Chriſtine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoiſe travailloit dès-lors; on tomba ſur le mot JEU, dans lequel ſe trouverent ces mots: JEUX *de* PRINCES, *qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font.*

1658. Enfin la Reine de Suede retourna à Rome, où elle ſe livra dans la douceur de l'oiſiveté à ſon goût pour les Arts &

pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini, qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suede à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini resta son ami & son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la Reine, le Prince de Condé par son courage, le Cardinal de Retz par son esprit, & le Cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste, à en juger par le caractere de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée, comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité assez mal-entendue étoit son caractere dominant.

Elle ne fut pas long-tems à Rome, sans avoir des démêlés avec Alexandre VII. qui occupoit alors le Saint Siege. Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette Princesse, dont il n'avoit reçu qu'une seule lettre quand u-

ne fois elle eut pris ſa réſolution. La part que Chriſtine paroiſſoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV ; mais la Reine qui connoiſſoit l'eſprit d'Alexandre VII. & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de tems en tems calmer ce Pape en recevant ſa bénédiction dans les Proceſſions publiques ; elle alla juſqu'à ſe loger dans un Couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laiſſa pas de la faire épier par des Eccléſiaſtiques & des Moines. Ce ſéjour dans un Couvent, fit croire qu'elle penſoit à ſe faire Religieuſe : „ La Reine Chriſtine „ écrivoit à cette occaſion Guy Patin, „ fera toute ſorte de métiers dans ſa vie, „ ſi elle ne meurt bientôt ; elle a déjà „ joué bien des perſonnages différens, „ & fort éloignés de ſon premier état, „ lorſqu'on l'appelloit la dixieme Muſe „ & la Sybille du Septentrion ". Il eſt difficile de croire qu'une Princeſſe indignée contre le Souverain Pontife, ait voulu reſſerrer d'une maniere ſi étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les ſujets de mécontentement qu'elle avoit ou qu'elle croyoit avoir, augmenterent au point que

le Roi Charles-Guſtave étant mort, elle penſa à retourner en Suede. Ce voyage dont on ignora les vrais motifs, fit beaucoup raiſonner les politiques, mais ne fut pas heureux. Les anciens ſujets de Chriſtine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux, & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au ſein d'une Religion qu'ils regardoient comme funeſte à la Suede. La Meſſe qu'elle faiſoit dire aſſez librement dans ſon Palais, ne déplut pas beaucoup à la Nobleſſe uniquement occupée de guerre & d'intrigues. Mais elle offenſa les deux Ordres extrêmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Payſans dont elle choquoit les préventions; ces deux Ordres refuſerent de lui aſſurer ſes revenus, perſuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Chriſtine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit reſponſable de ſes actions à perſonne, on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtreſſe d'annuller les Conſtitutions fondamentales du Royaume. Les Etats firent abattre ſa Chapelle, & congédierent les Aumôniers 1660-1661.

Italiens qui l'avoient ſuivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Hiſtorien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui ſe vantoit d'avoir tout de Dieu & de Chriſtine, n'étoit plus.

Il y a apparence qu'elle ſe fût vengée de cette perſécution par une autre, ſi elle eût réuſſi dans le deſſein qu'elle montra pour lors de remonter ſur le trône. Mais ce deſſein n'aboutit qu'à un ſecond acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome: en paſſant par Hambourg elle y vit le célebre Lambecius qu'elle conſola par l'accueil qu'elle lui fit, des perſécutions qu'il eſſuyoit alors de la part des Théologiens Proteſtans de cette ville: ces perſécutions allerent au point qu'il ſe fit Catholique, pour ſe juſtifier de l'Athéiſme dont ſes ennemis l'accuſoient; c'eſt-à-dire, qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le ſiege de Candie, dont les Princes Chrétiens étoient alors ſpectateurs ſans daigner ſecourir cette ville, ne parut pas auſſi indifférent à la Reine de Suede; elle ſe donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des ſecours d'argent & de troupes; & ces mouvemens;

quoiqu'inutiles, furent si grands, qu'on les soupçonna d'être intéressés; tant la malignité humaine est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

Peu de tems après arriva la fameuse affaire des Corses, dont le Roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la Cour de Rome. Christine dans cette affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du Souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suede. Pendant qu'elle faisoit sonder les Etats du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singuliere, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je

1662.

1663.

ne ſai ſi ce plaiſir eſt fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriſer les Lettres, qu'il eſt moins fait que perſonne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent : c'eſt un ſoin qu'il faut leur laiſſer, & dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au ſéjour de Chriſtine en Suede, même lorſqu'elle fut partie pour y revenir une ſeconde fois, lui parurent ſi dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine Diette pour y faire valoir ſes demandes. Ce fut de là qu'elle écrivit au Sénateur Sevedt Baar, chargé de ſes affaires à la Cour de Suede, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts, lui avoit appris à ſouffrir & à diſſimuler. Ce fut auſſi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de ſon abdication, elle rejetta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action, qui pouvoit n'être qu'un effet de ſon chagrin actuel, fut regardée avec aſſez de vraiſemblance comme une vive expreſſion du dépit qu'elle reſſentoit d'avoir quitté la Couronne.

La Diette ſe tint, & il eſt à croire

que les intérêts de Dieu avoient changé; car de tous les Ordres de l'Etat, le Clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignoit apparemment que si elle revenoit à la Cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandoit, elle ne réussît au-delà de ses espérances; & les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à son ennemi. Mais le reste de la Nation, à qui tous ces voyages de Christine avoient inspiré peu d'estime pour elle, & qui ne voyoit plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstance & d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avoit donné, & lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suede pour jamais, & revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours, mécontente & mal payée de ses anciens sujets, oubliée de la France, & assez peu considérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoissance & l'admiration avoient été, pour ainsi dire, le premier mouvement des Romains envers une Princesse qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir; les Princes mê-

me les plus eſtimés & les plus dignes de l'être, ignorent combien le trône leur eſt néceſſaire pour faire rendre juſtice à leurs talens, & combien aux yeux du peuple, c'eſt-à-dire, de preſque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur Couronne, même lorſqu'ils auroient le moins beſoin d'elle. „ Chriſtine, dit „ l'Hiſtorien Nani, s'apperçut bientôt „ après ſon abdication, qu'une Reine „ ſans Etats étoit une Divinité ſans „ Temple, dont le culte eſt prompte- „ ment abandonné".

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome, lorſqu'elle apprit la mort d'Allexandre VII. On peut donner par le fait ſuivant une idée du caractere de ce Pape. Il avoit témoigné dès le commencement de ſon Pontificat, beaucoup de ſévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotiſme. Ce deſintéreſſement étoit l'objet d'une Epître que le Cardinal Pallavicini lui avoit adreſſée à la tête de ſon Hiſtoire du Concile de Trente; mais le Pape changea ſi bruſquement ou de ſentiment ou de conduite, & inonda tellement Rome de ſes neveux, que Pallivicini ſentant le ridicule de l'Epître, ne la publia pas quoiqu'elle fût déjà imprimée.

Alexandre VII. eut pour successeur 1667.
Clément IX. dont le Pontificat trop 1669.
court fut appellé l'Age d'or de Rome; Pontife libéral, magnifique, ami des Lettres & des Hommes, assez éclairé pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes, & dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires nous donne à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie Arcadienne, liste aussi inutile dans cette Histoire que celle qu'il donne des Savans de Suede durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un Ouvrage de Nicolas Pallivicini; *La défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suede.* Ce Traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre hérésies qu'on prétendoit qu'il s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce tems-là à Otto de Gue-

ricke, combien les préjugés contre le mouvement de la Terre étoient enracinés à Rome. Cette Princeſſe qui avoit renoncé au trône pour être libre, ne l'étoit pas aſſez pour dire hardiment à un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du Soleil.

1672. Bientôt après commença la fameuſe guerre que Louis XIV. ſoutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouſe de l'humiliation des Hollandois, & qui fût terminée par le Traité de Nimegue. Chriſtine n'approuvoit point que la Suede fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuſe. Peut-être auſſi ſon reſſentiment étoit-il excité par un Libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pu avoir ſatisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le paiement de ſes revenus. Elle envoya à Nimegue, pour y veiller à ſes intérêts, un Plénipotentaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambaſſadeur d'une Reine
1678. ſans pouvoir. Ce Plénipotentiaire étoit un jeune Suédois nommé Cedercrantz. Le peu de talent & de connoiſſances que Chriſtine avoit remarqué en lui, ne l'avoit pas empêchée de lui confier le ſoin de

ſes affaires; elle diſoit que ſon deſtin étoit de faire non ſeulement la fortune, mais auſſi l'eſprit de ceux qui la ſervoient. Cependant la Suede fit remettre à Christine des ſommes aſſez conſidérables auſſitôt après la concluſion de la paix. Mais cette Princeſſe rejetta abſolument la propoſition qu'on lui fit, de recevoir chaque année à compte de ſes prétentions, une certaine ſomme de la France. Quand on peut être ſon maître, répondit-elle, on ne doit pas en chercher un.

L'année ſuivante les opinions des Quiétiſtes, plus humiliantes encore pour la Raiſon Humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers tems, firent grand bruit à Rome, où ces ſortes de conteſtations ſont mépriſées pour le fond, & jugées avec beaucoup de ſolemnité pour la forme. Le nouveau ſyſtême avoit pour Aûteur Michel Molinos Prêtre Eſpagnol, grand Directeur, & cependant homme de bien, ſelon la juſtice que lui rendit le Pape; deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les conſciences, ne manquerent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme, dont les idées ſur la ſpiritualité étoient plus di-

gnes de pitié que d'indignation. Christine, soit par compassion naturelle, soit par haine pour les persécuteurs de Molinos, soit enfin par le desir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; & peu s'en fallut qu'on ne fît un crime à cette Princesse de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du Saint Office, fit dire à Pasquin assez plaisamment: ,, Si
,, nous parlons, les galeres, si nous écri-
,, vons, le gibet; si nous nous tenons en
,, repos, le Saint Office: que faire donc?

Molinos appuyé par Christine, avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis d'un héréſiarque si peu dangereux, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le Pape Innoncent XI. qui étoit alors assis sur le Saint Siege; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu aucun motif hu-

main ne l'y déterminoit. Il parut bien par toute sa conduite avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ménager : ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pu causer un schisme entre l'Eglise de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée ; & c'est une chose remarquable dans notre Histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au Saint Siege, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux Souverains Pontifes.

La célebre Mademoiselle Le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce tems à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venoit de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire Catholique, & Mademoiselle Le Fevre profita quelque tems après de ses avis.

Je ne sai si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon Auteur rapporte, & par laquelle la Reine de Suede exhortoit un certain Comte Vasanau à se faire Moine. Le Compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les senti-

mens de religion de Chriſtine, quoiqu'il ait fait entendre en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage qu'il ſoupçonne la ſincérité de ſa converſion; car ce problême lui paroît fort important à réſoudre, & ſemble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre ſi peu digne de la Princeſſe & de celui à qui elle écrivoit, ne ſert qu'à prouver combien Chriſtine avoit de tems à perdre: elle eſt du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de ſon Hiſtoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Chriſtine ſur ſon goût prétendu pour l'Aſtrologie. Dans un ſiecle où la Philoſophie (qui finit ordinairement par les Trônes) n'avoit pas encore éclairé tous les Etats, il ne ſeroit pas ſurprenant que la Reine, avide des choſes même qu'on ne peut ſavoir, eût quelque prévention pour une Science frivole, à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqués, & qui avoit occupé le célebre Caſſini dans ſa jeuneſſe. Chriſtine au moins témoigna quelque diſcernement & quelque connoiſſance des affaires de ce Monde, lorſqu'elle dit que l'Aſtrologie terreſtre lui paroiſſoit encore plus ſûre que la céleſte pour juger des événemens, & que

que l'Astrologie est comme la Médecine, qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princesse comme Reine, comme Catholique, & comme Enthousiaste des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au Roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne assiégée par les Turcs, & abandonnée par Leopold, venoit de servir & d'humilier l'Empereur. Christine dans sa lettre fait entendre à Sobieski le reproche dont on le chargeoit, d'avoir un peu trop tourné à son profit les dépouilles de la guerre: „ Je n'envie point, lui dit-elle, à „ V. M. tant de trésors; je ne lui envie „ que le titre glorieux de Libérateur de „ la Chrétienté; & quoique sans Ro„ yaume, je ne suis pas dispensée de „ l'obligation que doivent vous avoir „ tous les Monarques". 1683.

Louis XIV. qui en humiliant le Pape d'une main, songeoit à écraser de l'autre le Calvinisme dans ses Etats, donna en 1685 le fameux Edit qui revoquoit celui de Nantes. Christine écrivit à cette occasion au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France en Suede, une lettre que Bayle inséra dans son Journal. Elle y déploroit le sort des Calvinistes persé-

cutés, avec un intérêt & un air de bonne foi, qui firent dire à ce fameux Ecrivain, que la lettre de la Reine étoit un reſte de Proteſtantiſme. Mais ce reſte de Proteſtantiſme étoit au moins fort équivoque; il y a bien de l'apparence que les droits ſeuls de l'humanité arracherent la lettre à Chriſtine. La perſécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence, qu'on ne ſauroit attribuer à Louis XIV; elle fut l'effet funeſte de l'animoſité de ſes Miniſtres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la queſtion, ſi le Roi devoit ſouffrir le Calviniſme dans ſes Etats; ſi deux puiſſantes Religions, rivales l'une de l'autre, ſont plus dangereuſes à un Royaume que ne le ſeroit l'extirpation de l'une des deux; ſi dans l'état ou étoient les choſes il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paiſiblement & peu à peu des proſélytes au Catholiciſme à force de bienfaits, que des martyrs au Calviniſme. De tels problêmes de Politique & de Religion demanderoient une autre plume que la mienne, & un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient aujourd'hui, que cette

persécution fut d'une cruauté qui révolte également la Religion & la Justice; en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. „ Etes-vous bien persuadé, écri-
„ voit-elle au Chevalier de Terlon, de
„ la sincérité de ces nouveaux conver-
„ tis? .... Les gens de guerre sont
„ d'étranges apôtres.... Je plains tant
„ d'honnêtes gens réduits à l'aumône....
„ Quoique dans l'erreur, ils sont plus
„ dignes de pitié que de haine.......
„ Je considere la France comme un ma-
„ lade à qui on coupe le bras pour ex-
„ tirper un mal que la patience & la
„ douceur auroient guéri". Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV. envers ses sujets Protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & contre les fameux Articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que Bayle eût publié cette lettre, & fut en-

core plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes, pour jetter ſur la converſion de la Reine une eſpece de doute. Ses plaintes furent le ſujet d'une négociation aſſez longue entre le Philoſophe & la Princeſſe; & cette négociation ſe termina à la ſatisfaction réciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchiſes qui faiſoit alors tant de bruit en France, n'en faiſoit pas moins à Rome. Chriſtine qui avoit d'abord renoncé à ſon droit, voulut annuller ſa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'inſolence des Officiers du Pape, qui avoient pourſuivi & enlevé un criminel juſques dans ſa maiſon. Mais cette affaire qui ſe traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produiſoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, ſe traitoit plus paiſiblement entre Chriſtine & le Pape, par le moyen de leurs Confeſſeurs. Néanmoins elle fut auſſi difficile à accommoder, que ſi Chriſtine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'année précédente. Chriſtine, dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été

refroidie par la disgrace, écrivit à Mademoiselle de Scudery pour l'engager à célébrer un Héros si digne d'éloge. Elle paroît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. „ La mort, dit-elle, „ qui s'approche & ne manque jamais à „ son moment, ne m'inquiete pas, je „ l'attends sans la desirer ni la craindre".

Cependant la guerre recommençoit en Europe. On voit par une des dernieres lettres de Christine; qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au Roi Jaques II. Ce Prince, plus louable dans une Oraison funebre que dans l'Histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son trône pour avoir tourmenté une Nation qui le laissoit jouir en paix de ses Moines & de ses Maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Réfugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit, dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le trône. „ Voici, écri„ voit Christine au sujet de cette guerre,

1688.

„ un grand ſpectacle ouvert qui va faire „ rire & pleurer bien des gens. Tout „ tremble à Rome excepté moi ſeule. „ Ma grande curioſité eſt d'obſerver la „ contenance de la Suede". Toujours animée contre la France, elle ne paroiſſoit pas deſirer que la Suede s'unît à Louis XIV. On prétend auſſi que laſſe du Pape & des Romains, elle négocioit avec le grand Electeur de Brandebourg une retraite dans ſes Etats. Quelques Ecrivains, ſans examiner ſi cette négociation eſt réelle, en ont conclu quelle méditoit de retourner à la Religion Luthérienne; mais Chriſtine, ſi elle eut en effet ce deſſein peu vraiſemblable, n'eût pas le tems
1689. de l'exécuter. Elle mourut peu de tems après, avec aſſez de tranquillité & de philoſophie. On a prétendn que ſa mort étoit ſupérieure à celle d'Eliſabeth; il ſeroit à ſouhaiter qu'on en pût dire autant de ſa vie. Elle ordonna par ſon teſtament qu'on ne mît ſur ſon tombeau que ces mots, *D. O. M. Vixit Chriſtina Ann. LXIII* (*b*). La modeſtie & le faſte des inſcriptions ſont également l'ouvrage de

(*b*) C'eſt-à-dire *à Dieu très-bon & très-grand, Chriſtine a vécu 63 ans.*

la vanité. La modeſtie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choſes; le faſte à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge ſur cette regle l'épitaphe de Chriſtine, on trouvera qu'elle n'eſt que vraie ſans être grande. Les inégalités de ſa conduite, de ſon humeur & de ſes goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ſes actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ſes connoiſſances & de ſon eſprit pour rendre les hommes heureux, ſa fierté qui fut ſouvent déplacée, (parce qu'elle l'eſt toujours quand elle ne produit pas l'eſtime), ſes diſcours équivoques ſur la Religion qu'elle avoit quittée & ſur celle qu'elle embraſſoit, enfin la vie pour ainſi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas; tout cela juſtifie plus qu'elle ne l'a cru, la briéveté de ſon épitaphe.

Je ne dis rien de ſes obſeques, de ſa bibliotheque, de ſes tableaux, de ſes curioſités, des médailles qui furent frappées à ſon ſujet; & je laiſſe l'Auteur des Mémoires ſe livrer avec complaiſance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux Ouvrages qu'elle compoſa. L'un intitulé *Penſées diverſes*, eſt comme la plupart des Ouvrages de ce genre, un re-

cueil de lieux communs, que ſouvent même on n'a pas pris la peine de déguiſer par un tour épigrammatique. Ce qui eſt le plus ſingulier dans cet Ecrit, ce ſont quelques maximes ſur la tolérance, qu'on y remarque préciſément à côté des propoſitions les plus outrées ſur l'infaillibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoiſon des premieres, ne pourroit-on pas dire que le remede eſt pire que le mal? L'autre Ouvrage de Chriſtine eſt un Eloge d'Alexandre, ce conquérant, l'idole de l'Antiquité, l'objet de la critique de notre ſiecle, qui, comme la plupart des Princes célébres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les ſatyres que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui, parce qu'ils n'ont rien à en attendre; Chriſtine auroit dû louer moins ce Prince, & l'imiter davantage; non dans ſon amour effrené de la gloire & des conquêtes, mais dans ſa grandeur d'ame, dans ſon talent pour régner, dans la connoiſſance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ſes vues, & dans ſon goût éclairé pour les Sciences & pour les Arts.

DIS-

DISCOURS
DE
MR. D'ALEMBERT
A L'ACADÉMIE
FRANÇOISE,

Lorſqu'il y fut reçu à la place de Mr. l'Évêque de Vence, le Jeudi 19 Décembre 1754.



DISCOURS DE Mr. D'ALEMBERT A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Messieurs,

Livré dès mon enfance à des études abſtraites, obligé depuis de m'y conſacrer, par l'adoption qu'a daigné faire de moi une Compagnie ſavante & célebre, je me contentois d'aimer & d'admirer vos travaux. C'eſt donc moins à mes Ecrits que vous avez accordé vos ſuffrages, qu'à mes ſentimens pour vous, à

mon zele pour la gloire des Lettres, á mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple les font reſpecter par leurs talens & par leurs mœurs. Tels ſont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent, & ne me coûteront point à conſerver.

Mais c'eſt trop vous parler de moi, MESSIEURS : le premier devoir que la reconnoiſſance m'impoſe eſt de m'oublier moi-même, pour m'occuper de ce qui vous intéreſſe, & pour partager vos juſtes regrets ſur la perte que vous venez de faire. Mr. l'Evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honneurs dont il a joui : il ignora la ſoupleſſe du manege, la baſſeſſe de l'intrigue, & tous ces moyens mépriſables qui menent aux dignités par l'aviliſſement : il fut éloquent & vertueux, & ces deux qualités lui mériterent l'Epiſcopat & vos ſuffrages. Permettez-moi, MESSIEURS, de commencer l'hommage que je dois à ſa mémoire par quelques réflexions ſur le genre dans lequel il s'eſt diſtingué ; j'ai puiſé ces réflexions dans vos Ouvrages, & je les ſoumets à vos lumieres.

L'éloquence eſt le talent de faire pas-

ſer avec rapidité, & d'imprimer avec force dans l'ame des autres, le ſentiment profond dont on eſt pénétré. Ce talent ſublime a ſon germe dans une ſenſibilité rare pour le grand & pour le vrai. La même diſpoſition de l'ame, qui nous rend ſuſceptibles d'une émotion vive & peu commune, ſuffit pour en faire ſortir l'image au dehors: il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puiſqu'il n'y en a point pour ſentir. Ce n'eſt point à produire des beautés, c'eſt à faire éviter les fautes, que les grands Maîtres ont deſtiné les regles. La Nature forme les hommes de génie, comme elle forme au ſein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage & de matieres étrangeres: l'Art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux; il n'ajoute rien à leur ſubſtance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, & découvre l'ouvrage de la Nature.

Suivant ces principes, qui ſont les vôtres, MESSIEURS, il n'y a de vraiment éloquent, que ce qui conſerve ce caractere en paſſant d'une langue dans une autre: le ſublime ſe traduit toujours, preſque jamais le ſtyle.

Pourquoi les Cicérons & les Démosthenes intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés & travestis? Le génie de ces grands hommes y respire encore, &, si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur ame y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes & Newton (pardonnez, MESSIEURS, cet exemple à un Géometre qui ose parler de l'éloquence devant vous) Descartes & Newton, ces deux Législateurs dans l'Art de penser, que je ne prétens pas mettre au rang des Orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du tems & de l'espace. En effet ce qui nous éleve l'esprit ou l'ame est la matiere propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, & peut-être par la même raison. Car quoi de plus capable de nous élever en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'U-

nivers, & l'étendue immenſe que nos idées oſent parcourir, en s'élançant, pour ainſi dire, du centre étroit où nous ſommes placés?

Rien n'eſt donc, MESSIEURS, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la Religion : elles nous offrent le néant & la dignité de l'homme. Mais plus un ſujet eſt grand, plus on exige de ceux qui le traitent; & les loix de l'éloquence de la Chaire compenſent par leur rigueur les avantages de l'objet. Preſque tout eſt écueil en ce genre; la difficulté d'annoncer d'une maniere frappante, & cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes; la forme ſeche & didactique, ſi ennemie des grands mouvemens & des grandes idées; l'air de prétention & d'apprêt, qui décele un Orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il repréſente; enfin le goût des ornemens frivoles, qui outragent la majeſté du ſujet. Des différens ſtyles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le ſtyle ſimple qui convienne à celle de la Chaire; le ſublime doit toujours être dans le ſentiment ou dans la penſée, & la ſimplicité dans l'expreſſion.

Telle fut, Messieurs, l'éloquence de l'Orateur qui eſt aujourd'hui l'objet de vos regrets; elle fut touchante & ſans art, comme la Religion & la Vérité; il ſembloit l'avoir formée ſur le modele de ces Diſcours nobles & ſimples, par leſquels un de vos plus illuſtres confreres (*a*) inſpiroit au cœur tendre & ſenſible de notre Monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'Egliſe & la Nation, après avoir joui ſi longtems de l'éloquence de mon prédéceſſeur, puſſent en recueillir les reſtes après ſa mort? La lecture de ſes Ouvrages en eût ſans doute aſſuré le ſuccès. Mais Mr. l'Evêque de Vence, par un ſentiment que nous oſerions blâmer, ſi nous n'en reſpections le principe, ſe défia, comme il le diſoit lui-même, de ſa jeuneſſe & de ſes partiſans: il fut trop éclairé pour n'être pas modeſte. Son ame reſſembloit à ſon éloquence; elle étoit ſimple & élevée. La ſimplicité eſt la ſuite ordinaire de l'élevation des ſentimens,

(*a*) Mr. Maſſillon, Evêque de Clermont, dans ſon *petit Carême*, prêché devant le Roi durant ſa minorité.

parce que la ſimplicité conſiſte à ſe montrer tel que l'on eſt, & que les ames nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin ce qui honore le plus, MESSIEURS, la mémoire de Mr. l'Evêque de Vence, c'eſt ſon attachement éclairé pour la Religion: il la reſpectoit aſſez pour vouloir la faire aimer aux autres; il ſavoit que les opinions des hommes leur ſont du moins auſſi cheres que leurs paſſions, mais ſont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes; que l'erreur ne réſiſte que trop à l'épreuve des remedes violens; que la modération, la douceur & le tems détruiſent tout, excepté la vérité. Il fut ſur-tout bien éloigné de ce zele aveugle & barbare, qui cherche l'impiété où elle n'eſt pas, & qui moins ami de la Religion qu'ennemi des Sciences & des Lettres, outrage & noircit des hommes irréprochables dans leur conduite & dans leurs écrits. Où pourrois-je, MESSIEURS, reclamer avec plus de force & de ſuccès contre cette injuſtice cruelle, qu'au milieu d'une Compagnie qui renferme ce que la Religion a de plus reſpectable, l'Etat de plus grand, les Lettres de plus célebre? La Religion doit aux Lettres &

à la Philoſophie l'affermiſſement de ſes principes ; les Souverains l'affermiſſement de leurs droits, combattus & violés dans des ſiecles d'ignorance ; les Peuples cette lumiere générale, qui rend l'autorité plus douce & l'obéiſſance plus fidele.

Quel eſt notre bonheur, MESSIEURS, de vivre ſous un Prince humain & ſage, qui ſait combien les Lettres ſont propres à faire aimer à la Nation ce que lui-même chérit le plus, la juſtice, la vérité, l'ordre & la paix ? Des diſpoſitions ſi reſpectables dans notre auguſte Monarque, doivent nous être du moins auſſi cheres, que tant d'actions éclatantes dont une ſeule ſuffiroit pour immortaliſer ſon regne ; la grandeur de ſa Maiſon augmentée, deux Provinces conquiſes, & deux victoires remportées en perſonne, la paix rendue à l'Europe par ſa modération, la nobleſſe accordée aux défenſeurs de la patrie, l'Ecole des héros élevée à côté de leur aſyle, la Terre meſurée de l'extrémité de l'Afrique à la Mer Glaciale, le goût pour l'Agriculture & pour les Arts utiles encouragé par les opérations les plus ſagement combinées, le Commerce le plus néceſſaire rendu libre en-

tre nos Provinces, la subsistance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeller leur Pere.

C'est donc à nous, MESSIEURS, (le zele pour la patrie m'autorise à me mettre du nombre) c'est à nous à répondre aux intentions si droites & si pures du Prince équitable qui nous gouverne, en inspirant à tous les Citoyens dans nos Ecrits l'amour paisible de la Religion & des Loix. Ce fut aussi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la Nation par vos Ouvrages la maniere de penser, bien plus que la langue, que votre illustre Fondateur vous établit: il connoissoit toute la considération, & par conséquent toute l'autorité, qu'un Homme de Lettres peut tirer de son état; RICHELIEU vainqueur de l'Espagne, de l'Hérésie & des Grands, sentoit au milieu des hommages qu'il recevoit de toutes parts, que si le sage honoroit en lui le grand homme, la multitude n'honoroit que la place, & que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude & aux sages, n'étoient donnés qu'à la personne. La forme & les loix que votre Fondateur vous prescrivit, MESSIEURS, étoient une sui-

te de l'idée qu'il avoit de la dignité de vos travaux ; il vous fit le présent le plus précieux & le plus juste que puisse faire un grand Ministre à une société d'hommes qui pensent, & qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, l'égalité & la liberté; par-là il écarta de vous cet esprit de fermentation & d'intrigue, qui est le poison lent des Sociétés Littéraires; par-là il prépara l'honneur que vous ont fait, & celui que se sont fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'Etat, en venant parmi vous sacrifier aux Lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les Grands même qui s'en souviennent, & à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée, (*b*) vainqueur de Mithridate, de l'Afrique & de l'Asie, prêt à disputer à César l'empire du Monde, déposoit ses faisceaux, son ambition & ses lauriers à la porte d'un Philosophe avec lequel il alloit s'entretenir, & donnoit lieu de douter aux sages même, quel étoit le plus grand en cette occasion,

(*b*) *Pompeius*, dit Pline, *intraturus Posidonii Sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit; & fasces litterarum januæ submisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. Natur. VII. 30.

du Philoſophe ou du Conquérant.

Mais le bonheur le plus diſtingué que vous ayez jamais reçu, Messieurs, eſt la protection immédiate de vos Souverains. Ce titre eſt devenu trop grand pour tout autre que pour eux; les Lettres ne peuvent être dignement protégées que par les Rois, ou par elles-mêmes. L'Académie Françoiſe verra à la tête de ſes protecteurs, ce Prince ſi célebre dans les Faſtes de la France, de l'Europe & de l'Univers, à la gloire duquel l'adverſité même a concouru; plus grand, lorſque pour le ſoulagement de ſes peuples il n'engageoit à la paix les Nations liguées contre lui, que lorſqu'il les forçoit à la recevoir; enfin qui mérita de ſes ſujets, des étrangers & de ſes ennemis, l'honneur de donner ſon nom à ſon ſiecle.

Tels ſont, Messieurs, les objets immortels que vous devez célébrer; tels ſont les engagemens de tous ceux que le talent appelle parmi vous. Pour moi, je me bornerai à vous entendre & à vous lire; je ſentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déjà éprouvé par un Prince, l'allié & ſur-tout l'ami de notre Nation, & que

l'Europe & ses actions me dispensent de louer; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenoient de leurs Maîtres, le respect pour les loix, l'amour de la vertu, l'horreur de toute action lâche & odieuse. Je finis, MESSIEURS, pénétré à la vue de vos bontés & de mes devoirs; les sentimens dont mon ame est remplie, impatiens de se montrer, se nuisent les uns aux autres; & je ferai une exception à la regle, qu'il suffit de sentir pour être éloquent.



RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉLOCUTION
ORATOIRE
ET SUR
LE STYLE EN GÉNÉRAL.



RÉFLEXIONS SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE ET SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

CEs réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'Eloquence dans le Discours précédent; les éloges de justice & de devoir auxquels on a été obligé dans ce Discours, & les bornes qui lui étoient d'ailleurs prescrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matiere importante.

L'Eloquence, fille du génie & de la

liberté, eſt née dans les Républiques. Les Orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du Gouvernement le talent de la parole; & comme dans ces occaſions il falloit en même tems convaincre & remuer le peuple, ils appellerent l'Eloquence l'*Art de perſuader*, c'eſt-à-dire de prouver & d'émouvoir tout enſemble.

Nos Ecrivains modernes, pour la plûpart copiſtes ſuperſtitieux & ſerviles de l'Antiquité, ont adopté cette définition, ſans faire attention que les Anciens qui nous l'ont laiſſée, y bornoient l'éloquence à ſa partie la plus noble & la plus étendue, & que par conſéquent la définition étoit incomplette. En effet combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, & nullement de convaincre? Penſer autrement, ce ſeroit reſſembler à ce Mathématicien ſévere, qui après avoir lu la ſcene admirable du délire de Phedre, demandoit froidement, *qu'eſt-ce que cela prouve?*

La définition que nous avons donnée de l'Eloquence, renferme l'idée la plus générale qu'on puiſſe en avoir. C'eſt, avons-nous dit, le talent de faire paſſer

avec rapidité & d'imprimer avec force dans l'ame des autres le fentiment profond dont on eft pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du filence, langage énergique & quelquefois fublime des grandes paffions ; à l'éloquence du gefte, qu'on peut appeller l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour fubjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend ; enfin à cette éloquence adroite & tranquille, qui fe borne à convaincre fans émouvoir, & qui ne cherche point à arracher le confentement, mais à l'obtenir. Cette derniere efpece d'éloquence n'eft peut-être pas la moins puiffante ; on eft moins en garde contre l'infinuation que contre la force. Néanmoins, comme le talent d'émouvoir eft le caractere principal de l'*Eloquence*, c'eft auffi fous ce point de vue que nous allons principalement la confidérer.

Le propre de l'Eloquence eft non feulement de remuer, mais d'élever l'ame ; c'eft l'effet même de celle qui ne paroît deftinée qu'à nous arracher des larmes ; le pathetique & le fublime fe tiennent ; en fe fentant attendri, on fe trouve en même tems plus grand, parce qu'on fe

trouve meilleur ; la triſteſſe délicieuſe & douce, que produiſent en nous un diſcours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous-mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la ſenſibilité de notre ame : ce témoignage eſt une des principales ſources du plaiſir qu'on goûte en aimant, & en général de celui que les ſentimens tendres & profonds nous font éprouver.

Nous appellons l'Eloquence *un talent*, & non pas *un Art*, comme l'ont appellée la plupart des Rhéteurs ; car tout Art s'acquiert par l'étude & par l'exercice, & l'Eloquence eſt un don de la Nature. Les regles ne ſont deſtinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, & non le flambeau du génie qui prend l'eſſor ; leur unique uſage eſt d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne ſoient défigurés par d'autres, ouvrages de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne ſont point les regles qui ont inſpiré à Shakeſpear le monologue admirable d'Hamlet, mais elles nous auroient épargné la ſcene barbare & dégoûtante des foſſoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien ; de même on énonce avec chaleur ce que l'on ſent avec enthouſiaſ-

me, & les mots viennent aussi aisément pour exprimer une émotion vive, qu'une idée claire. Le sentiment s'affoibliroit, s'éteindroit même dans l'Orateur, par le soin froid & étudié qu'il se donneroit pour le rendre; & tout le fruit de ses efforts seroit de persuader à ses Auditeurs qu'il ne ressentoit pas ce qu'il a voulu leur inspirer. *Aimez & faites tout ce qu'il vous plaira*, dit un Pere de l'Eglise aux Chrétiens; *sentez vivement, & dites tout ce que vous voudrez*, voilà la devise des Orateurs. Qu'on interroge les Ecrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs Ouvrages, ils avoueront presque toujours que ces endroits sont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Débarassée de toute contrainte, & bravant quelquefois les regles même, la nature produit alors ses plus grands miracles; on éprouve alors la vérité de ce passage de Quintilien: *C'est l'ame seule qui nous rend éloquens: & les ignorans même, quand une violente passion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire.* Tel étoit l'enthousiasme qui animoit autrefois le Païsan du Danube, & qui le

fit admirer dans le Sanctuaire de l'éloquence par le Sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme, prompt à se communiquer à l'Auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, & l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les Livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, & sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force, & elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les peroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius & pour Silla, les plus admirables modeles d'éloquence que l'Antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique : qu'on imagine l'effet qu'elles devoient produire dans la bouche de ce grand homme; qu'on se représente Cicéron au milieu du Barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de *Flaccus* (*a*) entre ses bras,

(*a*) *Voyez* la peroraison *pour Flaccus*. C'est peut-être après la peroraison pour Milon qui ne fut pas prononcée, la plus belle de Cicéron.

le préſentant aux Juges, & implorant pour lui l'humanité & les loix ; ſera-t-on ſurpris de ce qu'il nous apprend lui-même, qu'il fut interrompu par les gémiſſemens & les ſanglots de l'auditoire ? Sera-t-on ſurpris que ce tableau ait ſéduit & entraîné les Juges ? Sera-t-on ſurpris enfin, que l'éloquence de Cicéron lui ait ſervi tant de fois à ſauver des cliens coupables ? Auſſi l'Aréopage, qui ne vouloit qu'être juſte, avoit interdit ſévérement l'éloquence aux Avocats. On y vouloit, comme dans nos Tribunaux, plus de raiſons que de pathétique ; & les Juges d'Athenes, ainſi que les nôtres, euſſent fait perdre à Cicéron la plupart des cauſes qu'il avoit gagnées à Rome.

Non ſeulement il faut ſentir pour être éloquent, mais il ne faut pas ſentir à demi, comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté. Pleurez, ſi vous voulez me tirer des pleurs, dit Horace dans cet admirable Art Poétique, qu'on doit appeller le *Code du bon goût* ; on peut ajouter à ce précepte, tremblez & frémiſſez, ſi vous voulez me faire trembler & frémir. Il faut avouer cependant, que ſi

l'agitation qui anime l'Orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'eſt pas néceſſaire qu'elle ſoit ſemblable par ſa nature à celle qu'il ſe propoſe d'exciter. Notre ame a deux reſſorts par leſquels on la met en mouvement, le ſentiment & l'imagination. Le premier de ces deux reſſorts à ſans doute le plus de force, mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle & en tenir la place. C'eſt par-là qu'un Orateur, ſans être réellement affligé, fera verſer des pleurs à ſon Auditoire & en répandra lui-même; c'eſt par-là qu'un Comédien, en ſe mettant à la place du perſonnage qu'il repréſente, agite & trouble les Spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas reſſentis; c'eſt enfin par-là que des hommes nés avec une imagination ſenſible, peuvent inſpirer dans leurs Ecrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne ſupplée jamais au ſentiment par l'impreſſion qu'elle fait ſur nous-mêmes, mais elle peut y ſuppléer par l'impulſion qu'elle donne aux autres. L'effet du ſentiment en nous eſt plus concentré; celui de l'imagination eſt plus fait pour ſe répan-

pan-

pandre au dehors; l'action de celle-ci eſt plus violente & plus courte, celle du ſentiment eſt plus forte & plus conſtante.

Ainſi l'émotion qui doit animer l'Orateur, doit réparer par ſa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée; elle ne reſſemblera pas à cette agitation ſuperficielle que l'éloquence excite dans les ames froides; impreſſion purement méchanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude: plus l'Auditeur aura de génie, plus auſſi ſon impreſſion reſſemblera à celle de l'Orateur; plus il ſera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'Eloquence eſt de faire paſſer dans l'ame des autres le mouvement qui nous anime, il s'enſuit que plus le diſcours ſera ſimple dans un grand ſujet, plus il ſera éloquent, parce qu'il repréſentera le ſentiment avec plus de vérité. Je ne ſai par quelle raiſon tant d'Ecrivains modernes nous parlent de l'*éloquence des choſes*, comme s'il y avoit une *éloquence des mots*. L'éloquence, on ne ſauroit trop le redire, n'eſt jamais que dans le ſujet; & le caractere du ſujet, ou plutôt du ſentiment

qu'il produit, passe de lui-même au discours. L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques Anciens l'ont dit, & comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affoiblir une grande idée, que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le Psalmiste a dit, *les Cieux racontent la gloire de Dieu, & le Firmament annonce l'ouvrage de ses mains*: voyez comment un de nos plus grands Poëtes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre & l'orner.

Les Cieux instruisent la Terre
A révérer leur Auteur;
Tout ce que *leur globe enserre*
Célebre un Dieu Créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi; cette strophe presque toute entiere est mauvaise en elle-même, &

indigne d'être comparée à ſon modele. Prenons-en donc une autre dont on ne puiſſe conteſter la beauté, la premiere du Cantique d'Ezéchias traduit par le même Poëte; & rapprochons-là de l'original.

J'ai vu mes triſtes journées
Décliner vers leur penchant;
Au *midi* de mes années
Je touchois à mon *couchant;*
La mort *déployant ſes ailes*,
Couvroit d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis;
Et dans cette nuit funeſte
Je cherchois envain le reſte
De mes jours évanouis.

Quelqu'admirables que ſoient ces vers, on y reconnoît encore le Poëte; *le midi & le couchant des années, les journées qui déclinent vers leur penchant, les ailes de la mort déployées.* Ces images, belles à la vérité; mais l'ouvrage de l'eſprit qui cherche à peindre, & non du ſentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la ſimplicité touchante de l'Ecriture, à la triſteſſe profonde & vraie avec laquelle le Prince jeune &

mourant se représente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours, je vais mourir, & j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin: comparons le Poëte à lui-même dans le même Ouvrage; & quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à lui préférer la suivante, par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle & moins étudiée:

Ainsi de cris & d'allarmes
Mon mal sembloit se nourrir;
Et mes yeux noyés de larmes
Etoient lassés de s'ouvrir.
Je disois à la nuit sombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensévelir pour toujours;
Je redisois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.

Rien ne seroit plus beau que cette strophe, si l'original ne l'étoit davantage, parce qu'il est plus simple: *J'ai dit, je ne verrai plus mon peuple; & mes yeux, las de se tourner vers le Ciel, se sont fermés.*

On connoît les éloges justement don-

nés par Longin à ce paſſage ſublime de la Geneſe: *Dieu dit; que la lumiere ſe faſſe, & la lumiere ſe fit.* Quelques Ecrivains modernes ont pretendu que ce paſſage, bien-loin d'être un exemple de ſublime, en étoit un *au contraire* de ſimplicité; ils prenoient pour l'oppoſé de ſublime ce qui en fait le véritable caractere, l'expreſſion ſimple d'une grande idée.

Mais paſſons un moment du ſacré au profane, & donnons encore un exemple des avantages de la ſimplicité d'expreſſion, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques; rappellons-nous de quelle maniere Virgile dépeint Orphée, ſeul avec ſa douleur ſur le rivage de la mer; pleurant ſa chere Euridice depuis la naiſſance juſqu'au déclin du jour. Un Poëte médiocre, un grand Poëte même qui auroit eu moins de goût, auroit décrit dans une phraſe poétique le lever & le coucher du ſoleil; Ovide n'y eût pas manqué; mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te ſolo in littore ſecum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Si quelque choſe eſt au-deſſus de ces

vers admirables, c'eſt peut-être le commencement du Pſeaume qui peint d'une maniere ſi touchante & ſi vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous ſommes aſſis & nous avons pleuré, en nous reſſouvenant de Sion.*

Le ſtyle naturel & ſimple, dit Paſcal, nous enchante avec raiſon; car on s'attendoit de trouver un Auteur, & on trouve un homme. L'expreſſion même la plus brillante perd de ſon mérite, dès que la recherche s'y laiſſe appercevoir. Cette recherche nous fait ſentir que l'Auteur s'eſt occupé de lui, & a voulu nous en occuper; & dès-lors il a d'autant moins de droit à notre ſuffrage, que nous l'accordons toujours le plus tard & le moins qu'il nous eſt poſſible. L'affectation du ſtyle nuit d'ailleurs à l'expreſſion du ſentiment, & par conſéquent à la vérité. Un Écrivain juſtement célebre par ſes ouvrages, mais modele quelquefois dangereux & juge quelquefois ſuſpect en matiere de goût, donne des éloges à cette phraſe de Mr. de la Rochefoucault: *l'eſprit a été en moi la dupe du cœur*, pour dire, *j'ai cru ma Maîtreſſe fidele, parce que je le ſouhai-*

tois. Cette derniere expreſſion eſt pourtant celle de la nature; c'eſt la ſeule qui ſe préſente à un Amant affligé; la premiere eſt d'un bel-eſprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus ſûrs pour juger ſi le ſtyle a cette ſimplicité ſi précieuſe & ſi rare, c'eſt de ſe mettre à la place de l'Auteur, de ſuppoſer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, & de voir ſi ſans effort & ſans apprêt on l'auroit rendue de même:

O malheureux Phocas! O trop heureux Maurice!
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce ſentiment à exprimer, l'auroit-il énoncé en d'autres termes que Corneille? La ſeule différence entre l'homme ordinaire & le grand homme, c'eſt que le dernier a trouvé ce ſentiment dans ſon ame, & que l'autre auroit eu beſoin qu'on le lui ſuggérât.

Auſſi les traits vraiment éloquens ſont ceux qui ſe traduiſent avec le moins de

peine; parce que la grandeur de l'idée subsiste toujours sous quelque forme qu'on la présente, & qu'il n'est point de langue qui se refuse à l'expression naturelle & simple d'un sentiment sublime.

Les hommes, dit un Philosophe moderne, ont tous à peu près le même fonds de pensées, ils ne different guere que par la maniere dont ils les rendent. Il y a, ce me semble, du vrai & du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fonds de pensées communes, que l'homme ordinaire exprime sans agrément, & l'homme d'esprit avec grace; une grande idée n'appartient qu'aux grands génies; les esprits médiocres ne l'ont que par emprunt; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'étoit point chez eux dans son terroir naturel, & qu'elle s'y trouvoit dénaturée & transplantée.

Mais, dira-t-on, si l'Eloquence proprement dite, celle qui se propose de nous remuer par de grands objets, a si peu besoin des regles de l'élocution, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature; pourquoi donc les Anciens, dans leurs

Ecrits sur l'Eloquence, ont-ils donné tant de regles de l'Elocution Oratoire? Cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs & rapides; son effet est d'émouvoir vivement & toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles dans un Discours de quelqu'étendue, l'éclair part & la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut sans doute à l'Orateur & à l'Auditeur des endroits de repos, mais dans ces endroits l'Auditeur doit respirer, & non s'endormir; & c'est aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette situation douce & agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe, sans en être moins vrai) les regles de l'élocution ne sont nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, & où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style foible & négligé, que lorsqu'il n'est point soutenu par sa matiere; c'est alors qu'il doit songer à l'élocution &

s'en occuper ; dès qu'il aura de grandes choſes à dire, ſon élocution ſera telle qu'elle doit être ſans qu'il y penſe. Les Anciens, ſi je ne me trompe, ont ſenti cette vérité, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail ; c'eſt auſſi dans la même idée que nous allons en tracer légérement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il eſt néceſſaire de diſtinguer, quoique ſouvent on les confonde, la diction & le ſtyle. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du diſcours, la correction & la clarté : le ſtyle au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulieres, plus difficiles & plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles ſont la propriété des termes, la nobleſſe, l'harmonie & la facilité. Parcourons ſucceſſivement ces différens objets.

Quoique la correction ſoit une qualité ſi eſſentielle qu'il eſt inutile de la recommander, l'Orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement eſclave, qu'elle nuiſe à la vivacité néceſſaire du diſcours ; de légeres fautes ſont alors une

licence heureuse; c'est un défaut d'être incorrect, mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit, *je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidele!* il a mieux aimé être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'Ecrivains, qui croient être profonds & qui ne sont qu'obscurs, consiste à éviter non seulement les constructions louches, & les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse; car l'Orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant, si l'Orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puéril & méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espece de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, & qu'il ne faut pas con-

fondre avec l'obſcurité. L'obſcurité conſiſte à ne point offrir de ſens net à l'eſprit, la fineſſe à en préſenter deux, un clair & ſimple pour le vulgaire, un plus adroit & plus détourné que les gens d'eſprit apperçoivent & ſaiſiſſent; & pourquoi n'y auroit-il pas dans un diſcours d'éloquence des traits uniquement réſervés aux ſeuls hommes dont l'Orateur doit réellement ambitionner l'eſtime? C'eſt aux gens d'eſprit à le juger, & à la multitude à lui obéir. Qu'il ſoit néanmoins ſobre & circonſpect dans l'uſage de cette fineſſe même; ſur-tout qu'il ſe l'interdiſe ſévérement dans les ſujets ſuſceptibles d'élevation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle & des traits forts & marqués; la fineſſe d'expreſſion dans ces ſortes de ſujets en banniroit la nobleſſe, & ne ſerviroit qu'à les énerver ſans les embellir. Il en eſt du ſtyle comme du caractere; la grandeur & la fineſſe y ſont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui ſe dit communément, que le caractere de notre Langue eſt la clarté, on croira qu'il n'en eſt aucune plus favorable à l'Orateur; il ne faut pour ſe détromper qu'a-

voir écrit en François, ou qu'interroger ceux qui ont pris cettte peine. Aucune Langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, & ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'appanage de notre Langue en ce seul sens, qu'un Ecrivain François ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une Langue sujette à ce défaut importun, timide d'ailleurs, sourde & peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune? Plusieurs raisons y ont contribué: la grandeur où la France est parvenue sous le dernier regne; la supériorité de nos bons Ecrivains en matiere de goût sur ceux des autres Nations; & peut-être aussi cette destinée, quelquefois bisarre, qui décide apparemment de la fortune des Langues comme de celle des Hommes.

Outre la clarté & la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté & de correction non moins essentielles, qui appartiennent au

ſtyle ; elles conſiſtent dans la propriété des termes. Chez les Auteurs médiocres, l'expreſſion eſt, pour ainſi dire, toujours à côté de l'idée ; leur lecture fait aux bons eſprits le même genre de peine, que feroit à des oreilles délicates un chanteur dont la voix feroit entre le faux & le juſte. La propriété des termes eſt au contraire le caractere diſtinctif des grands Ecrivains ; c'eſt par-là que leur ſtyle eſt toujours au niveau de leur ſujet ; c'eſt à cette qualité qu'on reconnoît le vrai talent d'écrire, & non à l'art futile de déguiſer par un vain coloris des idées communes.

C'eſt auſſi la néceſſité d'employer partout le terme propre, qui rend les bons vers ſi rares, par la crainte que la Poéſie impoſe, & qui oblige à tout moment les verſificateurs médiocres de ne rendre que foiblement ou imparfaitement leur penſée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la Poéſie, cette contrainte même devient une ſource de beautés. L'obligation où ſe trouve le Poéte de chercher l'expreſſion, lui fait ſouvent rencontrer la plus énergique & la plus propre, qu'il n'eût peut-être

pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se seroit offert à sa plume. Cette contrainte & les avantages qui en naissent, sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les Tragédies soient en vers ; mais il resteroit à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons ; & si elle n'a pas été nuisible à d'excellens esprits, qui sans avoir le talent de la Poésie, possédoient supérieurement celui du Théatre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance & l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre ; la précision dans les matieres de discussion, l'élégance dans les sujets agréables, l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'Orateur doit écarter avec soin les idées populaires & les sujets bas. Il est vrai que la bassesse des idées & des sujets est trop

ſouvent arbitraire. Les Anciens ſe donnoient là-deſſus beaucoup plus de liberté que nous, qui en banniſſant de nos mœurs la délicateſſe, l'avons portée juſqu'à l'excès dans nos écrits & dans nos diſcours. Mais quelque peu philoſophe qu'une Nation puiſſe être ſur ce point, l'Orateur qui veut réuſſir auprès d'elle, doit ſe conformer aux préjugés qui la dominent, & qu'on peut appeller la Philoſophie du Vulgaire; le génie même les braveroit en vain, ſur-tout chez un peuple léger & frivole, plus frappé du ridicule que ſenſible au grand, ſur qui une expreſſion ſublime peut manquer ſon effet, mais à qui une expreſſion populaire ou triviale n'échappe jamais, & qui à la ſuite de pluſieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indiſpenſables du Diſcours Oratoire. Demander s'il y a une harmonie du ſtyle, c'eſt à peu près la même choſe que de demander s'il y a une Muſique; & vouloir le prouver, eſt preſque auſſi ridicule que de le mettre en queſtion. Il y a ſans doute des oreilles qui ne ſont pas faites pour l'harmonie

nie oratoire, comme il en est d'insensibles à l'harmonie musicale; mais c'est à la nature à les refaire, & non au raisonnement à les corriger. Les Anciens étoient extrêmement délicats sur cette qualité du discours; on le voit sur-tout par un passage de Cicéron (*b*), où en rapportant le trait éloquent d'un Tribun du peuple, qui invoquoit les manes d'un citoyen contre un fils séditieux, il paroît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes & grandes dispensent du soin de chercher les termes: il s'agit ici, non de l'expres-

(*b*) J'étois présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au Peuple: „ O Marce Druse (pa„ trem appello) tu dicere solebas sacram esse Rempubli„ cam; quicumque eam violavisset, ab omnibus esse ei „ pœnas persolutas; patris dictum sapiens, temeritas filii „ comprobavit. Cette chûte *comprobavit*, ajoute Cicéron, „ excita par son harmonie un cri d'admiration dans toute „ l'Assemblée. Qu'on change l'ordre des mots, & qu'on „ mette *comprobavit filii temeritas*, il n'y aura plus rien, „ *jam nihil erit*". Voilà, pour le dire en passant, de quoi ne se seroient pas doutés nos Latinistes modernes, qui prononcent le Latin aussi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple suffit pour prouver combien les Anciens étoient sensibles à l'harmonie.

Or. 63.
p.m. II.749

ſion en elle-même, mais de la diſpoſition méchanique des mots. La premiere eſt dictée par la nature ; c'eſt enſuite à l'oreille & à l'art d'arranger les termes de la maniere la plus harmonieuſe. Il en eſt de l'Orateur comme du Muſicien, à qui le génie ſeul inſpire le chant, mais que l'oreille & l'art conduiſent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre Poéſie & notre Proſe ſoient moins ſuſceptibles d'harmonie que ne l'étoient la Proſe & la Poéſie des Anciens, elles ont cependant chacune une ſorte de mélodie qui leur eſt propre. Peut-être même celle de la Proſe a-t-elle un avantage, en ce qu'elle eſt moins monotone, & par conſéquent moins fatigante. La difficulté vaincue eſt le grand mérite de la Poéſie, & la principale ſource du plaiſir qu'elle nous cauſe. Ne ſeroit-ce point par cette raiſon qu'il eſt rare de lire de ſuite & ſans dégoût un long Ouvrage en vers, & que les charmes de la verſification nous touchent moins à meſure que nous avançons en âge ?

Quoi qu'il en ſoit, comme ce ſont les Poëtes qui ont formé les langues, c'eſt

auſſi l'harmonie de la Poéſie qui a fait naître celle de la Proſe. Malherbe faiſoit parmi nous des Odes harmonieuſes, lorſque notre Proſe étoit encore barbare & groſſiere ; c'eſt à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. „ L'éloquence, „ dit très-bien Mr. de Voltaire, a tant „ de pouvoir ſur les hommes, qu'on ad-„ mira Balzac de ſon tems, pour avoir „ trouvé cette petite partie de l'art „ ignorée & néceſſaire, qui conſiſte „ dans le choix harmonieux des paro-„ les, & même pour l'avoir ſouvent em-„ ployée hors de ſa place". Le ſtyle de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, reſſemble, ſelon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on auroit mis en pieces.

Deux choſes charment l'oreille dans le diſcours ; le ſon, & le nombre : le ſon par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il eſt difficile à l'Orateur, pour peu qu'il ait d'oreille & d'organe, de ſe méprendre ſur ces deux points. La prononciation ſeule lui fera aiſément diſtinguer les mots doux & ſonores, de ceux qui ſont rudes & ſourds ; & par la même raiſon les mots dont la

liaiſon eſt harmonieuſe & facile, de ceux dont l'union eſt dure & raboteuſe. Mais il eſt dans l'harmonie une autre condition, non moins néceſſaire que le choix & la ſucceſſion des mots, & qui demande une oreille plus délicate & plus exercée. Comme dans la Muſique l'agrément de la mélodie vient non ſeulement du rapport des ſons, mais de celui que les phraſes de chant doivent avoir entr'elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne penſe à l'harmonie muſicale) conſiſte à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phraſe, & ſur-tout à ne pas faire les derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues, & les phraſes trop étranglées & pour ainſi dire à demi écloſes; le ſtyle qui fait perdre haleine, & celui qui oblige à chaque inſtant de la reprendre, & qui reſſemble à une ſorte de marquetterie; à ſavoir enfin entremêler les périodes arrondies & ſoutenues, avec d'autres qui le ſoient moins, & qui ſervent comme de repos à l'oreille. On ne ſauroit croire, & je ne crains point là-deſſus d'être démenti par les bons juges, combien un

mot plus ou moins long à la fin d'une phraſe, une chûte maſculine ou féminine, & quelquefois une ſyllabe de plus ou de moins dans le corps de la phraſe, produit de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands Maîtres, & ſur-tout un organe ſenſible & ſonore, en apprendront plus ſur cela que toutes les regles.

Au reſte l'affectation & la contrainte, ennemis des beautés en tout genre, ne le ſont pas moins dans celui-ci. Cicéron, ſi difficile d'ailleurs ſur tout ce qui avoit rapport à l'harmonie du ſtyle, condamne avec raiſon Théopompe, pour avoir porté juſqu'à l'excès le ſoin minutieux d'éviter le concours des voyelles (*c*). C'eſt à l'uſage & à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage ſans qu'on le recherche avec fatigue. L'Orateur excercé apperçoit par une eſpece d'inſtinct la ſucceſſion harmonieuſe des

(*c*) Je remarquerai à cette occaſion une des bizarreries de notre Poéſie : c'eſt de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles eſt certainement plus ſenſible, & par conſéquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un eſt permis en Poéſie, & l'autre ne l'eſt pas. De même le concours des voyelles eſt permis en Poéſie devant l'*h* aſpirée, quoique cette aſpiration rende le concours plus marqué.

mots, comme un bon Lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précedent & celles qui suivent.

A l'exemple des Anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre Prose mais on a remarqué que la Prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlé & sans rime, donnent à la Prose un des agrémens de la Poésie sans lui communiquer la monotonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La Prose de Moliere est toute pleine de vers de cette espece; en voici un exemple tiré de la premiere scene du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile,
Qui montre le bout de son nez,
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître! &c.

Le reſte de la piece eſt à peu près ſemblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois ſe concilier avec leur arrangement logique; quel parti faut-il prendre alors? Un Philoſophe rigide ne balanceroit pas; la raiſon eſt ſon maître, je dirois preſque ſon tyran. L'Orateur, ſoumis à l'oreille autant que le Philoſophe l'eſt à la raiſon, ſacrifie ſuivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la juſteſſe: l'harmonie quand il veut frapper par les choſes, la juſteſſe quand il ne veut que ſéduire par l'expreſſion. Mais ces ſacrifices, quels qu'ils ſoient, doivent toujours être très-rares, & ſurtout très-légers.

La réunion de la juſteſſe & de l'harmonie étoit vraiſemblablement le talent ſupérieur de Démoſthene. Mais dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités diſparoît en grande partie: on le ſuppoſe plutôt qu'on ne le ſent (*d*). Il ne faut donc pas s'étonner ſi

(*d*) En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie? En prononçant des vers Latins, nous eſtropions à tout moment la proſodie & la meſure, nous faiſons bref ce qui eſt long, & long ce qui eſt bref: nous appuyons ſur des voyelles qui devroient diſparoitre par l'éliſion, nous

quelques Modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthene, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette Nation délicate & sensible, qui connoissoit l'éloquence & sa langue, avoit raison sans doute d'écouter Démosthene avec admiration; la nôtre ne seroit qu'un enthousiasme outré, si elle étoit au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un Philosophe honore plus les grands Ecrivains que les exclamations de College, & la prévention des Pédans. Pindare fut certainement un grand Poëte, plus à portée que nous d'en décider, toute l'Antiquité l'a jugé tel, & elle s'y connoissoit; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusque

scandons enfin les vers à contre-sens; cependant nous trouvons dans les vers Latins de l'harmonie; est-ce raison ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens; la démonstration en est facile. En scandant par exemple les vers hexametres, nous nous arrêtons sur la derniere syllabe des dactyles; cependant cette derniere syllabe est une breve; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire & de deux croches, on s'arrêtoit & on appuyoit sur la derniere croche; on scande nos vers comme si les dactyles au-lieu d'être une longue suivie de deux breves, étoient une breve suivie de deux longues. Les Musiciens m'entendront, & il faudroit trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

que dans ſes écarts même ? Peut-on rien lire de plus ridicule que le commentaire de Deſpréaux ſur la premiere Ode de cet Auteur, & ſes efforts pour traveſtir de ſublime le mélange bizarre que le Poëte Grec fait dans la même ſtrophe, de l'eau, de l'or, & du ſoleil avec les Jeux Olympiques ? Si Perrault ou Chapelain avoient fait une pareille ſtrophe, quelle matiere de plaiſanterie ils euſſent fournie au ſatyrique ?

Revenons à notre ſujet. Quelqu'agréable que l'harmonie ſoit en elle-même, elle perdra beaucoup de ſon prix, ſi elle n'eſt employée qu'à orner un ſtyle lâche & diffus. Le ſtyle ſerré, quand il n'eſt d'ailleurs ni découſu ni obſcur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le diſcours ſemblable à la marche de l'eſprit, & à cette opération rapide par laquelle des intelligences ſe communiqueroient leurs idées. Il arrive ſouvent d'être auſſi obſcur en fuyant la briéveté qu'en la cherchant ; on perd ſa route en voulant prendre la plus longue ; la vraie maniere d'arriver à un but, c'eſt d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, & non pas en ſautant d'un lieu à un autre. La

briéveté ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, & à la rendre par le terme convenable: par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, & developpé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au Barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos Colleges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides; & si l'on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif & de moëlle*, dit Montagne, *est étouffé par ses longueries.* Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'Orateur qu'il possede au suprême degré. Mais les défauts des grands Ecrivains sont tout ce que les Auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'Orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux,

vif & serré; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire que le travail ne s'y fasse point sentir. Cicéron, déjà tant cité, & qui ne sauroit trop l'être dans un Ecrit sur l'éloquence, doit un de ses plus grands charmes à la facilité inimitable de son style: si on y apperçoit quelque légere étude, c'est dans le soin d'arranger les mots; mais on sent que ce soin même lui a peu coûté, & que les mots, après s'être offerts à son esprit sans qu'il les cherchât, sont venus d'eux-mêmes & sans effort s'arranger sous sa plume. Le caractere de l'éloquence de Cicéron est, ce me semble la réunion toujours heureuse de la facilité & de l'harmonie. C'est aussi cette réunion, si difficile à imiter, qui rend ce grand Orateur si difficile à traduire; sur-tout dans une langue comme la nôtre, où l'inversion n'est point permise, & où l'arrangement forcé des mots est l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude & l'usage d'écrire en vers produit souvent dans la prose cette empreinte d'affectation & de travail que l'Orateur doit avoir tant de soin d'éviter. la plupart des Poëtes, accoutumés aux langage ordinaire de la versification, le transportent comme malgré eux dans

leur profe; où s'ils font des efforts pour la rendre fimple elle devient contrainte & feche; & s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur ftyle eft traînant & fans ame. Auffi nos Poëtes ont-ils pour l'ordinaire affez mal réuffi dans la Profe. Les préfaces de Racine font foiblement écrites, celles de Corneille fon auffi défectueufes par le langage, qu'excellentes par le fond des chofes; la Profe de Rouffeau eft dure, celle de Defpréaux pefante, celle de La Fontaine infipide.

Rien n'eft donc plus oppofé au ftyle facile, & par conféquent au bon goût, que ce langage figuré, poëtique, chargé de métaphores & d'antithefes, qu'on appelle, je ne fai par quelle raifon, *ftyle Académique*, quoique les plus illuftres membres de l'Académie Françoife l'ayent évité avec foin, & profcrit hautement dans leurs Ouvrages. On l'appelleroit avec bien plus de raifon *ftyle de la Chaire*; c'eft en effet celui de la plupart de nos Prédicateurs modernes; il fait reffembler leurs Sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit perfuader aux autres, mais à une efpece de repréfentation ennuyeufe & monotone, où

l'Acteur s'applaudit ſans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir ſur la choſe du monde qui nous intéreſſeroit le plus, s'en acquitteroit par un diſcours étudié, compaſſé, chargé de figures & d'ornemens ? Ce Rhéteur à contre-tems ne nous paroîtroit-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien inſipide ? Voilà l'image de la foule des Prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paroître encore au-deſſous des pieuſes comédies de nos Miſſionnaires, où les gens du monde vont rire, & d'où le peuple ſort en pleurant. Ces Miſſionnaires ſemblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent ; & leur élocution bruſque & groſſiere produit ſon effet ſur l'eſpece d'hommes à qui elle eſt deſtinée. (*e*),

Faut-il s'étonner après cela que l'Eloquence de la Chaire ſoit regardée comme un mauvais genre par un grand nombre de gens d'eſprit, qui confondent le genre avec l'abus ? Le *petit Carême* du Pere Maſſillon ſuffira pour apprendre à

(*e*) On ſait le jugement que portoit le P. Bourdalouë d'un fameux Miſſionaire de ſon temps ; *ce Prédicateur*, diſoit il, *eſt bien plus éloquent que moi ; car ſes ſermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

nos Orateurs Chrétiens & à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire eſt oppoſée à l'affectation du ſtyle; nous les renvoyons ſur-tout au Sermon ſur *l'humanité des Grands*, que les Prédicateurs devroient lire ſans ceſſe pour ſe former le goût, & les Princes pour apprendre à être hommes.

La ſimplicité & le naturel de Maſſillon me paroiſſent, ſi j'oſe le dire, plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Chriſtianiſme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Evangile eſt dans nos cœurs; c'eſt-là qu'on doit la chercher; les raiſonnemens les plus preſſans ſur le devoir indiſpenſable d'aſſiſter les malheureux, ne toucheront gueres celui qui a pu voir ſouffrir ſon ſemblable ſans en être ému; une ame inſenſible eſt un claveſſin ſans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des ſons. Si la dialectique eſt néceſſaire; c'eſt ſeulement dans les matieres de Dogme; mais ces matieres ſont plus faites pour les Livres que pour la Chaire, qui doit être le théatre des grands mouvemens, & non pas de la diſcuſſion. La ſévérité de la controverſe rejette & proſcrit tout ce qui n'eſt pas preuve & raiſon; inſtruire &

convaincre, voilà ſon unique objet. Ce n'eſt, ni dans un ſermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux Incrédules la vérité du Chriſtianiſme, le recueillement du cabinet & l'auſtérité de la proſe n'ont rien de trop pour une matiere auſſi ſérieuſe.

En expoſant les regles de l'Elocution Oratoire, nous avons preſque donné celles du ſtyle en général. L'Orateur, l'Hiſtorien & le Philoſophe (car on peut réduire tous les Ecrivains à ces trois genres) different principalement entr'eux par la nature des ſujets qu'ils traitent, & c'eſt la différence dans les ſujets qui doit en mettre dans leur ſtyle: l'Hiſtorien doit penſer & peindre, le Philoſophe ſentir & penſer, l'Orateur penſer, peindre & ſentir. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même regle; c'eſt d'être claire, préciſe, harmonieuſe, & ſur-tout facile & naturelle. L'affectation du ſtyle, toujours pénible & choquante, l'eſt principalement dans les matieres philoſophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement eſt le ſujet même, & qui rejettent comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs: c'eſt principalement à ces matieres qu'on doit

appliquer le beau paſſage de Petrone ; *Grandis, &, ut ità dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exſurgit.* En un mot, la vérité, la ſimplicité, la nature ; voilà ce que tout Ecrivain doit avoir ſans ceſſe devant les yeux. Le point eſſentiel pour bien écrire, eſt d'être riche en idées ; mais les idées ſont rares, & la rhétorique commune.



DESCRIPTION

ABREGÉE

DU GOUVERNEMENT

DE GENEVE.



DESCRIPTION

ABREGÉE

DU GOUVERNEMENT

DE GENEVE.

L'Article GENEVE *de l'Encyclopédie ayant été l'occasion de la Lettre de Mr. Rousseau à l'Auteur, & des réflexions que Mr. d'Alembert lui adresse sur cette Lettre, nous croyons devoir remettre cet article sous les yeux du Lecteur.*

LA ville de Geneve est située sur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui son nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Leman*. La situation en est très-agréable ; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des

côteaux couverts de maisons de campagne le long du Lac, & à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le Port de *Geneve* sur le Lac avec des jettées, ses barques, ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie & l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche & commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices & des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, & on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le Lac est d'environ dix-huit lieues de long, & de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomenes curieux.

Jules César parle de *Geneve* comme d'une Ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appellés *Suisses*. Dès que le Christianisme fut introduit dans cette Ville, elle devint un Siege Episcopal, suffra-

gant de Vienne. Au commencement du V. Siécle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépofsédés en 534 par les Rois Francs. Lorsque Charlemagne fur la fin du IX. Siecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer le Pape (qui l'en récompenfa bien par la Couronne Impériale), ce Prince paffa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de fon armée. Cette Ville fut enfuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, & Conrad y vint prendre la Couronne Impériale en 1034. Mais les Empereurs fes fucceffeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur fufciterent les Papes pendant plus de trois cens ans, ayant négligé d'avoir les yeux fur cette Ville, elle fecoua infenfiblement le joug, & devint une Ville Impériale, qui eut fon Evêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Evêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors, exprimoient cette conftitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une Clé repréfentant le pouvoir de l'Eglife, avec cette devife, *Poft tenebras lux.* La Ville de *Ge-*

neve a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Eglise Romaine ; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clés qu'elle porte dans son écusson ; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome ; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la Religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoye voisins de *Geneve*, appuyés quelquefois par les Evêques, firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette Ville ; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le Conseil des CC. fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle commençoient à s'introduire ; Berne les avoit adoptées ; *Geneve* les goûtoit ; elle les admit enfin en 1635 ; la Papauté fut abolie ; & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve*, sans y

avoir plus de juriſdiction que l'Evêque de Babylone n'en a dans ſon Dioceſe, eſt réſident à Annecy depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel-de-ville de *Geneve*, une inſcription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y eſt appellé l'*Antechriſt* : cette expreſſion, que le fanatiſme de la liberté & de la nouveauté s'eſt permiſe dans un ſiecle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville auſſi philoſophe. Nous oſons l'inviter à ſubſtituer à ce monument injurieux & groſſier, une inſcription plus vraie, plus noble, & plus ſimple. Pour les Catholiques, le Pape eſt le Chef de la véritable Egliſe; pour les Proteſtans ſages & modérés, c'eſt un Souverain qu'ils reſpectent comme Prince ſans lui obéir : mais dans un ſiecle tel que le nôtre, il n'eſt plus l'Antechriſt pour perſonne.

Geneve, pour défendre ſa liberté contre les entrepriſes des Ducs de Savoye & de ſes Evêques, ſe fortifia encore de l'alliance de Zurich, & ſur-tout de celle de la France. Ce fut avec ces ſecours qu'elle réſiſta aux armes de Charles Emmanuel, & aux tréſors de Philippe II.

Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la Ligue & dans d'autres occasions: de-là sont venus les privileges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces Peuples voulant donner de la célébrité à leur Ville, y appellerent Calvin, qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, Homme de Lettres du premier ordre, écrivant en Latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, & en François avec une pureté singuliere pour son tems; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses Ecrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siecle, comme les Ouvrages de Mrs. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin, Jurisconsulte habile & Théologien aussi éclairé qu'un Hérétique

que le peut-être, dressa de concert avec les Magistrats un Recueil de Loix Civiles & Ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le Code fondamental de la République. Le superflu des Biens Ecclésiastiques, qui servoit avant la Réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie: mais les guerres que *Geneve* eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant que les Sciences. Enfin le mauvais succès de l'Escalade, tentée en 1602 par le Duc de Savoye, a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les *Genevois* repousserent leurs ennemis, qui les avoient attaqués par surprise; & pour dégoûter le Duc de Savoye d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand-chemin, des hommes qui avoient attaqué leur Ville sans déclaration de guerre: car cette politique singuliere & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore connue en Europe; & eût-elle

été pratiquée dès-lors par les grands Etats, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel se voyant repoussé & ses Généraux pendus, renonça à s'emparer de *Geneve*. Son exemple servit de leçon à ses successeurs; & depuis ce tems; cette Ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la derniere a éclaté en 1738, ont de tems en tems altéré légérement la tranquillité de la République; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés; & la sûreté est aujourd'hui établie audehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux Traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singuliere, qu'une Ville qui compte à peine 24000 ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un Etat Souverain, & une des Villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa Liberté & par son Commerce, elle voit

ſouvent autour d'elle tout en feu ſans jamais s'en reſſentir; les événemens qui agitent l'Europe ne ſont pour elle qu'un ſpectacle, dont elle jouit ſans y prendre part: attachée aux François par ſes Alliances & par ſon Commerce, aux Anglois par ſon Commerce & par la Religion, elle prononce avec impartialité ſur la juſtice des guerres que ces deux Nations puiſſantes ſe font l'une à l'autre (quoiqu'elle ſoit d'ailleurs trop ſage pour prendre aucune part à ces guerres), & juge tous les Souverains de l'Europe, ſans les flatter, ſans les bleſſer, & ſans les craindre.

La Ville eſt bien fortifiée, ſur-tout du côté du Prince quelle redoute le plus, du Roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle eſt preſque ouverte & ſans défenſe. Mais le ſervice s'y fait comme dans une Ville de guerre; les arcenaux & les magaſins ſont bien fournis; chaque Citoyen y eſt ſoldat comme en Suiſſe & dans l'ancienne Rome. On permet aux *Genevois* de ſervir dans les Troupes étrangeres; mais l'Etat ne fournit à aucune Puiſſance des Compagnies avouées, & ne ſouffre dans ſon territoire aucun enrollement.

Quoique la Ville soit riche, l'Etat est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'Etat ne va pas à cinq cens mille livres monnoie de France; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, & produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans *Geneve* quatre ordres de personnes: les *Citoyens* qui sont fils de Bourgeois & nés dans la Ville; eux seuls peuvent parvenir à la Magistrature: les *Bourgeois* qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer, ils peuvent être du Conseil général, & même du grand Conseil appellé *des Deux-cent*. Les *Habitans* sont des étrangers, qui ont permission du Magistrat de demeurer dans la Ville, & qui n'y sont rien autre chose. Enfin les *Natifs* sont les fils des habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres, mais ils sont exclus du Gouvernement.

A la tête de la République sont qua-

tre Syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux Syndics est joint le petit Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secretaires-d'Etat, & un autre Corps qu'on appelle *de la Justice.* Les affaires journalieres & qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux Corps.

Le Grand-Conseil est composé de deux cens cinquante Citoyens ou Bourgeois: il est Juge des grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoie, il elit les membres du Petit-Conseil, il délibere sur ce qui doit être porté au Conseil général. Ce Conseil général embrasse le Corps entier des Citoyens & des Bourgeois, excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les Banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux Magistrats, qui se fait dans la Cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des Votans soit d'environ 1500 personnes.

On voit par ce détail que le Gouvernement de *Geneve* a tous les avantages & aucun des inconvéniens de la Démocratie; tout est sous la direction des Syndics, tout émane du Petit-Conseil pour la délibération, & tout retourne à lui pour l'exécution: ainsi il semble que la Ville de *Geneve* ait pris pour modele cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains; *De minoribus rebus Principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud Principes prætractentur.* Tacitus, *de mor. German.*

Le Droit Civil de *Geneve* est presque tout tiré du Droit Romain, avec quelques modifications: par exemple, un pere ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plait; le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des peres.

Mr. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi*, celle qui exclut des charges de la République les Citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur

pere après ſa mort, & à plus forte raiſon ceux qui n'acquittent par leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au-delà de ceux que marque le Lévitique, ainſi les couſins germains peuvent ſe marier enſemble, mais auſſi point de diſpenſe dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultere ou de déſertion malicieuſe, après des proclamations juridiques.

La Juſtice Criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La Queſtion, déjà abolie dans pluſieurs Etats, & qui devroit l'être par-tout comme une cruauté inutile, eſt proſcrite à *Geneve*; on ne la donne qu'à ces criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il eſt néceſſaire. L'accuſé peut demander communication de la procédure, & ſe faire aſſiſter de ſes parens, & d'un Avocat pour plaider ſa cauſe devant les Juges à huis ouverts. Les Sentences criminelles ſe rendent dans la place publique par les Syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à *Geneve* de Dignité héréditaire; le fils d'un premier

Magiſtrat reſte confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par ſon mérite. La nobleſſe ni la richeſſe ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les brigues ſont ſévérement défendues. Les emplois ſont ſi peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité; ils ne peuvent tenter que des ames nobles, par la conſidération qui y eſt attachée.

On voit peu de procès; la plupart ſont accommodés par des amis communs, par les Avocats même, & par les Juges.

Des Loix Somptuaires défendent l'uſage des pierreries & de la dorure, limitent la dépenſe des funérailles, & obligent tous les Citoyens à aller à pied dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces loix, qu'on regarderoit en France comme trop ſéveres, & preſque comme barbares & inhumaines, ne ſont point nuiſibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours ſe procurer à peu de frais; elles ne retranchent que le faſte, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine ſans être utile.

Il n'y a peut-être point de Ville où il

il y ait plus de mariages heureux; *Geneve* eſt ſur ce point à deux cens ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans, ainſi le luxe n'y eſt point, comme en France, un des grands obſtacles à la population.

On ne ſouffre point à *Geneve* de Comédie; ce n'eſt pas qu'on y déſapprouve les ſpectacles en eux-mêmes, mais on craint, dit-on, le goût de parure, de diſſipation & de libertinage que les troupes de Comédiens répandent parmi la Jeuneſſe. Cependant ne ſeroit-il pas poſſible de remédier à cet inconvénient, par des loix ſéveres & bien exécutées ſur la conduite des Comédiens? Par ce moyen *Geneve* auroit des ſpectacles & des mœurs, & jouiroit de l'avantage des uns & des autres: les repréſentations théatrales formeroient le goût des Citoyens, & leur donneroient une fineſſe de tact, une délicateſſe de ſentiment qu'il eſt très-difficile d'acquérir ſans ce ſecours. La Littérature en profiteroit, ſans que le libertinage fît des progrès, & *Geneve* réuniroit à la ſageſſe de Lacédémone la politeſſe d'Athenes. Une autre conſidération, digne

d'une République si sage & si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de Comédien, l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au déréglement que nous leur reprochons: ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un Comédien qui a des mœurs est doublement respectable; mais à peine lui en savons-nous gré. Le Traitant qui insulte à l'indigence publique & qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe & qui ne paie point ses dettes, voilà l'espece d'hommes que nous honorons le plus. Si les Comédiens étoient non seulement soufferts à *Geneve*, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, & même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres Citoyens, cette Ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, & ce qui ne l'est que par notre faute, une troupe de Comédiens

eſtimable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe ; pluſieurs perſonnes pleines de goût & de diſpoſition pour le Théatre, & qui craignent de ſe deshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à *Geneve* pour cultiver non ſeulement ſans honte, mais même avec eſtime, un talent ſi agréable & ſi peu commun. Le ſéjour de cette Ville, que bien des François regardent comme triſte par la privation des ſpectacles, deviendroit alors le ſéjour des plaiſirs honnêtes, comme il eſt celui de la Philoſophie & de la Liberté; & les Etrangers ne ſeroient plus ſurpris de voir que dans une Ville où les ſpectacles décens & réguliers ſont défendus, on permette des farces groſſieres & ſans eſprit, auſſi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'eſt pas tout: peu à peu l'exemple des Comédiens de *Geneve*, la régularité de leur conduite, & la conſidération dont elle les feroit jouir, ſerviroient de modele aux Comédiens des autres Nations, & de leçon à ceux qui les ont traités juſqu'ici avec tant de rigueur, & même d'inconſéquence. On ne les verroit pas d'un côté penſionnés par le Gouverne-

ment, & de l'autre un objet d'anathême; nos Prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, & nos Bourgeois de les regarder avec mépris; & une petite République auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Geneve a une Université qu'on appelle *Académie*, où la Jeunesse est instruite gratuitement. Les Professeurs peuvent devenir Magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'Académie. Depuis quelques années on a établi aussi une Ecole de Dessein. Les Avocats, les Notaires, les Médecins, forment des Corps auxquels on n'est aggrégé qu'après des examens publics; & tous les Corps de métiers ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvre.

La Bibliotheque publique est bien assortie; elle contient vingt-six mille volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces Livres à tous les Citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire: aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à *Geneve* que par-tout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce soit un mal,

comme on prétend que c'en feroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos Politiques ont-ils également raifon.

Après l'Angleterre, *Geneve* a reçu la premiere l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, & qui pourtant s'y établira, quoique plufieurs de nos Médecins la combattent encore, comme leurs prédéceffeurs ont combattu la circulation du fang, l'émétique, & tant d'autres vérités inconteftables ou de pratiques utiles.

Toutes les Sciences & prefque tous les Arts ont été fi bien cultivés à *Geneve*, qu'on feroit furpris de voir la lifte des Savans & des Artiftes en tout genre que cette Ville a produits depuis deux fiecles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de poffféder des étrangers célebres, que fa fituation agréable, & la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer. Mr. de Voltaire, qui depuis quatre ans y a établi fon féjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'eftime & de confidération qu'il a reçues de plufieurs Monarques.

La Fabrique qui fleurit le plus à *Gene-*

ve, eſt celle de l'Horlogerie; elle occupe plus de cinq mille perſonnes, c'eſt-à-dire plus de la cinquieme partie des Citoyens. Les autres Arts n'y ſont pas négligés, entr'autres l'Agriculture; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de ſoin & de travail.

Toutes les maiſons ſont bâties de pierre, ce qui prévient très-ſouvent les incendies, auxquelles on apporte d'ailleurs un prompt remede, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne ſont point à *Geneve*, comme ailleurs, une ſimple retraite pour les pauvres malades & infirmes: on y exerce l'hoſpitalité envers les pauvres paſſans; mais ſur-tout on en tire une multitude de petites penſions qu'on diſtribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre ſans ſe déplacer, & ſans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépenſent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute eſpece ſont abondantes.

Il nous reſte à parler de la Religion de *Geneve*; c'eſt la partie de cet article qui intéreſſe peut-être le plus les Philoſophes. Nous allons donc entrer dans ce détail; mais nous prions nos Lecteurs

de ſe ſouvenir que nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens, & non Controverſiſtes, & que raconter n'eſt pas approuver.

La Conſtitution Eccléſiaſtique de *Geneve* eſt purement Presbytérienne; point d'Evêques, encore moins de Chanoines: ce n'eſt pas qu'on déſapprouve l'Epiſcopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a penſé que des Paſteurs moins riches & moins importans que des Evêques, convenoient mieux à une petite République.

Les Miniſtres ſont ou *Paſteurs*, comme nos Curés, ou *Poſtulans*, comme nos Prêtres ſans bénéfice. Le revenu des Paſteurs ne va pas au-delà de 1200 livres, ſans aucun caſuel; c'eſt l'Etat qui le donne, car l'Egliſe n'a rien. Les Miniſtres ne ſont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui ſont très-rigides quant à la ſcience & quant aux mœurs, & dont il ſeroit à ſouhaiter que la plupart de nos Egliſes Catholiques ſuiviſſent l'exemple.

Les Eccléſiaſtiques n'ont rien à faire dans les funérailles; c'eſt un acte de ſimple Police, qui ſe fait ſans appareil: on croit à *Geneve* qu'il eſt ridicule d'être faſtueux après la mort. On enterre dans

un vaste cimetiere assez éloigné de la Ville, usage qui devroit être suivi partout.

Le Clergé de *Geneve* a des mœurs exemplaires : les Ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entr'eux avec aigreur sur des matieres inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des Magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la Religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin leur chef étoit si zélé défenseur, & pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité & à la modération de leur Patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très-blâmable, & ils se contentent (si c'est un Catholique qui leur parle) d'opposer au supplice de Servet cette abominable Journée de la St. Barthelemy, que tout bon François desireroit effacer de notre Histoire avec son sang, & ce supplice de Jean Hus,

que les Catholiques même, disent-ils, n'entreprennent plus de justifier, où l'humanité & la bonne foi furent également violées, & qui doit couvrir la mémoire de l'Empereur Sigismond d'un opprobre éternel.

„ Ce n'est pas, dit Mr. de Voltaire, „ un petit exemple du progrès de la „ Raison humaine, qu'on ait imprimé „ à *Geneve* avec l'approbation publique (dans l'Essai sur l'Histoire universelle du même Auteur) „ que Calvin avoit „ une ame atroce, aussi bien qu'un es- „ prit éclairé. Le meurtre de Servet pa- „ roît aujourd'hui abominable". Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penser & d'écrire, sont à partager également entre l'Auteur, son Siecle & *Geneve.* Combien de pays où la Philosophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la Vérité est encore captive, où la Raison n'ose élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en silence, où même trop d'Ecrivains pusillanimes, qu'on appelle *sages*, respectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de sûreté?

L'Enfer, un des points principaux de

notre Croyance, n'en eſt pas un aujourd'hui pour pluſieurs Miniſtres de *Geneve*; ce ſeroit, ſelon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Etre plein de bonté & de juſtice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens: ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les paſſages formels de l'Ecriture qui ſont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les Livres Saints, tout ce qui paroît bleſſer l'humanité & la raiſon. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un tems; ainſi le Purgatoire, qui a été une des principales cauſes de la ſéparation des Proteſtans d'avec l'Egliſe Romaine, eſt aujourd'hui la ſeule peine que pluſieurs d'entr'eux admettent après la mort: nouveau trait à ajouter à l'hiſtoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, pluſieurs Paſteurs de *Geneve* n'ont d'autre religion qu'un Socinianiſme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle *myſteres*, & s'imaginant que le premier principe d'une Religion véritable, eſt de ne rien propoſer à croire qui heurte la raiſon: auſſi

quand on les presse sur la nécessité de la Révélation, ce dogme si essentiel du Christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paroît plus doux: en cela s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquens à leurs principes.

Un Clergé qui pense ainsi doit être tolérant, & l'est en effet assez pour n'être pas regardé de bon œil par les Ministres des autres Eglises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de *Geneve*, qu'il y a peu de pays où les Théologiens & les Ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance & la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à *Geneve* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre: la Religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple: le respect pour Jésus-Christ & pour les Ecritures, sont peut-être la seule chose qui distingue d'un pur Déisme le Christianisme de *Geneve*.

Les Ecclésiastiques font encore mieux

à *Geneve* que d'être tolérans; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux Citoyens l'exemple de la soumission aux Loix. Le Consistoire établi pour veiller sur les mœurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire, qui dans des siecles d'ignorance a ébranlé la Couronne de tant d'Empereurs, & qui, comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siecles plus éclairés, n'est point connue à *Geneve*; le Clergé n'y fait rien sans l'approbation des Magistrats.

Le Culte est fort simple; point d'images, point de luminaires, point d'ornemens dans les Eglises. On vient pourtant de donner à la Cathédrale un portail d'assez bon goût; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des Temples. Où seroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des statues, en avertissant le peuple, si l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, & de ne les regarder que comme des monumens destinés à retracer d'une maniere frappante & agréable les principaux événemens de la Reli-

gion? Les Arts y gagneroient ſans que la ſuperſtition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le ſentir, dans les principes des Paſteurs *Genevois*, & non dans ceux de l'Egliſe Catholique.

Le Service Divin renferme deux choſes: les Prédications, & le Chant. Les Prédications ſe bornent preſqu'uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le Chant eſt d'aſſez mauvais goût; & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut eſpérer que *Geneve* ſe réformera ſur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la Cathédrale, & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure muſique. Du reſte la vérité nous oblige de dire, que l'Être Suprême eſt honoré à *Geneve* avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Egliſes.

Nous ne donnerons peut-être pas d'auſſi grands articles aux plus vaſtes Monarchies; mais aux yeux du Philoſophe la République des Abeilles n'eſt pas moins intéreſſante que l'Hiſtoire des grands Empires; & ce n'eſt peut-être que dans les petits Etats qu'on peut trou-

ver le modele d'une parfaite administration politique. Si la Religion ne nous permet pas de penser que les Genevois ayent efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre Monde, la raison nous oblige de croire qu'ils sont à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci :

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint !



AVIS
DES LIBRAIRES
DE HOLLANDE.

PResque dans le même tems que la nouvelle Edition des *Mélanges* paroissoit, on a donné à *Paris* dans un volume séparé (sous le faux titre d'*Amsterdam chez Zacharie Châtelain & fils, Imprimeurs Libraires*) l'Article précédent avec la Déclaration des Pasteurs de Geneve, accompagnée de notes, & la Lettre à Mr. Rousseau, Citoyen de Geneve. Pour rendre notre Edition plus complette, nous croyons devoir placer ici cette Déclaration, avec les notes qu'on y a jointes, & l'Avertissement qui a été mis à la tête du Volume.

AVERTISSEMENT
de l'Editeur de Paris.

L'*Article* Geneve *de l'Encyclopédie ayant donné lieu à plusieurs Ecrits, dont les principaux sont la Lettre de Mr. Rousseau à Mr. d'Alembert, & la Profession de Foi des Ministres de Geneve, on a cru faire plaisir au Public de lui présenter dans un seul volume l'Article de l'Encyclopédie, la Lettre de Mr. d'Alembert à Mr. Rousseau sur cet article, & la Profession de foi. On a joint à cette Profession quelques notes, qui ont été communiquées par un Théologien. On s'est déterminé d'autant plus volontiers à imprimer ces notes, qu'elles n'ont pour but que d'éclaircir un fait très-important, & qu'elles sont exprimées en des termes qui ne sauroient blesser les Ministres de Geneve.*

EX-

voir le même pièce Bbl tome V



EXTRAIT DES REGISTRES

De la VENERABLE COMPAGNIE des Pasteurs & Professeurs de l'Eglise & de l'Académie de GENEVE, *du* 10. *Février* 1758.

LA Compagnie informée que le VII. *Tome de l'*Encyclopédie, *imprimé depuis peu à Paris, renferme au mot* GENEVE *des choses qui intéressent essentiellement notre Eglise, s'est fait lire cet Article; & ayant nommé des Commissaires pour l'examiner plus particuliérement, ouï leur rapport, après mûre délibération, elle a cru se devoir à elle-même & à l'édification publique, de faire & de publier la Déclaration suivante.*

La Compagnie a été également sur-

prise & affligée, de voir dans ledit Article de l'*Encyclopédie*, que non seulement notre Culte est représenté d'une maniere défectueuse, (*a*) mais que l'on y donne une très-fausse idée de notre Doctrine & de notre Foi. On attribue à plusieurs de nous sur divers articles des sentimens qu'ils n'ont point, & l'on en défigure d'autres. On avance, contre toute vérité, que *plusieurs ne croyent plus la Divinité de* Jésus-Christ... & *n'ont d'autre Religion qu'un Socinianisme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle Mystere*, &c. Enfin, comme pour nous faire honneur d'un esprit tout philoso-

(*a*) Ce qu'on dit du *Culte* dans l'Article *Geneve*, se réduit à ce peu de mots. „ Le culte est fort simple; „ point d'images, point de luminaires, point d'ornemens „ dans les Eglises. . . . Le Service Divin renferme „ deux choses, les Prédications & le Chant: les Prédica„ tions se bornent presque uniquement à la morale, & „ n'en valent que mieux; le Chant est d'assez mauvais „ goût, & les vers François qu'on chante plus mauvais „ encore". Si on en croit les étrangers qui ont été à *Geneve* & les Genevois même, cette exposition est fort exacte; elle n'a rien d'ailleurs qui puisse blesser les Ministres de *Geneve*. L'abolition des images est un des points de leur doctrine. Quand ils se borneroient à la morale dans leurs Sermons, ils ne seroient point blâmables en cela, les matieres de dogme étant plus faites pour les Livres que pour la Chaire. Enfin il n'y a pas d'apparence qu'ils veuillent donner leur musique pour bonne, non plus que les vieux Pseaumes de Marot & de Beze.

phique, on s'efforce d'exténuer notre Christianisme par des expressions qui ne vont pas à moins qu'à le rendre tout-à-fait suspect; comme quand on dit que parmi nous *la Religion est presque réduite à l'adoration d'un seul* DIEU, *du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple*; & que *le respect pour* Jésus-Christ *& pour* l'Ecriture, *sont peut-être la seule chose qui distingue du pur Deïsme le Christianisme de Geneve.*

De pareilles imputations sont d'autant plus dangereuses & plus capables de nous faire tort dans toute la Chrétienté, qu'elles se trouvent dans un Livre fort répandu, qui d'ailleurs parle favorablement de notre Ville, de ses Mœurs, de son Gouvernement, & même de son Clergé & de sa Constitution Ecclésiastique. Il est triste pour nous que le point le plus important soit celui sur lequel on se montre le plus mal informé.

Pour rendre plus de justice à l'intégrité de notre Foi, il ne falloit que faire attention aux témoignages publics & authentiques que cette l'Eglise en a toujours donné &, qu'elle en donne encore chaque jour. (*b*) Rien de plus connu

(*b*) Pourquoi donc dans l'opinion de la plupart des Protestans, & notamment des Eglises de Suisse & de Hollan-

que notre grand principe & notre profeſſion conſtante de tenir *la Doctrine des Saints Prophetes & Apôtres, contenue dans les Livres de l'Ancien & du nouveau Teſtament*, pour une Doctrine divinement inſpirée, ſeule Regle infaillible & parfaite de notre foi & de nos mœurs. Cette profeſſion eſt expreſſément confirmée par ceux que l'on admet au Saint Miniſtere; & même par tous les membres de notre Troupeau, quand ils rendent raiſon de leur Foi, comme Catéchumenes, à la face de l'Egliſe. On ſait auſſi l'uſage continuel que nous faiſons du *Symbole des Apôtres*, comme d'un abrégé de la partie hiſtorique & dogmatique de l'Evangile, également admis de tous les Chrétiens. Nos Ordonnances Eccléſiaſtiques portent ſur les mêmes principes: nos Prédications, notre Culte, notre Liturgie, nos Sacremens, tout eſt relatif à l'œuvre de notre Rédemption par Jesus-Christ. La même doctrine eſt enſeignée dans les Leçons & les Theſes de notre Académie, dans nos Li-

de, l'Egliſe de *Geneve* paſſe-t-elle pour Socinienne, ou du moins pour favorable au Socinianiſme? Si les Miniſtres de *Geneve* n'ont point donné lieu à cette opinion il faut avouer qu'ils ſont fort à plaindre.

vres de piété, & dans les autres Ouvrages que publient nos Théologiens, particuliérement contre l'Incrédulité, poison funeste, dont nous travaillons sans cesse à préserver notre Troupeau. Enfin nous ne craignons pas d'en appeller ici au témoignage des personnes de tout ordre, & même des Etrangers qui entendent nos instructions tant publiques que particulieres, & qui en sont édifiés.

Sur quoi donc a-t-on pu se fonder, pour donner une autre idée de notre doctrine? ou si l'on veut faire tomber le soupçon sur notre sincérité, comme si nous ne pensions pas ce que nous enseignons & ce que nous professons en public, de quel droit se permet-on un soupçon si odieux? Et comment n'a-t-on pas senti, qu'après avoir loué *nos mœurs* comme *exemplaires*, c'étoit se contredire, c'étoit faire injure à cette même probité, que de nous taxer d'une hypocrisie où ne tombent que des gens peu consciencieux, qui se jouent de la Religion?

Il est vrai que nous estimons & que nous cultivons la Philosophie. Mais ce n'est point cette Philosophie licentieuse & sophistique dont on voit aujourd'hui

tant d'écarts. C'eſt une Philoſophie ſolide, qui, loin d'affoiblir la Foi, conduit les plus ſages à être auſſi les plus religieux.

Si nous prêchons beaucoup la Morale, nous n'inſiſtons pas moins ſur le Dogme. Il trouve chaque jour ſa place dans nos chaires ; nous avons même deux exercices publics par ſemaine uniquement deſtinés à l'explication du Catéchiſme. D'ailleurs cette Morale eſt la Morale Chrétienne, toujours liée au Dogme, & tirant de-là ſa principale force, particuliérement des promeſſes de pardon & de félicité éternelle (*c*) que fait l'Evangile à ceux qui s'amendent, comme auſſi des menaces d'une condamnation éternelle contre les impies & les impénitens. A cet égard, comme à tout autre, nous croyons qu'il faut s'en tenir à la Sainte Ecriture, qui nous parle, non d'un Purgatoire, (*d*) mais du Paradis & de l'En-

(*c*) Il ſeroit à ſouhaiter que les Paſteurs de *Geneve* euſſent expliqué ici l'idée préciſe qu'ils attachent au mot *éternel*. On ſait que pluſieurs Ecrivains Proteſtans ont entendu par ce mot, non pas *ce qui ne finira jamais*, mais *ce qui doit durer très long-tems*. C'eſt ainſi qu'ils expliquent les paſſages de l'Ecriture où ſe trouve le mot *éternel*. On ſent donc, combien il étoit néceſſaire que les Miniſtres de *Geneve* levaſſent l'équivoque. Une ligne auroit ſuffi pour cela.

(*d*) Si par hazard il étoit vrai que l'Egliſe de *Geneve* ne

fer, où chacun recevra sa juste rétribution selon le bien ou le mal qu'il aura fait dans cette vie. C'est en prêchant fortement ces grandes vérités, que nous tâchons de porter les hommes à la Sanctification.

Si on loue en nous un esprit de modération & de tolérance, on ne doit pas le prendre pour une marque d'indifférence ou de relâchement. Graces à Dieu, il a un tout autre principe. Cet esprit est celui de l'Evangile, qui s'allie très bien avec le zele. D'un côté la Charité Chrétienne nous éloigne absolument des voyes de contrainte, & nous fait supporter sans peine quelque diversité d'opinions (*e*) qui n'atteint pas l'essentiel, comme il y en a eu de tout tems dans les Eglises même les plus pures: de l'autre, nous ne négligeons aucun soin,

crût pas les peines *éternelles* dans le sens rigoureux de ce mot, alors suivant cette Eglise il n'y auroit plus proprement d'Enfer, mais seulement un Purgatoire, & l'Auteur de l'Article *Geneve* auroit raison dans ce qu'il a avancé sur ce sujet. La différence des noms ne fait rien au fond de la chose.

(*e*) On auroit desiré des exemples de *cette diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel*; car cette diversité d'opinions pourroit tomber sur des articles qui, selon d'autres Eglises, même Protestantes, seroient très-essentiels à la Religion, comme l'Eternité absolue & rigoureuse des peines de l'Enfer, la Trinité, l'Incarnation, &c.

aucune voye de persuasion, pour établir, pour inculquer, pour défendre les points fondamentaux du Christianisme.

Quand il nous arrive de remonter aux principes de la Loi Naturelle, nous le faisons à l'exemple des Auteurs Sacrés; & ce n'est point d'une maniere qui nous approche des Déistes, puisqu'en donnant à la Théologie Naturelle plus de solidité & d'étendue que ne font la plupart d'entr'eux, nous y joignons toujours la Révélation, comme un secours du Ciel très-nécessaire, (*f*) & sans lequel

(*f*) Voilà encore un mot qu'il auroit fallu expliquer; d'autant qu'il est de notoriété publique, qu'un des principaux Ministres de *Geneve*, qui vit encore, & qui jouït avec justice d'une grande considération dans son Eglise, ayant parlé dans la premiere édition d'un de ses Ouvrages de la *nécessité* de la Révélation, a changé ce mot dans les éditions suivantes, pour y substituer celui d'*utilité*. Or la distance est grande de ce qui est *nécessaire* à ce qui est simplement *utile*. Est-ce par ménagement pour leur Confrere que les Ministres de *Geneve* n'ont pas expressément proscrit en cette occasion le terme d'*utilité* dont il s'est servi? Mais de pareils ménagemens doivent-ils avoir lieu dans un Ecrit où ces Ministres ont pour but de lever les soupçons qu'on a voulu répandre sur leur foi? Enfin les Ministres de *Geneve* regarderoient-ils les termes de *nécessité* ou d'*utilité* comme pouvant être indifféremment employés dans cette matiere, & comme un des exemples de cette *diversité d'opinions*, qu'ils *supportent sans peine*, & *qui n'atteint pas l'essentiel*. Si ce n'est pas-là leur façon de penser, on les invite à s'en expliquer formellement, sans quoi il restera toujours à leur égard des doutes fâcheux.

quel les hommes ne feroient jamais fortis de l'état de corruption & d'aveuglement où ils étoient tombés.

Si l'un de nos principes est de *ne rien proposer à croire qui heurte la Raison*, ce n'est point-là, comme on le suppose, un caractere de Socinianisme. Ce principe est commun à tous les Protestans; & ils s'en servent pour rejetter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entendue. Mais ce principe ne va pas jusqu'à nous faire *rejetter tout ce qu'on appelle mystere*; puisque c'est le nom que nous donnons à des vérités d'un ordre surnaturel, que la seule Raison humaine ne découvre pas, ou qu'elle ne sauroit comprendre parfaitement, qui n'ont pourtant rien d'impossible en elles-mêmes, & que DIEU nous a révélées (g). Il suffit que cette

(g) Tout cet article n'est pas clair, & avoit d'autant plus besoin de l'être, que c'est un des points les plus essentiels de la Profession de foi qu'on nous présente. Les Ministres de *Geneve* conviennent d'abord, *qu'un de leurs principes est* en effet *de ne rien proposer à croire qui heurte la Raison; ils se servent*, disent-ils, de ce principe, *pour rejetter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entendue.* C'est donc par ce principe qu'ils rejettent par exemple la Présence réelle comme *une doctrine absurde*, comme *une doctrine qui heurte la Raison*, & qui *ne se trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entendue.* Or les autres mysteres de la Reli-

Révélation ſoit certaine dans ſes preuves, & préciſe dans ce qu'elle enſeigne,

gion Chrétienne, ceux de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, &c. ne heurtent pas moins la Raiſon en *apparence* que le Myſtere de la Préſence réelle, & ce dernier myſtere n'eſt pas énoncé plus obſcurément dans l'Ecriture que les premiers. Le principe admis par les Miniſtres de *Geneve* va donc à proſcrire tous les Myſteres. Auſſi rien n'eſt il moins ſatisfaiſant que la définition qu'ils donnent de ce qu'ils appellent *Myſteres.* „ Ce ſont, *di-* „ *ſent ils*, des vérités *d'un ordre ſurnaturel* que la ſeule „ Raiſon humaine ne découvre pas, *ou* qu'elle ne ſauroit „ comprendre *parfaitement*, qui n'ont pourtant *rien d'im-* „ *poſſible en elles-mêmes*, & que Dieu nous a révélées". I. Il auroit fallu donner des exemples de ces vérités *d'un ordre ſurnaturel*, ſans quoi l'expreſſion reſte vague & équivoque. On demande par exemple aux Miniſtres de *Geneve*, ſi la Divinité de Jéſus-Chriſt, la Trinité &c. ſont pour eux au nombre de ces vérités *d'un ordre ſurnaturel* ? II. Quand on appelle les Myſteres des vérités que la ſeule Raiſon humaine ne découvre pas, *ou* qu'elle ne ſauroit comprendre *parfaitement*, le mot *ou* eſt-il *disjonctif* ou *explicatif?* Veut-on dire qu'il y a des Myſteres que la Raiſon ne découvre pas, & d'autres qu'elle découvre, mais qu'elle ne peut comprendre parfaitement (comme certaines vérités de Géométrie;) ou bien veut on dire, que la Raiſon humaine ne découvre pas les Myſteres *en ce ſens* qu'elle ne peut les comprendre *parfaitement*? L'une & l'autre de ces explications eſt de beaucoup trop foible pour répondre à l'idée qu'on doit attacher au mot Myſtere. Les Myſteres de la Religion ſont des vérités, que la Raiſon humaine ne ſauroit ni découvrir ni comprendre, *même imparfaitement*, & qui ſont *abſolument* & *entiérement* au-deſſus de ſa portée. III. Les Myſteres ſans doute *n'ont rien d'impoſſible en eux-mêmes*, mais *ils paroiſſent impoſſibles aux yeux de la Raiſon*, & voilà ce qu'il étoit très-eſſentiel d'ajouter, ſur-tout quand on a commencé par dire, que les Myſteres ne doivent point *heurter* la Raiſon, car rien ne heurte plus la Raiſon que ce qui lui paroît impoſſible. Mais ce qui *heurte* la Raiſon n'eſt pas pour cela contraire à la Raiſon, & les Myſteres ſont dans ce cas.

pour que nous admettions de telles vérités, conjointement avec celles de la Religion Naturelle; d'autant mieux qu'elles se lient fort bien entr'elles, & que l'heureux assemblage qu'en fait l'Evangile forme un Corps de Religion admirable & complet.

Enfin, quoique le point capital de notre Religion soit *d'adorer un seul* DIEU, on ne doit pas dire qu'elle *se réduise presque à cela, chez presque tout ce qui n'est pas peuple.* Les personnes les mieux instruites sont aussi celles qui savent le mieux quel est le prix de l'Alliance de grace, & que *la vie éternelle consiste à connoître le seul vrai* DIEU, *& celui qu'il a envoyé* Jésus-Christ, *son Fils*, en qui *a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité*, (*h*) & qui nous a été donné pour

(*h*) Il est très fâcheux que les Ministres de *Geneve*, pour prouver qu'ils croyent la Divinité de J. C. se contentent de rapporter un passage de l'Ecriture, sans expliquer quel sens précis ils donnent à ce passage. Arius & les autres Hérétiques qui nioient la Divinité du Verbe, admettoient aussi les expressions de l'Ecriture relatives au Fils de Dieu, mais ils expliquoient ces expressions conformément à leur erreur. On sait même combien peu le langage des Ariens différoit en apparence de celui des Catholiques. Une seule lettre en faisoit la différence : Le Fils selon les Ariens étoit ὁμοιούσιος, *homoiousios*, au Pere, c'est-à-dire *d'une substance* SEMBLABLE ; & selon les Catholiques il étoit ὁμοούσιος, *homousios*, c'est-à-dire

Sauveur, pour Médiateur & pour Juge, *afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere.* Par cette raiſon, le terme de *reſpect pour* Jéſus-Chriſt *& pour l'Ecriture*, nous paroiſſant de beaucoup trop foible, ou trop équivoque, pour exprimer la nature & l'étendue de nos ſentimens à cet égard, nous diſons que c'eſt avec foi, avec une vénération religieuſe, avec une entiere ſoumiſſion d'eſprit & de cœur, qu'il faut écouter ce Divin Maître & le Saint Eſprit parlant dans les Ecritures. C'eſt ainſi qu'au-lieu de nous appuyer ſur la ſageſſe humaine, ſi foible & ſi bornée, nous ſommes fondés ſur la *Parole de* DIEU, ſeule capable de *nous rendre véritablement ſages à ſalut*,

conſubſtanciel ou *de la* MEME *ſubſtance.* Pourvu qu'on ne forçât pas les Ariens à dire que Jéſus-Chriſt étoit *Dieu*, *égal* en tout à ſon Pere, ils diſoient d'ailleurs tout ce qu'on vouloit pour ſe rapprocher des Catholiques. Cependant il eſt clair qu'on ne croit pas réellement la Divinité de Jéſus-Chriſt & l'unité de Dieu, (deux points eſſentiels du Chriſtianiſme) ſi on ne croit pas que Jéſus Chriſt eſt Dieu, conſubſtantiel & égal à ſon Pere, & ne faiſant avec lui qu'un ſeul & même Dieu. Car ſi le Verbe n'eſt pas *égal* en tout à Dieu le Pere, le Verbe n'eſt pas Dieu, & le titre de Divinité qu'on lui donne, ne ſeroit en ce cas qu'un titre d'honneur & non de réalité; & ſi le Verbe n'eſt pas *conſubſtantiel* au Pere & qu'il lui ſoit *égal*, il y a pluſieurs Dieux. On ne ſauroit donc trop inviter les Miniſtres de *Geneve* à s'expliquer ſur cet article important de la Religion avec une grande clarté & ſans la plus légere équivoque.

par la foi en Jésus-Christ : ce qui donne à notre Religion un principe plus sûr, plus rélevé, & bien plus d'étendue, bien plus d'efficace ; en un mot, un tout autre caractere que celui sous lequel on s'est plû à la dépeindre.

Tels sont les sentimens unanimes de cete Compagnie, qu'elle se fera un devoir de manifester & de soutenir en toute occasion comme il convient à de fideles Serviteurs de Jésus-Christ. Ce sont aussi les sentimens des Ministres de cette l'Eglise qui n'ont pas encore cure d'ames, lesquels étant informés du contenu de la présente Déclaration, ont tous demandé d'y être compris. Nous ne craignons pas non plus d'assurer que c'est le sentiment général de notre Eglise ; ce qui a bien paru par la sensibilité qu'ont témoignée les personnes de tout ordre de notre Troupeau, sur l'Article du Dictionnaire qui cause ici nos plaintes.

Après ces explications & ces assurances, nous sommes bien dispensés, non seulement d'entrer dans un plus grand détail sur les diverses imputations qui nous ont été faites ; mais aussi de répondre à ce que l'on pourroit encore écrire

dans le même but (*i*). Ce ne seroit qu'une contestation inutile, dont notre caractere nous éloigne infiniment. Il nous suffit d'avoir mis à couvert l'honneur de notre Eglise & de notre Ministere, en montrant que le portrait qu'on a fait de notre Religion est infidele, & que notre attachement pour la saine Doctrine Evangélique n'est ni moins sincere que celui de nos Peres, ni différent de celui des autres Eglises Réformées, avec qui nous faisons gloire d'être unis par les liens d'une même Foi, & dont nous voyons avec beaucoup de peine que l'on veuille nous distinguer.

J. TREMBLEY, *Secretaire.*

(*i*) Cette Déclaration a quelque chose de très-singulier à la suite d'une Profession de foi aussi insuffisante que celle-ci. Les Ministres de *Geneve* ne doivent pas craindre de rendre aux autres Eglises un compte détaillé de leur Foi. On leur demande donc avec confiance.

I. S'ils croyent les peines de l'Enfer *éternelles*, en ce sens qu'elles n'auront jamais de fin.

II Quels sont les Mysteres qu'ils admettent.

III. S'ils croyent que Jésus Christ est Dieu, égal en tout à son Pere, & ne faisant avec lui qu'un seul & même Dieu.

Ils doivent se faire d'autant moins de peine de répondre à ces questions, qu'elles leur sont faites par un Théologien, qui ne prend aucun intérêt à l'Article *Geneve* de l'Encyclopédie, & qui desire d'ailleurs très-sincerement d'être détrompé sur l'idée que cet article lui a donné d'eux, & que la Profession de Foi n'a pas suffisamment détruit.

LETTRE
A
Mr. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

Quittez-moi votre ſerpe, inſtrument de dommage.

La Font. L. xii. Fab. xx.



LETTRE
A
Mr. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

LA Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adreſſer, Monſieur, ſur l'Article *Geneve* de l'Encyclopédie, a eu tout le ſuccès que vous deviez en attendre. En intéreſſant les Philoſophes par les vérités répandues dans votre Ouvrage, & les gens de goût par l'éloquence & la chaleur de votre ſtyle, vous avez encore ſu plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, & que vous euſſiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je ne me propoſe pas de répondre pré-

cifément à votre Lettre, mais de m'entretenir avec vous fur ce qui en fait le fujet, & de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaifes : il feroit trop dangereux de lutter contre une plume telle que la votre, & je ne cherche point à écrire des chofes brillantes, mais des chofes vraies.

Un autre raifon m'engage à ne pas demeurer dans le filence ; c'eft la reconnoiffance que je vous dois des égards avec lefquels vous m'avez combattu. Sur ce point feul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux Gens de Lettres un exemple digne de vous, & qu'ils imiteront peut-être enfin quand ils connoîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la fatyre & l'injure n'étoient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle feroit plus honorable à ceux qui l'exercent, & plus utile à ceux qui en font l'objet. On ne craindroit point de s'avilir en y répondant : on ne fongeroit qu'à s'éclairer avec une candeur & une eftime réciproque ; la vérité feroit connue, & perfonne ne feroit offenfé ; car c'eft moins la vérité qui bleffe, que la maniere de la dire.

Vous avez eu dans votre Lettre trois objets principaux ; d'attaquer les Spectacles pris en eux-mêmes ; de montrer que quand la morale pourroit les tolérer, la conſtitution de Geneve ne lui permettroit pas d'en avoir ; de juſtifier enfin les Paſteurs de votre Egliſe ſur les ſentimens que je leur ai attribués en matiere de Religion. Je ſuivrai ces trois objets avec vous, & je m'arrêterai d'abord ſur le premier, comme ſur celui qui intéreſſe le plus grand nombre des Lecteurs. Malgré l'étendue de la matiere, je tâcherai d'être le plus court qu'il me ſera poſſible ; il n'appartient qu'à vous d'être long & d'être lu, & je ne dois pas me flatter d'être auſſi heureux en écarts.

Le caractere de votre Philoſophie, Monſieur, eſt d'être ferme & inexorable dans ſa marche. Vos principes poſés, les conſéquences ſont ce qu'elles peuvent, tant pis pour nous ſi elles ſont fâcheuſes ; mais à quelque point qu'elles le ſoient, elles ne vous le paroiſſent jamais aſſez pour vous forcer à revenir ſur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez

ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me semble voir en vous (la comparaison ne vous offensera pas sans-doute) ce Chef intrépide des Réformateurs, qui pour se défendre d'une hérésie en avançoit une plus grave, qui commença par attaquer les Indulgences, & finit par abolir la Messe. Vous avez prétendu que la culture des Sciences & des Arts est nuisible aux mœurs; on pouvoit vous objecter que dans une Société policée cette culture est du moins nécessaire jusqu'à un certain point, & vous prier d'en fixer les bornes; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, & vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux & parfaits, qu'en nous réduisant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'Opéras François avoient si bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de musique, vous avec déclaré *que nous ne pouvions en avoir, & que si nous en avions une, ce seroit tant pis pour nous.* Enfin, dans la vue d'inspirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la Comédie, vous la représentez comme une des plus pernicieuses inventions des hommes, & pour me

ſervir de vos propres termes, comme un divertiſſement *plus barbare que les combats des gladiateurs.*

Vous procédez avec ordre, & ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les Spectacles que comme un amuſement, cette raiſon ſeule vous paroît ſuffire pour les condamner. *La vie eſt ſi courte*, dites-vous, *& le tems ſi précieux.* Qui en doute, Monſieur? Mais en même tems la vie eſt ſi malheureuſe, & le plaiſir ſi rare. Pourquoi envier aux hommes, deſtinés preſque uniquement par la nature à pleurer & à mourir, quelques délaſſemens paſſagers, qui les aident à ſupporter l'amertume ou l'inſipidité de leur exiſtence? Si les ſpectacles, conſidérés ſous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'eſt d'être pour nous une diſtraction trop légere & un amuſement trop foible, préciſément par cette raiſon qu'ils ſe préſentent trop à nous ſous la ſeule idée d'amuſement, & d'amuſement néceſſaire à notre oiſiveté. L'illuſion ſe trouvant rarement dans les repréſentations théatrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laiſſe preſque entiérement à nous. D'ailleurs le plaiſir ſuperfi-

ciel & momentané qu'elles peuvent produire, est encore affoibli par la nature de ce plaisir même, qui tout imparfait qu'il est, a l'inconvénient d'être trop recherché; &, si on peut parler de la sorte, appellé de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essayé & usé de bien des especes; quelqu'un qui s'ennuyoit cruellement (c'étoit vraisemblablement un Prince) doit avoir eu la premiere idée de cet amusement rafiné qui consiste à représenter sur des planches les infortunes & les travers de nos semblables pour nous consoler ou nous guérir des nôtres; & à nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids & les malheurs. Cette réflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je goûte au Théatre; à travers les impressions agréables de la scene, j'apperçois de tems en tems, malgré moi & avec une sorte de chagrin, l'empreinte fâcheuse de son origine; surtout dans ces momens de repos, où l'action suspendue & refroidie laissant l'imagination tranquille, ne montre plus que la représentation au-lieu de la chose,

& l'acteur au-lieu du personnage. Telle est, Monsieur, la triste destinée de l'homme jusque dans les plaisirs même; moins il peut s'en passer, moins il les goûte; & plus il y met de soins & d'étude, moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du Théatre, jettons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité & par l'opulence que le vulgaire croit un séjour de délices, & où les rafinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts, elles ne rappellent que trop souvent au riche blazé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces rafinemens nécessaires.

Quoi qu'il en soit; Monsieur, nous avons trop besoin de plaisirs, pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nous divertissemens forcés & factices, inventés & mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous des plaisirs si purs & si simples que devroient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils, & de pere: mais rendez-nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles & moins tristes: ou

ſouffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous conſolions de notre mieux auſſi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, & par conſéquent les citoyens moins rares, les amis plus ſenſibles & plus conſtans, les peres plus juſtes, les enfans plus tendres, les femmes plus fideles & plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaiſirs que ceux qu'on goûte au ſein de l'amitié, de la patrie, de la nature & de l'amour. Mais il y a long-tems, vous le ſavez, que le ſiecle d'Aſtrée n'exiſte plus que dans les fables, ſi même il a jamais exiſté ailleurs. Solon diſoit qu'il avoit donné aux Athéniens, non les meilleures loix en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils puſſent obſerver. Il en eſt ainſi des devoirs qu'une ſaine Philoſophie preſcrit aux hommes, & des plaiſirs qu'elle leur permet. Elle doit nous ſuppoſer & nous prendre tels que nous ſommes, pleins de paſſions & de foibleſſes, mécontens de nous-mêmes & des autres, réuniſſant à un penchant naturel pour l'oiſiveté, l'inquiétude & l'activité dans les deſirs. Que reſte-t-il à faire à la Philoſophie, que de pallier

à

à nos yeux par les diſtractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente, ou la langueur qui nous conſume? Peu de perſonnes ont, comme vous, Monſieur, la force de chercher leur bonheur dans la triſte & uniforme tranquillité de la ſolitude. Mais cette reſſource ne vous manque-t-elle jamais à vous-même? N'éprouvez-vous jamais au ſein du repos, & quelquefois du travail, ces momens de dégoût & d'ennui qui rendent néceſſaires les délaſſemens ou les diſtractions? La ſociété ſeroit d'ailleurs trop malheureuſe, ſi tous ceux qui peuvent ſe ſuffire ainſi que vous, s'en banniſſoient par un exil volontaire. Le Sage en fuyant les hommes, c'eſt-à-dire, en évitant de s'y livrer, (car c'eſt la ſeule maniere dont il doit les fuir), leur eſt au moins redevable de ſes inſtructions & de ſon exemple; c'eſt au milieu de ſes ſemblables que l'Etre ſuprême lui a marqué ſon ſéjour, & il n'eſt pas plus permis aux Philoſophes qu'aux Rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaiſirs du Théatre. Vous avez laiſſé avec raiſon aux déclamateurs de la chaire, cet argument ſi rebattu contre les Spectacles, qu'ils ſont contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui nous obli-

ge de nous mortifier ſans ceſſe. On s'interdiroit ſur ce principe les délaſſemens que la Religion condamne le moins. Les Solitaires auſteres de Port-Royal, grands prédicateurs de la Mortification chrétienne, & par cette raiſon grands adverſaires de la Comédie, ne ſe refuſoient pas dans leur ſolitude, comme l'a remarqué Racine, le plaiſir de faire des ſabots, & celui de tourner les Jéſuites en ridicule.

Il ſemble donc que les Spectacles, à ne les conſidérer encore que du côté de l'amuſement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui ſouffrent. Mais ce n'eſt pas ſeulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce ſont des leçons utiles déguiſées ſous l'apparence du plaiſir. Non ſeulement on a voulu diſtraire de leurs peines ces enfans adultes; on a voulu que ce Théatre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, preſque ſans qu'ils s'en apperçuſſent, une école de mœurs & de vertu. Voilà, Monſieur, de quoi vous croyez le Théatre incapable; vous lui attribuez même un effet abſolument contraire, & vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que

les Ecrivains Dramatiques ont pour but principal de plaire, & que celui d'être utiles eſt tout au plus le ſecond: mais qu'importe, s'ils ſont en effet utiles, que ce ſoit leur premier ou leur ſecond objet? Soyons de bonne foi, Monſieur, avec nous-mêmes, & convenons que les Auteurs de Théatre n'ont rien en cela qui les diſtingue des autres. L'eſtime publique eſt le but principal de tout Ecrivain; & la premiere vérité qu'il veut apprendre à ſes Lecteurs, c'eſt qu'il eſt digne de cette eſtime. En vain affecteroit-il de la dédaigner dans ſes Ouvrages; l'indifférence ſe tait, & ne fait point tant de bruit; les injures même dites à une Nation ne ſont quelquefois qu'un moyen plus piquant de ſe rappeller à ſon ſouvenir. Et le fameux Cynique de la Grece eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravoit les préjugés & les Rois, ſi les Athéniens euſſent paſſé leur chemin ſans le regarder & ſans l'entendre. La vraie Philoſophie ne conſiſte point à fouler aux pieds la gloire, & encore moins à le dire; mais à n'en pas faire dépendre ſon bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, Monſieur, que pour être lu, & on ne veut être lu que pour être eſtimé; j'ajou-

te, pour être eſtimé de la multitude, de cette multitude même, dont on fait d'ailleurs (& avec raiſon) ſi peu de cas. Une voix ſecrette & importune nous crie, que ce qui eſt beau, grand & vrai, plait à tout le monde, & que ce qui n'obtient pas le ſuffrage général, manque apparemment de quelqu'une de ces qualités. Ainſi quand on cherche les éloges du vulgaire, c'eſt moins comme une récompenſe flatteuſe en elle-même, que comme le gage le plus ſûr de la bonté d'un Ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il ſe borne à l'approbation du petit nombre, eſt un amour-propre timide qui ſe conſole d'avance, ou un amour-propre mécontent qui ſe conſole après coup. Mais quel que ſoit le but d'un Ecrivain, ſoit d'être loué, ſoit d'être utile, ce but n'importe guere au Public; ce n'eſt point-là ce qui regle ſon jugement, c'eſt uniquement le degré de plaiſir ou de lumiere qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'inſtruiſent, il encourage ceux qui l'amuſent, il applaudit ceux qui l'inſtruiſent en l'amuſant. Or les bonnes Pieces de Théatre me paroiſſent réunir ces deux derniers avantages.

C'eſt la morale miſe en action, ce ſont les préceptes réduits en exemples; la Tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes, la Comédie les ridicules attachés à leurs défauts; l'une & l'autre mettent ſous les yeux ce que la Morale ne montre que d'une maniere abſtraite & dans une eſpece de lointain. Elles développent & fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les ſentimens dont la nature a mis le germe dans nos ames.

On va, ſelon vous, s'iſoler au Spectacle, on y va oublier ſes proches, ſes concitoyens & ſes amis. Le Spectacle eſt au contraire celui de tous nos plaiſirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous préſente de la vie humaine, & par les impreſſions qu'il nous donne & qu'il nous laiſſe. Un Poëte dans ſon enthouſiaſme, un Géometre dans ſes méditations profondes, ſont bien plus iſolés qu'on ne l'eſt au Théatre. Mais quand les plaiſirs de la ſcene nous feroient perdre pour un moment le ſouvenir de nos ſemblables, n'eſt-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amuſement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme

le plus vertueux oublie ses compatriotes & ses amis sans les aimer moins ; & vous-même, Monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours ?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette regle de la poëtique des Anciens, que le Théatre purge les passions en les excitant. La regle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée ; & c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes, qu'on se seroit épargnées si on avoit voulu s'entendre. Les passions dont le Théatre tend à nous garantir, ne sont pas celles qu'il excite ; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires : j'entends ici par *passion*, avec la plupart des Ecrivains de Morale, toute affection vive & profonde qui nous attache fortement à son objet. En ce sens, la Tragédie se sert des passions utiles & louables, pour reprimer les passions blâmables & nuisibles ; elle emploie, par exemple, les larmes & la compassion dans Zaïre, pour nous précautionner contre l'amour violent & jaloux ; l'amour de la Patrie dans Brutus, pour nous guérir de l'ambition ; la ter-

reur & la crainte de la Vengeance céleste dans Sémiramis, pour nous faire haïr & éviter le crime. Mais si avec quelques Philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire, que le Théatre les corrige en nous rappellant aux affections naturelles ou vertueuses, que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

„ Voilà, objectez-vous, un remede „ bien foible & cherché bien loin: l'hom„ me est naturellement bon; l'amour de „ la vertu, quoi qu'en disent les Philoso„ phes, est inné dans nous; il n'y a person„ ne, excepté les scélérats de profession, „ qui avant d'entendre une Tragédie ne „ soit déjà persuadé des vérités dont elle „ va nous instruire; & à l'égard des hom„ mes plongés dans le crime, ces vérités „ sont bien inutiles à leur faire entendre, „ & leur cœur n'a point d'oreilles". L'homme est naturellement bon, je le veux; cette question demanderoit un trop long examen; mais vous conviendrez du moins que la société, l'intérêt, l'exemple, peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra consulter sa raison, il trouvera qu'il

ne peut être heureux que par la vertu; & c'eſt en ce ſeul ſens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous; car vous ne croyez pas apparemment que le *fœtus* & les enfans à la mammelle ayent aucune notion du juſte & de l'injuſte. Mais la raiſon ayant à combattre en nous des paſſions qui étouffent ſa voix, emprunte le ſecours du Théatre pour imprimer plus profondément dans notre ame les vérités que nous avons beſoin d'apprendre. Si ces vérités gliſſent ſur les ſcélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile; elles s'y fortifient quand elles y étoient déjà gravées; incapables peut-être de ramener les hommes perdus, elles ſont au moins propres à empêcher les autres de ſe perdre. Car la Morale eſt comme la Médecine; beaucoup plus ſûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du Théatre eſt donc moins d'opérer un changement ſubit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les ames foibles par l'exercice des ſentimens honnêtes, & d'affermir dans ces mêmes ſentimens les

ames vertueuſes. Vous appellez paſſagers & ſtériles les mouvemens que le Théatre excite, parce que la vivacité de ces mouvemens ſemble ne durer que le tems de la piece; mais leur effet, pour être lent & comme inſenſible, n'en eſt pas moins réel aux yeux du Philoſophe. Ces mouvemens ſont des ſecouſſes par leſquelles le ſentiment de la vertu a beſoin d'être réveillé dans nous; c'eſt un feu qu'il faut de tems en tems ranimer & nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, Monſieur, les fruits naturels de la morale miſe en action ſur le Théatre; voilà les ſeuls qu'on en puiſſe attendre. Si elle n'en a pas de plus marqués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produiſe beaucoup davantage? Il eſt bien rare que les meilleurs Livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y ſont pas diſpoſés d'avance; eſt-ce une raiſon pour proſcrire ces Livres? Demandez à nos Prédicateurs les plus fameux combien ils font de converſions par an, il vous répondront qu'on en fait une ou deux par ſiecle, encore faut-il que le ſiecle ſoit bon; ſur cette réponſe leur défendrez-vous de prêcher, & à nous de les entendre?

„ Belle comparaiſon ! direz-vous ; je „ veux que nos Prédicateurs & nos Mo- „ raliſtes n'ayent pas des ſuccès brillans ; „ au moins ne font-ils pas grand mal, ſi „ ce n'eſt peut-être celui d'ennuyer quel- „ quefois ; mais c'eſt précisément parce „ que les Auteurs de Théatre nous en- „ nuient moins, qu'ils nous nuiſent da- „ vantage. Quelle morale, que celle qui „ préſente ſi ſouvent aux yeux des ſpec- „ tateurs des monſtres impunis & des „ crimes heureux ? Un Atrée qui s'ap- „ plaudit des horreurs qu'il a exercées „ contre ſon frere, un Néron qui em- „ poiſonne *Britannicus* pour régner en „ paix, une Médée qui égorge ſes en- „ fans, & qui part en inſultant au déſ- „ eſpoir de leur pere, un Mahomet qui „ ſéduit & qui entraîne tout un peuple, „ victime & inſtrument de ſes fureurs ? „ Quel affreux ſpectacle à montrer aux „ hommes, que des ſcélérats triom- „ phans" ? Pourquoi non, Monſieur, ſi on leur rend ces ſcélérats odieux dans leur triomphe même ? Peut-on mieux nous inſtruire à la vertu, qu'en nous montrant d'un côté les ſuccès du crime, & en nous faiſant envier de l'autre le ſort de la vertu malheureuſe ? Ce n'eſt pas

dans la prospérité ni dans l'élevation qu'on a besoin d'apprendre à l'aimer, c'est dans l'abjection & dans l'infortune. Or sur cet effet du Théatre j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage: interrogez les spectateurs l'un après l'autre au sortir de ces Tragédies que vous croyez un école de vice & de crime; demandez-leur lequel ils aimeroient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thieste, de Zopire ou de Mahomet; hésiteront-ils sur la réponse? Et comment hésiteroient-ils? Pour nous borner à un seul exemple, quelle lecon plus propre à rendre le fanatisme exécrable, & à faire regarder comme des monstres ceux qui l'inspirent, que cet horrible tableau du quatrieme acte de Mahomet, où l'on voit Séïde, égaré par un zele affreux, enfoncer le poignard dans le sein de son pere? Vous voudriez, Monsieur, bannir cette Tragédie de notre Théatre? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cens ans! L'esprit philosophique qui l'a dictée seroit de même date parmi nous, & peut-être eût épargné à la Nation Françoise, d'ailleurs si paisible & si douce, les horreurs & les atrocités

religieuſes auxquelles elle s'eſt livrée. Si cette Tragédie laiſſe quelque choſe à regretter aux Sages, c'eſt de n'y voir que les forfaits cauſés par le zele d'une fauſſe Religion, & non les malheurs encore plus déplorables, où le zele aveugle pour une Religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de Mahomet, je crois pouvoir le dire de même des autres Tragédies qui vous paroiſſent ſi dangereuſes. Il n'en eſt, ce me ſemble, aucune qui ne laiſſe dans notre ame après la repréſentation, quelque grande & utile leçon de morale plus ou moins développée. Je vois dans Oedipe un Prince fort à plaindre ſans doute, mais toujours coupable, puiſqu'il a voulu contre l'avis même des Dieux, braver ſa deſtinée; dans Phedre, une femme que la violence de ſa paſſion peut rendre malheureuſe, mais non pas excuſable, puiſqu'elle travaille à perdre un Prince vertueux dont elle n'a pu ſe faire aimer; dans Catilina, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain; dans Médée & dans Atrée, les effets abominables de l'amour criminel & irrité, de la vengeance & de la haine.

D'ailleurs quand ces pieces ne nous enseigneroient directement aucune vérité morale, seroient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses? Il suffiroit pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous; Oedipe & Phedre l'attendrissement sur nos semblables, Atrée & Médée le frémissement & l'horreur. Quand nous irions à ces Tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel seroit en cela notre crime & le leur? Elles seroient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer cette comparaison, ce que les supplices sont pour le peuple, un spectacle où ils assisteroient par le seul besoin que tous les hommes ont d'être émus. C'est en effet ce besoin, & non pas, comme on le croit communément, un sentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble & de pitié, qui va quelquefois jusques à l'horreur & aux larmes. Il faut à ces ames rudes, concentrées & grossieres, des secousses fortes pour les ébranler. La Tragédie suffit aux ames

plus délicates & plus ſenſibles ; quelquefois même, comme dans Médée & dans Atrée, l'impreſſion eſt trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuſe, elle eſt au contraire importune ; & un ſentiment de cette eſpece peut-il être une ſource de vices & de forfaits ? Si dans les pieces où l'on expoſe le crime à nos yeux, les ſcélérats ne ſont pas toujours punis, le Spectateur eſt affligé qu'ils ne le ſoient pas : quand il ne peut en accuſer le Poëte, toujours obligé de ſe conformer à l'Hiſtoire, c'eſt alors, ſi je puis parler ainſi, l'Hiſtoire elle-même qu'il accuſe ; & il ſe dit en ſortant,

Faiſons notre devoir, & laiſſons faire aux Dieux.

Auſſi dans un Spectacle qui laiſſeroit plus de liberté au Poëte, dans notre Opéra, par exemple, qui n'eſt d'ailleurs ni le Spectacle de la vérité ni celui des mœurs, je doute qu'on pardonnât à l'Auteur de laiſſer jamais le crime impuni. Je me ſouviens d'avoir vu autrefois en manuſcrit un Opéra d'Atrée, où ce monſtre périſſoit écraſé de la foudre, en criant avec une ſatisfaction barbare,

Tonnez, Dieux impuiſſans, frappez, je ſuis vengé.

Cette ſituation vraiment théatrale, ſecondée par une muſique effrayante, eût produit, ce me ſemble, un des plus heureux dénouemens qu'on puiſſe imaginer au Théatre Lyrique.

Si dans quelques Tragédies on a voulu nous intéreſſer pour des ſcélérats, ces tragédies ont manqué leur objet; c'eſt la faute du Poëte & non du genre; vous trouverez des Hiſtoriens même qui ne ſont pas exempts de ce reproche; en accuſerez-vous l'Hiſtoire? Rappellez-vous, Monſieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, la Conjuration de Veniſe de l'Abbé de St. Réal, & l'eſpece d'intérêt qu'il nous inſpire (ſans l'avoir peut-être voulu) pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie; on s'afflige preſque après cette lecture de voir tant de courage & d'habileté devenus inutiles; on ſe reproche ce ſentiment, mais il nous ſaiſit malgré nous, & ce n'eſt que par réflexion qu'on prend part au ſalut de Veniſe. Je vous avouerai à cette occaſion (contre l'opinion aſſez généralement établie) que le ſujet de *Veniſe ſauvée* me paroît bien plus propre au Théatre que celui de Manlius Capitolinus, quoique ces deux pieces ne different guere que

par les noms & l'état des perſonnages; des malheureux qui conſpirent pour ſe rendre libres, ſont moins odieux que des Sénateurs qui cabalent pour ſe rendre maîtres.

Mais ce qui paroît, Monſieur, vous avoir choqué le plus dans nos pieces, c'eſt le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette paſſion, le grand mobile des actions des hommes, eſt en effet le reſſort preſque unique du Théatre François; & rien ne vous paroît plus contraire à la ſaine morale que de réveiller par des peintures & des ſituations ſéduiſantes un ſentiment ſi dangereux. Permettez-moi de vous faire une queſtion avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la ſociété? Ce ſeroit, je crois, pour elle un grand bien & un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette paſſion dans les hommes; il ne paroît pas d'ailleurs que votre deſſein ſoit de la leur interdire, du moins ſi on en juge par les deſcriptions intéreſſantes que vous en faites, & auxquelles toute l'auſtérité de votre philoſophie n'a pu ſe refuſer. Or ſi on ne peut, & ſi on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reſte-t-il à faire, ſinon de le diriger vers une fin

honnête, & de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs & ses foiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir ? Vous convenez que c'est l'objet de nos Tragédies ; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir, que l'impression du sentiment reste, & que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, Monsieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la Tragédie de Bérénice, où Racine a trouvé l'art de nous intéresser pendant cinq Actes avec ces seuls mots, *je vous aime, vous êtes Empereur & je pars* ; & où ce grand Poëte a sçu réparer par les charmes de son style le défaut d'action & la monotonie de son sujet. Tout Spectateur sensible, je l'avoue, sort de cette Tragédie le cœur affligé, partageant en quelque maniere le sacrifice qui coûte si cher à Titus, & le désespoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce Spectateur regarde au fond de son ame, & approfondit le sentiment triste qui l'occupe, qu'y apperçoit-il, Monsieur? Un retour affligeant sur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige presque toujours de faire céder nos passions

à nos devoirs. Cela eſt ſi vrai, qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du Monde attaché au ſacrifice de Titus, nous rend inexorables ſur la néceſſité de ce ſacrifice même dont nous le plaignons; l'intérêt que nous prenons à ſa douleur, en admirant ſa vertu, ſe changeroit en indignation s'il ſuccomboit à ſa foibleſſe. En vain Racine même, tout habile qu'il étoit dans l'éloquence du cœur, eût eſſayé de nous repréſenter ce Prince, entre Bérénice d'un côté & Rome de l'autre, ſenſible aux prieres d'un peuple qui embraſſe ſes genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de ſa maîtreſſe; les adieux les plus touchans de ce Prince à ſes ſujets ne le rendroient que plus mépriſable à nos yeux; nous n'y verrions qu'un Monarque vil, qui pour ſatisfaire une paſſion obſcure, renonce à faire du bien aux hommes, & qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque choſe au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'eſt le ſpectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du Prince: rien n'eſt plus prope à conſoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui ſouffrent, & l'homme vertueux

ſuſpend le cours de ſes larmes en eſſuyant celles des autres. Cette Tragédie, Monſieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'eſt de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puiſſante & la plus douce de toutes les paſſions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faiſant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus preſſans & plus chers. Ainſi elle nous flatte & nous éleve tout à la fois, par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendreſſe de notre ame, & par le courage qu'elle nous inſpire pour reprimer ce ſentiment dans ſes effets, en conſervant le ſentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour ſur nos Théatres étoient dangereuſes, ce ne pourroit être tout au plus que chez une Nation déjà corrompue, à qui les remedes même ſerviroient de poiſon: auſſi ſuis-je perſuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les repréſentations théatrales ſont plus utiles à un peuple qui a conſervé ſes mœurs, qu'à celui qui auroit perdu les ſiennes. Mais quand l'état préſent de nos mœurs pourroit nous faire regarder la Tragédie

comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pieces me paroiſſent bien propres à nous raſſurer à cet égard. Ce qui devroit, ce me ſemble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons ſi fréquemment ſur nos Théatres, ce n'eſt pas la vivacité avec laquelle il eſt peint, c'eſt le rôle froid & ſubalterne qu'il y joue preſque toujours. L'amour, ſi on en croit la multitude, eſt l'ame de nos Tragédies; pour moi, il m'y paroît preſque auſſi rare que dans le monde. La plupart des perſonnages de Racine même ont à mes yeux moins de paſſion que de métaphyſique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'eſt-ce que l'amour dans Mithridate, dans Iphigénie, dans Britannicus, dans Bajazet même, & dans Andromaque, ſi on en excepte quelques traits des rôles de Roxane & d'Hermione? Phedre eſt peut-être le ſeul ouvrage de ce grand-homme, où l'amour ſoit vraiment terrible & tragique; encore y eſt-il défiguré par l'intrigue obſcure d'Hippolite & d'Aricie. Arnaud l'avoit bien ſenti, quand il diſoit à Racine: *Pourquoi cet Hippolite amoureux?* Le reproche étoit moins d'un caſuiſte que d'un homme de

goût; on sait la réponse que Racine lui fit: *eh, Monsieur, sans cela qu'auroient dit les petits-maîtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la Nation que Racine a sacrifié la perfection de sa piece. L'amour dans Corneille est encore plus languissant & plus déplacé: son génie semble s'être épuisé dans le Cid à peindre cette passion, & il n'y a presqu'aucune de ses autres tragédies que l'amour ne dépare & ne refroidisse. Ce sentiment exclusif & impérieux, si propre à nous consoler de tout ou à nous rendre tout insupportable, à nous faire jouir de notre existence, ou à nous la faire détester, veut être sur le Théatre comme dans nos cœurs, y régner seul & sans partage. Par-tout où il ne joue pas le premier rôle, il est dégradé par le second. Le seul caractere qui lui convienne dans la Tragédie, est celui de la véhémence, du trouble & du désespoir: ôtez-lui ces qualités, ce n'est plus, si j'ose parler ainsi, qu'une passion commune & bourgeoise. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la sorte, il deviendra monotone, & toutes nos pieces se ressembleront. Et pourquoi s'imaginer, comme ont fait presque tous nos Auteurs, qu'une piece ne puisse

nous intéresser sans amour? Sommes-nous plus difficiles ou plus insensibles que les Athéniens? & ne pouvons-nous pas trouver à leur exemple une infinité d'autres sujets capables de remplir dignement le Théatre, les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition & des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle? Ne faisons point à nos Françoises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étoient ni citoyennes ni meres. Ne les avons-nous pas vues s'intéresser à la mort de César, & verser des larmes à Mérope?

Je viens, Monsieur, à vos objections sur la Comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie & de mauvaises mœurs; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs peres, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de Cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le Théatre. Est-ce pour les mettre en honneur? Nullement; il n'est point de spectateur qui s'y méprenne; c'est pour nous ouvrir les yeux sur la source de ces vices; pour

nous faire voir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne bleſſent point l'honnêteté) une des cauſes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George-Dandin*? que le déréglement des femmes eſt la ſuite ordinaire des mariages mal aſſortis où la vanité a préſidé ; dans *le Bourgeois Gentilhomme*? qu'un Bourgeois qui veut ſortir de ſon état, avoir une femme de la Cour pour maîtreſſe, & un grand Seigneur pour ami, n'aura pour maîtreſſe qu'une femme perdue, & pour ami qu'un honnête voleur; dans les ſcenes d'*Harpagon* & de ſon fils? que l'avarice des peres produit la mauvaiſe conduite des enfans; enfin dans toutes, cette vérité ſi utile, *que les ridicules de la ſociété y ſont une ſource de déſordres.* Et quelle maniere plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens? En vain diriez-vous que dans la Comédie nous ſommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule eſt la ſource. Cela doit être, puiſque l'objet naturel de la Comédie eſt la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus

puiſſant, & non la correction de nos vices qui demande des remedes d'un autre genre. Mais ſon effet n'eſt pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule; elle nous ſuppoſe pour le vice cette horreur qu'il inſpire à toute ame bien née; elle ſe ſert même de cette horreur pour combattre nos travers; & il eſt tout ſimple que le ſentiment qu'elle ſuppoſe nous affecte moins (dans le moment de la repréſentation) que celui qu'elle cherche à exciter en nous, ſans que pour cela elle nous faſſe prendre le change ſur celui de ces deux ſentimens qui doit dominer dans notre ame. Si quelques Comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, & ſont preſque uniquement une école de mauvaiſes mœurs, on peut comparer leurs Auteurs à ces Hérétiques, qui pour débiter le menſonge, ont abuſé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une ſatyre cruelle de la vertu, le *Miſantrope* de Moliere, ce chef-d'œuvre de notre Théatre Comique; ſi néanmoins le *Tartuſe* ne lui eſt pas encore ſupérieur, ſoit par la vivacité de l'action, ſoit par les ſituations théatrales, ſoit enfin par la

va-

variété & la vérité des caracteres. Je ne ſai, Monſieur, ce que vous penſez de cette derniere piece, elle étoit bien faite pour trouver grace devant vous, ne fût-ce que par l'averſion dont on ne peut ſe défendre pour l'eſpece d'hommes ſi odieuſe que Moliere y a joués & démaſqués. Mais je viens au Miſantrope. Moliere, ſelon vous, a eu deſſein dans cette Comédie de rendre la vertu ridicule. Il me ſemble que le ſujet & les détails de la piece, que le ſentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Moliere a voulu nous apprendre, que l'eſprit & la vertu ne ſuffiſent pas pour la ſociété, ſi nous ne ſavons compâtir aux foibleſſes de nos ſemblables, & ſupporter leurs vices même; que les hommes ſont encore plus bornés que méchans, & qu'il faut les mépriſer ſans le leur dire. Quoique le Miſantrope divertiſſe les ſpectateurs, il n'eſt pas pour cela ridicule à leurs yeux: il n'eſt perſonne au-contraire qui ne l'eſtime, qui ne ſoit porté même à l'aimer & à le plaindre. On rit de ſa mauvaiſe humeur, comme de celle d'un enfant bien né & de beaucoup d'eſprit. La ſeule choſe que j'oſerois blâmer dans le rôle du Mi-

ſantrope, c'eſt qu'Alceſte n'a pas toujours tort d'être en colere contre l'ami raiſonnable & philoſophe, que Moliere a voulu lui oppoſer comme un modele de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas abſolument, comme vous le prétendez, un caractere odieux, mais un caractere mal décidé, plein de ſageſſe dans ſes maximes & de fauſſeté dans ſa conduite. Rien de plus ſenſé que ce qu'il dit au Miſantrope dans la premiere ſcene ſur la néceſſité de s'accommoder aux travers des hommes; rien de plus foible que ſa réponſe aux reproches dont le Miſantrope l'accable ſur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne ſait pas le nom. Il ne diſconvient pas de l'exagération qu'il a miſe dans cet accueil, & donne par-là beaucoup d'avantage au Miſantrope. Il devoit répondre au contraire, que ce qu'Alceſte avoit pris pour un accueil exagéré, n'étoit qu'un compliment ordinaire & froid, une de ces formules de politeſſe dont les hommes ſont convenus de ſe payer réciproquement lorſqu'ils n'ont rien à ſe dire. Le Miſantrope a encore plus beau jeu dans la ſcene du Sonnet.

Ce n'eſt point Philinte qu'Oronte vient conſulter, c'eſt Alceſte; & rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le ſonnet d'Oronte à tort & à travers, & d'interrompre même la lecture par ſes fades éloges. Il devoit attendre qu'Oronte lui demandât ſon avis, & ſe borner alors à des diſcours généraux, & à une approbation foible, parce qu'il ſent qu'Oronte veut être loué, & que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ſes amis, encore faut-il qu'ils ayent grande envie ou grand beſoin qu'on la leur diſe. L'approbation foible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que vouloit Moliere, l'emportement d'Alceſte, qui ſe pique de vérité dans les choſes les plus indifférentes, au riſque de bleſſer ceux à qui il la dit. Cette colere du Miſantrope ſur la complaiſance de Philinte n'en eût été que plus plaiſante, parce qu'elle eût été moins fondée; & la ſituation des perſonnages eût produit un jeu de Théatre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceſte & la crainte de choquer Oronte. Mais je m'apperçois, Monſieur, que je donne des leçons à Moliere.

Vous prétendez que dans cette ſcene du ſonnet, le Miſantrope eſt preſque un Philinte, & ſes *je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement ſon avis, vous paroiſſent hors de ſon caractere. Permettez-moi de n'être pas de votre ſentiment. Le Miſantrope de Moliere n'eſt pas un homme groſſier, mais un homme vrai; ſes *je ne dis pas cela*, ſur-tout de l'air dont il les doit prononcer, font ſuffiſamment entendre qu'il trouve le ſonnet déteſtable; ce n'eſt que quand Oronte le preſſe & le pouſſe à bout, qu'il doit lever le maſque & lui rompre en viſiere. Rien n'eſt, ce me ſemble, mieux ménagé & gradué plus adroitement que cette ſcene; & je dois rendre cette juſtice à nos ſpectateurs modernes, qu'il en eſt peu qu'ils écoutent avec plus de plaiſir. Auſſi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Moliere (ſupérieur peut-être de quelques années à ſon ſiecle) dût craindre aujourd'hui le ſort équivoque qu'il eut à ſa naiſſance; notre Parterre, plus fin & plus éclairé qu'il ne l'étoit-il y a ſoixante ans, n'auroit plus beſoin du Médecin malgré lui pour aller au Miſantrope. Mais je crois en même tems avec vous, que d'autres chefs-d'œu-

vre du même Poëte & de quelques autres, autrefois juſtement applaudis, auroient aujourd'hui plus d'eſtime que de ſuccès, notre changement de goût en eſt la cauſe; nous voulons dans la Tragédie plus d'action, & dans la Comédie plus de fineſſe. La raiſon en eſt, ſi je ne me trompe, que les ſujets communs ſont preſqu'entiérement épuiſés ſur les deux Théatres; & qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéreſſer à des héros moins connus, & de l'autre plus de recherche & plus de nuance pour faire ſentir des ridicules moins apparens.

Le zele dont vous êtes animé contre la Comédie, ne vous permet pas de faire grace à aucun genre, même à celui où l'on ſe propoſe de faire couler nos larmes par des ſituations intéreſſantes, & de nous offrir dans la vie commune des modeles de courage & de vertu; *autant vaudroit*, dites-vous, *aller au ſermon.* Ce diſcours me ſurprend dans votre bouche. Vous prétendiez un moment auparavant, que les leçons de la Tragédie nous ſont inutiles, parce qu'on n'y met ſur le Théatre que des héros, auxquels nous ne pouvons nous flatter de reſſembler; & vous

blâmez à-préſent les pieces où l'on n'expoſe à nos yeux que nos citóyens & nos ſemblables ; ce n'eſt plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme inſipide & ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, Monſieur, ſi vous le voulez, qu'il eſt le plus facile de tous ; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir ; il me ſemble au contraire qu'aucun genre de pieces n'y eſt plus propre ; &, s'il m'eſt permis de juger de l'impreſſion des autres par la mienne, j'avoue que je ſuis encore plus touché des ſcenes pathétiques de l'*Enfant prodigue*, que des pleurs d'*Andromaque* & d'*Iphigénie*. Les Princes & les Grands ſont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainſi dire, les infortunes des Rois qu'en perſpective ; & dans le tems même où nous les plaignons, un ſentiment confus ſemble nous dire pour nous conſoler, que ces infortunes ſont le prix de la grandeur ſuprême, & comme les degrés par leſquels la nature rapproche les Princes des autres hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette reſſource à nous offrir ; ils ſont l'image fidele

des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un Roi n'eſt preſque pas notre ſemblable, & le ſort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paroît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la maniere dont l'ont traité nos Poëtes, eſt le mêlange bizarre qu'ils y ont preſque toujours fait du pathétique & du plaiſant ; deux ſentimens ſi tranchans & ſi diſparates ne ſont pas faits pour être voiſins ; & quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonſtances bizarres où l'on rit & où l'on pleure à la fois, je demande ſi toutes les circonſtances de la vie ſont propres à être repréſentées ſur le Théatre, & ſi le ſentiment *troublé* & mal décidé qui réſulte de cet alliage des ris avec les pleurs, eſt préférable au plaiſir ſeul de pleurer, ou même au plaiſir ſeul de rire? *Les hommes ſont tous de fer!* s'écrie l'Enfant prodigue, après avoir fait à ſon valet la peinture odieuſe de l'ingratitude & de la dureté de ſes anciens amis; *& les femmes?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le Parterre; j'oſe inviter l'illuſtre Auteur de cette piece à retrancher ces trois mots, qui ne ſont là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me ſemble qu'ils

doivent produire ſur tous les gens de goût le même effet qu'un ſon aigre & diſcordant qui ſe feroit entendre tout-à-coup au milieu d'une muſique touchante.

Après avoir dit tant de mal des Spectacles, il ne vous reſtoit plus, Monſieur, qu'à vous déclarer auſſi contre les perſonnes qui les repréſentent & contre celles qui, ſelon vous, nous y attirent; & c'eſt de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la maniere dont vous traitez les Comédiens & les Femmes. Votre philoſophie n'épargne perſonne, & on pourroit lui appliquer ce paſſage de l'Ecriture, *& manus ejus contrà omnes.* Selon vous, l'habitude où ſont les Comédiens de revêtir un caractere qui n'eſt pas le leur, les accoutume à la fauſſeté. Je ne ſaurois croire que ce reproche ſoit ſérieux. Vous feriez le procès ſur le même principe, à tous les Auteurs de Pieces de Théatre, bien plus obligés encore que le Comédien, de ſe transformer dans les perſonnages qu'ils ont à faire parler ſur la ſcene. Vous ajoutez qu'il eſt vil de s'expoſer aux ſifflets pour de l'argent; qu'en faut-il conclure? Que l'état de Comédien eſt celui de tous où il eſt le moins permis d'être médiocre.

Mais

Mais en récompense, quels applaudissemens plus flatteurs que ceux du Théatre? C'est là où l'amour-propre ne peut se faire illusion ni sur les succès, ni sur les chûtes; & pourquoi refuserions-nous à un Acteur accueilli & desiré du Public, le droit si juste & si noble de tirer de son talent sa subsistance? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez (pour plaisanter sans-doute) que les valets en s'exerçant à voler adroitement sur le Théatre, s'instruisent à voler dans les maisons & dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractere & par vos réflexions, à toute espece de préjugés, étoit-ce-là, Monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre & pour le défendre? Comment n'avez-vous pas senti, que si ceux qui représentent nos pieces méritent d'être deshonorés, ceux qui les composent mériteroient aussi de l'être; & qu'ainsi en élevant les uns & en avilissant les autres, nous avons été tout à la fois bien inconséquens & bien barbares? Les Grecs l'ont été moins que nous, & il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons Comédiens étoient parmi eux. Ils considé-

roient Eſopus par la même raiſon qu'ils admiroient Euripide & Sophocle. Les Romains, il eſt vrai, ont penſé différemment; mais chez eux la Comédie étoit jouée par des eſclaves; occupés de grands objets, ils ne vouloient employer que des eſclaves à leurs plaiſirs.

La chaſteté des Comédiennes, j'en conviens avec vous, eſt plus expoſée que celle des femmes du monde; mais auſſi la gloire de vaincre en doit être plus grande: il n'eſt pas rare d'en voir qui réſiſtent long-tems, & il ſeroit plus commun d'en trouver qui réſiſtaſſent toujours, ſi elles n'étoient comme découragées de la continence par le peu de conſidération réelle qu'elles en retirent. Le plus ſûr moyen de vaincre les paſſions, eſt de les combattre par la vanité; qu'on accorde des diſtinctions aux Comédiennes ſages, & ce ſera, j'oſe le prédire, l'ordre de l'Etat le plus ſévere dans ſes mœurs. Mais quand elles voient que d'un côté on ne leur ſait aucun gré de ſe priver d'amans, & que de l'autre il eſt permis aux femmes du monde d'en avoir, ſans en être moins conſidérées, comment ne chercheroient-elles pas leur conſolation dans des plaiſirs qu'elles s'interdiroient en pure perte?

Vous êtes du moins, Monſieur, plus juſte ou plus conſéquent que le Public; votre ſortie ſur nos Actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne ſai ſi vous êtes du petit nombre des ſages qu'elles ont ſu quelquefois rendre malheureux, & ſi par le mal que vous en dites, vous avez voulu leur reſtituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente cenſure vous faſſe parmi elles beaucoup d'ennemies; on voit percer à travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conſervé pour elles, peut-être même quelque choſe de plus vif; ce mêlange de ſévérité & de foibleſſe (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aiſément obtenir grace; elles ſentiront du moins, & elles vous en ſauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur, que pour les voir & les juger avec une indifférence philoſophique. Mais comment allier cette indifférence avec le ſentiment ſi ſéduiſant qu'elles inſpirent? Qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles ſans intérêt? Eſſayons néanmoins, pour les apprécier avec juſtice, ſans adulation comme ſans humeur, d'oublier en ce.

moment combien leur ſociété eſt aimable & dangereuſe; reliſons Epictete avant que d'écrire, & tenons-nous fermes pour être auſteres & graves.

Je n'examinerai point, Monſieur, ſi vous avez raiſon de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable & vertueuſe?* comme le Sage s'écrioit autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte?* Le genre humain ſeroit bien à plaindre, ſi l'objet le plus digne de nos hommages étoit en effet auſſi rare que vous le dites. Mais ſi par malheur vous aviez raiſon, quelle en ſeroit la triſte cauſe? L'eſclavage & l'eſpece d'aviliſſement où nous avons mis les femmes; les entraves que nous donnons à leur eſprit & à leur ame; le jargon futile, & humiliant pour elles & pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles, comme ſi elles n'avoient pas une raiſon à cultiver, ou n'en étoient pas dignes; enfin l'éducation funeſte, je dirois preſque meurtriere, que nous leur preſcrivons, ſans leur permettre d'en avoir d'autre; éducation où elles apprennent preſque uniquement à ſe contrefaire ſans ceſſe, à n'avoir pas un ſentiment qu'elles n'étouffent, une opinion qu'elles ne cachent, une penſée

qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des Nations ont agi comme nous à leur égard, c'est que par-tout les hommes ont été les plus forts, & que par-tout le plus fort est l'oppresseur & le tyran du plus foible. Je ne sai si je me trompe, mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer & leur élever l'ame, est bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour-propre. On diroit que nous sentons leurs avantages, & que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que dans les Ouvrages de goût & d'agrément, elles réussiroient mieux que nous, sur-tout dans ceux dont le sentiment & la tendresse doivent être l'ame; car quand vous dites qu'*elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque Poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un tems d'ignorance, où la nature seule

donnoit des leçons, peut s'être affoibli dans notre ſiecle, & que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que paſſionnées, ſauront bientôt aimer auſſi peu que nous & le dire auſſi mal; mais ſera-ce la faute de la nature? A l'égard des Ouvrages de génie & de ſagacité, mille exemples nous prouvent que la foibleſſe du corps n'y eſt pas un obſtacle dans les hommes; pourquoi donc une éducation plus ſolide & plus mâle ne mettroit-elle pas les femmes à portée d'y réuſſir? Deſcartes les jugeoit plus propres que nous à la Philoſophie, & une Princeſſe malheureuſe a été ſon plus illuſtre diſciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, Monſieur, comme ces Peuples vaincus, mais redoutables, que leurs Conquérans déſarment; & après avoir ſoutenu que la culture de l'eſprit eſt pernicieuſe à la vertu des hommes, vous en conclurez qu'elle le ſeroit encore plus à celle des femmes. Il me ſemble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connoîtront mieux les véritables ſources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'inſtruire. Si les ſiecles éclairés ne ſont pas moins corrom-

pus que les autres, c'eſt que la lumiere y eſt trop inégalement répandue; qu'elle eſt reſſerrée & concentrée dans un trop petit nombre d'eſprits ; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont aſſez de force pour découvrir aux ames communes l'attrait & les avantages du vice, & non pour leur en faire voir les dangers & l'horreur : le grand défaut de ce Siecle Philoſophe eſt de ne l'être pas encore aſſez. Mais quand la lumiere ſera plus libre de ſe répandre, plus étendue & plus égale, nous en ſentirons alors les effets bienfaiſans ; nous ceſſerons de tenir les femmes ſous le joug & dans l'ignorance, & elles de ſéduire, de tromper & de gouverner leurs maîtres. L'amour ſera pour lors entre les deux ſexes, ce que l'amitié la plus douce & la plus vraie eſt entre les hommes vertueux ; ou plutôt ce ſera un ſentiment plus délicieux encore, le complément & la perfection de l'amitié ; ſentiment qui dans l'intention de la nature, devoit nous rendre heureux, & que pour notre malheur nous avons ſu altérer & corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas ſeulement, Monſieur, aux avantages que la Société pourroit tirer de l'éducation des femmes ;

ayons de plus l'humanité & la justice de ne pas leur refuser ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'esprit & l'exercice des talens sont propres à nous distraire de nos maux, & à nous consoler dans nos peines : pourquoi refuser à la plus aimable moitié du genre humain destinée à partager avec nous le malheur d'être, le soulagement le plus propre à le lui faire supporter ? Philosophes que la Nature a répandus sur la surface de la Terre, c'est à vous à détruire, s'il vous est possible, un préjugé si funeste ; c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être peres, d'oser les premiers secouer le joug d'un barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent seulement de vous, en recevant cette éducation précieuse, à la regarder uniquement comme un préservatif contre l'oisiveté, un rempart contre les malheurs, & non comme l'aliment d'une curiosité vaine, & le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez & tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paroître ignorantes,

mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus ſi ſouvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre ſiecle; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amere à ceux qui la tiennent de vous, & que la Nature a deſtinés à vous ſurvivre & à ſouffrir; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieilleſſe, des reſſources dont notre injuſtice les a privées? On regarde communément, Monſieur, les femmes comme très-ſenſibles & très-foibles; je les crois au contraire ou moins ſenſibles ou moins foibles que nous. Sans force de corps, ſans talens, ſans étude qui puiſſe les arracher à leurs peines, & les leur faire oublier quelques momens, elles les ſupportent néanmoins, elles les dévorent, & ſavent quelquefois les cacher mieux que nous; cette fermeté ſuppoſe en elles, ou une ame peu ſuſceptible d'impreſſions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de ſituations cruelles auxquelles les hommes ne réſiſtent que par le tour-

billon d'occupations qui les entraîne? Les chagrins des femmes feroient-ils moins pénétrans & moins vifs que les nôtres? Ils ne devroient pas l'être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur, les nôtres n'ont fouvent pour principe que la vanité & l'ambition. Mais ces fentimens étrangers, que l'éducation a portés dans notre ame, que l'habitude y a gravés, & que l'exemple y fortifie, deviennent (à la honte de l'humanité) plus puiffans fur nous que les fentimens naturels; la douleur fait plus périr de Miniftres déplacés que d'Amans malheureux.

Voilà, Monfieur, fi j'avois à plaider la caufe des femmes, ce que j'oferois dire en leur faveur; je les défendrois moins fur ce qu'elles font que fur ce qu'elles pourroient être. Je ne les louerois point en foutenant avec vous que la pudeur leur eft naturelle; ce feroit prétendre que la nature ne leur a donné ni befoins, ni paffions; la réflexion peut réprimer les defirs, mais le premier mouvement (qui eft celui de la nature) porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la Société & les Loix ont rendu la pudeur néceffaire

aux femmes ; & ſi je fais jamais un Livre ſur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en ſera le premier chapitre. Mais en paroiſſant moins prévenu que vous pour la modeſtie de leur ſexe, je ſerai plus favorable à leur conſervation ; & malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, ſoit de les deſtiner à recruter nos troupes.

Mais je m'apperçois, Monſieur, & je crains bien de m'en appercevoir trop tard, que le plaiſir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, & peut-être cet intérêt ſecret qui nous ſéduit toujours pour elles, m'ont entrainé trop loin & trop long-tems hors de mon ſujet. En voilà donc aſſez, & peut-être trop, ſur la partie de votre Lettre qui concerne les Spectacles en eux-mêmes, & les dangers de toute eſpece dont vous les rendez reſponſables. Rien ne pourra plus leur nuire, ſi votre Ecrit n'y réuſſit pas car il faut avouer qu'aucun de nos Prédicateurs ne les a combattus avec autant de force & de ſubtilité que vous. Il eſt vrai que la ſupériorité de vos talens ne doit pas ſeule en avoir l'honneur.

La plupart de nos Orateurs Chrétiens en attaquant la Comédie, condamnent ce qu'ils ne connoiſſent pas; vous avez au contraire étudié, analyſé, compoſé vous-même pour en mieux juger les effets, le poiſon dangereux dont vous cherchez à nous préſerver; & vous décriez nos Pieces de Théatre avec l'avantage non ſeulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode, que vous paroiſſez avoir ſentie en n'oſant vous la faire, & à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les Spectacles, ſelon vous, ſont néceſſaires dans une Ville auſſi corrompue que celle que vous avez habitée long-tems; & c'eſt apparemment pour ſes habitans pervers, (car ce n'eſt pas certainement pour votre patrie) que vos pieces ont été compoſées. C'eſt-à-dire, Monſieur, que vous nous avez traité comme ces animaux expirans, qu'on acheve dans leurs maladies de peur de les voir trop long-tems ſouffrir. Aſſez d'autres ſans vous auroient pris ce ſoin; & votre délicateſſe n'aura-t-elle rien à ſe reprocher à notre égard? Je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au

Théatre Lyrique de si heureux essais, comme Musicien & comme Poëte, est du moins aussi propre à faire aux Spectacles des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre; & vous aurez long-tems la douleur de voir le *Divin du village* détruire tout le bien que vos Ecrits contre la Comédie auroient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre Lettre, & en premier lieu sur les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un Théatre de Comédie à Geneve. Cette partie de votre Ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-mêmes, nous regardons les Spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité; mais nous décidons volontiers que Geneve ne doit point en avoir; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au Théatre du poids du tems qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués

d'une douceur très-méritoire à ſupporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéreſſent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudiſſent de même à votre ſévérité. C'eſt d'après un deſir qui m'a paru preſque général dans vos concitoyens, que j'ai propoſé l'établiſſement d'un Théatre dans leur Ville, & j'ai peine à croire qu'ils ſe livrent avec autant de plaiſir aux amuſemens que vous y ſubſtituez. On m'aſſure même que pluſieurs de ces amuſemens, quoiqu'en ſimple projet, allarment déjà vos graves Miniſtres; qu'ils ſe recrient ſur-tout contre les danſes que vous voulez mettre à la place de la Comédie; & qu'il leur paroît plus dangereux encore de ſe donner en ſpectacle que d'y aſſiſter.

Au reſte, c'eſt à vos compatriotes ſeuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuiſible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets & les ſuites de la Comédie, ce que j'ai déjà dit en ſa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contr'elle ne la leur fera pas rejetter, s'ils imaginent qu'elle puiſſe leur être de quelque avantage. Je me conten-

terai donc d'examiner en peu de mots les raiſons que vous apportez contre l'établiſſement d'un Théatre à Geneve, & je ſoumets cet examen au jugement & à la déciſion des Genevois.

Vous nous tranſportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit Pays dont vous faites une deſcription charmante; vous nous montrez ce qui ne ſe trouve peut-être que dans ce ſeul coin de l'Univers, des Peuples tranquilles & ſatisfaits au ſein de leur famille & de leur travail; & vous prouvez que la Comédie ne ſeroit propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouiſſent. Perſonne, Monſieur, ne prétendra le contraire; des hommes aſſez heureux pour ſe contenter des plaiſirs offerts par la Nature: ne doivent point y en ſubſtituer d'autres; les amuſemens qu'on cherche ſont le poiſon lent des amuſemens ſimples; & c'eſt une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux: qu'en conclurez-vous pour Geneve? L'état préſent de cette République eſt-il ſuſceptible de l'application de ces régles? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romaneſque dans la deſcription de ce Canton

fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, & où il y a pourtant des hommes. Mais si l'Age d'or s'est réfugié dans les rochers voisins de Geneve, vos Citoyens en sont pour le moins à l'Age d'argent; & dans le peu de tems que j'ai passé parmi eux, ils m'ont paru assez avancés, ou si vous voulez assez pervertis, pour pouvoir entendre *Brutus* & *Rome Sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un Théatre à Geneve, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite Ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir que des circonstances particulieres ayant obligé vos Magistrats il y a quelques années de permettre dans la Ville même de Geneve un Spectacle public, on ne s'apperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant, quand il seroit vrai que la recette journaliere ne suffiroit pas à l'entretien du Spectacle, je vous prie d'observer que la Ville de Geneve est, à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe; & j'ai lieu de croire que plusieurs Citoyens opulens de cette

Ville ; qui desireroient d'y avoir un Théatre, fourniroient sans peine à une partie de la dépense ; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entr'eux m'ont paru être, & c'est en conséquence que j'ai hasardé la proposition qui vous allarme. Cela supposé, il seroit aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Geneve un Spectacle tous les jours ; un ou deux jours de la semaine suffiroient à cet amusement, & on pourroit prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose, ainsi d'un côté le travail ne seroit point rallenti, de l'autre la Troupe pourroit être moins nombreuse, & par conséquent moins à charge à la Ville ; on donneroit l'Hiver seul à la Comédie, l'Eté aux plaisirs de la Campagne, & aux Exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par des loix séveres aux allarmes de vos Ministres sur la conduite des Comédiens, dans un Etat aussi petit que celui de Geneve, où l'œil vigilant des Magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontiere à l'autre, où la Législation embrasse à la fois toutes les parties ; où

elle eſt enfin ſi rigoureuſe & ſi bien exécutée contre les déſordres des femmes publiques, & même contre les déſordres ſecrets. J'en dis autant des Loix Somptuaires, dont il eſt toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit Etat : d'ailleurs la vanité même ne ſera guere intéreſſée à les violer, parce qu'elles obligent également tous les Citoyens, & qu'à Geneve les hommes ne ſont jugés ni par les richeſſes, ni par les habits. Enfin rien, ce me ſemble, ne ſouffriroit dans votre Patrie de l'établiſſement d'un Théatre, pas même l'ivrognerie des hommes & la médiſance des femmes, qui trouvent l'une & l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la ſuppreſſion de ces deux derniers articles produiroit, pour parler votre langage, *un affoibliſſement d'Etat*, je ſerois d'avis qu'on ſe conſolât de ce malheur. Il ne falloit pas moins qu'un Philoſophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous ſoutenir qu'il y a moins de mal à s'enivrer & à médire, qu'à voir repréſenter Cinna & Polyeucte. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journaliere de vos citoyens ; & je n'i-

gnore par qu'ils se recrient fort contre cette peinture: le peu de séjour, disent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laissé le tems de les connoître, ni d'en frequenter assez les différens états; & vous avez représenté comme l'esprit général de cette sage République, ce qui n'est tout au plus que le vice obscur & méprisé de quelques Sociétés particulieres.

Au reste vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que depuis deux ans une Troupe de Comédiens s'est établie aux portes de Geneve, & que Geneve & les Comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente & le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leurs argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos Lecteurs ne s'embarrassent guere, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, & sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos Ministres en matiere de Religion. Vous savez, & ils

le ſavent encore mieux que vous, que mon deſſein n'a point été de les offenſer; & ce motif ſeul ſuffiroit aujourd'hui pour me rendre ſenſible à leurs plaintes, & circonſpect dans ma juſtification. Je ſerois très-affligé du ſoupçon d'avoir *violé leur ſecret*, ſur-tout ſi ce ſoupçon venoit de votre part; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par leſquels vous ſuppoſez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'eſt pas complette. Si je me ſuis trompé dans l'expoſition que j'ai faite de leurs ſentimens (d'après leurs Ouvrages, d'après des converſations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*Enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, & des autres Egliſes réformées) tout autre que moi, j'oſe le dire, eût été trompé de même. Ces ſentimens ſont d'ailleurs une ſuite néceſſaire des principes de la Religion Proteſtante? & ſi vos Miniſtres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la Logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laiſſera à moitié chemin. Quand ils ne ſeroient pas *So-*

ciniens, il faudroit qu'ils le devinssent, non pour l'honneur de leur Religion, mais pour celui de leur Philosophie. Ce mot de *Sociniens* ne doit pas vous effrayer : mon dessein n'a point été de donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge ; mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, & ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur Profession de foi, je me borne à vous y renvoyer & à vous en faire juge ; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'étoit peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paroissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satyre contre vos Ministres ; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser ; en matiere de Profession de foi, il est permis à un Catholique de se montrer difficile, sans que des Chrétiens d'une Communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Eglise Romaine a un langage consacré sur la Divinité du Verbe, & nous oblige à regarder impitoyablement comme Ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos Pasteurs

diront qu'ils ne reconnoiſſent pas l'Egliſe Romaine pour leur juge, mais ils ſouffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous ſerons réconciliés les uns avec les autres, & j'aurai dit vrai ſans les offenſer. Ce qui m'étonne, Monſieur, c'eſt que des hommes qui ſe donnent pour zélés défenſeurs des Vérités de la Religion *Catholique*, qui voient ſouvent l'impiété & le ſcandale où il n'y en a pas même l'apparence qui ſe piquent ſur ces matieres d'entendre fineſſe & de n'entendre point raiſon, & qui ont *lu* cette Profeſſion de foi de Geneve, en ayent été auſſi ſatisfaits que vous, juſqu'à ſe croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agiſſoit de rendre tout à la fois ma probité & ma religion ſuſpectes; tout leur a été bon dans ce deſſein, & ce n'étoit pas aux Miniſtres de Geneve qu'ils vouloient nuire. Quoi qu'il en ſoit, je ne ſai ſi les Eccléſiaſtiques Genevois que vous avez voulu juſtifier ſur leur croyance, ſeront beaucoup plus contens de vous qu'ils l'ont été de moi, & ſi votre molleſſe à les défendre leur plaira plus que ma franchiſe. Vous ſemblez m'accuſer preſque

uniquement d'*imprudence* à leur égard; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur maniere, mais à la mienne; & vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce Socinianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette maniere de plaider leur cause, les satisfasse. Je n'en serois pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les Dévots ont fait à votre Ouvrage. La rigueur de la Morale que vous prêchez les a rendus indulgens sur la tolérance que vous professez avec courage & sans détour. Est-ce à eux qu'il faut en faire honneur, ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la Philosophie dans les esprits même qui en paroissoient les moins susceptibles? Mon Article *Geneve* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre Lettre; nos Prêtres m'ont presque fait un crime des sentimens hérétodoxes que j'attribuois à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu; mais quiconque écrit, doit s'attendre à ces légeres injustices: heureux quand il n'en essuie point de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que

méritent votre vertu & vos talens, & avec plus de vérité que le Philinte de Moliere,

MONSIEUR,

Votre très humble &
très obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.



LETTRE
D'UN PROFESSEUR
EN THEOLOGIE
D'UNE UNIVERSITÉ PROTESTANTE
A MR. D'ALEMBERT.



LETTRE
D'UN PROFESSEUR
EN THEOLOGIE
D'UNE UNIVERSITÉ PROTESTANTE
À Mr. D'ALEMBERT *.

Καὶ σὺ τέκνον!

MONSIEUR,

Je viens de lire la Lettre que vous avez adressée à Mr. Rousseau, pour ré-

* L'Auteur de cette Lettre, quand il l'a fait imprimer, n'avoit aucune connoissance des notes qui ont été ajoutées après coup à la Déclaration de Mrs. les Pasteurs de *Geneve*; & qui ne furent rendues publiques que plusieurs jours après que cette Lettre eut paru.

pondre à celle que ce Savant a publiée au ſujet de l'Article *Geneve* inſéré dans le Dictionnaire Encyclopédique. Je ſuis bien éloigné de vouloir me mêler dans une diſpute qui ne me regarde pas; & j'oſe encore moins entrer en lice avec un Homme de Lettres, dont je reconnois la ſupériorité de génie. Mais j'ai cru devoir vous communiquer une obſervation que j'ai faite ſur votre Lettre; & j'eſpere que votre amour pour la juſtice & pour la vérité vous la fera recevoir favorablement.

Rien de plus ſolide ni de plus digne de la vraie Philoſophie & de la Religion Chrétienne, que la plupart des réflexions que vous avez faites dans le quatrieme Tome de vos *Mêlanges de Littérature*, &c. *ſur l'abus de la Critique en matiere de Religion.* Je les adopte avec vous; & je voudrois que vous les euſſiez ſuivies dans le jugement que vous avez porté de Meſſieurs les Miniſtres de Geneve, & de la Religion Proteſtante en général.

J'ai examiné ce jugement, & j'ai vu avec peine qu'il ſemble que vous ſoyez le premier à transgreſſer les regles que vous avez établies. Permettez-moi de

vous proposer mes doutes à cet égard.

Dans votre Lettre à Mr. Rousseau, (*a*) vous tâchez non seulement de justifier l'imputation que vous avez faite aux Théologiens de Geneve, en les accusant de ne plus croire ni *à la Divinité de Jésus-Christ*, ni *à l'éternité des peines de l'Enfer*; mais vous rendez ensuite la proposition générale, en disant que *ces sentimens sont une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante: que, si les Ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la Logique que vous leur connoissez doit naturellement les y conduire, ou les laisser à moitié chemin.*

Je sais trop vous rendre justice, Monsieur, pour penser que le desir de calomnier vous ait fait avancer ces propositions. Vous paroissez trop éloigné des maximes de ces gens *qui mettent des injures à la place des raisons* (*b*); & vous nous peignez certains événemens des trois derniers siecles avec des couleurs trop odieuses, pour que l'on vous soupçonne d'avoir eu le dessein de les

(*a*) Mêlanges, Tome II. pag. 400.
(*b*) Idem, Tome IV, page 317.

reproduire. Un Philosophe tel que vous, ne voudra pas sans doute imprimer cette tache à sa mémoire. Mais, si vous vous plaignez *des* (c) *reproches d'impiété dont souvent on charge les Philosophes mal à propos, en leur attribuant des sentimens qu'ils n'ont pas, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conséquences odieuses qu'ils désavouent*; Mrs. les Ministres de Geneve, & plus encore *les Protestans en général*, ne sont-ils pas en droit de vous adresser les mêmes plaintes? Vous convenez vous-même *qu'en* (d) *matiere de Religion plus qu'en aucune autre, c'est sur ce qu'on a écrit qu'on doit être jugé, & non sur ce qu'on est soupçonné mal à propos de penser ou d'avoir voulu dire*: cependant, pour justifier l'accusation de *Socinianisme* que vous intentez aux Théologiens de Geneve, vous déclarez les avoir jugés *d'après des Ouvrages, d'après des conversations publiques, où ils ne vous ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la Trinité ni à l'Enfer, enfin d'après l'opinion de leurs Concitoyens & des autres Eglises Réformées*. Or je

(c) Mél. Tome IV, page 318.
(d) Idem, Tome IV, page 356.

vous demande, Monſieur, ſi, en bonne Philoſophie & dans une matiere auſſi grave, il eſt permis d'aſſeoir un jugement ſur de ſimples *probabilités*; & ſi, en bon Logicien, vous pouvez traiter de *Sociniens* les Paſteurs de Geneve, ſur des Ecrits & des converſations où ils ne vous *paroiſſent pas* prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité*, &c. Cette *apparence*, qui peut-être n'en eſt pas une, ſuffit-elle pour accuſer une Société d'hommes reſpectables? Un fait de cette nature peut-il être avancé ſans preuves, ſans une parfaite certitude morale? Vous-même ne prétendez-vous pas, qu'un homme *ne doit pas être jugé ſur ce qu'il eſt ſoupçonné de penſer ou d'avoir voulu dire*? Pourquoi donc jugez-vous ces mêmes Paſteurs, (*e*) *en leur attribuant des ſentimens qu'ils proteſtent ne pas avoir, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conſéquences odieuſes & fauſſes qu'ils déſavouent*? Pourquoi les jugez-vous ſur la ſimple opinion de quelques-uns de leurs concitoyens? Pourquoi enfin renouvellez-vous ces accuſations, lors même que ces Théologiens les ont

(*e*) Mél. Tom, II. pag. 324.

repouſſées par un Acte authentique ? Que penſeriez-vous enfin d'un Auteur qui vous accuſeroit de *Matérialiſme* ; & qui, pour prouver ce qu'il avance, diroit qu'il vous a jugé d'après vos Ouvrages & d'après des converſations publiques, où vous ne lui avez pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *ſpiritualité* de l'Ame, enfin d'après l'opinion de vos *concitoyens* & de la *Sorbonne* même ; que ces ſentimens ſont d'ailleurs une ſuite néceſſaire de votre Philoſophie ; & que, ſi vous ne jugez pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la *Logique* que l'on vous connoît doit naturellement vous y conduire, ou vous laiſſer à moitié chemin ? Vous êtes trop bon Catholique pour ne pas regarder cette accuſation comme très-grave, & trop bon Logicien pour ne pas ſentir qu'elle reſſemble exactement à l'imputation que vous avez faite aux Théologiens de Geneve. Avouez donc, Monſieur, que vous avez péché vous-même contre les regles de Critique que vous avez établies ; avouez que votre jugement a été trop précipité ; avouez enfin que, quand même un Théologien de Geneve nous auroit donné dans ſes

Ecrits l'occasion la plus forte pour le soupçonner de Socinianisme, vous ne seriez pas plus en droit d'imputer ce sentiment à tout le corps des Pasteurs, que ne seroit ce même corps à soutenir que la doctrine des *Escobars* & des *Busembaums* est celle de l'Eglise Catholique.

Mais il ne me convient pas de prendre ici la défense de Messieurs de Geneve; vos Ouvrages parviendront jusqu'à eux, & ils sauront y répondre s'ils le jugent à propos. Ce qui m'intéresse plus particuliérement, & la seule chose qui m'a mis la plume à la main, c'est le procès que vous intentez à *la Religion Protestante en général*, en assurant *que la Logique que vous connoissez à ses Ministres les conduit naturellement au Socinianisme.* Il est vrai qu'en nous faisant une imputation si gratuite, vous ne prétendez pas nous faire une injure: &, si je compare l'éloge que vous faites ailleurs de notre Philosophie (*f*) avec l'assurance que vous donnez à vos lecteurs, (*g*) *que, quand même nous ne serions pas Sociniens, il faudroit que nous le devinssions pour l'honneur de notre Philosophie*; je suis prêt à conce-

(*f*) Tome II. p. 460.
(*g*) Tome IV. p. 276.

voir des ſoupçons à votre égard, que je crains qu'un examen réfléchi ne faſſe naître chez tout lecteur. Mais quand même vous croiriez nous honorer en nous accuſant, je ne m'en tiendrois pas moins obligé à vous déſabuſer ſur un article des plus eſſentiels de notre Religion.

Pour cet effet, je ne me contenterai pas de vous rappeller notre Confeſſion de Foi; vous la traiteriez peut-être comme celle de Meſſieurs de Geneve. Par la même raiſon, je ne vous dirai pas non plus qu'en comprenant parmi nos Livres Symboliques, non ſeulement le Symbole attribué aux Apôtres, mais encore ceux de Nicée & de St. Athanaſe, nos ſentimens *ſur la Trinité* en général, & *ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt* en particulier, doivent être à l'abri de tout reproche. Mais je vous prierai de conſidérer que cette même Philoſophie & cette Logique que vous nous connoiſſez, & dont vous faites l'éloge, au-lieu de nous éloigner de ces Dogmes ſi précieux & ſi conſolans, ne font que nous y confirmer.

Newton, Leibnitz & Wolff ſont, comme vous ſavez, nos Maîtres en Philoſophie; nous nous appliquons à profiter

de leurs lumieres; & nous nous faiſons une gloire de marcher ſur leurs traces, ſans cependant nous croire obligés d'adopter ſervilement tous leurs principes. En agiſſant ainſi, nous tâchons, autant qu'il nous eſt poſſible, de faire des progrès dans la connoiſſance de la Nature. Plus nous avançons dans cette connoiſſance, & plus nous ſommes frappés des qualités adorables de l'Auteur de notre exiſtence. Ce ſentiment intime nous engage à nous humilier devant lui; à reconnoître que cet Etre Suprême demeure dans une lumiere inacceſſible pour nous; & que l'homme qui, conduit par ſes propres lumieres, prétend nous donner une définition exacte de cet Etre Suprême, des qualités qui lui ſont propres, de ce qui eſt poſſible en Dieu, & de ce qui y eſt impoſſible, mérite autant le titre d'*inſenſé*, que celui *qui dit dans ſon cœur, il n'y a point de Dieu* (h). Mais, ſi nous déſeſpérons de parvenir, par nos propres lumieres, à une connoiſſance parfaite de notre Créateur, nous béniſſons la bonté divine qui s'eſt manifeſtée à nous dans ſa Parole. Vous faites profeſſion de reconnoître la divinité de la

(h) Pſ. XIV. 1.

Révélation : ainſi je me diſpenſe de vous rappeller ici les preuves qui nous déterminent à la recevoir avec ſoumiſſion ; & je me contenterai de vous indiquer en peu de mots notre maniere de raiſonner, en conſéquence de la perſuaſion où nous ſommes, à l'égard des Dogmes qu'elle nous enſeigne, & ſur-tout à l'égard de la *Divinité* de notre Sauveur.

Nous croyons qu'un fait peut être véritable, quoique nous ne comprenions pas la maniere dont il eſt arrivé : &, pour nous perſuader de ſon exiſtence, il nous ſuffit que des témoins irréprochables nous en aſſurent. Ceux qui penſent autrement, nous les comparons à des hommes qui refuſeroient de croire que le feu brûle, parce qu'on ne ſauroit leur donner une notion exacte de la nature du feu ; qui nieroient l'exiſtence de la Bouſſole, parce que nous ne ſaurions leur rendre une raiſon ſuffiſante de l'action de l'Aimant ; qui conteſteroient que Céſar eût vécu, parce qu'on ne ſauroit le prouver par une démonſtration géométrique.

Ce principe une fois poſé, il nous ſuffit d'être convaincus de la Divinité de la Révélation en général, pour recevoir avec reſpect & avec ſoumiſſion toutes les

Vérités qu'elle nous annonce, quoiqu'elles soient au-dessus de la portée de notre intelligence, quoique nous ne puissions pas les comprendre. Nous redoublons de respect & de soumission, lorsque l'Être Suprême parle de lui-même, de sa Nature, de ses qualités & de ses attributs; puisque nous savons qu'un Dieu, *à tous égards* compréhensible aux hommes, cesseroit par cela même d'être Dieu & ne pourroit mériter nos hommages. Ceux qui pensent autrement, à notre avis, ressemblent à la Mouche de la Fable, qui, grimpant le long d'un Magnifique bâtiment, prouve que l'Architecte qui l'a construit étoit un ignorant, par les chemins rabbotteux qu'elle rencontre dans la sculpture des collonnades.

Il nous suffit par conséquent de voir que les Prophetes, les Evangélistes & les Apôtres s'accordent pour donner à Jésus-Christ le nom, les attributs & les prérogatives de la Divinité, pour nous déterminer à l'adorer comme vrai Dieu, & à reconnoître avec l'Apôtre (*i*) qu'il *est juste qu'au nom de Jésus-Christ tout genou se ploie dans les Cieux & sur la Terre.* Ceux qui, à cet égard, ne sont pas de notre

(*i*) Phil. III. 10.

ſentiment, quoique d'ailleurs ils admettent la Divinité des Ecritures, nous les regardons comme de mauvais Logiciens qui accordent les prémiſſes, & qui nient la concluſion.

Voilà, Monſieur; notre maniere de raiſonner, & notre Logique. *Elle ne nous laiſſe pas à moitié chemin*, comme vous voyez. Blâmez-la, ſi vous le jugez à propos; mais croyez du moins que c'eſt ainſi que nous penſons, que c'eſt ainſi que nous inſtruiſons les peuples, & que nous cherchons à leur faire part des mêmes conſolations dont nous ſommes pénétrés, & qui réſultent du dogme de *la Divinité du Verbe incarné.* Si, mal informé de nos ſentimens, vous nous avez fait tort dans l'eſprit d'un Public ſouvent mal inſtruit, tâchez, je vous en conjure, de le réparer en nous rendant plus de juſtice. Les Proteſtans ſont déjà trop injuſtement noircis dans l'eſprit d'un peuple ignorant: Que deviendroient-ils, ſi les Hommes de génie & les Philoſophes ſe joignoient à l'Apologiſte de la St. Barthelemy pour les opprimer?

J'ai l'honneur d'être, &c.

Fin du Tome Second.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce ſecond Volume.

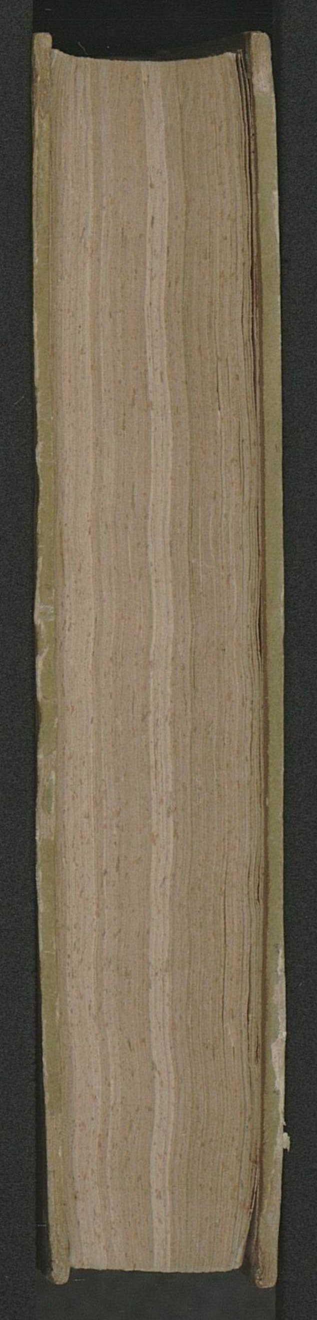
Fin de la Table.



D'ALEMBERT

MELANGES





inches

centimeters

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19
Density										0.04	0.09	0.15	0.22	0.36	0.51

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46
Density	0.75	0.98	1.24	1.67	2.04	2.42									

D50 Illuminant, 2 degree observer

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams